

Rapport de gestion 2016

026 652 90 90

commune@romont.ch

www.romont.ch



1 Table des matières

1	TABLE DES MATIÈRES	2
2	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR 2016	4
3	CONSEIL COMMUNAL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4	CONSEIL GÉNÉRAL	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5	ADMINISTRATION COMMUNALE.....	8
6	AFFAIRES GÉNÉRALES / BOURGEOISIE / AFFAIRES MILITAIRES	9
6.1	AFFAIRES GENERALES	9
6.1.1	<i>En préambule.....</i>	9
6.1.2	<i>Contrôle des habitants.....</i>	9
6.1.3	<i>Archives communales</i>	10
6.2	BOURGEOISIE.....	12
6.2.1	<i>Composition de la Commission bourgeoisie</i>	12
6.2.2	<i>Eglise des Capucins</i>	13
6.2.3	<i>Naturalisations</i>	13
6.3	PERSONNEL.....	14
6.3.1	<i>Anniversaires de service.....</i>	14
7	FINANCES / ECONOMIE	25
7.1	FINANCES.....	25
7.2	ECONOMIE.....	46
7.3	RÉGION GLÂNE - VEVEYSE.....	47
7.3.1	<i>Organes</i>	47
7.3.2	<i>Projets et Commissions.....</i>	49
7.3.3	<i>Mandats.....</i>	56
8	SÉCURITÉ / VOIRIE.....	59
8.1	VOIRIE.....	59
8.1.1	<i>Personnel</i>	59
8.1.2	<i>Parc des véhicules.....</i>	60
8.2	SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE	60
8.2.1	<i>Effectif.....</i>	62
8.2.2	<i>Cours et formation 2016.....</i>	62
8.2.3	<i>Anciennetés</i>	64
8.2.4	<i>Promotions</i>	65
8.2.5	<i>Interventions.....</i>	65
8.2.6	<i>Véhicules au 31.12.2016.....</i>	67
8.3	POLICE	67
8.3.1	<i>Tâches de la police communale</i>	67
8.4	RAMASSAGE DES DECHETS EN 2016	69
9	CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT / GÉNIE-CIVIL.....	76
9.1	CONSTRUCTIONS	76
9.2	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	77
10	EAU / EPURATION / ENVIRONNEMENT	77
10.1	EAU	77
10.1.1	<i>Rapport d'activité 2016</i>	77
10.1.2	<i>Bilan hydraulique 2016 :</i>	78
10.2	EPURATION.....	79
10.3	ENVIRONNEMENT	79
10.3.1	<i>Commission de l'énergie.....</i>	79

11	AFFAIRES SOCIALES / SANTÉ / CIMETIÈRE / JEUNESSE.....	84
11.1	AFFAIRES SOCIALES.....	84
11.1.1	Aide aux logements.....	84
11.1.2	Abonnements généraux.....	84
11.1.3	Service de repas à domicile.....	85
11.1.4	Structures d'accueil de la petite enfance.....	85
11.1.5	Service Officiel des Curatelles.....	86
11.1.6	Chômage.....	86
11.1.7	Service social de la Ville de Romont.....	87
11.2	SANTÉ.....	92
11.2.1	Réseau Santé de la Glâne.....	92
11.2.2	Service d'aide et de soins à domicile.....	92
11.2.3	Homes médicalisés.....	93
11.2.4	Contrôle des champignons.....	94
11.3	CIMETIERE.....	94
11.4	JEUNESSE.....	95
11.4.1	Introduction.....	96
11.4.2	Evaluation des perspectives 2015.....	96
11.4.3	Permanences sociales de rue.....	97
11.4.4	Accompagnements socio-éducatifs individualisés et personnalisés.....	99
11.4.5	Projets.....	103
11.4.6	Groupes de travail.....	112
11.4.7	Collaboration avec le réseau local, régional et cantonal.....	112
11.4.8	Lieux de provenance des jeunes pour les accompagnements socio-éducatifs et de projets.....	113
11.4.9	Perspectives futures.....	113
11.4.10	Conclusion.....	114
11.4.11	Décompte financier 2016.....	115
12	DOMAINES / BÂTIMENTS / FORÊTS.....	116
12.1	DOMAINES.....	116
12.2	CONCIERGERIE.....	116
12.3	BÂTIMENTS.....	117
12.4	FORÊTS.....	117
12.4.1	4 ^{ème} arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveyse.....	117
13	ECOLES / SPORT.....	119
13.1	ECOLES.....	119
13.1.1	Classes.....	119
13.1.2	Accueil extrascolaire.....	132
13.1.3	Transports scolaires.....	134
13.1.4	Médecine scolaire.....	134
13.2	SPORT.....	135
13.2.1	Vie sportive romontoise.....	135
	Quelques événements sportifs marquants en 2016.....	135
13.2.2	Infrastructures sportives.....	135
14	CULTURE / TOURISME.....	136
14.1	CULTURE.....	136
14.1.1	VITROMUSEE ROMONT.....	136
14.1.2	VITROCENTRE ROMONT.....	142
14.1.3	BIBLIOTHEQUE.....	144
14.2	TOURISME.....	157
14.2.1	Organisation et administration.....	157
14.2.2	Bilan du tourisme en Glâne en 2016.....	161
14.2.3	Les activités de l'Office du Tourisme en 2016.....	163
14.2.4	Autres activités de l'Office du Tourisme.....	179

2 Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour 2016

Mesdames et Messieurs
les Conseillers généraux,
Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Au 31 décembre 2016, la population de Romont s'élève à 5216 habitants et est donc restée stable. La préoccupation majeure du Conseil communal est de deux ordres :

- Le nombre très important de pendulaires qui doivent aller chercher ailleurs leur travail
- La mobilité sous tous ses aspects

Il est devenu une évidence pour chacun que Romont bouge et les chantiers sont multiples. En corollaire à ces travaux, des désagréments au niveau de la mobilité apparaissent. Les travaux liés à l'aménagement du Pré des Comtes et au chauffage à distance (CAD) sont particulièrement spectaculaires.

Le paysage politique a également changé suite aux élections communales du 28 février 2016 et l'assermentation le 16 avril 2016. Les nouveaux élus Luc-A. Bardet, Emmanuel Bussard, Dominique Butty, Jean-Denis Cornu et Didier Demierre ont rejoint les « anciens » Conseillers Communaux Pascal Delabays, Marc Menoud, Christian Perrier et Micheline Poulin. Nous tenons à féliciter et à remercier l'ancienne équipe pour la parfaite remise du « bateau communal ». Nous avons eu la joie de découvrir une bonne situation, un rythme et une ambiance de travail, dans la communion avec l'administration, qui ont permis un passage lisse et maîtrisé.

Une des premières tâches du nouveau Conseil communal a été de fixer des priorités dans leurs différentes activités. Ont été retenues :

- Le contournement de Chavannes
- Le concept stationnement et parking
- La réhabilitation de l'intra-muros
- La gare routière et ferroviaire
- L'école primaire
- La déchetterie

Le départ de l'entreprise Tetra Pak a laissé un grand vide. Grâce à l'appui des autorités cantonales et plus particulièrement à M. le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen et à son service de la Promotion économique par Monsieur Mossier, une solution a pu être trouvée. Les qualités du site ont su convaincre le Grand Conseil de la validité de l'offre de rachat par le Canton. L'importance du site dépassant largement les compétences communales, le Conseil communal ne peut que se réjouir de cet heureux développement.

Les travaux de nos prédécesseurs ont été marqués par la volonté farouche de retrouver des finances saines. Cette volonté d'assainir qui est louable a eu des effets collatéraux. Dans l'incapacité de financer des projets étudiés et validés par le Conseil général, l'ancienne équipe a dû renoncer à de très nombreuses réalisations. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec des installations sportives veillottes pour ne pas dire délabrées. La remise à niveau a été étudiée en profondeur avec pléthore de scénarios possibles. Le choix de l'Exécutif a été validé tant par la Commission financière que par le Conseil général.

Un groupe de citoyens regroupés sous la bannière de « Notre Romont » a lancé un referendum contre cette décision de dépense. Le décret sera soumis au vote populaire le 21 mai 2017.

Si nous devons résumer l'équation du problème : nous mettons à niveau des installations au bénéfice de tous dans un cadre financier supportable.

Au chapitre des finances, l'exercice 2016 laisse apparaître un bénéfice de CHF 2'022'754.02. Ce résultat est réjouissant et suit bien la courbe de progression des années précédentes. Ce chiffre démontre également la politique prudente du Conseil communal. La dette communale est très faible et donne des possibilités d'investissement tout en n'étant pas une incitation aux dépenses inconsidérées.

L'Exécutif, sous l'éclairage du plan financier, fait preuve d'un prudent dynamisme guidé par nos capacités financières.

Suite à l'échec de la fusion des communes de Billens-Hennens, Mézières et Romont, le projet de construction de la nouvelle école primaire a été freiné. Si on ne peut que regretter ce manque d'élan dans la réalisation, l'intervalle a cependant permis d'analyser avec des yeux nouveaux la réalisation d'une école pour nos enfants. Le fruit de cette réflexion sera soumis à l'ensemble du Conseil communal pour décision puis le Conseil général aura la primeur de la décision.

Quelle que soit l'évolution issue de la réflexion, le Conseil communal est convaincu de la nécessité de respecter des délais de réalisation supportables pour les enfants et l'ensemble des utilisateurs. Sans fixer un prix et des délais, nous allons nous battre pour réaliser ce merveilleux objectif.

Pour terminer ce bref rapport, nous nous devons de souligner l'élégance avec laquelle nous avons été accueillis par l'entier de population romontoise, le Conseil général et toute l'administration.

Cette administration que nous nous devons de féliciter car elle est compétente, disponible et courageuse. La qualité des services est totalement dépendante de son efficacité et elle est tous les jours au rendez-vous.

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, le Conseil communal vous souhaite bonne lecture de ce rapport et vous transmet ses plus cordiales salutations.

Vive Romont !

Le Conseil communal



3 Conseil communal

M. Dominique Butty
Syndic

Affaires générales

Bourgeoisie

Affaires militaires

M. Christian Perrier

Culture

Tourisme

M. Jean-Denis Cornu
Vice-syndic

Finances

Economie

M. Luc Bardet

Eaux

Epuration

Environnement

M. Emmanuel Bussard

Sécurité

Voirie

M. Marc Menoud

Constructions

Aménagement

Mme Micheline Poulin

Ecoles

Sport

M. Didier Demierre

Domaines

Bâtiments

Forêts

M. Pascal Delabays

Affaires sociales

Santé publique

Jeunesse

Etat au 31 décembre 2016

4 Conseil général

Président : M. Vincent Brodard

Vice-président : Mme Christine Vallélian

Bureau : M. Frédéric Berset
M. Didier Ecoffey
M. Patrice Geinoz
M. François Helfer
Mme Fanny Lüdi

Scrutatrices et scrutateurs

Membres :

M. Jean-Pierre AEBERHARD	M. Christophe GIRARD
M. Milan ANDRIC	M. Denis GRANDJEAN
Mme Milica ANDRIC	M. Manuel HURNI
M. Philippe AYER	M. Bernard JAQUET
Mme Jacqueline BALMAT	M. Philippe JORDAN
M. Valentin BARD	M. Sami LAMHANGAR
Mme Nicole BARDET	Mme Stefanie LOSEY
M. Alain BOSSON	Mme Christelle MASUR LUU
Mme Jacqueline BOURQUI	M. François-Xavier MEUWLY
Mme Ophélie BRODARD	M. Nicolas PACCAUD
M. Eric BUCHMANN	Mme Vesna PETROVIC
Mme Stéphanie CHOFFLON	M. Jean-Yves PYTHON
M. Simon CODOUREY	M. Sébastien RODI
Mme Corine CUDRE-MAUROUX	M. Thierry ROPRAZ
M. Nicolas DAFFLON	M. Nicolas SALAMIN
M. Charles DECRIND	M. Thierry SCHMID
M. Achille DEILLON	M. Christophe SCHMOUTZ
Mme Roxane ECOFFEY	M. Jean-Marcel SCHMOUTZ
M. Thierry ECOFFEY	M. Patrice SCHMOUTZ
M. Olivier ELTSCHINGER	M. Stefan TRÜMPLER
Mme Corinne FINGER	Mme Pascale ZERMATTEN LAMHANGAR
M. Christophe GILLON	

Etat au 31 décembre 2016

5 Administration communale

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services (état au 31 décembre 2016) :

Service administratif

Dossiers liés aux dicastères :

Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires
Culture / Tourisme
Finances / Economie

Chef de service : M. Yves Bard, Secrétaire communal, RH et Chef du service administratif

Service financier

Finances communales :

Finances, impôts
Agence AVS
Salaires

Chef de service : M. Gabriel Gilliéron, Chef du service des finances

Service général :

Dossiers liés aux dicastères :

Ecoles / Sport
Domaines / Bâtiments / Forêts
Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

Chef de service : M. Pierre Décrind, Chef du service général

Service technique

Dossiers liés aux dicastères :

Eaux / Epuration / Environnement
Sécurité / Voirie
Constructions / Aménagement

Chef de service : M. Bertrand Guillaume, Chef du Service technique

6 Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires

6.1 AFFAIRES GENERALES

6.1.1 En préambule

Il convient de rappeler que le dicastère des **Affaires générales/Bourgeoisie/Affaires militaires** comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du Conseil communal et d'autre part toutes les tâches qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

Dans le cadre de ses relations publiques, le Conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives, et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

S'agissant des **Affaires militaires**, le Conseil communal continue d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités, en particulier avec le Commandement de la place d'armes de Drogens et le PAA.

6.1.2 Contrôle des habitants

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

En 2016, le Conseil communal a rendu visite à 11 nonagénaires :

- Mme Yolande BENETTI
- Mme Ida DEVAUD
- Mme Lily GAMBONI
- Mme Anne-Marie GOBET
- Mme Alice GRANDJEAN
- Mme Charlotte PORCHET
- Mme Maria Teresa RALINI
- Mme Germaine REYNAUD
- Mme Marie-Louise SAVARIOUD
- M. Arthur AEBISCHER
- M. René BROYE

En 2016, nous n'avons pas eu de centenaire à Romont.

Par contre, 34 jeunes ont accédé à leur majorité civique.

6.1.3 Archives communales

Personnel

Le mandat attribué en 2009 pour l'inventaire, le classement et la conservation des archives de la Ville de Romont poursuit son déroulement. L'équipe de Passeurs d'archives – Florian Defferrard (composée de quatre archivistes) s'est attelée à cette tâche. Le « Service des Archives communales » a bénéficié d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les frais et prestations dédiés à des activités autres que celles mentionnées dans le mandat de 2009, à savoir la gestion des archives courantes et intermédiaires, les requêtes et consultations internes et externes, tous les travaux liés à l'acquisition de fonds tiers, ainsi que le traitement des fonds non mentionnés dans le mandat de 2009, etc.

De plus, dans sa séance du 10 décembre 2015, le Conseil général a confié à nos services le mandat de conservation et d'inventaire de la collection photographique de Jean-Louis Donzallaz. Ce mandat est réalisé en 2016 et 2017 pour un montant global de 65'000.-

Nous avons accueilli, à la demande du Conseil communal, une demoiselle en tant que stagiaire de notre service, de février à avril 2016. Elle a ainsi pu effectuer le stage préliminaire à son entrée à la HEG de Genève où elle a commencé à l'automne une formation dans la gestion documentaire. Elle a travaillé avec diligence et enthousiasme. Nous sommes heureux d'avoir pu participer à notre mesure à son parcours de formation.

Les archivistes ont consacré plus de 880 heures à l'inventaire et au classement des archives historiques (budget d'investissement 2009). Ils ont passé environ 480 heures à la gestion courante des archives de l'administration (budget de fonctionnement). Environ 120 heures ont été consacrées au traitement de la collection Donzallaz (budget d'investissement 2015)

Gestion des archives

Le plan de classement, mis en vigueur au 1er janvier 2011, est appliqué par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration selon une procédure connue de tous. Le cycle de vie des dossiers d'archives est ainsi suivi en garantissant le respect des délais légaux de conservation. Nous avons formé les collaborateurs administratifs au respect des procédures de gestion des documents dans le cours de l'année 2016. 482 unités de classement ont été versées aux archives ; 439 unités de classement ont été éliminées suite à leur évaluation selon le calendrier de conservation.

Le plan de classement et le calendrier de conservation ont été révisés, améliorés et simplifiés en 2016, ce qui les rend plus efficaces et plus faciles à appliquer.

L'amicale du groupe folklorique *Au fil du temps* a donné ses archives à la Ville de Romont. Le fonds a été traité et conditionné. *Au fil du temps* a payé la majeure partie des travaux de transfert et d'inventaire.

Inventaire et classement

L'inventaire des archives historiques suit son cours en privilégiant tout d'abord les fonds qui posent des problèmes de conservation. Les fonds de l'ancienne commune des Glânes ainsi que le fonds des archives de la période 1950-2000 ont été conditionnés et inventoriés. Plusieurs fonds sont en cours de classement et de conditionnement, notamment celui des parchemins qui nécessite des compétences particulières.

Conservation et restauration

Chantal Karli, restauratrice et conservatrice de documents anciens, avec l'aide de sa collègue Charlotte Sauvin, poursuit l'assainissement des comptes de l'Hôpital pour la période 1650-1750. Les résultats sont au-delà des espérances dans le respect des limites imposées par le budget.

Consultation et requêtes

Les AVR (Archives Ville de Romont) ont été consultées par une vingtaine de chercheurs (universitaires, collégiens et simples citoyens) durant l'année. Les AVR ont collaboré à l'exposition « Mademoiselle l'institutrice : Marie-Anne Schmoutz à la lettre », ainsi qu'à diverses recherches et divers projets, notamment d'aménagement. A la demande du Service archéologique, les AVR ont mené quelques recherches sur l'ensevelissement des morts à Romont et sur le cimetière. Les AVR ont collaboré de manière étroite avec l'office du tourisme Romont et région ainsi qu'avec d'autres acteurs culturels régionaux.

De nombreuses victimes des mesures d'internement administratif ont fait valoir leurs droits et sont venues consulter les documents qui les concernaient dans les archives communales. Les AVR ont dû s'adapter pour gérer ces demandes délicates.

Les AVR ont répondu à plus de 60 demandes de l'administration communale et des autorités. Les AVR ont communiqué 239 dossiers aux collaborateurs communaux.

Collection photographique Donzallaz

Les AVR ont transféré les fonds des photographes A. Geisel, M. Bourquard et J.-L. Donzallaz de la fin août à la mi-septembre 2016. Le traitement a immédiatement commencé par le reconditionnement des négatifs et par la mise à jour des inventaires.

Bilan comptable de l'exercice 2016

Dépenses sur le budget d'investissement (637'000.- voté le 18.02.2009)

Prestations	Montant en CHF
Honoraires des archivistes	67174.-
Honoraires des restaurateurs-conservateurs	23644.-
Matériel de conservation	2950.-
Total	93768.-

Jusqu'en 2015, la Confédération par son département de la Protection de la population, service de la Protection des biens culturels, a subventionné 20% sur les travaux d'inventaire des archives historiques. Malheureusement, cette prestation a été supprimée. La commune a entamé des discussions avec le canton (Service des biens culturels) pour demander une aide subsidiaire correspondant à ces 20%.

Dépenses et recettes sur le budget de fonctionnement (Service des Archives communales)

Prestations	Montant en CHF
Honoraires des archivistes	37665.-
Indemnité de stage	1200.-
Infrastructures (abonnements alarmes, téléphone, internet, logiciel d'archivage, etc.)	8040.-
Matériel d'archivage et de conditionnement	3513.-
Don de l'amicale au Fil du temps	-2000
Total	48'418.-

Dépenses sur le budget d'investissement collection Donzallaz (65000.- voté le 10.12.2015)

Prestations	Montant en CHF
Honoraires des archivistes	9071.-
Achat de la collection à J.-L. Donzallaz	20000.-
Matériel de conditionnement	3859.-
Total	32930.-

Florian Defferrard, historien-archiviste, mandataire

6.2 BOURGEOISIE

6.2.1 Composition de la Commission bourgeoisiale

La composition de la Commission bourgeoisiale est la suivante :

Pour rappel, elle est composée de :

- M. Jean-Denis Cornu, Président
- M. Dominique Ayer
- Mme Anne Chatton
- M. Yves Jacquet
- M. Charly Schmoutz

Les représentants du Conseil communal sont :

- M. Dominique Butty
- M. Didier Demierre

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des Capucins ainsi que de parcelles éparées sur le territoire communal.

En 2016, la Bourgeoisie a vendu ses domaines aux personnes suivantes :

- Les Rochettes-Dessous : M. Christian Bongard et M. Pascal Bongard
- Les Rochettes-Dessus : M. Olivier Balmer

Un crédit a été voté afin que M. Florian Defferrard, historien, puisse rédiger un livre sur l'histoire de la Bourgeoisie.

6.2.2 Eglise des Capucins

Une signalétique permettant une meilleure visibilité du bâtiment des Capucins a été mise en place afin que les spectateurs de la saison culturelle des Capucins trouvent plus facilement le bâtiment.

La chapelle mortuaire a quitté le bâtiment des Capucins pour rejoindre son nouvel écrin au cimetière de Romont.

6.2.3 Naturalisations

Durant l'année 2016, le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations, a accordé le droit de cité romontois à :

- Mme Milica ANDRIC
- M. Uides Elves DOS SANTOS PEREIRA
- Mme Erika DUDEK
- Mme Carolina GULIN BERMUDEZ
- Mme Katia LECLERC
- M. Andrea LONGO
- M. Almir Alberto MORENO COSTA
- Mme Andrée Olivia NDO
- M. Paty NKWEY MOSENGO BAMFUMU
- Mme Ibadete OLLURI
- Mme Ana Maria RADU
- M. Micael RODRIGUES MORGADO
- Mme Diana SHEHU
- M. Marko STEFANOVIC
- Mme Murielle UZE

Par ailleurs, ont obtenu **la nationalité suisse** durant l'année 2016 :

- M./Mme António Elisio GOMES et Adelaide LOPES BORGES GOMES, et leurs enfants Mélanie et Anissa
- M. Luis MALAIA LOURENÇO
- M. Aryan Adnan OTHMAN
- M. Nevzat RAMQAJ
- Mme Dragana STANISAVLJEVIC

6.3 PERSONNEL

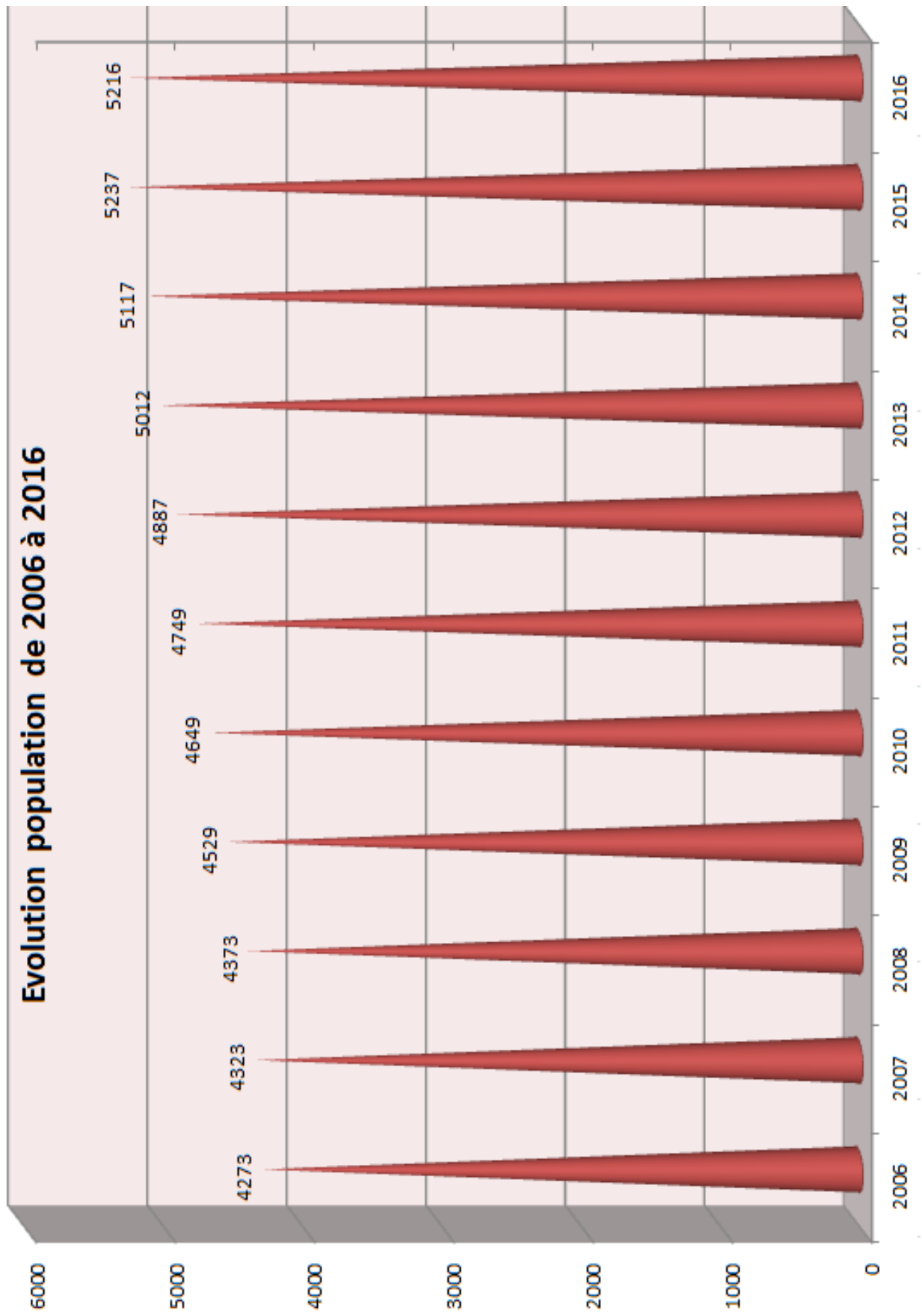
Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2016; il y a lieu de relever notamment :

- Engagement de Mme Aurélie Jaquet, domiciliée à Romont, en tant que stagiaire pour le traitement des archives communales ;
- Fin d'activité de M. Christophe Menoud, fontainier ;
- Début d'activité de Mme Sabine Barras, domiciliée à Autigny, en tant que secrétaire au Service technique ;
- Démission de Mme Mélanie Jonin de son poste de secrétaire au Service technique ;
- Fin d'apprentissage de Mme Céline Vaucher, en tant qu'employée de commerce ;
- Début d'apprentissage pour notre nouvelle apprentie employée de commerce Mme Lisa Rouiller, domiciliée à Romont ;
- Fin d'activité de Mme Angela Morina, assistante sociale.

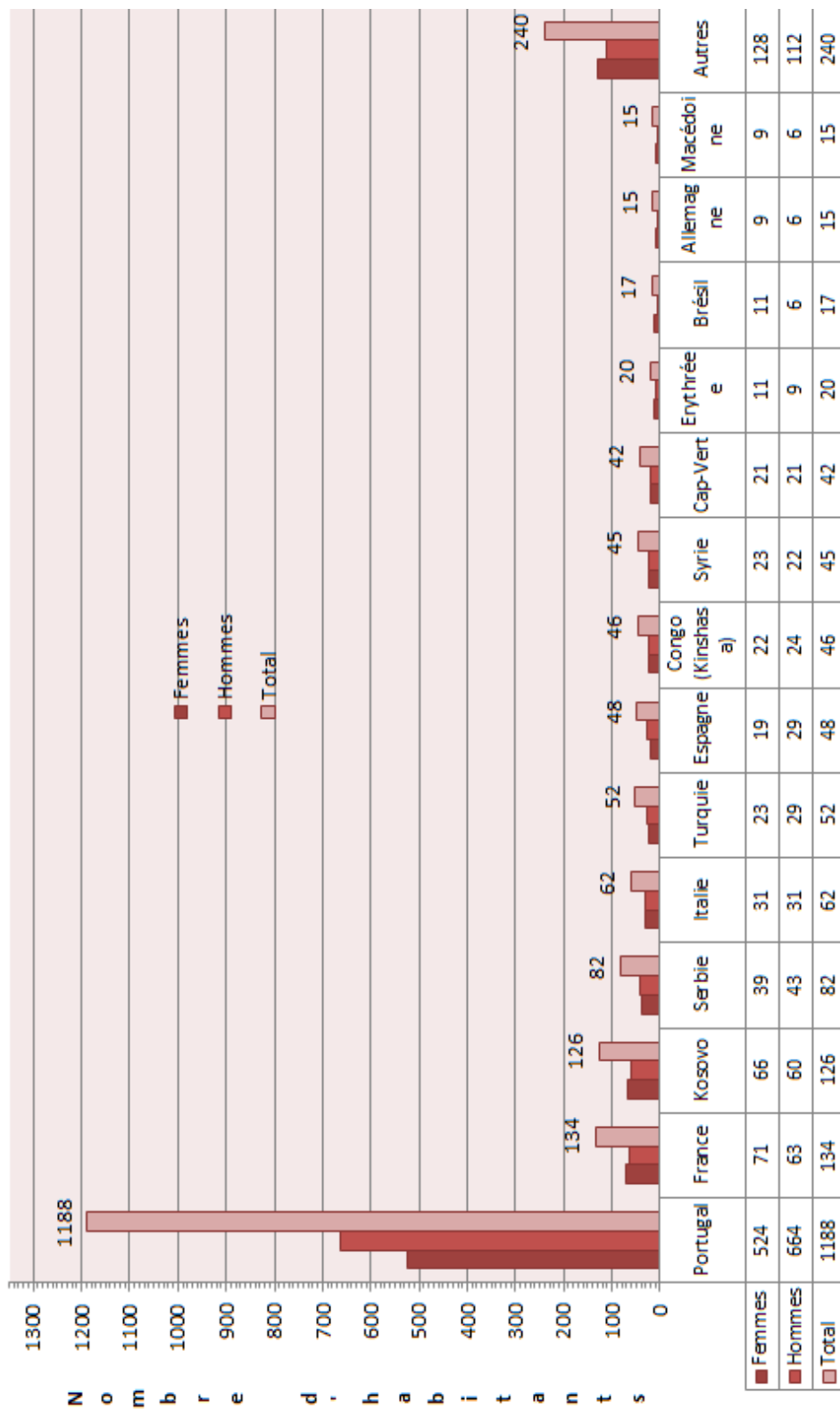
6.3.1 Anniversaires de service

En 2016, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

10 ans d'activité :	Mme Jacqueline Curty M. Joaquim Afonso Mme Catarina Neto Andre
---------------------	--



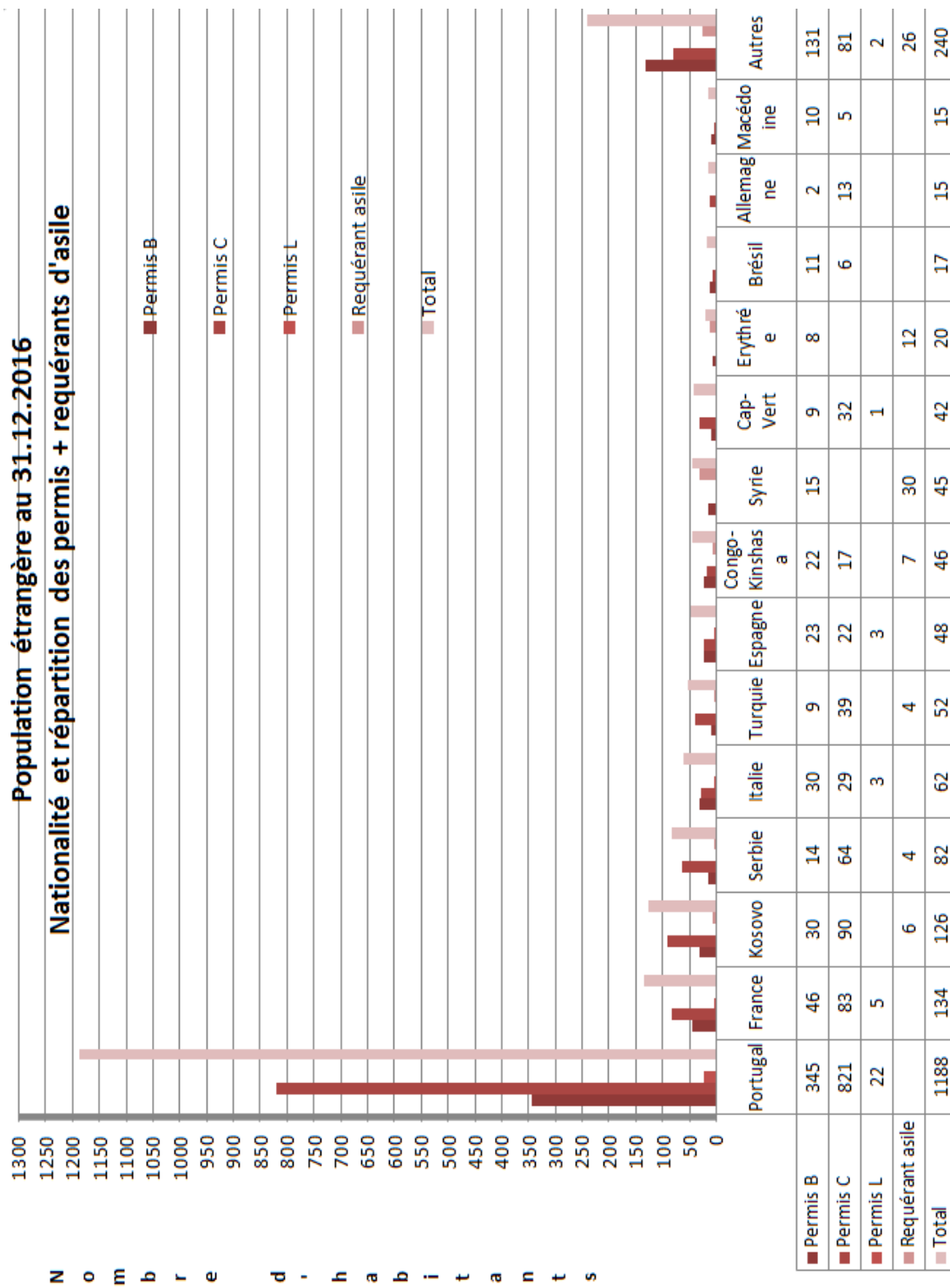
Population étrangère au 31.12.2016
Total femmes : 1007 / Total hommes : 1125 / Total général : 2132



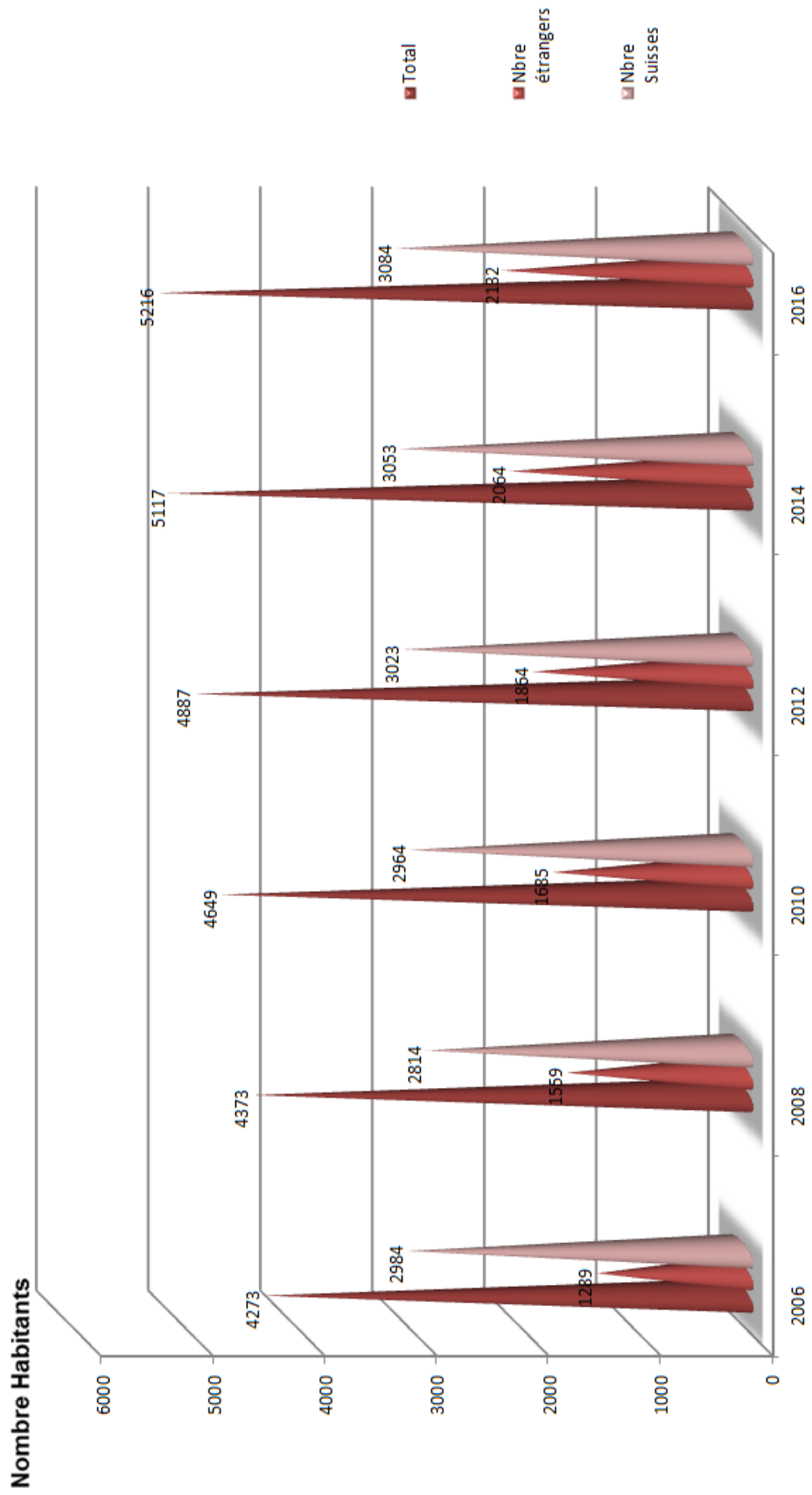
nationalités + ensemble des nationalités

Population étrangère au 31.12.2016

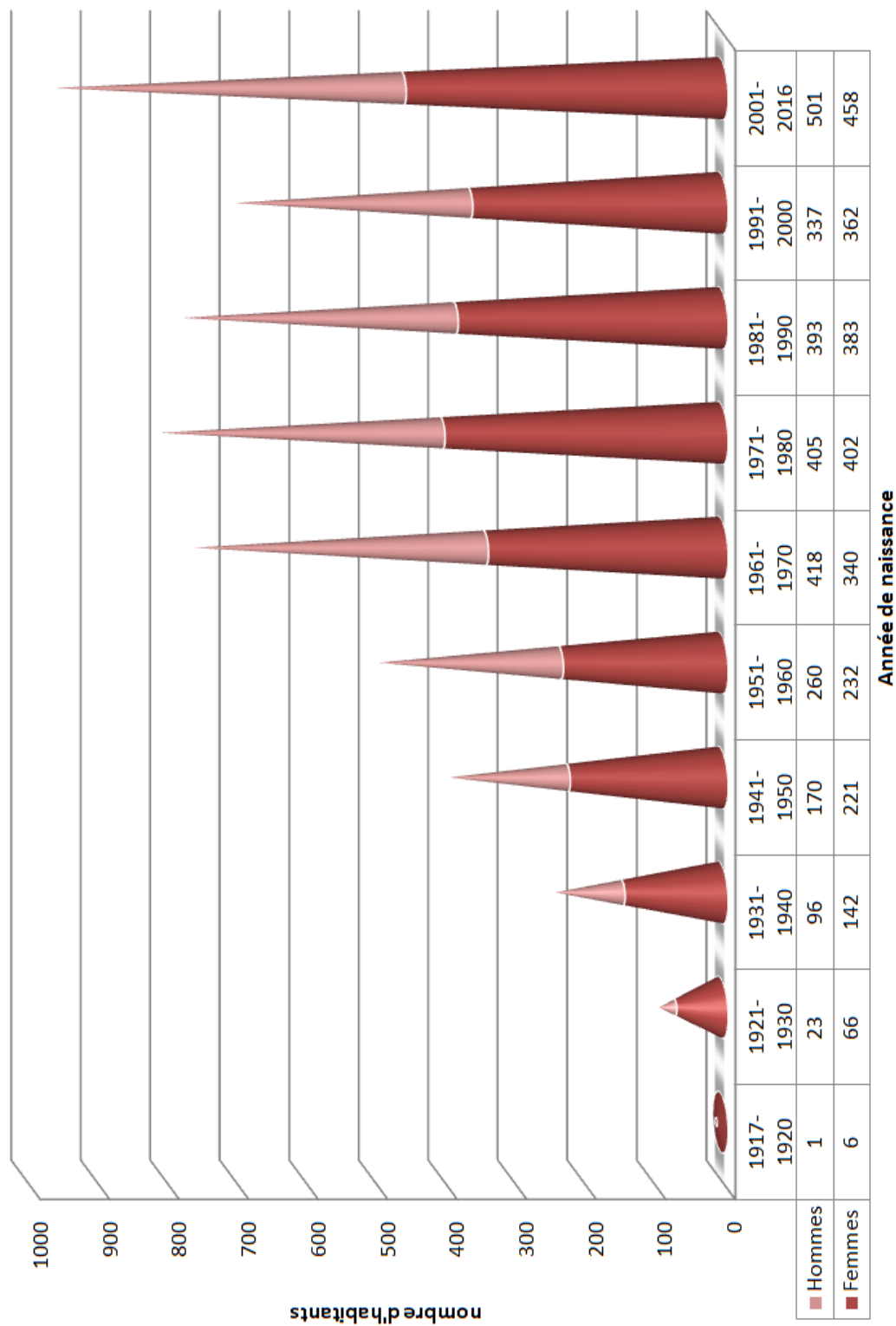
Nationalité et répartition des permis + requérants d'asile



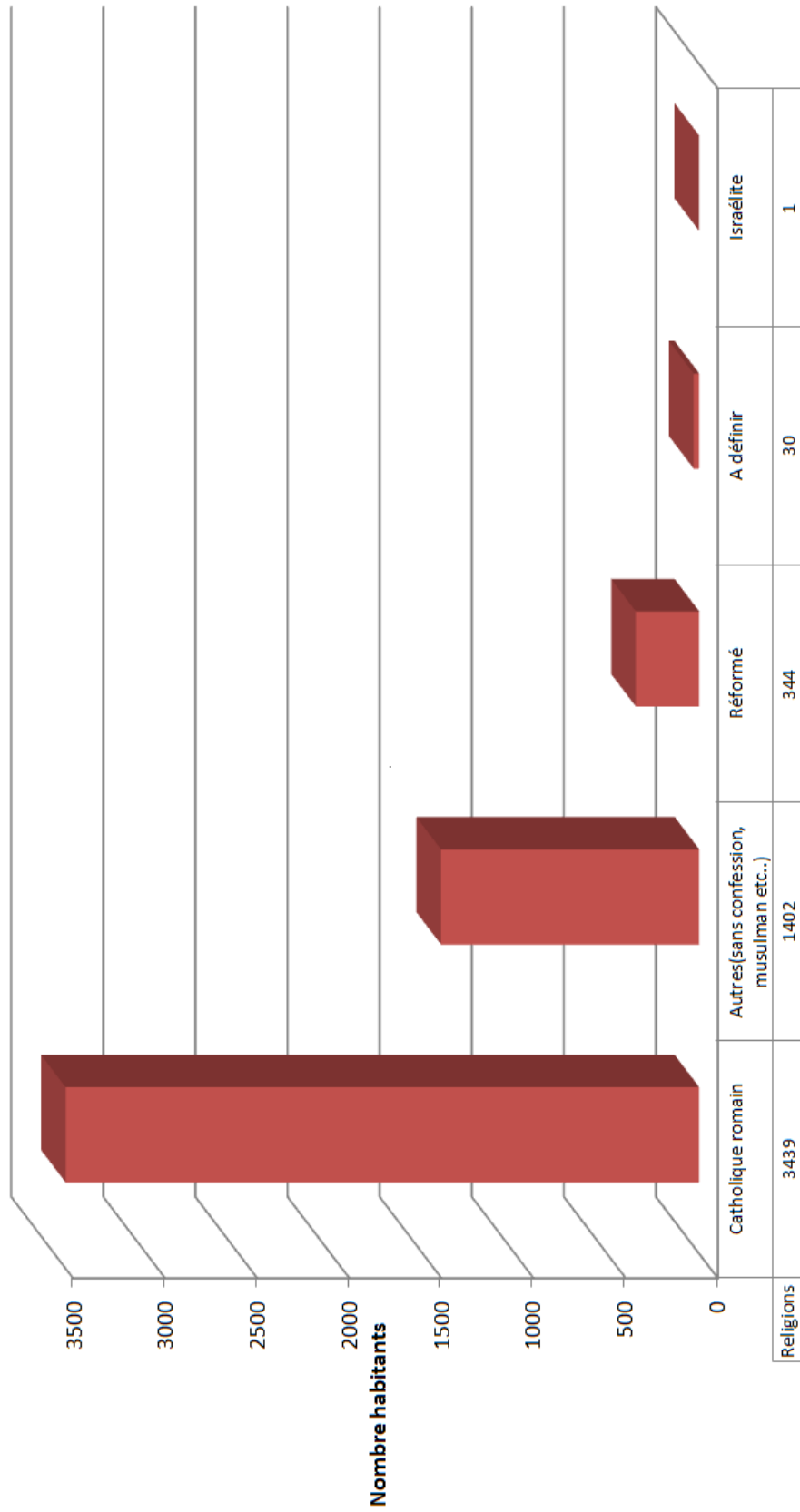
Evolution de la population du 31.12.2006 au 31.12.2016, Suisses et Etrangers



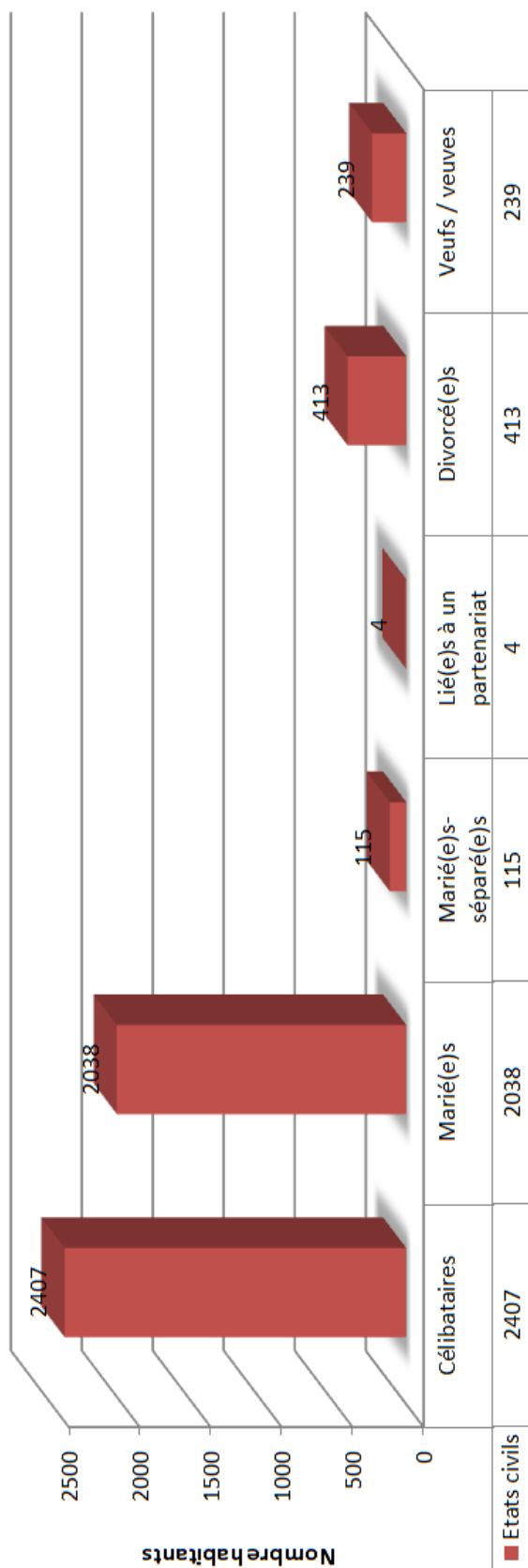
Pyramide des âges



Statistiques des confessions au 31.12.2016

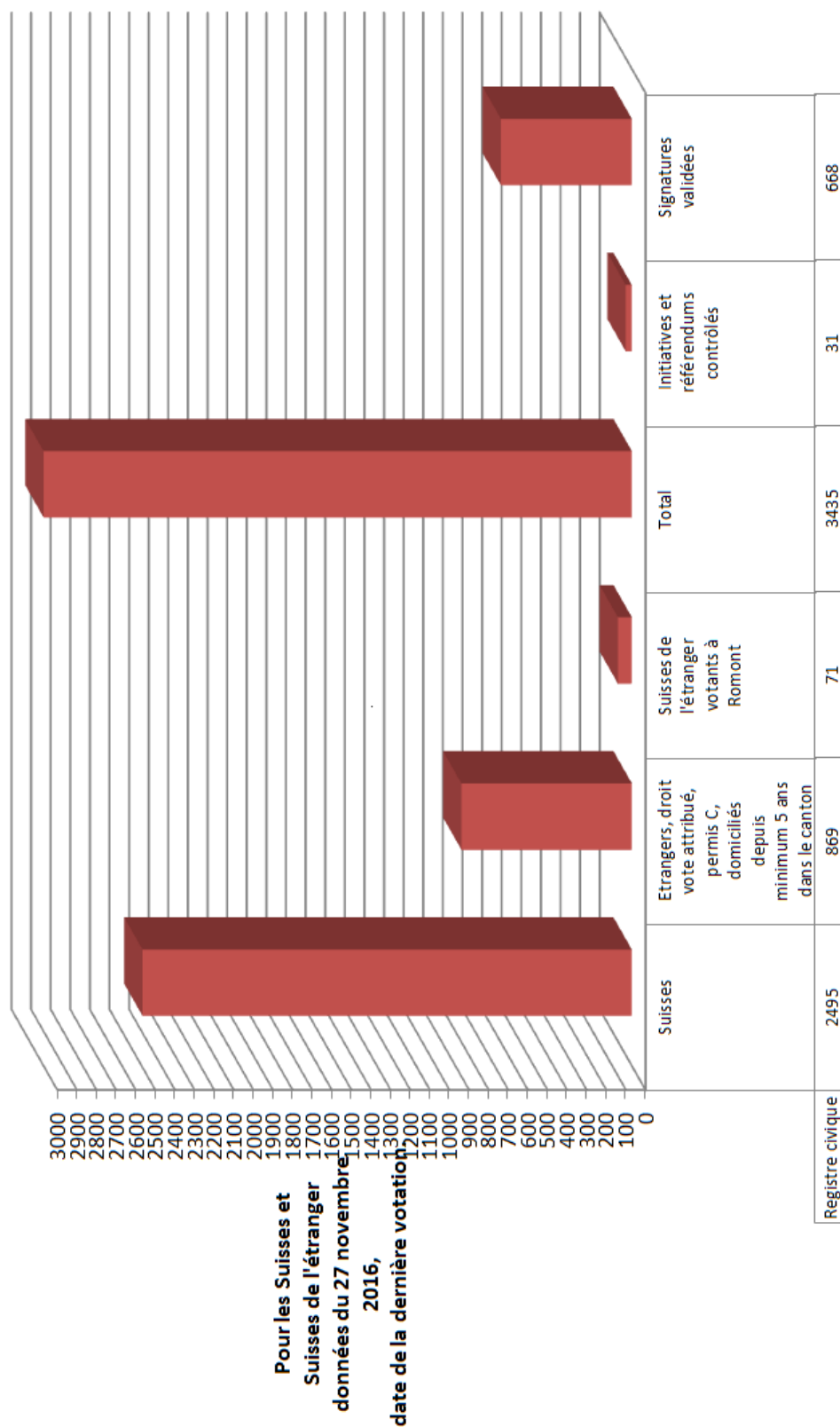


Statistiques des états-civils au 31.12.2016

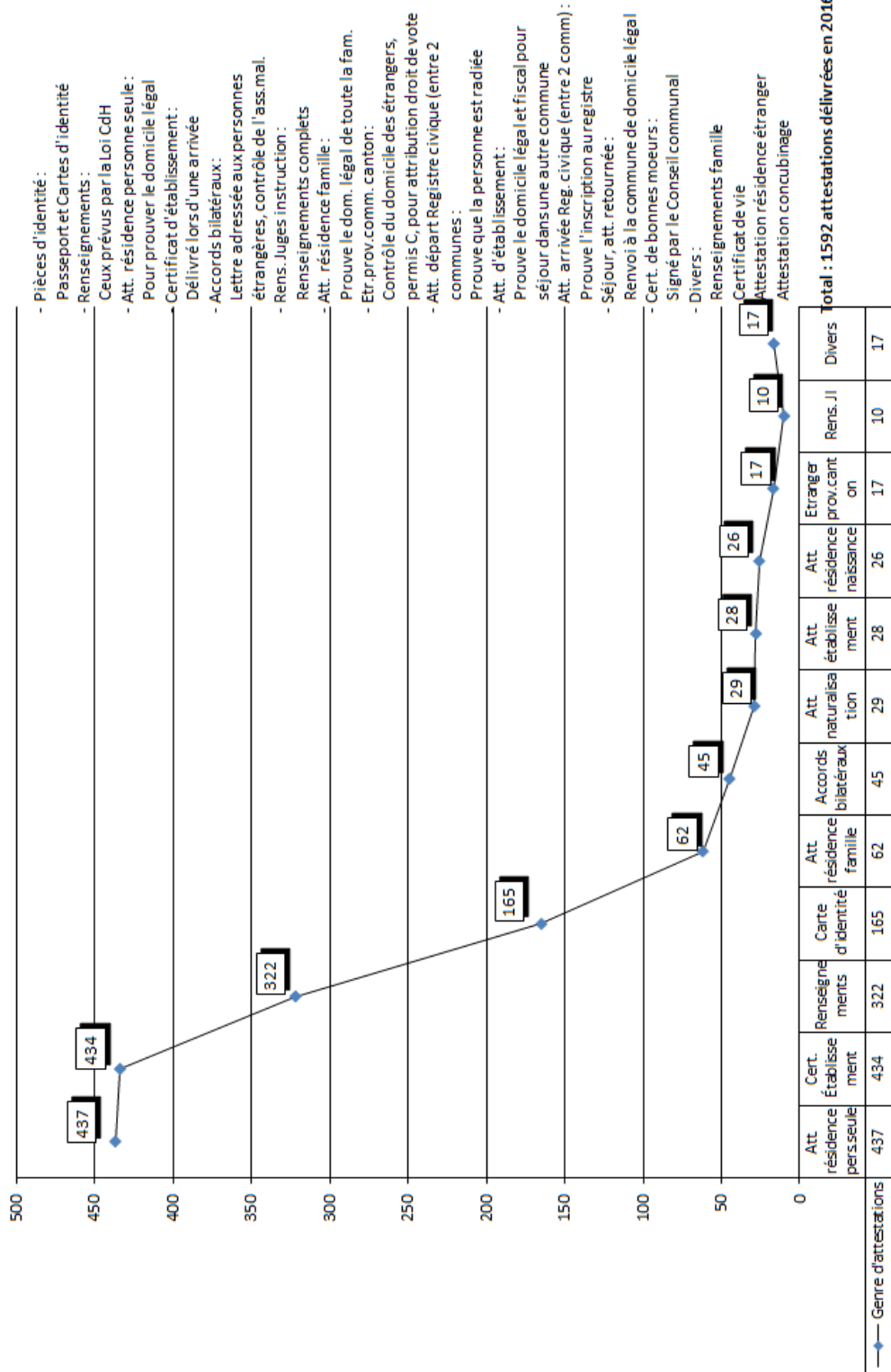


Etats-civils

Nombre d'électeurs au registre civique au 31.12.2016

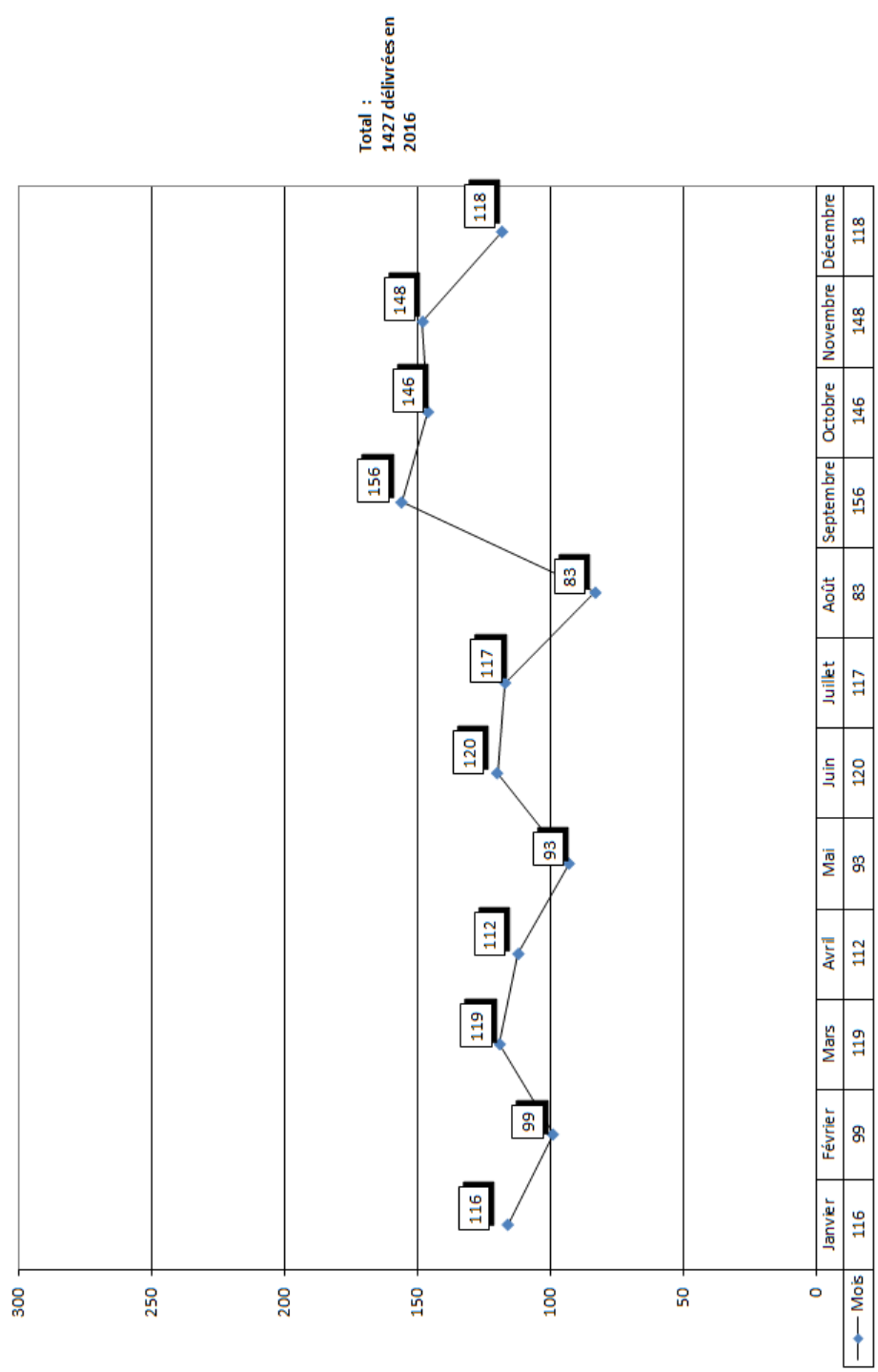


Statistiques des attestations délivrées pour l'année 2016



Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2016: 5216

Statistiques des attestations délivrées par mois en 2016



Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2016 : 5216

7 Finances / Economie

7.1 Finances

Rapport sur :

les comptes d'investissements
les comptes de fonctionnement



RAPPORT - COMPTES 2016

Le Conseil communal vous présente les comptes de la Ville de Romont pour l'année 2016. La lecture de ces documents, comparativement au budget, permet les constatations suivantes :

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements 2016 présente un excédent de dépenses de **Fr. 3'495'459.10**.

Par rapport à nos prévisions budgétaires, (Excédent de dépenses de Fr. 18'166'500.00), le résultat final fait apparaître une différence de Fr. 14'671'040.90.

Comptes : Fr. 1'843'586.95

Budget : Fr. 1'659'500.00

Différence : Fr. 184'086.95

RECETTES :		COMPTES	BUDGET	DIFFÉRENCE
620.611.00	Rtes communales – part. giratoire	19'231.50	0.00	19'231.50
700.610.00	Eau – Taxes de raccordements	64'219.35	20'000.00	44'219.35
700.611.00	Eau – Subvention ECAB	0.00	20'000.00	20'000.00
710.610.00	Epuration – Taxes de raccordements	165'636.10	30'000.00	135'636.10
790.611.00	Environnement – Part. au PAD Cadre	75'000.00	70'000.00	5'000.00
	TOTAUX	324'086.95	140'000.00	184'086.95

Comptes : Fr. 5'339'046.05

Budget : Fr. 19'826'000.00

Différence : Fr. 14'486'953.95

DÉPENSES :	Différences les plus importantes :	COMPTES	BUDGET	DIFFÉRENCE
290.500.00	Ecoles - Etudes & construction bâtiment scolaire	87'445.80	1'300'000.00	1'212'554.20
340.501.00	Sport - Etudes & infrastr. sportives du Glaney	20'586.00	2'000'000.00	1'979'414.00
620.501.01	Communications - Réfection routes communales	289'976.60	1'000'000.00	710'023.40
620.501.16	Communications – Construction bât. édilité	127'486.90	3'000'000.00	2'872'513.10
	Communications – Divers aménagements / gare	14'961.45	650'000.00	635'038.55
620.501.57	Communications – Eclairage monuments histor.	0.00	300'000.00	300'000.00
710.501.07	Epuration – Rte de Billens, mise en séparatif	0.00	300'000.00	300'000.00
710.501.14	Epuration – Réfect. Canalisations Intra-Muros	404'827.75	4'000'000.00	3'595'172.25
740.501.10	Environnement - Construction chapelle mortuaire	346'651.40	0.00	- 346'651.40
	TOTAUX	1'291'935.90	12'550'000.00	11'258'064.10

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	<u>COMPTES 2016</u>	<u>BUDGET 2016</u>
L'exercice 2016 présente un bénéfice de auquel il y a lieu d'y ajouter	Fr. 2'090'005.02	Fr. 67'251.00
a) Amortissements extraordinaires :	Fr. 0.00	Fr. 0.00
b) Attributions à la réserve :	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Excédent de recettes effectives 2016	Fr. 2'090'005.02	Fr. 67'251.00

Le rapport **COMPTES / BUDGET 2016**

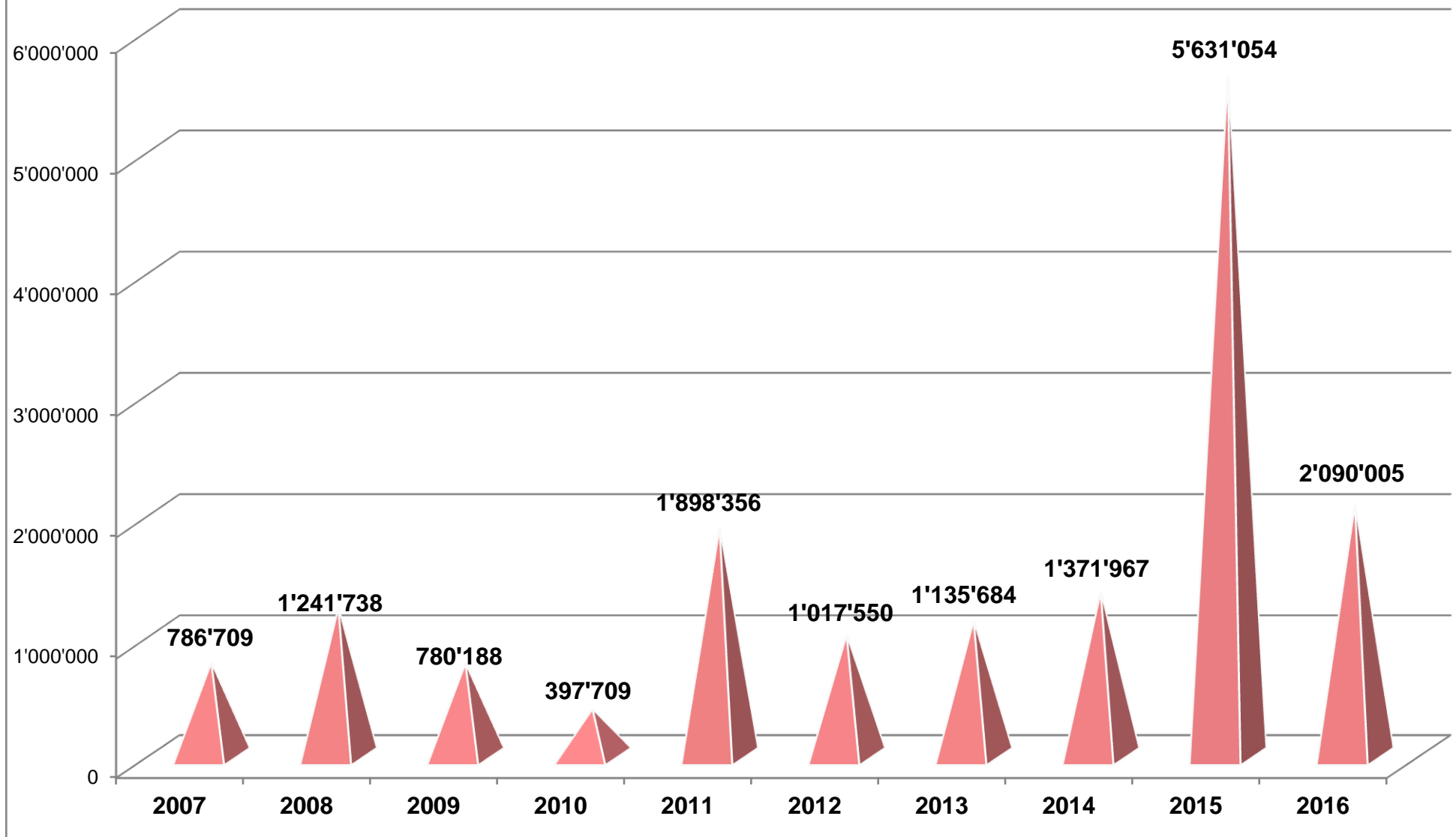
présente une amélioration de :

Fr. 2'022'754.02

soit une différence, par rapport au total des revenus, de

8,21 %

RESULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT SUR 10 ANS



Amortissements & réserves

a) Amortissements obligatoires

La dette communale s'élève à **Fr. 10'946'075.95** au 31.12.2016 contre Fr. 9'312'709.30 au 31.12.2015, soit une augmentation de Fr. 1'633'366.65 ou 17.53 %

Les amortissements obligatoires **comptables**, imposés par le service des communes, sont fixés à Fr. 147'734.00 (**1,34 % de notre dette**). Les amortissements **financiers** obligatoires sont fixés à Fr. 266'633.35 (**2.43 % de notre dette**).

b) Amortissements supplémentaires

Le compte « **990.332.00** » de Fr. 181'884.05 comprend les écritures suivantes :

- Service de l'eau	Fr.	170'000.00	compensé par 990.490.30
- Service de l'épuration	Fr.	11'884.05	compensé par 990.490.30

Le compte « **990.332.10** » de Fr. 1'519'500.00 a permis d'amortir divers travaux figurant au bilan. Ce montant provient des ventes de biens immobiliers comptabilisées sous « **990.424.00** »,

Ces écritures n'influencent pas le résultat de fonctionnement.

Le compte « **990.332.20** » de Fr. 98'190.00 comprend les écritures suivantes :

- Z.I. Raboud, projet « Nespresso »	Fr.	67'186.10	compte 620.501.04
- Z.I. Raboud, adduction eau	Fr.	31'003.90	compte 700.501.09

Ce compte « Amortissement supplémentaire » est compensé par le compte « Prélèvement sur réserve **990.482.10** ».

Ces écritures n'influencent donc pas le résultat de fonctionnement.

Service des eaux

Le compte du service des eaux présente un excédent de recettes de **Fr. 212'678.20.**

Conformément au principe d'équivalence, ce montant a été affecté par Fr. 170'000.00 à l'amortissement extraordinaire de la dette et par Fr. 42'678.20 à la réserve du service.

La **dette du service** au 31.12.2016 s'élève à **Fr. 43'795.35 (- Fr. 272'811.20)**

La **réserve** du service des eaux s'élève à **Fr. 597'678.20**

Le **cash flow 2016** du service est de **Fr. 309'587.05 (-Fr. 181'803.95)**

Service de l'épuration

Le compte du service de l'épuration présente un excédent de recettes de **Fr. 11'884.05**

La **dette du service** au 31.12.2016 est de **Fr. 818'305.95 (+Fr. 656'406.35)**

La **réserve** du service de l'épuration totalise **Fr. 1'555'937.70**

Le **cash flow 2016** du service est de **Fr. 36'423.45 (-Fr. 70'114.80)**

Service des ordures ménagères

Le compte des ordures ménagères présente un excédent de recettes de **Fr. 7'193.80 (Attribution à la réserve)**

Le service est financé à raison de 101,23 % (Obligation légale 70 %)

Le 50 % des recettes au moins doit être financée selon le principe du « pollueur-payeur ». Les recettes du service s'élèvent à Fr. 562'614.60. La taxe aux sacs et les recettes diverses totalisent Fr. 295'775.05, soit le 52,57 %.

Les dispositions légales sont respectées.

Evolution du bénéfice / déficit en % des recettes

	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes	Fr. 22'314'474.14	Fr. 22'623'363.01	Fr. 23'289'075.15	Fr. 27'909'992.30	Fr. 24'621'223.16
Bénéfice	Fr. 1'017'550.24	Fr. 1'135'683.67	Fr. 1'371'966.55	Fr. 5'127'368.54	Fr. 2'090'005.02
Marge bénéficiaire	4.56 %	5.01 %	5.89 %	18.37 %	8.48 %

Le schéma ci-dessous permet de déterminer le **degré d'endettement**.

Intérêts des dettes
Recettes fiscales
(Impôts ordinaires)

	2012	2013	2014	2015	2016
Intérêts	Fr. 393'090.00	Fr. 305'352.00	Fr. 213'148.20	Fr. 211'643.98	Fr. 170'280.60
Recettes	Fr. 10'443'141.10	Fr. 11'034'698.95	Fr. 11'195'040.65	Fr. 14'390'240.20	Fr. 11'703'441.85
	3.76 %	2.76 %	1.90 %	1.47 %	1.45 %

En dessous de 10 %, l'endettement est à considérer comme faible. La dette n'est cependant pas l'élément clé d'une décision importante d'investissements. Les répercussions engendrées dans les comptes de fonctionnement doivent être analysées attentivement (frais d'exploitation + charges financières).

Ratios

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
<u>1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT</u>	-	-	-	-
Bénéfice / déficit d'exploitation	2'090'005.02	239'403.09	252'277.85	135'683.67
Bénéfice extraordinaire sur ventes de biens immobiliers	1'519'500.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements obligatoires	149'328.25	135'734.00	135'734.00	612'629.00
Amortissements extraordinaires	181'884.05	3'391'651.00	1'539'191.45	1'100'545.95
Subtotal	3'940'717.32	3'766'788.09	1'927'203.30	1'848'858.62
Réserves - Service des eaux	42'678.20	0.00	0.00	0.00
Réserves - Service de l'épuration	0.00	0.00	0.00	134'800.45
Réserves - Investissements	0.00	2'000'000.00	0.00	0.00
Réserves - Mouvement autres réserves	-83'553.20	-12'420.65	8'942.40	15'877.20
Total du Cash Flow	3'899'842.32	5'754'367.44	1'936'145.70	1'999'536.27
Investissements nets	3'495'459.10	6'634'695.20	2'913'125.05	2'942'314.25
RATIO : Cash flow / investissements nets	111.57%	86.73%	66.46%	67.96%
	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
<u>2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</u>	-	-	-	-
Cash Flow	3'899'842.32	5'754'367.44	1'936'145.70	1'999'536.27
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	24'621'223.16	27'909'992.30	23'289'075.15	22'623'363.01
RATIO : Cash flow / revenus cpte fonct.	15.84%	20.62%	8.31%	8.84%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
3. QUOTITE DES INTERETS	-	-	-	-
Intérêts passifs (950.322.00)	170'280.60	211'643.98	213'148.20	305'352.00
Revenus des biens (950.422.00)	-2'297.05	-2'539.10	-3'421.55	-8'522.65
Revenus des biens immobiliers - patr. financ. (940.423.00,10,40,50,60,70,80)	-393'614.95	-393'334.70	-373'591.00	-360'244.85
Charges des bâtiments -patr. financ. (940.312 - 940.314 - 940.318) (Sauf bât. Administratif)	237'615.30	209'375.80	169'021.00	192'175.35
Intérêts nets	11'983.90	25'145.98	5'156.65	128'759.85
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	24'621'223.16	27'909'992.30	23'289'075.15	22'623'363.01
RATIO : Intérêts nets / revenus cpte fonct.	0.05%	0.09%	0.02%	0.57%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
4. QUOTITE CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
Intérêts nets	11'983.90	25'145.98	5'156.65	128'759.85
Amortissements obligatoires	149'328.25	135'734.00	135'734.00	612'629.00
Subtotal Charges financières	161'312.15	160'879.98	140'890.65	741'388.85
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	24'621'223.16	27'909'992.30	23'289'075.15	22'623'363.01
RATIO : Charges financières / revenus	0.66%	0.58%	0.60%	3.28%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
5. ENDETTEMENT NET	-	-	-	-
Fonds étrangers (selon bilan)	10'946'075.95	9'312'709.30	9'649'342.65	9'915'976.00
Disponibilités (selon bilan)	-3'186'747.09	-1'784'544.31	-4'498'419.82	-5'791'629.99
Prêts (selon bilan)	-7'327'680.00	-7'355'680.00	-7'386'380.00	-7'417'580.00
Immeubles patrimoine financier (selon bilan)	-4'291'106.05	-4'309'906.05	-4'328'706.05	-4'347'506.05
Immeubles non-bâti (selon bilan)	0.00	0.00	0.00	0.00
Total endettement net	-3'859'457.19	-4'137'421.06	-6'564'163.22	-7'640'740.04
Habitants au 31 décembre	5216	5237	5117	5012
RATIO : Endettement net / Fortune nette / habitants	-739.95	-790.05	-1'282.80	-1'524.50

NORMES MOYENNES

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT	111.57 %	86.73 %	66.46 %	67.96 %
Entre 70 et 100 %. En-dessous de 70 %, il y a forte augmentation de l'endettement.				
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	15.84 %	20.62 %	8.31 %	8.84 %
Entre 10 et 20 %. En dessous de 10 %, la capacité est faible.				
3. QUOTITE DES INTERETS	0.05 %	0.09 %	0.02 %	0.57 %
Entre 2 et 5 %. Au-dessus de 5 %, c'est le signe d'un lourd endettement.				
4. QUOTITE DE LA CHARGE FINANCIERE	0.66 %	0.58 %	0.60 %	3.28 %
Entre 5 et 15 %. Au-dessus, la charge devient difficilement supportable.				
5. ENDETTEMENT NET / FORTUNE NETTE / HABITANT	-739.95	-790.05	-1'282.80	-1'524.50
Entre 1'000 et 3'000 francs par habitant. Au-dessus, il y a un gros endettement.				

L'amélioration des comptes 2016 de **Fr. 2'022'754.02** par rapport au budget s'explique comme suit :

CHAP.		COMPTES	BUDGETS	ECARTS	ECARTS EN %
0	ADMINISTRATION	1'862'753.48	1'877'822.00	-15'068.52	-0.80%
1	ORDRE PUBLIC	232'783.84	337'103.00	-104'319.16	-30.95%
2	ENSEIGNEMENT	6'545'034.92	6'528'622.00	16'412.92	0.25%
3	CULTURE	1'105'538.80	1'161'278.00	-55'739.20	-4.80%
4	SANTE	1'793'604.55	1'811'710.00	-18'105.45	-1.00%
5	AFF. SOCIALES	2'119'752.60	2'219'316.00	-99'563.40	-4.49%
6	COMMUNICATIONS	1'701'952.05	1'855'932.00	-153'979.95	-8.30%
7	ENVIRONNEMENT	114'173.25	212'875.00	-98'701.75	-46.37%
8	ECONOMIE	0.00	1'000.00	-1'000.00	-100.00%
	SUBTOTAL	15'475'593.49	16'005'658.00	-530'064.51	-3.31%
9	FINANCES & IMPÔTS	-17'565'598.51	-16'072'909.00	-1'492'689.51	-9.29%
	TOTAL	-2'090'005.02	-67'251.00	-2'022'754.02	

"IMPÔTS"	COMPTES 2016	BUDGET 2016	DIFFÉRENCE	%
<i>Revenu Personnes Physiques</i>	9'009'880.10	8'782'100.00	227'780.10	2.59%
<i>Fortune Personnes Physiques</i>	707'851.05	604'420.00	103'431.05	17.11%
<i>Bénéfice Personnes Morales</i>	1'744'974.25	1'421'050.00	323'924.25	22.79%
<i>Capital Personnes Morales</i>	240'736.45	331'580.00	-90'843.55	-27.39%
TOTAL IMPÔTS ORDINAIRES	11'703'441.85	11'139'150.00	564'291.85	5.06%
<i>Contribution immobilière</i>	2'594'046.60	2'500'000.00	94'046.60	3.76%
<i>Gains & Mutations immobilières</i>	1'061'029.50	650'000.00	411'029.50	63.23%
<i>Autres impôts</i>	1'357'384.97	1'271'100.00	86'284.97	6.78%
TOTAL CHAPITRE IMPÔTS	16'715'902.92	15'560'250.00	1'155'652.92	7.42%

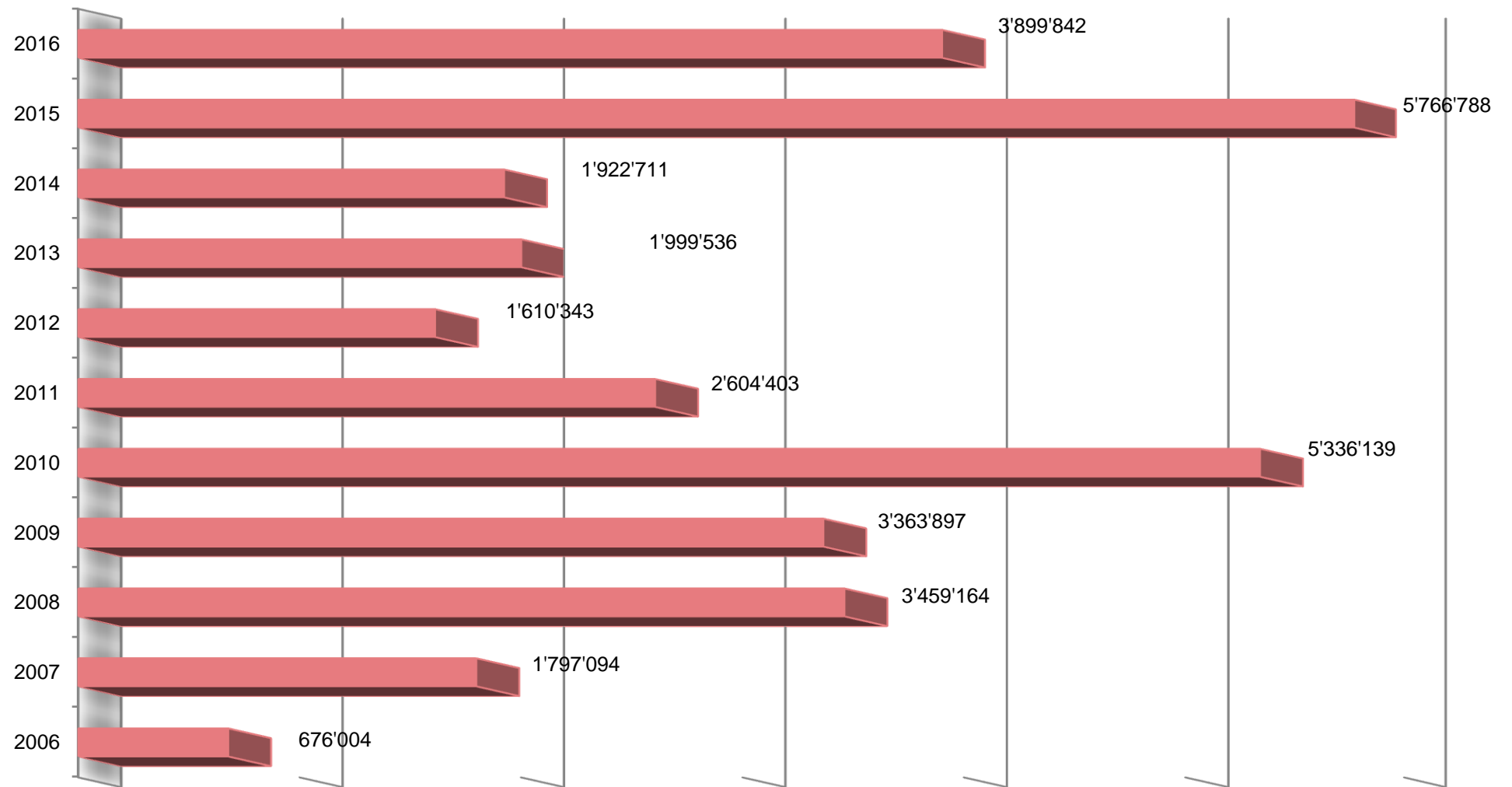
L'exercice 2016 présente le **CASH FLOW** suivant :

- Bénéfice d'exploitation	Fr.	2'090'005.02
- Amortissements obligatoires	Fr.	149'328.25
- Amortissements supplémentaires	Fr.	181'884.05
- Mouvement des réserves	Fr.	-40'875.00
- Ventes de biens immobiliers	Fr.	<u>1'519'500.00</u>
 CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	 Fr.	 <u>3'899'842.32</u>

Remarque : Le cash-flow correspond aux fonds disponibles en trésorerie.

La Loi sur les Communes (art. 87 et 93) et le Règlement d'exécution de cette Loi (art. 52 et 53) imposent l'obligation de payer des amortissements financiers. Cela correspond à des remboursements annuels effectifs de parts d'emprunts. Pour notre collectivité, cette obligation s'élève à Fr. 266'633.35.

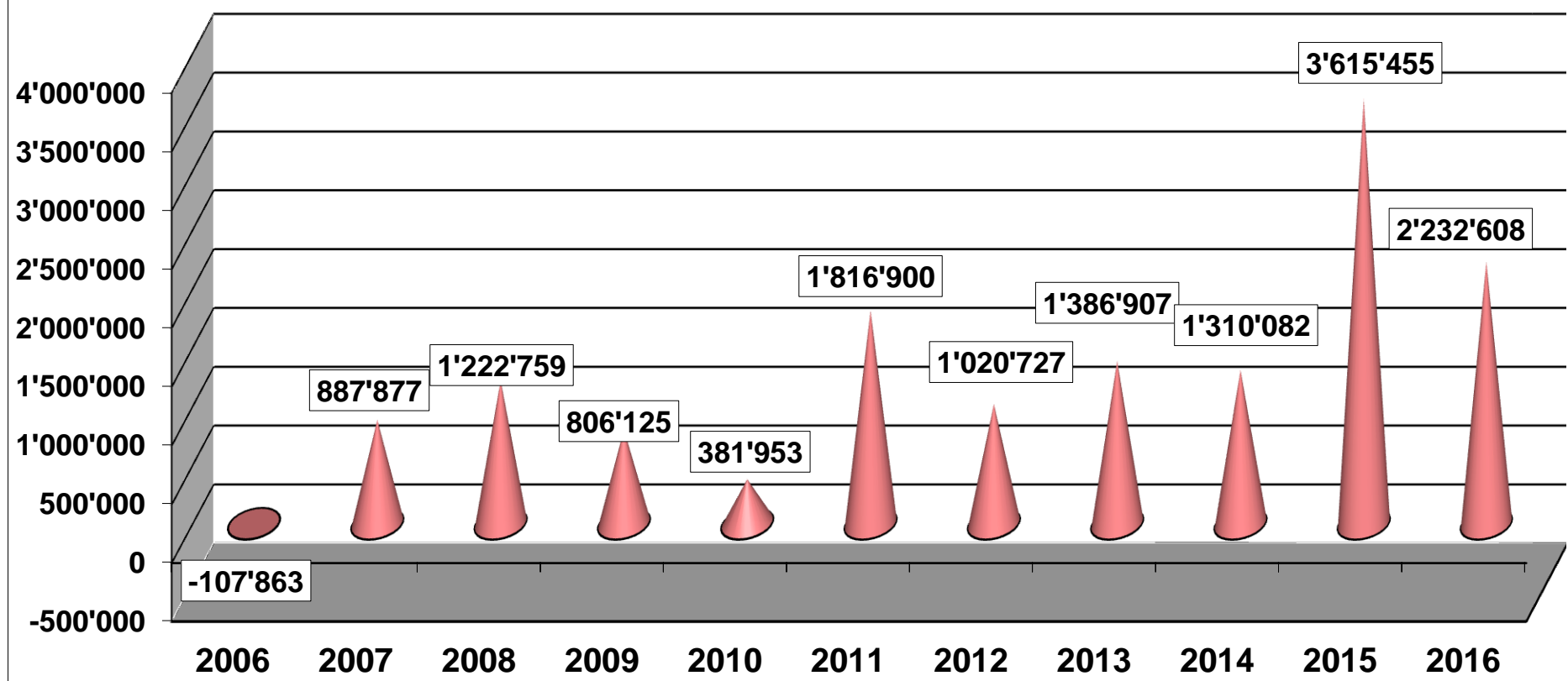
CASH FLOW



Marge d'autofinancement annuelle (MNA)

	2012	2013	2014	2015	2016
Produits	31'760'154.14	23'269'996.66	24'896'437.40	30'252'849.30	26'140'723.16
Charges	30'370'122.40	23'134'312.99	24'644'159.55	30'013'446.21	24'050'718.14
Bénéfice / déficit net	1'390'031.74	135'683.67	252'277.85	239'403.09	2'090'005.02
+ amortissements obligatoires	415'903.30	422'329.00	0.00	17'878.20	0.00
+ eau - amort. oblig.	149'000.00	162'500.00	107'934.00	75'029.45	96'908.85
+ épuration - amort. oblig.	0.00	0.00	0.00	19'214.25	24'619.40
+ déchetterie - amort. oblig.	9'000.00	9'000.00	9'000.00	4'812.10	9'000.00
+ immeuble - amort. oblig.	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00
- amortiss. Obligat. Légaux	-592'703.30	-612'629.00	-135'734.00	-135'734.00	-147'734.00
+ amortissements extraordin.	787'049.15	1'000'000.00	2'727'050.95	5'230'822.45	0.00
+ eau - amort. extraordin.	83'067.55	100'545.95	372'579.00	416'361.55	170'000.00
+ épuration - amort. extraordin.	0.00	0.00	46'923.75	87'324.00	11'884.05
+ versements sur réserves	159'082.00	152'814.25	11'079.00	27'158.80	42'678.20
- prélèvements sur réserves	-1'398'503.00	-2'136.60	-1'622'933.85	-2'385'614.20	-83'553.20
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MNA)	1'020'727.44	1'386'907.27	1'786'976.70	3'615'455.69	2'232'608.32
MNA MOYENNE	2'008'535.08				
- impôt gains immobiliers	-179'700.20	-246'245.05	-133'233.55	-248'171.00	-529'660.00
- impôt mutations immobilières	-579'349.40	-393'671.00	-620'359.25	-644'182.05	-531'369.50
- impôt successions & donations	-13'185.80	-15'088.00	-58'030.90	-87'472.10	-574.90
M. AUTOFINANC. STRUCTURELLE (MAS)	248'492.04	731'903.22	975'353.00	2'635'630.54	1'171'003.92
MAS MOYENNE	1'152'476.54				

MARGE D'AUTOFINANCEMENT



CAPACITÉ D'EMPRUNT

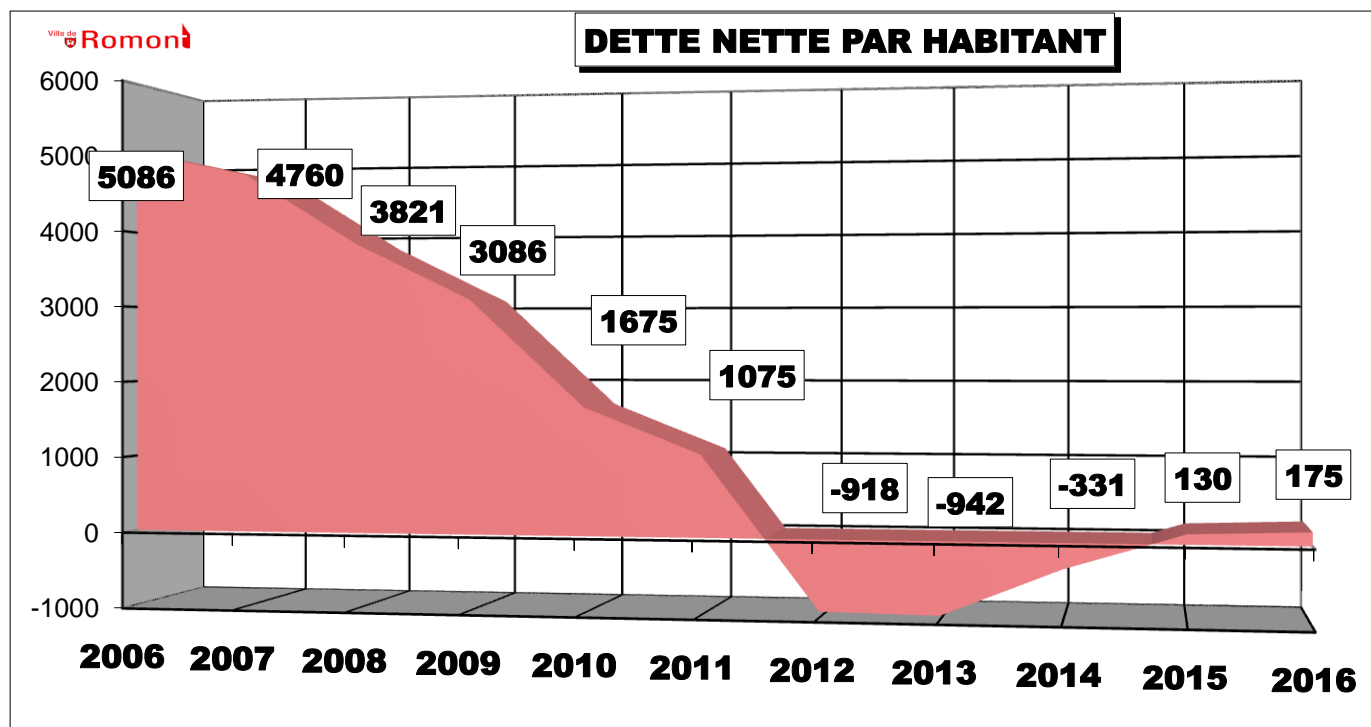
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 2'008'535.08
MARGE NETTE D'AUTOFIN. STRUCTURELLE (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 1'152'476.54
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 36'000'000.00
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 21'000'000.00

MAS ./. 10 % (frais d'exploitation évent.) x 100

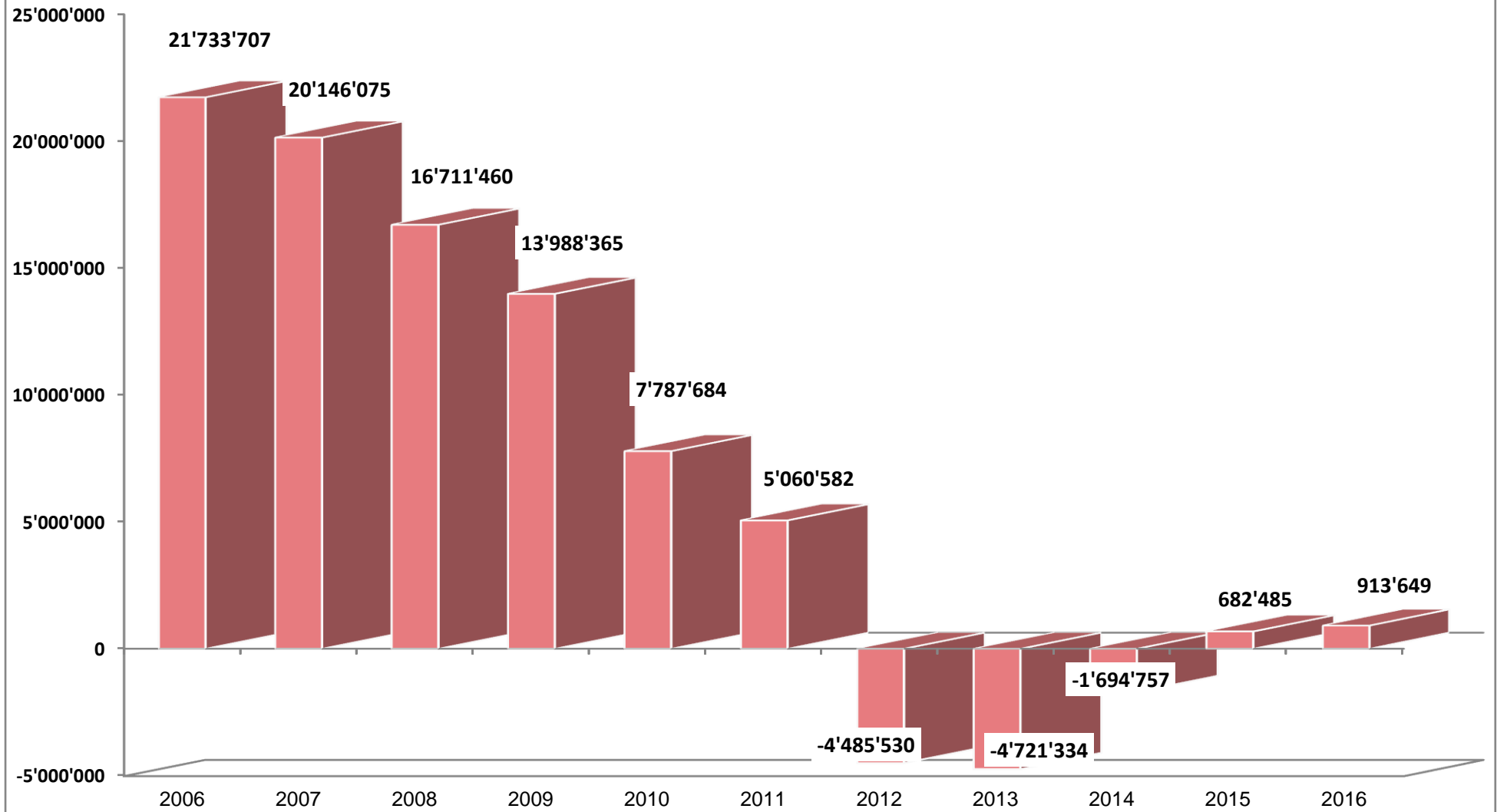
Taux d'intérêt (1,0%) + Taux d'amortiss. (4%)

Dettes nettes

- les emprunts contractés s'élèvent à	Fr.	10'946'075.95
- auxquels il faut déduire les disponibilités	Fr.	3'186'747.09
- auxquels il faut déduire les prêts	Fr.	6'845'680.00
- faisant ressortir une dette nette de	Fr.	913'648.86
soit pour 5'216 habitants au 31.12.2016		Fr. 175.15



EVOLUTION DE LA DETTE NETTE



EN CONCLUSION :

L'examen des comptes 2016 révèle :

- a) que le résultat des comptes 2016 fait apparaître **un bénéfice** de fonctionnement de **Fr. 2'090'005.02**
- b) que le compte des investissements présente un **excédent de dépenses** de **Fr. 3'495'459.10**
- c) que les amortissements supplémentaires s'élèvent à **Fr. 1'701'384.05**
- d) que le **cash flow** de l'exercice atteint **Fr. 3'899'842.32**
- e) que la **dette nette** se situe à **Fr. 913'648.86** ou **Fr. 175.15** par habitant
- f) **que la marge d'autofinancement (moyenne sur 5 ans) permet le financement de 36 millions d'emprunts**
- g) **que les engagements en cours (crédits en cours) totalisent Fr. 19'114'904.35**
- h) que le bilan présente **un capital de Fr. 5'754'123.63.**

Le Conseil communal

7.2 ECONOMIE

L'activité économique de Romont en 2016 a été riche et importante.

Chaque année, l'arrivée du printemps est l'occasion du traditionnel rendez-vous romontois : La Foire de printemps et son marché artisanal. Avec la présence d'un nouvel invité d'honneur à chaque édition, la foire de printemps est un moment convivial et chaleureux. Petits et grands peuvent flâner entre les stands de produits du terroir et d'artisanat, sculpture, bijoux, décorations et associations. Les commerçants en herbe mettent en vente leurs anciens jouets ou les livres lus en participant au marché anglais des enfants.

Le 26ème Comptoir de Romont et Foire de la Glâne a attiré près de 45'000 visiteurs avec la présence de La Région de la Broye comme hôte d'honneur. Les 120 exposants et restaurateurs se sont dits satisfaits des 9 jours passés à Romont et d'une manière générale, ils ont décrit un Comptoir agréable qui se bonifie au fil des éditions.

Tant attendue par les habitants de Romont et de la région, la Braderie a permis une fois de plus aux commerçants et sociétés locales de tenir des stands et offrir la possibilité à la population de venir s'amuser dans ses rues les vendredi 24 et samedi 25 juin. La foule était au rendez-vous et les commerçants et organisateurs se sont déclarés très satisfaits de cette édition.

La 4e édition de la Bénichon de Fribourg s'est tenue à Romont, du 9 au 11 septembre 2016. Un programme festif et gourmand a laissé la place à la modernité. Après Fribourg, Bulle et Planfayon, Romont a été la capitale de la Bénichon et à valoriser cette tradition culinaire fribourgeoise.

Une cantine a été érigée sur les hauts de la ville médiévale, dans la cour St-Charles, où le traditionnel menu de Bénichon a été servi durant les 3 jours. A ce lieu éphémère se sont ajoutés sept restaurants partenaires répartis dans le district. Tous ont signé une charte par laquelle ils s'engageaient à respecter les critères de composition du menu traditionnel, la provenance et la présentation des produits servis. Le comité d'organisation a innové en proposant un regard moderne sur ce menu champêtre: des tapas de Bénichon, servis vendredi à l'heure de l'apéro. Samedi soir l'Espace gourmand a fait place au chef Norbert Tarayre, rendu célèbre par l'émission de M6 Top Chef. Il a revisité la Bénichon dans un show culinaire. Comme les années précédentes, on a retrouvé la Ferme de la Bénichon, un marché du terroir le samedi avec 30 artisans, des carrousels et la traditionnelle balançoire de la Bénichon. Ce fut un succès total pour Romont et toute la région.

Le 3 novembre s'est tenue la rencontre des industriels de Romont organisée par le Conseil communal. C'est l'occasion pour les autorités communales de passer une soirée en leur compagnie et de provoquer également un contact entre responsables économiques locaux. Echanges très appréciés des participants.

A l'occasion de la St Nicolas, un petit marché de Noël s'est tenu pour la deuxième année dans la cour du château, ceci à l'initiative d'une poignée de commerçants de l'intra-muros. Le succès de cette manifestation a été total et le Conseil communal a soutenu ces commerçants dans la mesure de ses moyens et les remercie encore vivement de cette démarche commerciale et dynamique.

Au titre des bonnes nouvelles pour 2016, après la fermeture de l'usine Tetra Pak, l'Etat de Fribourg a décidé d'acheter le site. Il s'en servira pour mener une politique foncière active dans le cadre de sa promotion économique. Le gouvernement ajoute que la valorisation du site passera probablement par des locations partielles à de nouvelles activités industrielles en croissance, qui pourront à terme en reprendre le contrôle.

Le Conseil communal est fier de la diversité du tissu économique de Romont et met tout en œuvre pour faciliter et maintenir son attractivité commerciale.

7.3 Région Glâne - Veveyse

7.3.1 Organes

Assemblée des Délégués

L'Assemblée des Délégués qui réunit les représentants de chaque commune membre a siégé les 19.05.2016 à Romont et 10.11.2016 à Le Crêt.

Comité de Direction

Le comité de direction 2011-2016 a siégé, jusqu'à la première Assemblée des Délégués, dans la configuration suivante :

Monsieur le Préfet Michel Chevalley, Châtel-St-Denis	Monsieur Christian Deillon, Romont
Monsieur le Préfet Willy Schorderet, Romont	Monsieur Charles Ducrot, Châtel-St-Denis
Monsieur Roger Braillard, Saint-Martin	Monsieur Christophe Jaccoud, Auboranges
Monsieur Jean-Bernard Chassot, Vuisternens-dvt-Romont	Monsieur Serge Praz, Granges Veveyse
Monsieur Claude Conus, Prez-vers-Siviriez	Monsieur Rolf Scheuner, Semsâles
Monsieur Philippe Conus, Ursy	Monsieur Jacques Wicht, Villaz-St-Pierre
Monsieur Gilbert Coquoz, Bossonnens	

Suite aux élections communales d'avril 2016, ce comité a été modifié. Les membres ci-dessous forment donc le comité 2016-2021, élu lors de l'Assemblée des Délégués du 19 mai 2016 :

Monsieur le Préfet Michel Chevalley, Châtel-St-Denis	Monsieur Jérôme Allaman, Châtel-St-Denis
Monsieur le Préfet Willy Schorderet, Romont	Monsieur Christophe Jaccoud, Auboranges
Monsieur Georges-Henri Débois, Saint-Martin	Monsieur Serge Praz, Granges Veveyse

Monsieur Christian Pittet,
Vuisternens-dvt-Romont

Monsieur Frédéric Rossier,
Représentant du tourisme,
Romont

Monsieur Gilbert Coquoz,
Bossonnens

Monsieur Michel Maillard,
Représentant du tourisme,
Châtel-St-Denis

Madame Nathalie Déchanez,
Siviriez

Monsieur Jacques Wicht,
Villaz-St-Pierre

Monsieur Philippe Conus,
Ursy

Monsieur Jean-Bernard Jacquet,
La Verrerie

Monsieur Jean-Denis Cornu,
Romont

Les membres du Comité de Direction se sont réunis à six reprises durant cette dernière année.

Bureau

Le Bureau 2011-2016 a siégé, jusqu'à la première Assemblée des Délégués, dans la configuration suivante :

- Monsieur le Préfet Michel Chevalley, Châtel-St-Denis
- Monsieur le Préfet Willy Schorderet, Romont
- Monsieur Christian Deillon, Romont
- Monsieur Charles Ducrot, Châtel-St-Denis
- Madame Alexandra Buechler, Manager régionale

Suite aux élections communales d'avril 2016, la composition du Bureau a été modifiée. Les membres ci-dessous forment le nouveau Bureau 2016-2021, élu lors de l'Assemblée des Délégués du 19 mai 2016 :

- Monsieur le Préfet Michel Chevalley, Châtel-St-Denis
- Monsieur le Préfet Willy Schorderet, Romont
- Monsieur Jean-Denis Cornu, Romont
- Monsieur Jérôme Allaman, Châtel-St-Denis
- Madame Alexandra Buechler, Manager régionale

Le Bureau s'est réuni huit fois en 2016.

A la mise en place du nouveau Comité de Direction, il a été décidé de supprimer le Petit Bureau, composé des Préfets et de la Manager régional uniquement, qui s'était réuni une fois avant cette date.

Personnel

- Mme Alexandra Buechler, MA UNIFR in economics, Manager régionale (80%)
- Mme Ludivine Besomi Chatagny, économiste HES, responsable de projets (60%)
- Mme Joëlle Ducotterd, collaboratrice administrative, responsable de projets (60%)
- Mme Laura Casalderrey, économiste HES, responsable de projets (50%)

Départs

M. Michel Chevalley a quitté son poste de Préfet au 31.12.2016. Il laisse donc, par la même, la Présidence de la Région Glâne-Veveyse. Les représentants des communes, les membres du Comité ainsi que le personnel de la Région Glâne-Veveyse ont saisi l'occasion de l'Assemblée des Délégués d'automne pour le remercier vivement pour ses 19 années au sein de l'Association comme Vice-Président, puis Président.

M. Michel Chevalley est remplacé, dès le 1er janvier 2017, par son successeur à la Préfecture, M. François Genoud.

7.3.2 Projets et Commissions

7.3.2.1 Projets

Communes en mouvement

Responsable de projet : Mme Laura Casalderrey
Collaboration : Mme Alexandra Buechler

Le Comité de Direction a décidé de ne pas renouveler l'édition du « Pass'sport et Culture » pour l'année 2017-2018. Cette décision a été prise en réponse au manque d'engouement du public pour la publication 2016-2017.

Le site web www.communes-en-mouvement.ch a été tenu à jour et des pistes ont été étudiées pour donner une dimension plus globale au projet, intention clarifiée dans le cadre des objectifs 2017 de la Région Glâne-Veveyse.

Energies

Responsable de projet : Mme Laura Casalderrey
Collaboration : Mme Alexandra Buechler

Suite à la parution du « Guide de planification énergétique pour les communes de la Glâne-Veveyse » en 2015, la Région Glâne-Veveyse organise chaque année deux événements en vue de créer un temps d'échange d'expériences entre les communes de la région.

a. Visite d'une centrale de Biomasse

En date du 27 janvier 2016, la Région Glâne-Veveyse a organisé une visite de l'EnergiePark de Guin, centrale de Biomasse inaugurée le 8 juin 2012 par les sociétés BestPellet Wärme AG et Bio Energie Dürdingen AG. Il s'agit d'un site modèle de 3000 m² développé par Groupe E Greenwatt SA et des partenaires agriculteurs.

A cette occasion, les 23 participants à la visite ont pu découvrir cette nouvelle technologie présentée par un expert du Groupe E Greenwatt SA.

b. Planification énergétique des bâtiments

La deuxième manifestation énergie de l'année a eu lieu le 15 juin 2016 sur le thème de la planification énergétique des bâtiments. La Commune d'Attalens a aimablement accueilli une trentaine de représentants des communes dans ses locaux. Son apport a servi à l'illustration d'un exemple concret de ce qui peut se faire en matière de diminution de l'énergie consommée dans les immeubles, notamment dans les bâtiments communaux.

Lors de cet événement, différents thèmes ont été abordés et présentés par M. Boschung, Chef de Service du Service de l'Energie du canton de Fribourg, l'Association Energo, représentée par Mme Adeline Favris-Donzel ainsi que M. Philippe Alibert, conseiller communal responsable de l'énergie à Attalens.

Programme de Développement Régional

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler
Collaboration et technique : Mme Ludivine Besomi Chatagny
Mme Laura Casalderrey

En 2016, la Région Glâne-Veveyse a poursuivi son travail dans le cadre du Programme de Développement Régional.

Dans une première étape, le solde des 28 communes a été visité afin de définir au mieux les attentes de ces dernières vis-à-vis de la Région Glâne-Veveyse. Un questionnaire type leur a été proposé et les réponses ont été traitées à l'interne.

Une première séance de travail du Comité de Direction a été organisée au printemps afin de faire le bilan sur les réponses des communes et de définir les objectifs principaux pour le futur de l'Association. Les résultats principaux de cette analyse ont été présentés aux communes lors de l'Assemblée des Délégués du 19 mai.

Par la suite, une étude concernant la méthode de travail à privilégier a été menée avec les experts de SEREC Sàrl, engagés pour le soutien au projet. Simultanément, l'équipe de la Région Glâne-Veveyse a entamé un travail statistique d'envergure afin d'établir une base d'analyse pour la première phase contextuelle de l'étude.

En automne, des séances de travail du Comité de Direction ont été organisées en Glâne et en Veveyse afin de définir les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque district. Le résultat de ces analyses doit permettre de définir de manière claire les enjeux actuels pour la région et de proposer une photographie de la situation à ce jour.

En 2017, les travaux de cette première étape seront consultés et validés par les différents acteurs et partenaires régionaux afin de permettre au Comité de Direction d'établir des objectifs d'avenir.

Concept Sécurité

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler

En 2016, la Région Glâne-Veveyse a repris de l'Association des Communes de la Glâne ASCOGLA le projet « Concept Sécurité ». Ce projet vise à mettre en place un système de formation de Responsables Sécurité au sein des communes à travers l'engagement d'un formateur spécialisé à la sécurité au travail. Cette personne devra également établir des classeurs sécurité spécifiques par branche.

Dans le cadre de l'obligation légale, pour tout employeur, de mettre un tel système en place, le concept a été élargi aux communes de la Veveyse. La Région Glâne-Veveyse tient depuis lors le rôle de coordinateur pour la mise en marche du projet.

Analyse sur la rétribution des élus communaux

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler

A la demande des communes, la Région Glâne-Veveyse a réalisé une analyse sur les différentes méthodes et montants de rétribution des élus communaux, en vue d'une publication pour le lancement de la nouvelle législature.

La synthèse finale de ce travail a été publiée en avril 2016.

Centre Juridique

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler
Collaboration : Mme Ludivine Besomi Chatagny

A la demande de certaines communes et selon les objectifs 2016, la Région Glâne-Veveyse a mené une enquête auprès d'autres associations afin de définir le potentiel de mise en place d'un service juridique intercommunal.

Suite à différentes recherches et visites ainsi qu'un sondage dans les communes, un compte-rendu a été transmis au Comité de Direction qui a décidé de ne pas poursuivre un tel projet.

7.3.2.2 Commissions

Economie

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler
Responsable « marketing et events » : Mme Ludivine Besomi Chatagny

a. Rencontres économiques

En 2016, deux rencontres économiques d'envergure ont été organisées.

La première a eu lieu le 30 juin à l'Univers@Ile de Châtel-St-Denis et a été co-organisée avec la FPE-CIGA bulloise. Le film « Demain » a été projeté devant une assemblée de près de 120 personnes sensibles à la cause de l'économie durable.

Le deuxième évènement, réunissant une centaine de personnes, a eu lieu le 2 novembre dans le centre du parc technologique du Vivier, à Villaz-St-Pierre. M. Jean-Luc Mossier, Directeur de la Promotion Economique, M. Alain Lunghi, Responsable Nouvelle Politique régionale, M. Eric Schmidt, Directeur associé chez PLATINN, Réseau de soutien aux PME, M. Christophe Fragnière, Directeur CPA GROUP, M. Vivien Pussat, Directeur TRI QUALITÉ SERVICE et M. Julien Bosson, Directeur ELEFIL SWISS Sàrl, ont présenté successivement leur vision du « partenariat à succès ».

b. Visites d'entreprises

Les visites d'entreprises sont, elles aussi, un moyen de mieux appréhender le tissu économique régional. Une délégation composée du Préfet du district concerné, des représentants de la commune-siège de l'entreprise ainsi que de la Manager régionale, a rendu visite aux entreprises suivantes :

MESA, Saint-Martin
Aldi, Romont
Coquoz Constructions SA, Bossonnens
SCDI, Siviriez
Pharmacie Saint-Denis, Châtel-St-Denis
Mifroma, Ursy

c. Coordination avec la PromFR

La Région Glâne-Veveyse a suivi de près la Promotion Economique du Canton de Fribourg PromFR dans le cadre de son travail avec la DAEC pour la rédaction du futur Plan Directeur Cantonal PDC.

En effet, la PromFR a entamé tout un travail d'inventaire des terrains en ZA et ZI et a relayé les aspects spécifiques à traiter au point de vue économique pour assurer une bonne prise en compte de ces derniers dans le PDC.

La Région Glâne-Veveyse a été amenée à participer à trois séances d'informations de la PromFR dans ce sens, dont une première avec toutes les régions du canton et deux conjointement avec les Préfectures de la Glâne, respectivement de la Veveyse. Elle a par la suite relayé aux associations intercommunales ASCOGLA et à la Conférence des Syndics de la Veveyse les informations concernant le projet.

d. Convention de partenariat liée aux incubateurs de Fri Up

La Région Glâne-Veveyse participe aux comités de sélection des start-ups intéressées à intégrer la structure de l'incubateur sud, sis à Vaulruz. Depuis 2010, l'incubateur sud est ouvert à tous les types de projets, technologiques ou non, à condition d'inscrire le siège de l'entreprise dans une commune du sud du canton (Gruyère, Glâne ou Veveyse).

En 2016, la Présidence du Comité de Sélection a été tenue par la Région Glâne-Veveyse.

Tourisme

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler

a. Collaboration

Intégration au Comité de Direction

La Région Glâne-Veveyse a souhaité accueillir, au sein de son Comité Directeur, les représentants du tourisme régional. Frédéric Rossier et Michel Maillard, Présidents des Sociétés de Développement de Romont et Environs et de Châtel-St-Denis et Les Paccots ont accepté de rejoindre, dès l'Assemblée des Délégués de printemps, cet organe décisionnel. Ce rapprochement devrait permettre à la Région de mieux appréhender, à l'avenir, les thématiques touristiques.

Veille et Coordination

La Région Glâne-Veveyse procède constamment à une veille des projets touristiques régionaux, notamment en participant aux Assemblées Générales des diverses associations actives dans ce domaine.

En 2016, elle a œuvré à mettre en lien les différents acteurs et à diffuser l'information propre à la Nouvelle Politique Régionale dans les divers milieux, tels que les Jeunes Chambres Internationales régionales ou encore l'Association des Monte-Pente de Corbetta SA.

La Région Glâne-Veveyse a également pris les premiers contacts afin de trouver un relai pour la réalisation du projet « Bénichon du Pays de Fribourg » en Veveyse pour une édition future.

Aussi, la Région Glâne-Veveyse bénéficie d'une relation étroite avec les Offices du Tourisme, avec lesquels elle est régulièrement en contact pour des idées et/ou développements de projets.

b. Projets

La Région Glâne-Veveyse a participé au projet de réponse au postulat Gobet-Hunziker, notamment par le suivi de l'avancée du projet et la coordination au niveau régional ainsi que par une collaboration étroite avec les Offices du Tourisme dans le cadre de réunions organisées par l'Union Fribourgeoise du Tourisme.

c. Finances

Sur son budget de CHF 8.-/habitant, la Région Glâne-Veveyse reverse CHF 0.50/habitant à parts égales à chacun des deux Offices du Tourisme. Pour l'année 2016, ce montant représente CHF 20'290.50. De plus, la Région Glâne-Veveyse a encaissé et reversé à parts égales les montants prélevés aux communes pour le tourisme, soit 3.-/habitant répartis selon la clé de répartition entre les communes (hors Chefs-Lieux) ainsi qu'un forfait de CHF 37'500.- pour les deux Chefs-Lieux, auxquels s'ajoutent encore CHF 1'900.- de cotisations de membres privés. Elle déduit chaque année CHF 2'010.- de ce grand total, charges qui correspondent à des cotisations annuelles à diverses associations telles que Suisse Tourisme, ce qui représente un total final de CHF 184'520.50 partagé entre chaque Office du Tourisme.

Transports

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler

a. Composition de la Commission

Le Bureau de la Commission Transports est composé des personnes suivantes :

- M. Michel Chevalley, Président, Préfet de la Veveyse, membre du Bureau
- M. Willy Schorderet, Vice-Président, Préfet de la Glâne, membre du Bureau
- M. Serge Praz, Conseiller communal, Granges Veveyse, expert et membre du Bureau
- M. Gilbert Bourqui, Romont, expert et membre du Bureau
- M. José Thurler, Le Flon, expert et membre du Bureau
- Mme Alexandra Buechler, Manager régionale, membre du Bureau

b. Thématiques abordées

Les thématiques principales traitées durant l'année 2016 ont été l'Etude Cantonale de restructuration du réseau de desserte fine pour le Sud du canton, portée par le Service de la Mobilité SMO, ainsi que l'Etude Haute Broye, portée par le Service de la Mobilité vaudois, cette dernière impactant directement certaines lignes desservant notre région.

Afin d'accompagner au mieux ces dossiers et de répondre aux attentes des communes, la Région Glâne-Veveyse a été active et proactive.

- En 2016, le Bureau s'est rassemblé à cinq reprises. Deux réunions ont également eu lieu avec les partenaires broyards de la COREB ainsi que de la Région d'Oron ;
- Les membres du Bureau ont participé à cinq réunions techniques et deux comités de pilotage dans le cadre de l'Etude Sud. Ils ont également demandé à participer aux comités de l'étude similaire concernant la Haute-Broye vaudoise et fribourgeoise (deux CoPil et quatre CoTec) ;
- Deux réunions spécifiques ont été tenues entre les membres du Bureau et le SMO afin de régler des divers aspects liés à la desserte de certaines communes ;
- De plus, une réunion a eu lieu entre la Manager régionale et le Directeur de la COREB afin de définir un plan de communication pour la mise en œuvre de l'Etude Sud en 2017-2018.

Les experts du Bureau de la commission ont également travaillé pour rassembler toutes les demandes des communes dans le cadre de la révision des horaires 2017. Ainsi, la Région Glâne-Veveyse a pu, d'une même voie, déposer 40 requêtes.

Après consultation, le SMO a classé dix requêtes en catégorie A (prioritaires), sept en catégorie A/B (prioritaires si réalisables techniquement), alors que les requêtes restantes seront traitées dans le cadre de l'Etude Sud.

Au vu de l'avancement du travail au niveau technique ainsi que des élections communales et cantonales qui ont apporté de nombreux changements dans la représentation politique de notre région, la Commission Transports n'a pas été reformée en 2016.

7.3.2.3 Nouvelle Politique Régionale

Rencontres des Secrétaires régionaux

Responsable de projet : Mme Alexandra Buechler

Un groupe d'accompagnement composé de tous les secrétaires régionaux participe au développement des projets NPR et favorise les collaborations interrégionales. La Région Glâne-Veveyse participe à ces réunions trimestrielles.

Patrimoine sacré

Responsable de projet : Mme Ludivine Besomi Chatagny

La Région Glâne-Veveyse a continué son accompagnement dans la finalisation de la première phase du projet « Patrimoine sacré » par la présence de Mme Ludivine Besomi Chatagny aux diverses réunions.

Inventaire des terrains communaux

Responsable de projet : Mme Joëlle Ducotterd

Au 30 juin de chaque année, les Régions du Canton de Fribourg fournissent à la PromFR un inventaire des zones artisanales et à bâtir disponibles sur les territoires communaux. Ce recueil est utilisé par la PromFR à chaque demande d'implantation ou d'extension de la part d'une entreprise ; il permet d'avoir l'information à disposition immédiatement.

7.3.3 Mandats

La Région Glâne-Veveyse soutient le développement régional dans le cadre de mandats techniques ou administratifs qui lui sont confiés et qui peuvent être partagés en deux catégories distinctes, soit les mandats publics ou privés.

En 2016, les heures travaillées pour les divers mandats représentent presque 40% du total des heures contractuelles, ce qui équivaut à 1 EPT.

7.3.3.1 Mandats publics

Sont considérés comme mandats publics les travaux effectués pour des associations intercommunales installées dans le district de la Glâne ou de la Veveyse et à buts d'utilité publique. Ils sont facturés CHF 45.-/h.

Chaque année, la Région Glâne-Veveyse offre également un quota de 200 heures par district pour la conduite d'un projet stratégique ou d'une étude spécifique.

En septembre 2016, la Région Glâne-Veveyse a conclu un nouveau mandat de ce type avec l'Association des Communes de la Veveyse pour la participation de la Manager régionale aux séances de la Conférence des Syndics. Les heures passées pour ces séances et le travail en lien ont été comptées dans les 200 heures offertes.

Suite à une décision des communes glânoise ASCOGLA d'offrir ces heures à la manifestation, les 200 heures à disposition de la Glâne ont été utilisées dans le cadre du mandat pour l'évènement de la « Bénichon du Pays de Fribourg » qui a eu lieu à Romont en septembre 2016.

Au vu de la teneur stratégique pour la Région Glâne-Veveyse de la participation aux séances des Associations intercommunales, le Comité de la Région Glâne-Veveyse a décidé que les heures travaillées pour les conférences de syndics glânois et veveysans seraient déduites des 200 heures offertes à chaque districts dès 2017. Il en va de même pour le travail effectué chaque année pour les clés de répartition, compris dans ces mandats.

L'année 2016 a aussi été une année de recherche de nouveaux mandats, avec la volonté, pour la Région Glâne-Veveyse, de travailler davantage avec le district de la Veveyse dans le cadre de mandats publics. Ainsi, des premières discussions ont eu lieu quant à la possibilité pour la Région Glâne-Veveyse de participer, dès 2017, au nouveau comité du Passeport-Vacances veveysan.

La RGV a effectué un total de plus de 1'437 heures pour :

- L'Association des Communes de la Veveyse (18.45h)
 - o Responsable : Mme Alexandra Buechler
- L'Association des Communes glânoises (87.36h)
 - o Responsable : Mme Alexandra Buechler
 - o Collaboration : Mme Laura Casalderrey
- La Bénichon du Pays de Fribourg, Romont 2016 (502h)
 - o Responsable : Mme Joëlle Ducotterd
 - o Comité : Mme Alexandra Buechler
- L'Association à Buts Multiples des Communes de la Glâne (194.66h)
 - o Responsable : Mme Alexandra Buechler
 - o Collaboration : Mme Laura Casalderrey
- Le Service officiel des Curatelles pour le district de la Glâne (308h)
 - o Responsable : Mme Laura Casalderrey
 - o Collaboration : Mme Alexandra Buechler

- Le Bicubic (376h)
 - Responsable : Mme Joëlle Ducotterd
- L'Office du Tourisme de Romont et Environs (23.25h)
 - Responsable : Mme Ludivine Besomi-Chatagny
- Le Cycle d'Orientation de la Glâne (10.25h)
 - Responsable : Mme Joëlle Ducotterd
- GAGEC (15.75h)
 - Responsable : Mme Joëlle Ducotterd

7.3.3.2 Mandats privés

Les activités accomplies pour des associations intercommunales qui contiennent des communes hors-région, pour une commune unique ou pour un organisme privé sont regroupées dans des mandats dits privés. Le tarif horaire pratiqué est également différencié et s'élève à CHF 65.-/h.

Ainsi, un total de plus de 367 heures ont été exécutées en 2016 pour des mandats privés, tels que :

- La SICARE (Société des Industriels, des Commerçants, des Artisans de Romont et Environs) (48.38h)
 - Responsable : Mme Ludivine Besomi Chatagny
- Le Comptoir de la Veveyse (1h)
 - Responsable : Mme Joëlle Ducotterd
- Le Comptoir de Romont, Foire de la Glâne (142h)
 - Responsable : Mme Ludivine Besomi Chatagny
- CommuNet (149h)
 - Responsable : Mme Ludivine Besomi Chatagny
- InnoReg-FR (15.5h)
 - Responsable : Mme Ludivine Besomi Chatagny

Un travail spécifique a été mandaté par la commune de Villaz-St-Pierre. Durant l'année, plus de 13 heures y ont été consacrées

- Responsable : Mme Alexandra Buechler

*Alexandra Buechler
Manager régionale*

8 Sécurité / Voirie

8.1 Voirie

Le Service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâches d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestations ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, routes et signalisation ;
- travaux de génie-civil courants ;
- entretien des véhicules et machines ;
- entretien des terrains de sports (trois terrains football et tennis).

L'entretien de nos arbres, de nos haies et l'embellissement de notre cité sont également des préoccupations distinctes.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés.

8.1.1 Personnel

L'équipe est formée de :

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier
OBERSON	Jean-Marc	Employé
ANDRIGHETTO	Ludivine	Employée
AEBERHARD	Philippe	Apprenti

Mme Ludivine Andrighetto et M. Jean-Marc Oberson sont employés à 50 % pour l'exploitation de la déchetterie.

M. Philippe Aeberhard a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2013.

Pendant les vacances scolaires d'été, 7 étudiants ont été engagés durant une semaine chacun en tant qu'auxiliaire.

8.1.2 Parc des véhicules

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

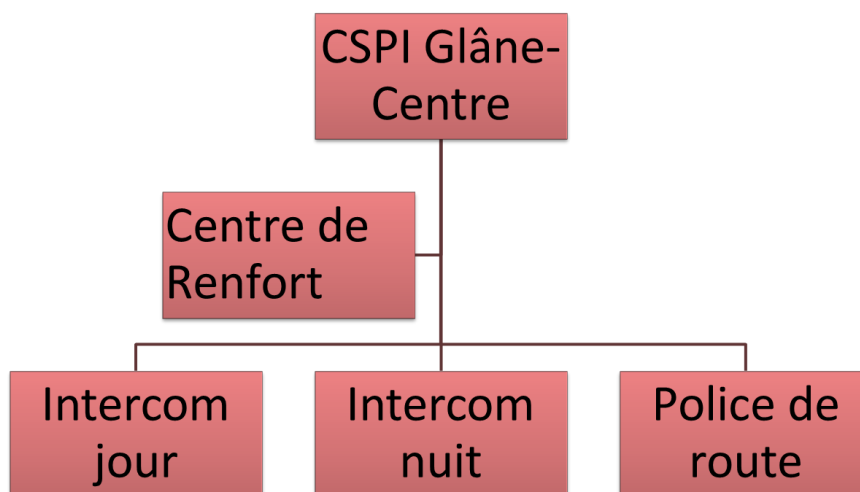
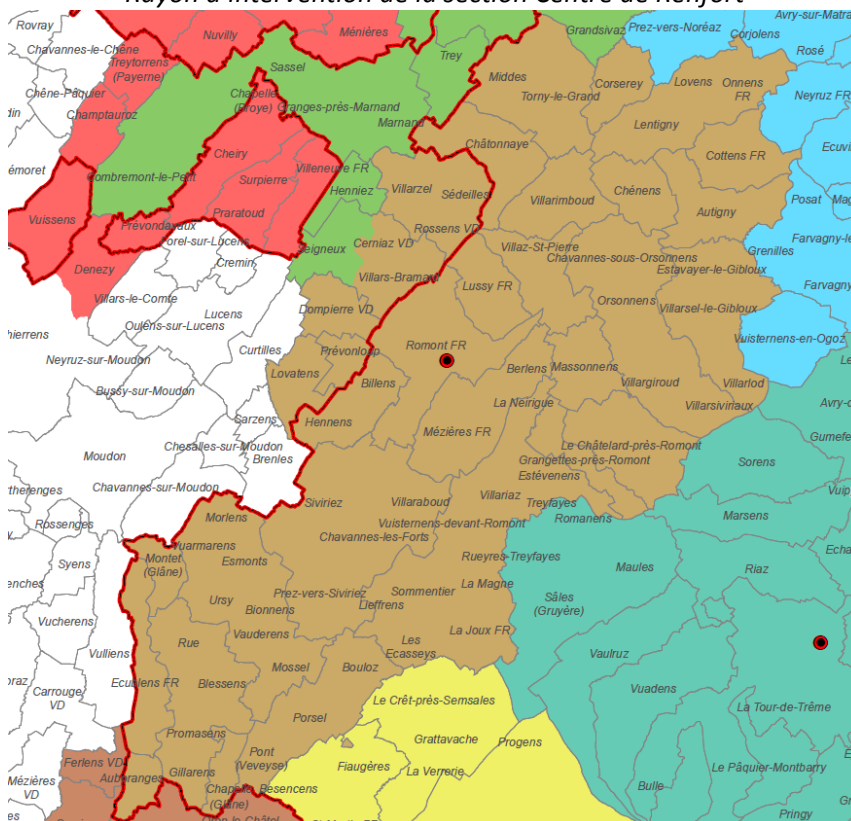
- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003) équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue ;
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008) ;
- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008) équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011) équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage ;
- 1 balayeuse MFH (2008) ;
- 1 aspirateur urbain « Gluton » (2009) appareil électrique utilisé en particulier dans l'intramuros ;
- 1 déchiqueteuse à branche de 52 CV ;
- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse ;
- 1 véhicule de service Renault Kangoo ;
- remorques de transports ;
- 1 véhicule 4x4 REFORM Multilift (2016) équipé de trois bennes à terre, d'une benne à feuilles, d'une saleuse et d'une lame à neige ;
- 1 pelle Menzi 1.8 t. avec Powertilt (2016) équipée d'un godet de 30 cm de large, d'un godet de 50 cm de large et d'un godet de talus ;
- 1 machine de marquage tractable.

8.2 SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE

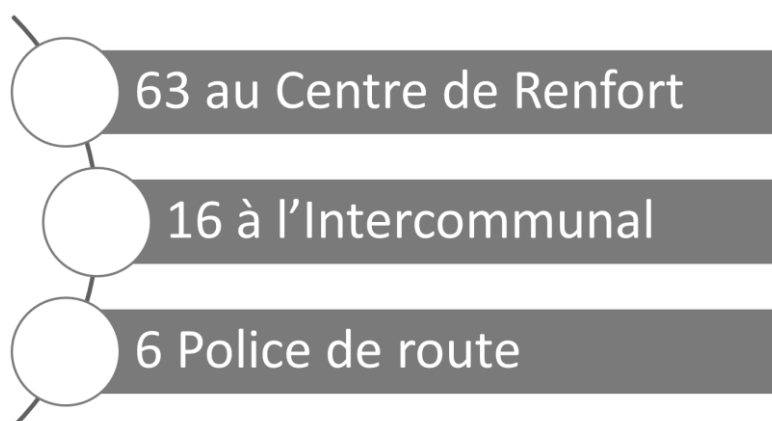
Le CSPI Glâne-Centre intervient en tant que corps local pour la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels sur les communes de Romont, Billens-Hennens et Mézières. Il est constitué d'une section intercommunale jour / nuit, d'une section police de route et d'une section centre de renfort.

Sa section centre de renfort a pour mission de renforcer les corps locaux et intervient de manière autonome pour les interventions nécessitant des formations et du matériel spécifiques telles que la lutte contre les hydrocarbures sur les sols et dans les eaux, les événements chimiques, le secours routier, les accidents de travail ou sur les fermentations de fourrage. L'ensemble du CSPI est placé sous le commandement du Major Philippe Mauron.

Rayon d'intervention de la section Centre de Renfort



8.2.1 Effectif



Etat au 31 décembre 2016

8.2.2 Cours et formation 2016

Pour accomplir leurs missions, les pompiers consacrent de nombreuses heures de formation. Les personnes qui visitent les locaux sont surprises par le matériel et la diversité des engins à maîtriser.

En 2016, nous avons mis l'accent sur le perfectionnement de nos formateurs. L'ensemble de nos chauffeurs ont suivi une demi-journée de formation au centre L2 de Romont.

Les exercices du CR ont été basés au printemps sur du travail de détail et en automne sur des exercices d'alarme visant des objectifs difficiles.

Nous avons apprécié d'inclure les sections Intercom et police de route dans ces engagements. Malheureusement, tout comme l'année passée, le manque de disponibilité ne nous permet pas d'établir de plan d'intervention afin de conserver les connaissances acquises sur ces objectifs difficiles.

Les 27 exercices protection respiratoire se sont déroulés à Romont et dans les communes voisines sous la responsabilité du Plt Alain Barras.

La formation spécifique CR a été répartie sur 52 exercices de 03h00 en principe le samedi après-midi, chaque chef de groupe organisant ses propres exercices.

L'état-major s'est réuni à 6 reprises en plénum pour ce qui a trait au domaine stratégique.

Aperçu des cours cantonaux

Cours de base - 2 jours - à Domdidier

Participants : - Sap Barreiro Joaquim, Da Cunha Bruno, Grandjean Marc et Sérieuse Yvan

Cours de base CR - 2 soirs et une demi-journée - à Romont

Commandant du cours : - Cap Mauron Sabrina

Formateurs : - Maj Mauron Philippe, Lt Gremaud Alexandre, Sgt Codourey Simon, Laederach Julien

Participants : - Sap Davet Pauline, Bouvier Quentin, Dey Grégory, Rozé Pierre-Yves, Yerly Nicolas

Cours de base police de route – 1 jour – à Morat

Participant : - Sap Dafflon Jérémy

Cours de base protection respiratoire - 1 jour à Guin - 1 jour au centre de formation de Châtillon

Remplaçant du cdt du cours : - Cap Mauron Sabrina

Chef de classe : - Cap Menoud Philippe

Participants : - Sap Balmat Lucien, Bosson Kewin, Jaquet Sylvan, Pasquier Kévin

Cours de formateurs – 4 jours – à Granges-Paccots

Chefs de classe : - Major Mauron Philippe et Cap Mauron Claude

Participant : - Lt Demierre Patrice

Cours de préposé PR – 1 jour – à Romont

Commandant du cours : - Maj. Mauron Philippe

Participant : - Lt Demierre Patrice

Cours de Chef de Groupe – 4 jours – aux Paccots

Chef de classe : - Cap Mauron Sabrina

Participant : - Sap Lourenço Luis

Cours pour nouveau commandant – 3 jours – à Fribourg

Participant : - Lt Mauron Sabrina

Cours de perfectionnement de Chef d'intervention- 1 jour - à Romont

- Cdt du cours : - Maj Mauron Philippe
- Chefs de classe : - Cap Mauron Sabrina, Mauron Claude
- Participants : - Cap Codourey Jean-Pierre, Lt Demierre Patrice

Cours de perfectionnement pour officier centre de renfort - 1 jour - à Morat

- Participants : - Major Mauron Philippe, Cap Mauron Claude, Plt Kern Stéphane, Favre Vincent et Gendre Alain

A noter également que les 5 instructeurs de notre Corps ont consacré 55 Jours en faveur des cours cantonaux.

Au sein du CSPI, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau camarade instructeur en la personne du capitaine instructeur Michel Kolly qui a brillamment passé les 3 phases de sélection ainsi que le cours de base d'une semaine à Couvet.

Côté manifestations, le CSPI a assuré la sécurité de la mise à feu du bonhomme hiver lors du carnaval et avons été présent 2 jours au slalom automobile de Romont avec le véhicule de désincarcération.

Nous avons également ouvert nos portes à plusieurs classes d'école et organisé quelques visites de notre caserne.

Une évacuation surprise grandeur nature a été ordonnée et contrôlée à la Crèche Casse-Noisettes et à l'école primaire de Romont.

8.2.3 Anciennetés

Au centre de renfort :

- 5 ans de service : Sap Defferrard Julien
10 ans de service : Sap Schmoutz Yvan
25 ans de service : Plt Majeux Eric
40 ans de service : Cap Codourey Jean-Pierre
- 6 pompiers méritants reçoivent un diplôme de fidélité.

Au centre de renfort, ont atteint 20 ans de service le Plt Menoud Olivier et Lt Ayer Claude.
A l'Intercom, ont atteint 20 ans de service Cpl Droux Daniel et les Sap Rouiller Philippe, Ruffieux Didier, Jaquet Olivier.

8.2.4 Promotions

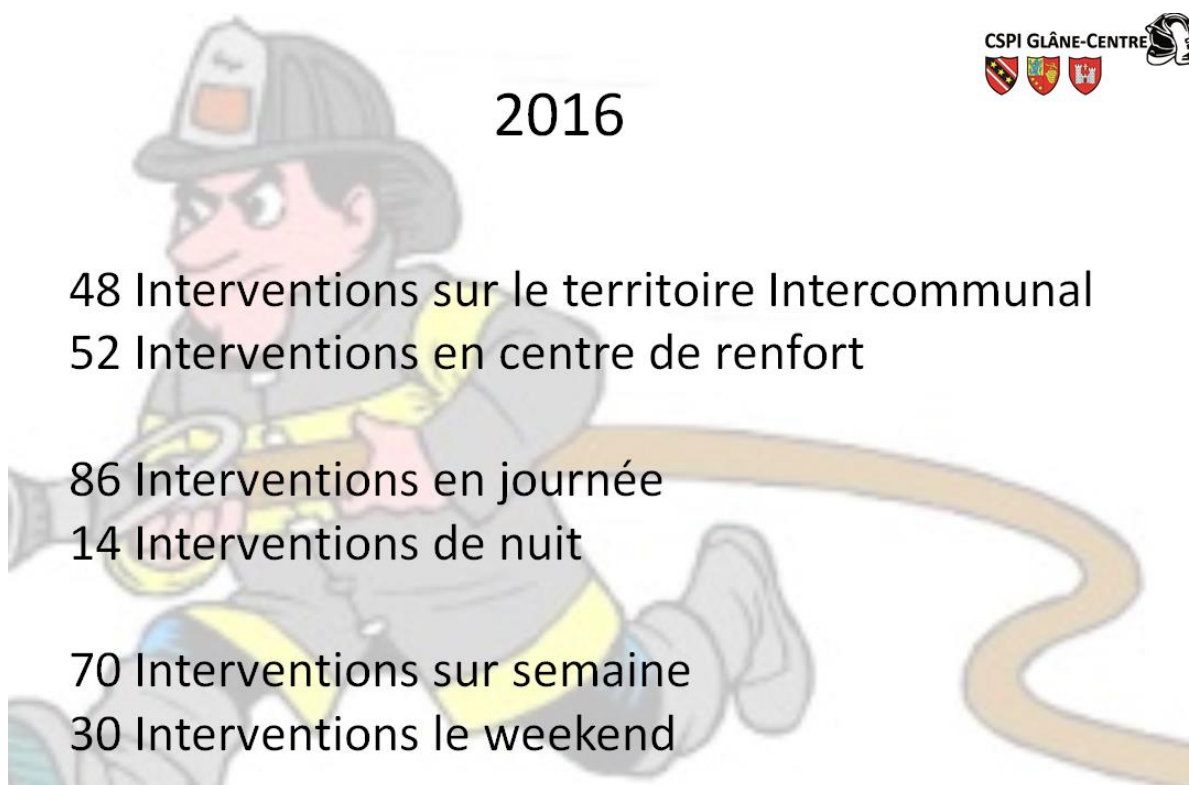
Avec effet au 1er janvier 2017, au centre de renfort :

- sont promus au grade de caporal les sapeurs Lourenço Luis et Dey Grégory.
- sont promus au grade de sergent les caporaux Hurni Manuel et Bosson Alain
- est promu au grade de lieutenant le sgt Kolly Michel
- sont promus au grade de premier lieutenant les lieutenants Demierre Patrice et Gremaud Alexandre.


8.2.5 Interventions

	2015	2016
Interventions feu	26	23
Inondations	7	5
Secours routier	4	3
Alarmes automatiques	21	28
Défense hydrocarbures	29	26
Eléments naturels	4	3
Interventions chimiques	0	1
Divers (aide au portage, ascenseur, paat)	8	9
Interventions sur voie CFF	0	2
Total	99	100

8.2.5.1 Répartition des interventions



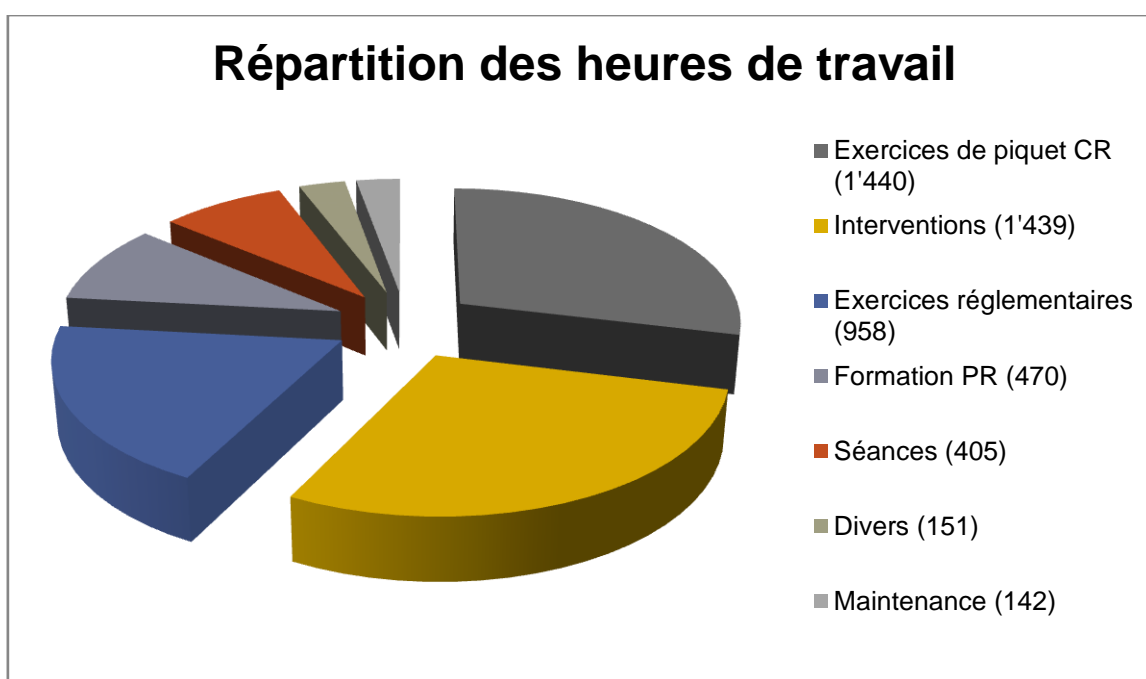
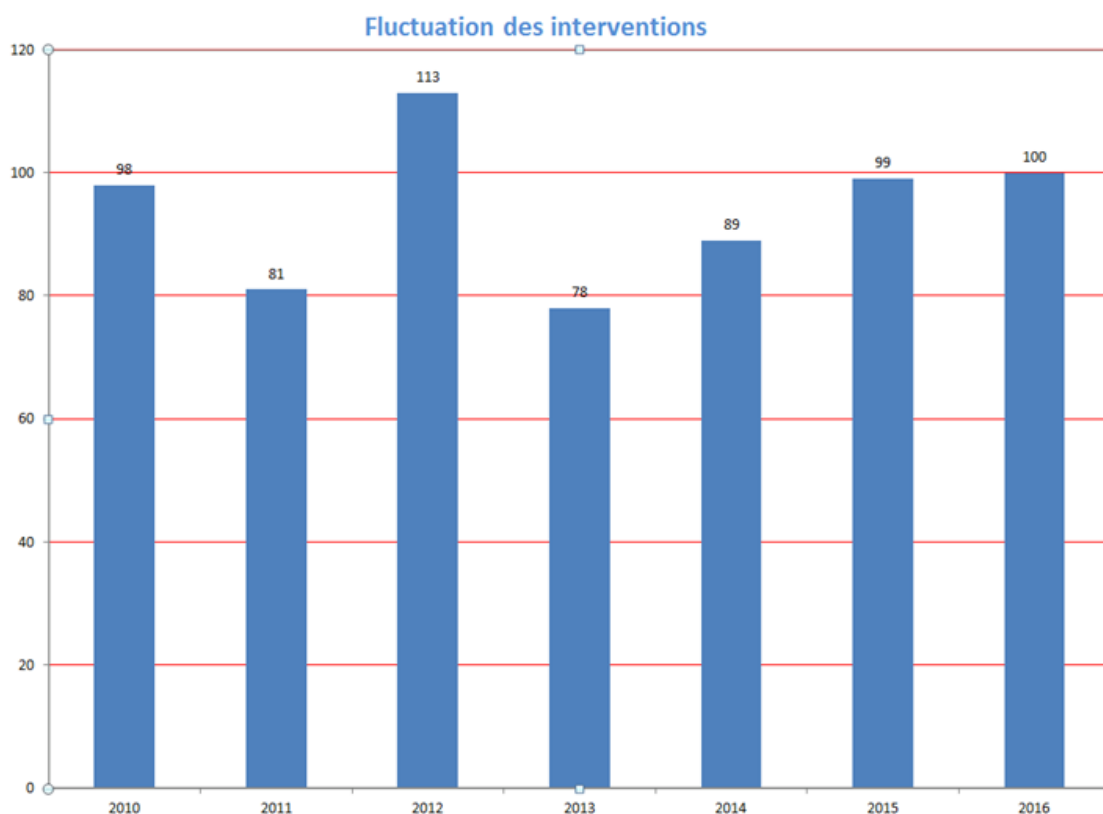
2016

CSPI GLÂNE-CENTRE 

48 Interventions sur le territoire Intercommunal
52 Interventions en centre de renfort

86 Interventions en journée
14 Interventions de nuit

70 Interventions sur semaine
30 Interventions le weekend



5'005 heures au total / 113 jours de service de piquet week-end

A cela s'ajoute un poste de commandant à 70%, un poste d'agent d'exploitation à 40%.

8.2.6 Véhicules au 31.12.2016

Véhicule	N° plaque	1ère mise en circulation	Fonction	Véhicule communal	Véhicule CR
Ssangyong Rexton RX 270	FR 203888 Plaque blanche	02.11.2006	Véhicule commandement	jusqu'en 2015	dès 2015
Mercedes Sprinter CDI 4x4	FR 583 Plaque bleue	14.12.2001	Véhicule PR	X	
Mercedes Unimog U20	FR 701 Plaque bleue	19.12.2013	Véhicule d'extinction	X	
Scania P124 CB 4x4	FR 1267 Plaque bleue	25.08.2005	Véhicule d'extinction		X
Mercedes Atego 1329	FR 1081 Plaque bleue	07.01.2011	Véhicule pionnier lourd		X
Ivéco 150 34 AN	FR 3482 Plaque bleue	01.05.1992	Echelle auto		X
Ford Transit 350M 4x4	FR 269885 Plaque blanche	22.03.2013	Véhicule de transport	X	
Renault Koleos DCi 4x4	FR 256822 Plaque blanche	24.08.2015	Véhicule de transport Billens	X	
Mercedes 316 9 places	FR 266973	08.07.2016	Véhicule de transport Mézières		X

Major Philippe Mauron

8.3 POLICE

8.3.1 Tâches de la police communale

Le partenariat avec la société SECURITAS a été reconduit pour deux périodes de trois mois, durant l'année 2016. Cette pratique est non seulement une aide au contrôle du stationnement, mais assure une meilleure rotation des véhicules dans le secteur de l'intra-muros.

Le parking se situant au lieu-dit « Sous-Gare » est également contrôlé régulièrement par la Police communale. Malgré les 47 places à disposition, ce parking est complet. Il est régulier de constater que des automobilistes se parquent dans la surface herbeuse, par manque de place. L'agrandissement de ce parking est indispensable.

Le concept de cartes à gratter pour le stationnement des véhicules d'entreprises effectuant des travaux dans le secteur de l'intra-muros, fonctionne bien. Pour l'année 2016, c'est plus de 140 cartes vendues.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie, afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant cette dernière.

- > **Contrôle de la zone bleue**
 - a) une moyenne de quatre à cinq contrôles par semaine
 - b) surveillance des voitures « ventouses »
 - c) amendes, au budget CHF 100'000.—, effectif CHF 160'000.—

- > **Contrôle du stationnement**
 - a) contrôle journalier au parking Sous-Gare
 - b) gestion de l'appareil TAXOMEX
 - c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal
 - d) 99 traitements d'oppositions aux amendes d'ordre
 - e) notifications pour les autres villes ou cantons
 - f) 20 voitures sans plaques sur le territoire communal

- > **Patrouilleurs scolaires**
 - a) programme annuel des patrouilleurs
 - b) formation des patrouilleurs
 - c) formation des cyclistes
 - d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor
 - e) organisation de la sortie des patrouilleurs

- > **Signalisation**
 - a) contrôle de l'état de la signalisation
 - b) vision locale avec le SPC
 - c) commande de signalisation
 - d) plan de signalisation pour mise à l'enquête

- > **Marquage**
 - a) inventaire des travaux de marquage
 - b) suivi du marquage
 - c) plan de marquage pour mise à l'enquête

- > **Piliers publics**
 - a) mise à jour des 2 piliers publics
 - b) affiche pour les campagnes de prévention routière
 - c) affichage des campagnes du BPA

- > **Domaine public**
 - a) surface des terrasses
 - b) travaux sur le domaine public
 - c) préparation pour la facturation
 - d) déménagement
 - e) patrouilles diurnes

- > **Manifestations**
 - a) séances avec les organisateurs
 - b) plan de signalisation
 - c) commande de la signalisation pour le Service édilitaire
 - d) service d'ordre

- > **QM local**
 - a) vision locale avec l'armée
 - b) mise à disposition

- > **Services funèbres**
 - a) réservation des places pour la famille
 - b) service de parc
 - c) convoi funèbre
 - d) 36 enterrements

- > **Objets trouvés**
 - a) réception des objets
 - b) recherche du propriétaire
 - c) gestion des objets

- > **Formation**
 - a) tir au pistolet
 - b) self-défense
 - c) droit sur la circulation routière
 - d) cours BPA

- > **Collaboration**
 - a) police cantonale
 - b) police de proximité
 - c) éducation routière
 - d) services communaux « Edilité – Contrôle des habitants – Service social »
 - e) délivrance des permis d’habiter en collaboration avec le Service technique
 - f) contrôle des présences à la déchetterie

8.4 RAMASSAGE DES DECHETS EN 2016

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- Les déchets non-valorisables qui sont incinérés à la SAIDEF, à Posieux ;
- Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Le tonnage général des déchets, en rapport avec l’an dernier, n’a pas subi de variation significative (+32to ; +1.4 %) en rapport avec la fluctuation de la population (-0.40 %).

Le coût d’exploitation de l’ensemble des déchets, en relation avec l’an passé, n’a pratiquement pas évolué (+1%). Cette légère augmentation des coûts est à mettre en relation avec l’évolution des prix de ramassage des déchets.

Le coût d’exploitation par habitant de l’élimination de l’ensemble des déchets n’a pas subi de variations par rapport à l’année passée.

La recette totale du compte des déchets couvre le 101.8 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 %.

Les chiffres ci-dessous sont à mettre en relation avec l’année 2015 :

Le volume des déchets valorisés représente le 46 % du total et a diminué de 1 %.

Le coût moyen à la tonne de l'ensemble des déchets n'a pas subi de fluctuation par rapport à 2015 (CHF 194.00/to).

Le coût moyen à la tonne des déchets valorisés n'a également que peu varié par rapport à 2015.

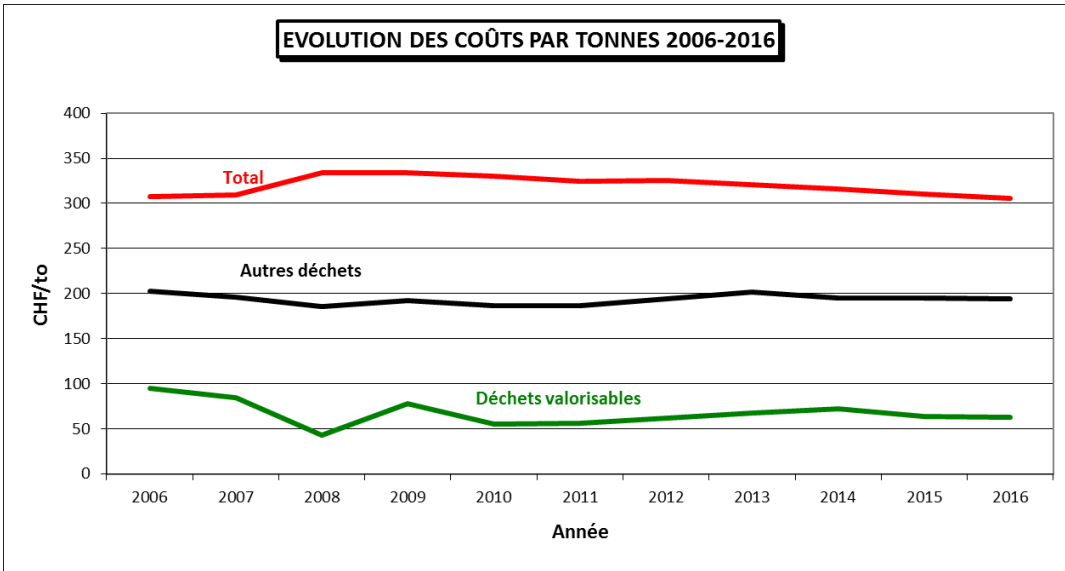
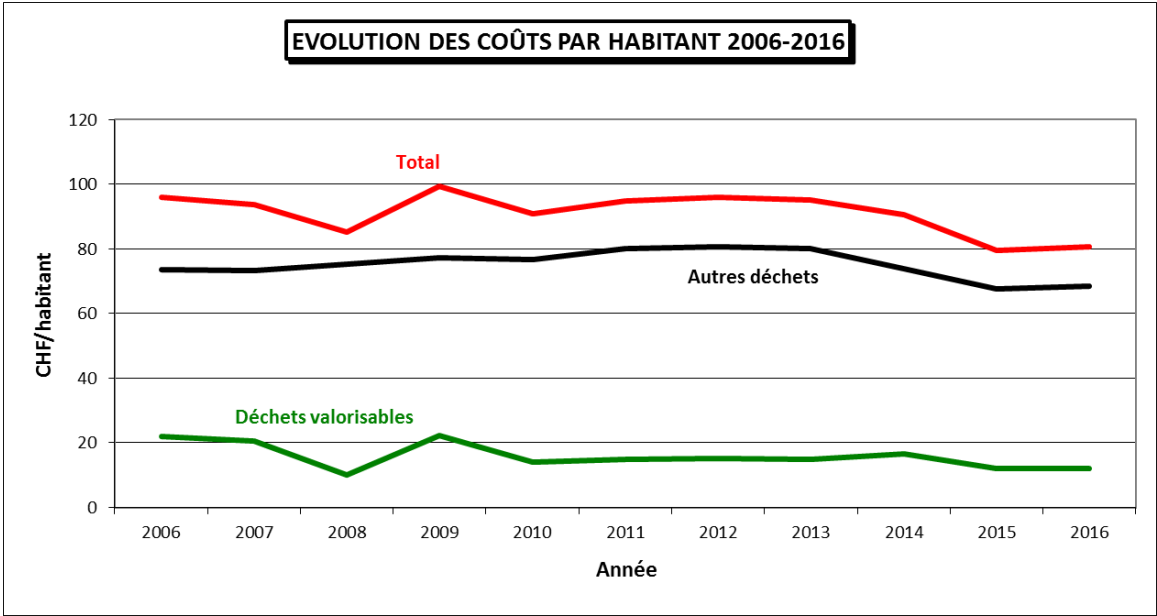
Comparatif annuel :

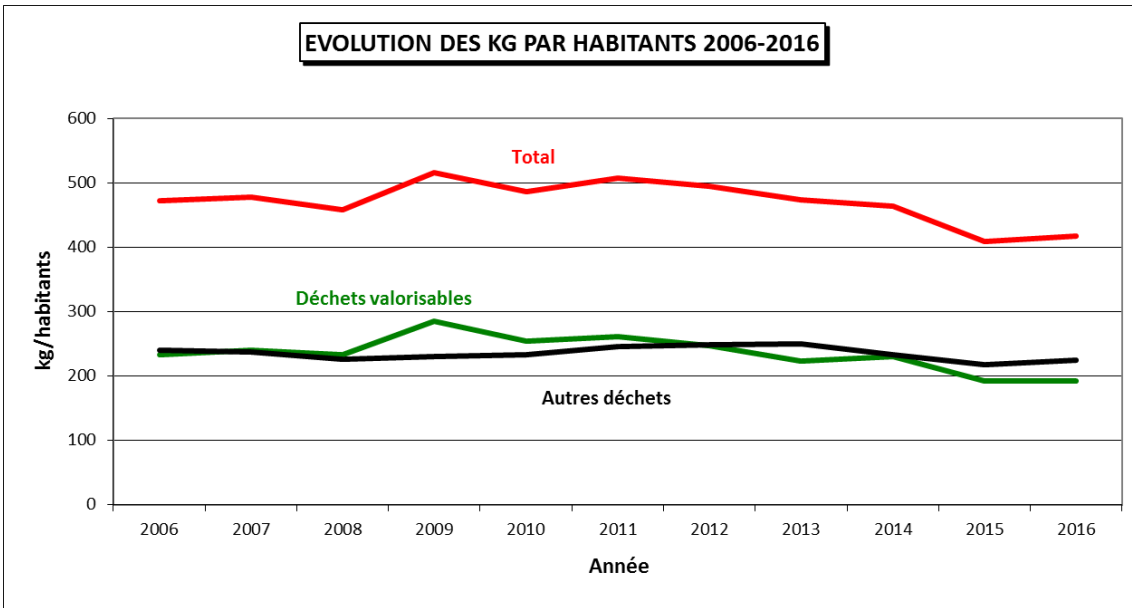
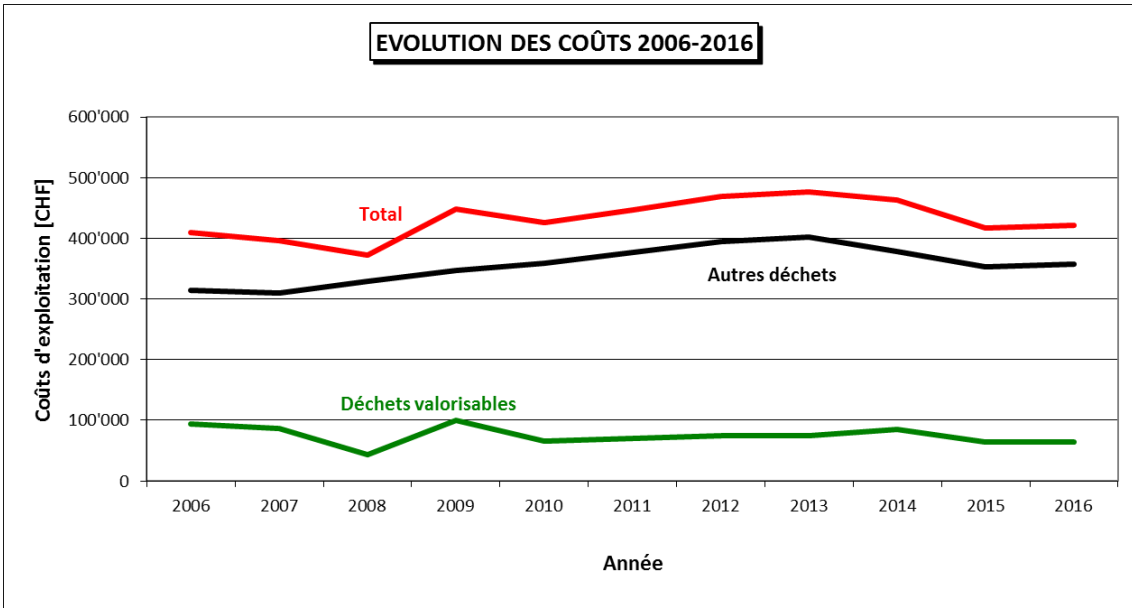
Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- > le volume de l'ensemble des déchets a subi une diminution depuis 1999 jusque dans les années 2003 ; depuis lors, il a tendance à se stabiliser. Cette masse est en fonction du nombre d'habitants, du tri à la source et d'un meilleur contrôle des déchets d'exploitation d'entreprises en déchetterie.
- > le poids du sac à poubelle de la ménagère (apporté en incinération) après sa cure d'amaigrissement de ~30 % depuis 1999, a tendance aussi à se stabiliser. Du reste, on constate le même phénomène pour le tonnage des produits valorisés en déchetterie.
- > le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~30 %. Cependant, on constate depuis plusieurs années une stabilisation des prix des coûts d'exploitation, suite à la consolidation des prix de ramassage et de traitement des déchets.
- > le coût de revient moyen des déchets revalorisés est pratiquement 5 fois meilleur marché que celui incinéré, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.
- > une surveillance accrue de la déchetterie et une application plus stricte du règlement a permis de faire des économies substantielles sur le tonnage et sur les coûts d'exploitation.

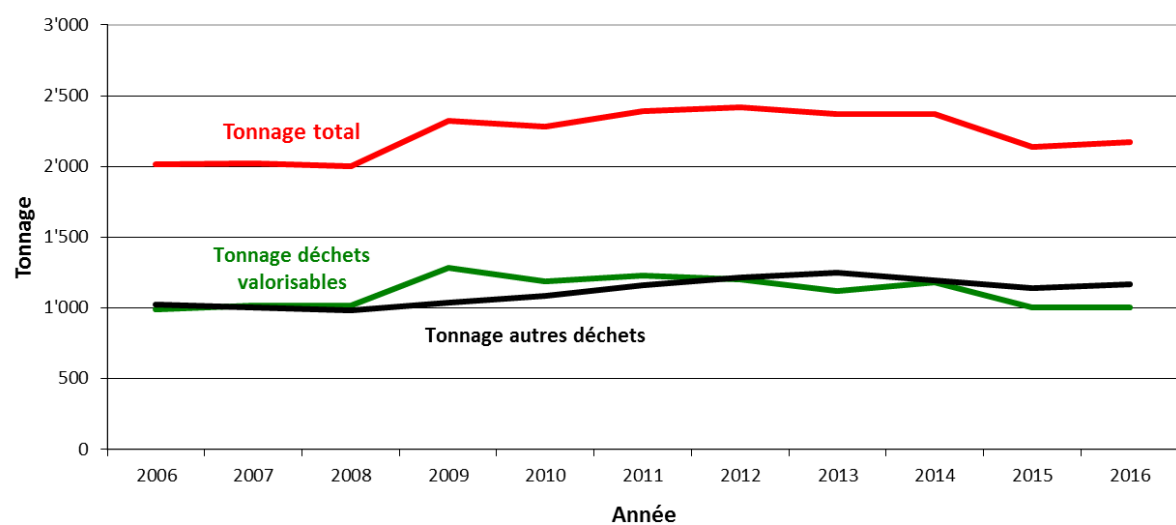
		TONNAGE														
		janvier 16	février 16	mars 16	avril 16	mai 16	juin 16	juillet 16	août 16	septembre 16	octobre 16	novembre 16	décembre 16	Total en to	%	
DECHETS VALORISABLES	Verre	17.06 to	17.12 to	20.08 to	13.13 to	15.62 to	23.63 to	16.48 to	15.85 to	12.05 to	17.20 to	11.93 to	13.19 to	193 to	9%	
	Fer blanc/Alu	1.08 to	0.49 to	1.13 to	1.44 to	0.84 to	0.94 to	0.99 to	0.51 to	0.70 to	1.04 to	0.84 to	0.88 to	11 to	1%	
	Papier	20.24 to	27.04 to	38.55 to	30.79 to	29.94 to	30.95 to	30.06 to	29.05 to	24.89 to	30.60 to	31.96 to	31.55 to	356 to	16%	
	Compostage		57.75 to		59.40 to	23.10 to	62.70 to	23.76 to		47.85 to		8.25 to	47.85 to	331 to	15%	
	PET	1.59 to	0.95 to	1.37 to	1.68 to	0.89 to	1.61 to	1.92 to	1.67 to	0.48 to	1.95 to	0.88 to	1.77 to	17 to	1%	
	Mat. ferreux	8.13 to	4.37 to	8.55 to	5.85 to	3.58 to	7.19 to	6.35 to	6.41 to	6.47 to	7.24 to	8.52 to	5.11 to	78 to	4%	
	App. électriques													18 to	1%	
	Batteries/piles				0.79 to							0.48 to			1 to	0%
AUTRES DECHETS	Huile				2.53 to						1.60 to			4 to	0%	
	Ménagers	72.97 to	69.18 to	80.64 to	82.20 to	79.67 to	76.56 to	68.41 to	67.45 to	79.92 to	76.22 to	76.29 to	78.99 to	909 to	42%	
	Encombrants	19.56 to	23.76 to	20.38 to	28.34 to	20.70 to	20.78 to	22.68 to	21.22 to	27.70 to	18.22 to	15.14 to	17.76 to	256 to	12%	
Total en tonnes		141 to	201 to	171 to	226 to	174 to	224 to	171 to	142 to	200 to	155 to	154 to	197 to	2'173 to	100%	
		COÛTS D'EXPLOITATION														
		janvier 16	février 16	mars 16	avril 16	mai 16	juin 16	juillet 16	août 16	septembre 16	octobre 16	novembre 16	décembre 16	Total en CHF	%	CHF/to
DECHETS VALORISABLES	Verre	29.15 CHF	-177.25 CHF	-208.65 CHF	-67.95 CHF	-63.85 CHF	-82.85 CHF	-128.85 CHF	-81.20 CHF	13.70 CHF	-183.30 CHF	-179.05 CHF	-72.45 CHF	-1'203 CHF	0%	-6.22
	Fer blanc/Alu	354.65 CHF	182.75 CHF	349.25 CHF	551.45 CHF	380.60 CHF	369.80 CHF	364.40 CHF	180.60 CHF	395.70 CHF	359.00 CHF	380.60 CHF	376.25 CHF	4'245 CHF	1%	390.17
	Papier	1'259.30 CHF	1'075.70 CHF	1'050.45 CHF	1'471.15 CHF	512.35 CHF	970.10 CHF	994.15 CHF	1'021.40 CHF	848.20 CHF	979.55 CHF	942.85 CHF	1'239.45 CHF	12'365 CHF	3%	34.77
	Compostage		7'938.00 CHF		8'164.80 CHF	3'175.20 CHF	8'618.40 CHF	3'265.90 CHF		6'577.20 CHF		1'134.00 CHF	6'577.20 CHF	45'451 CHF	11%	137.45
	PET	-343.45 CHF	-205.20 CHF	-295.90 CHF	-362.90 CHF	-192.25 CHF	-347.75 CHF	-414.70 CHF	-360.70 CHF	-103.70 CHF	-421.20 CHF	-190.10 CHF	-382.30 CHF	-3'620 CHF	-1%	-216.00
	Mat. ferreux	553.70 CHF	938.70 CHF	456.85 CHF	388.80 CHF	312.90 CHF	330.90 CHF	435.80 CHF	433.85 CHF	41.25 CHF	406.95 CHF	1'372.45 CHF	575.95 CHF	6'248 CHF	1%	80.34
	App. électriques															
	Batteries/piles				21.60 CHF							20.00 CHF			42 CHF	0%
AUTRES DECHETS	Huile				81.95 CHF						119.90 CHF			202 CHF	0%	48.87
	Ménagers	22'670.90 CHF	21'958.70 CHF	24'112.25 CHF	24'405.40 CHF	23'929.95 CHF	23'542.00 CHF	21'814.00 CHF	21'830.05 CHF	23'976.95 CHF	23'281.65 CHF	23'294.80 CHF	23'802.20 CHF	278'619 CHF	66%	306.68
	Encombrants	4'554.69 CHF	7'403.30 CHF	6'773.90 CHF	8'269.75 CHF	6'192.50 CHF	6'849.05 CHF	7'206.10 CHF	6'611.00 CHF	8'470.20 CHF	6'047.20 CHF	4'826.90 CHF	5'640.00 CHF	78'845 CHF	19%	307.70
Total en CHF		29'079 CHF	39'115 CHF	32'238 CHF	42'924 CHF	34'247 CHF	40'250 CHF	33'537 CHF	29'635 CHF	40'220 CHF	30'610 CHF	31'582 CHF	37'756 CHF	421'193 CHF	100%	193.81

	TONNAGE																					
	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
Nbre d'habitants	4273		4232		4373		4501		4682		4709		4887		5012		5117		5237		5216	
Déchets valorisables	993	49%	1'018	50%	1'019	51%	1'284	55%	1'191	52%	1'229	51%	1'205	50%	1'118	47%	1'179	50%	1'003	47%	1'004	46%
Autres déchets	1'025	51%	1'002	50%	985	49%	1'039	45%	1'087	48%	1'159	49%	1'214	50%	1'252	53%	1'194	50%	1'138	53%	1'169	54%
Total en to	2'019		2'020		2'004		2'323		2'279		2'388		2'419		2'370		2'373		2'141		2'173	
kg/habitant déchets valorisables	232		241		233		285		254		261		247		223		230		192		192	
kg/habitant autres déchets	240		237		225		231		232		246		248		250		233		217		224	
kg/habitant total	472		477		458		516		487		507		495		473		464		409		417	
	COUTS D'EXPLOITATION																					
	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
Nbre d'habitants	4273		4232		4373		4501		4682		4709		4887		5012		5117		5237		5216	
Déchets valorisables	94'527	23%	86'469	22%	43'604	12%	100'618	22%	66'026	16%	69'730	16%	74'373	16%	75'285	16%	85'633	18%	63'603	15%	63'527	15%
Autres déchets	314'898	77%	309'970	78%	328'797	88%	347'042	78%	359'332	84%	376'661	84%	394'767	84%	401'865	84%	377'802	82%	353'344	85%	357'665	85%
Total en CHF	409'425		396'439		372'401		447'659		425'359		446'391		469'140		477'150		463'435		416'947		421'192	
CHF/to déchets valorisables	95		85		43		78		55		57		62		67		73		63		63	
CHF/to autres déchets	307		309		334		334		330		325		325		321		316		310		306	
CHF/to total	203		196		186		193		187		187		194		201		195		195		194	
CHF/habitant déchets valorisables	22		20		10		22		14		15		15		15		17		12		12	
CHF/habitant autres déchets	74		73		75		77		77		80		81		80		74		67		69	
CHF/habitant total	96		94		85		99		91		95		96		95		91		80		81	

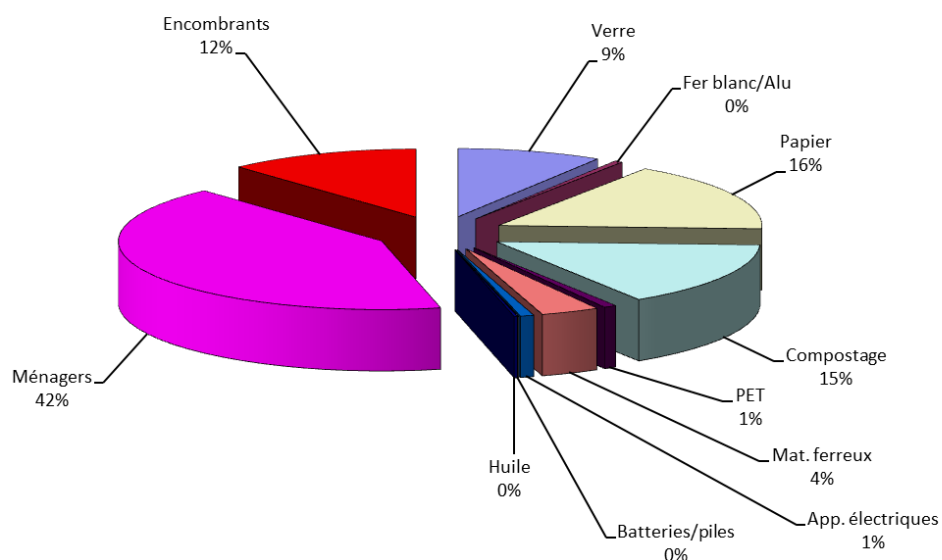




EVOLUTION DES QUANTITES 2006-2016



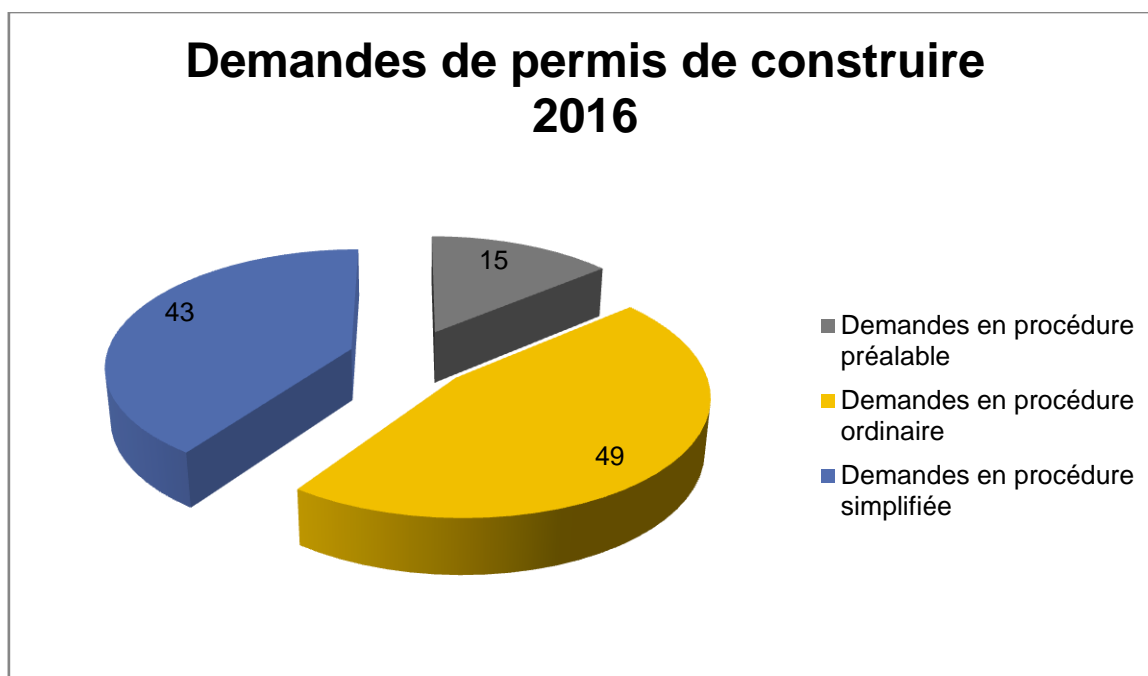
REPARTITION DES DECHETS 2016



9 Constructions / Aménagement / Génie-civil

9.1 CONSTRUCTIONS

En 2016, le Service technique a traité 110 demandes de permis de construire.



Demandes en procédure ordinaire 49

Nouvelle exploitation agricole / hangar agricole	3
Nouvelle habitation individuelle	1
Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel	12
Transformation / rénovation / agrandissement	13
Autres	20

Sur les 49 demandes de permis de construire en procédure ordinaire, 3 ont été déposées pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés.

Demandes en procédure simplifiée 43

Durant l'année, 43 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées, dont 1 pour une mise en conformité.

Demandes en procédure préalable 17

Annonces pour la pose de panneaux solaires 6

Panneaux photovoltaïques (en m ²)	493
Panneaux thermiques (en m ²)	51

9.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission d'aménagement :

En 2016, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à une reprise afin de traiter des différents dossiers touchant le domaine de l'aménagement.

Les dossiers importants sont les suivants :

- Révision générale du PAL (en examen préalable depuis décembre 2015)
- Plan d'aménagement de détail cadre (PAD Cadre)
- Modifications partielles du PAL (Pré des Comtes, Echervettes, Biolettes, etc.)
- Réaménagement de la gare
- Bâtiment édilitaire et déchetterie
- Nouvelle école (Condémine)

10 Eau / Epuration / Environnement

10.1 EAU

10.1.1 Rapport d'activité 2016

Les interventions sur les installations et ouvrages relatifs à l'alimentation en eau potable et de défense incendie durant l'année 2016 sont les suivantes :

- pose de l'adduction au carrefour de la Belle-Croix en parallèle des travaux routiers ;
- pose de l'adduction au chemin de la Côte en parallèle des travaux du CAD ;
- réfection de la conduite d'adduction d'eau à l'impasse de la Belle-Croix ;
- réfection des conduites d'adduction d'eau dans l'intra-muros en parallèle des travaux du CAD ;
- la réfection de l'adduction sur les Remparts dans le secteur Ecole primaire-Temple ;
- mise à jour du système de gestion des eaux
- le contrôle de certains compteurs suite au mode de relevé par radio.

L'extension du réseau de chauffage à distance par le chemin de la Côte jusque dans l'Intra-Muros a été l'opportunité de réaliser aussi d'importants travaux de remplacements de conduites tant au niveau de l'adduction d'eau que de l'épuration. Les infrastructures de la Rue du Château et la Rue des Moines ont été remises à neuf par étapes, par tronçon de ~100 m. Il en a résulté divers désagréments pour la population (bruit, circulation limitée, nombreuses places de stationnement supprimées, accès entravés aux commerces et habitations, etc.). La bonne collaboration et la compréhension mutuelle entre les entreprises mandatées, l'administration, les autorités et les riverains a permis de rendre ces importants chantiers supportables pour tous.

Le Service des eaux est intervenu notamment :

- pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Gruyère), la CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye), le GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord) et le GAGEC (groupement d'adduction d'eau de Grangettes, Estévenens et Châtelard) ;
- pour entretenir les réservoirs, hydrants et installations spéciales ;
- pour entretenir les sources du Gibloux ;
- pour entretenir la station UV à Massonnens ;
- pour le suivi des raccordements privés ;
- pour raccorder de nouvelles constructions ;
- pour changer des compteurs d'habitation défectueux ;
- pour réparer les fuites ;
- pour intervenir à l'occasion d'alarmes ;
- pour effectuer des prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse (les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable).

Le Service des eaux a été assuré ad interim par la société EauSud SA dont la commune de Romont est actionnaire. Créée en 2005, EauSud SA est une société spécialisée dans le captage et l'adduction d'eau potable, en mains de communes ou d'associations de communes du sud fribourgeois. Son personnel hautement qualifié, son savoir-faire et ses compétences, garantissent aux collectivités, aux communes ou groupements de communes, une supervision et une maîtrise permanente de l'alimentation en eau potable, tout en répondant aux exigences légales et techniques. La part d'actionariat de la Ville de Romont dans la société EauSud SA s'élève à 20.4 %.

10.1.2 Bilan hydraulique 2016 :

Durant l'année 2016, la commune de Romont a acheté 427'933 m³ à la société EauSud SA dont elle est propriétaire à hauteur de 20% de son capital-actions. Les achats ont diminués de 24% par rapport à 2015 qui a été une année particulièrement chaude et avec peu de précipitations.

L'approvisionnement depuis les sources du Gibloux à augmenter durant l'année de 8% pour atteindre les 273'647 m³. Ceci s'explique par les périodes de pluie relativement conséquentes sur le premier semestre de l'année.

Comme les achats d'eau auprès d'EauSud, la distribution d'eau aux ménages et industries ainsi que la vente d'eau aux communes et associations de communes grossistes a diminué de 21% durant l'année.

En ce qui concerne les pertes dans le réseau, ces dernières restent stables pour se situer aux alentours des 16%.

10.2 EPURATION

En 2016, il a été procédé à :

- l'entretien courant du réseau ;
- le suivi des nouveaux raccordements privés ;
- l'étude de mise en séparatif des secteurs suivants :
 - Le secteur du Glaney ;
 - Le raccordement du CO existant et de la future piscine du CO ;
 - Le secteur des Echervettes ;
 - Le secteur du Pré des Comtes ;
 - Le contrôle des raccordements sur la route des 3 Sapins.
- La mise en séparatif des secteurs suivants :
 - Carrefour de la Belle-Croix ;
 - Chemin de la Côte ;
 - Réfection des canalisations dans l'intra-muros en parallèle des travaux du CAD ;
 - La réfection des canalisations sur les Remparts dans le secteur Ecole primaire-Temple ;

10.3 ENVIRONNEMENT

10.3.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie s'est réunie deux fois durant l'année.

10.3.1.1 Action « Coup de balai » 2016

Le samedi 3 septembre 2016, une journée « Coup de balai » a été organisée et confiée au Groupe Scout St-Raphaël.

Malheureusement, le ramassage fut fructueux et ce sont près de 4 m³ de déchets divers qui ont été récoltés. Si une écrasante majorité de nos concitoyens se montre très respectueuse de la nature et des espaces publics, une minorité continue à causer des dégâts par des abandons de déchets aussi illicites que disgracieux.

Monsieur Luc Bardet, Conseiller communal, responsable du dicastère de l'environnement, des eaux et de l'épuration, a soutenu, par sa présence, cette action du respect de l'environnement.

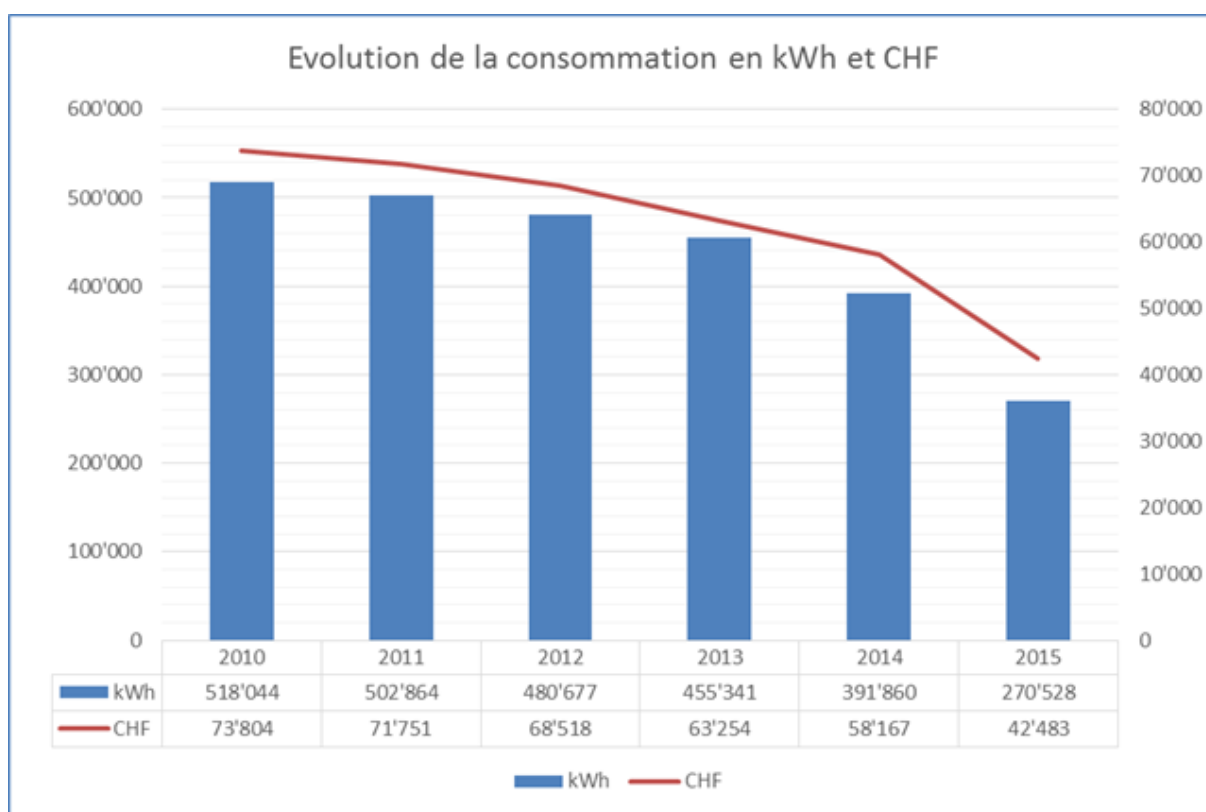
10.3.1.2 Subvention de vélos électriques

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.00 pour l'achat d'un vélo électrique. Durant l'année 2016, seules 8 subventions ont été accordées. Ces subventions sont reconduites pour l'année 2017.

10.3.1.3 Eclairage public

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la consommation pour la commune de Romont, incluant les coupures de courant et les travaux de remplacement des luminaires.

Tableau de l'historique des consommations de l'éclairage public de 2010 à 2015
(Chiffres 2016 pas encore disponibles)



On voit très clairement les baisses de consommations et coûts consécutivement aux travaux d'assainissement (remplacement des luminaires et coupures nocturnes).

A elle seule, la coupure de courant nocturne (1h-5h) génère une économie annuelle de 37'000 kWh, soit environ 6'000.-TTC.

La consommation totale (éclairage et bâtiments) de 2015 se monte à 729'975 kWh. Les consommations devraient encore baisser en 2016 et 2017 avec les derniers travaux réalisés.

Les chiffres exacts de la consommation pour 2016 n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction de ce rapport.

DECOMPTE DE L'EAU POTABLE EN 2016

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEM.	OCTOB.	NOV	DEC	TOTAL
AVGG	89'113	68'208	82'633	72'467	85'322	81'041	81'992	89'490	84'563	80'181	85'670	59'368	960'048
VAULRUZ	13	497	12	10	10	11	1'481	105	1'079	10	11	8	3'247
ROMONT	46'018	35'783	39'043	30'833	30'724	30'429	33'712	39'903	38'423	34'169	33'628	28'387	421'052
TOTAL m3	135'144	104'488	121'688	103'310	116'056	111'481	117'185	129'498	124'065	114'360	119'309	87'763	1'384'347

ACHAT A BULLE m3	137'254	106'173	123'267	105'530	117'512	113'155	118'911	131'301	126'353	116'428	121'378	89'493	1'406'755
<i>Δ Dally / Croisée (pertes)</i>	1.5%	1.6%	1.3%	2.1%	1.2%	1.5%	1.5%	1.4%	1.8%	1.8%	1.7%	1.9%	1.6%

AVGG	90'504	69'308	83'705	74'024	86'392	82'258	83'200	90'736	86'123	81'631	87'156	60'538	975'575	69.35%
VAULRUZ	13	497	12	10	10	11	1'481	105	1'079	10	11	8	3'247	0.23%
ROMONT	46'737	36'368	39'550	31'496	31'110	30'886	34'230	40'460	39'151	34'787	34'211	28'947	427'933	30.42%
TOTAL m3	137'254	106'173	123'267	105'530	117'512	113'155	118'911	131'301	126'353	116'428	121'378	89'493	1'406'755	100.00%

APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3

Arrivée du Gibloux	17'893	20'691	23'317	22'584	28'718	22'837	24'510	27'018	22'448	20'118	24'865	18'648	273'647	39.00%
Arrivée de Bulle	46'737	36'368	39'550	31'496	31'110	30'886	34'230	40'460	39'151	34'787	34'211	28'947	427'933	61.00%
TOTAL DES ARRIVEES m3	64'630	57'059	62'867	54'080	59'828	53'723	58'740	67'478	61'599	54'905	59'076	47'595	701'580	100.00%

VENTES EN M3

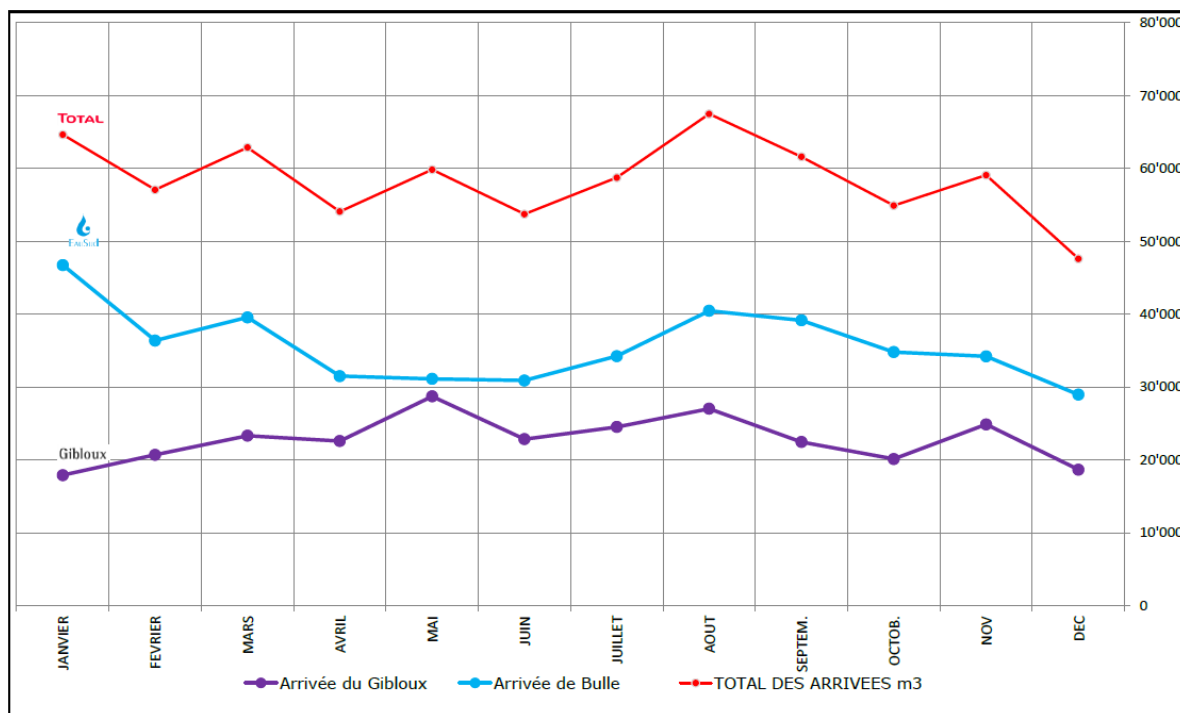
Ventes diverses	4'500	4'500	4'500	4'500	4'500	4'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	48'000	8.10%
Ventes ménages+industries						196'515						197'200	393'715	66.47%
Mézières	4'344	3'473	4'053	3'470	3'789	3'735	4'471	4'125	3'951	3'545	4'194	2'813	45'963	7.76%
Billens	2'894	652	96	1'110	157	17	733	1'753	1'804	1'867	877	1'074	13'034	2.20%
CREB	9'778	7'856	7'066	6'676	6'166	5'420	6'356	7'818	7'723	6'146	8'425	6'346	85'776	14.48%
Dompierre + Prévonnoloup	847	365	751	303	89	39	337	517	678	610	147	235	4'918	0.83%
GAGEC	56	20	16	16	16	30	15	33	29	21	28	72	352	0.06%
GAGN	59	41	47	49	41	46	37	50	42	44	50	33	539	0.09%
TOTAL DES VENTES m3	22'478	16'907	16'529	16'124	14'758	210'302	15'449	17'796	17'727	15'733	17'221	211'273	592'297	100.00%

DIFFERENCES EN M3

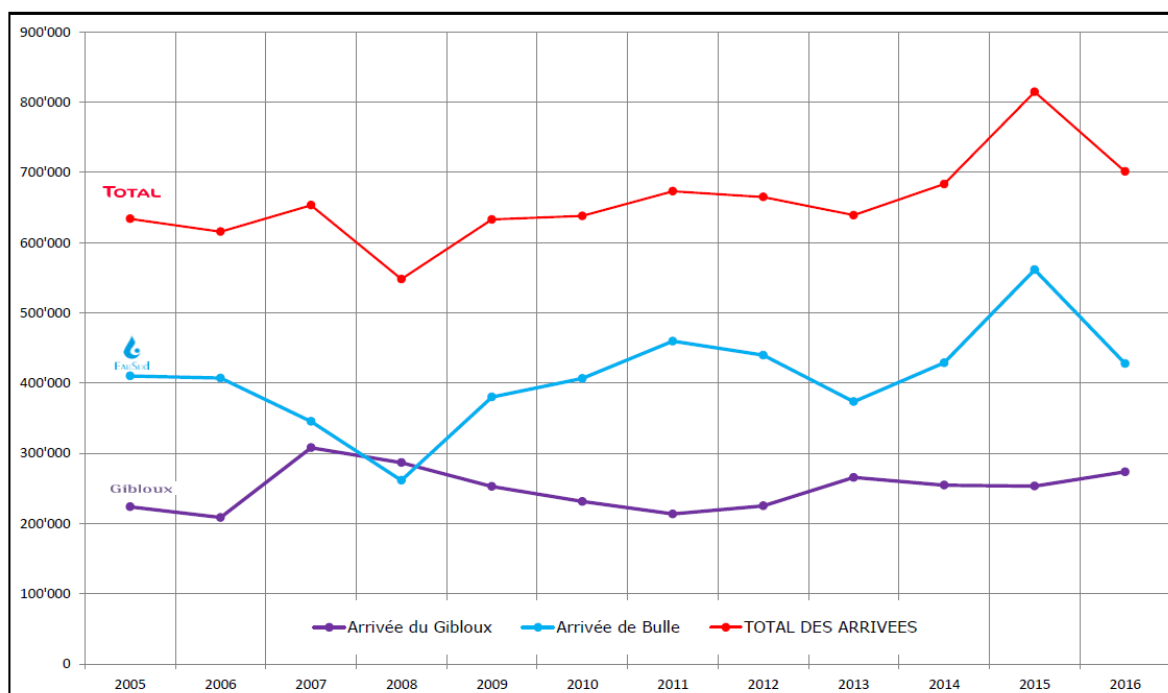
TOTAL DES ARRIVEES	352'186	349'394	701'580
TOTAL DES VENTES	297'098	295'199	592'297
PERTES SUPPORTEES	55'088	54'195	109'283
Soit en %	15.64%	15.51%	15.58%

Nbr. de compteurs: 862

Répartition de l'approvisionnement d'eau 2016[m3]



Répartition de l'approvisionnement d'eau évolution 2005 - 2016 [m3]



RECAPITULATION ANNUELLE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AVGG	931'584	895'626	817'236	835'839	1'005'672	1'021'329	1'050'965	962'895	880'269	875'629	952'123	960'048
VAULRUZ	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654	19'525	34'234	3'247
ROMONT	398'119	397'507	337'425	255'251	371'704	397'232	448'856	434'552	369'430	423'815	554'100	421'052
TOTAL m3	1'335'510	1'315'461	1'177'490	1'107'212	1'411'144	1'465'595	1'546'890	1'424'478	1'273'353	1'318'969	1'540'457	1'384'347
ACHAT A BULLE m3	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879	1'334'488	1'559'968	1'406'755
AVGG	961'681	916'883	835'410	855'185	1'027'171	1'043'337	1'074'181	973'897	889'640	885'985	964'202	975'575
VAULRUZ	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654	19'525	34'234	3'247
ROMONT	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585	428'978	561'532	427'933
TOTAL m3	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879	1'334'488	1'559'968	1'406'755
APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3												
Arrivée du Gubloux	223'813	208'573	308'055	286'735	252'799	231'444	213'562	225'204	265'615	254'589	253'332	273'647
Arrivée de Bulle	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585	428'978	561'532	427'933
TOTAL DES ARRIVEES	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200	683'567	814'864	701'580
VENTES EN M3												
Ventes diverses	518	26'020	102'420	9'900	41'400	19'400	34'200	12'000	11'500	36'000	43'000	48'000
Ventes ménagères+industrie	396'816	380'306	362'579	363'582	373'801	371'465	356'669	391'150	407'431	387'918	410'246	393'715
Mézières	36'624	34'796	34'897	36'159	40'728	44'600	45'520	46'102	45'547	49'171	46'090	45'963
Billens	56'707	406	2	459	22'391	7'486	6'500	3'537	1'492	219	7'434	13'034
CREB	18'291	18'320	31'303	38'016	53'136	75'070	84'600	94'538	69'602	90'163	164'634	85'776
Dompierre+Prévonloup									1'809	3'480	8'205	4'918
GAGEC								67	234	206	268	352
GAGN						2'147	16'044	1'809	519	566	2'740	539
TOTAL DES VENTES	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	538'484	555'673	538'134	567'723	682'617	592'297
DIFFERENCES EN M3												
TOTAL DES ARRIVEES	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200	683'567	814'864	701'580
TOTAL DES VENTES	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	554'528	557'549	538'134	567'723	682'617	592'297
PERTES SUPPORTEES	95'721	133'476	113'447	96'856	96'282	110'475	118'805	107'553	101'066	115'844	132'247	109'283
Soit en %	15.10%	21.68%	17.36%	17.67%	15.21%	17.31%	17.64%	16.17%	15.81%	16.95%	16.23%	15.58%
Nbr. de compteurs:	688	704	723	756	780	814	829	833	843	843	851	862

11 Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

11.1 AFFAIRES SOCIALES

11.1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à Fr. 102'558.-
- c) Logements vacants :

	01.06.2015	01.06.2016
1 – 1 ½ pièce	1	0
2 – 2 ½ pièce	2	3
3 – 3 ½ pièce	5	8
4 – 4 ½ pièce	5	7
5 – 5 ½ pièce	1	3
6 et plus	1	-
Total	15	21

11.1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de CHF 40.- pour les Romontois et de CHF 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2016, on a enregistré un taux d'utilisation de 88.9 %, soit 1'622 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

11.1.3 Service de repas à domicile

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 12) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

REPAS	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	342	350	259	304	247
Février	350	261	220	290	213
Mars	348	285	263	322	217
Avril	362	285	243	306	225
Mai	312	296	273	341	220
Juin	269	309	264	340	225
Juillet	282	297	220	348	196
Août	326	332	254	367	241
Septembre	311	301	227	384	235
Octobre	303	335	244	365	241
Novembre	264	308	340	335	206
Décembre	269	316	348	286	219
Total	3738	3675	3155	3988	2685

Prix du repas : CHF 13.-

11.1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

- la crèche « Casse-Noisettes » à Romont : prix coûtant CHF 110.- par jour repas compris ;
- l'Association d'Accueil Familial de Jour : prix coûtant CHF 7.60 l'heure pour les enfants de l'école primaire. Pour les enfants en âge pré-scolaire et infantine : CHF 6.50 de l'heure.

La subvention des communes correspond à la différence entre le prix coûtant de la structure et la participation des parents en fonction de leur revenu.

En 2016, le taux de remplissage de la Crèche Casse-Noisettes était de 98.2 %. Voici la répartition par groupes :

Nurserie des Petits Pas :	enfants de 0 à 2 ans
Nurserie des Premiers Mots :	enfants de 0 à 2 ans
Jardin d'éveil :	enfants de 1 ½ an à 4 ans
Méli-Mélo :	enfants de 1 ½ an à 4 ans
Maternelle :	enfants de 3 ans à 6 ans

11.1.5 Service Officiel des Curatelles

Il incombe aux communes de financer les services des curatelles.

Une commission administrative, formée du Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service.

Celui-ci s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 380 % dont 100 % d'administratif.

La situation est la suivante :

- Christophe Seydoux 80 % curateur – 20 % chef de service
- Isabelle Gauderon 100 % curatrice
- Michel Savary 80 % curateur
- Rose-Marie Jaquier 50 % collaboratrice comptable
- Corinne Chardonnens 50 % collaboratrice administrative

D'autres curateurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

11.1.6 Chômage

Pour 2016, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2015		31.12.2016	
Demandeurs d'emploi	Romont	210	7.8 %	212	7.8 %
	Glâne	563	4.7 %	664	5.4 %
	Canton	9'000	5.9 %	9'019	5.5 %
dont					
Chômeurs	Romont	130	4.0 %	130	4.0 %
	Glâne	349	2.9 %	401	3.2 %
	Canton	5'405	3.5 %	5'038	3.1 %

11.1.7 Service social de la Ville de Romont

11.1.7.1 Son personnel

En 2016, le service social a finalisé ses procédures internes, ce qui lui a permis d'avoir une structure claire et cohérente basée sur les normes et les textes légaux :

Assistantes sociales :

- Madame **Mélanie Gavillet**, assistante sociale, a commencé sa 4^{ème} année au mois de septembre, comme responsable du service social.
- Madame **Angela Morina**, assistante sociale, a quitté le service social au mois d'octobre 2016. Elle a été remplacée par **Elodie Progin** qui a commencé en janvier 2017.
- Madame **Alexandra Scyboz**, assistante sociale, a commencé sa 3^{ème} année au mois d'avril dans le service.

Secrétariat du Service social :

- Madame **Valérie Thorimbert**, secrétaire-comptable du service social, a commencé sa 3^{ème} année au mois de février.

Monsieur **Pierre Décrind**, chef de service de la commune, assume en outre le rôle de responsable administratif du service.

11.1.7.2 Fonctionnement

Nous nous appuyons sur la Loi sur l'aide sociale (LASOC).

« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin.

L'aide sociale est octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire à d'autres assistances privées ou publiques, et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce ».

Par ailleurs, chaque demande d'aide doit être validée par la commission sociale qui s'appuie sur les normes CSIAS et la LASOC.

La personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Nous amenons quatre types d'aide :

- la prévention ;
- l'aide personnelle ;
- l'aide matérielle (financière) ;
- les mesures d'insertion (professionnelles et personnelles).

Nous faisons par ailleurs des demandes de dons.

11.1.7.3 Collaboration

Regroupement

Le service social de la ville de Romont continue à participer, à raison de quatre fois par année, au groupement des services sociaux.

Ces rencontres nous permettent de parler de nos situations au quotidien, de notre fonctionnement, de nos difficultés et de rencontrer le réseau secondaire avec qui nous travaillons.

Réseau

Nous continuons à travailler en collaboration avec de nombreux prestataires, principalement avec l'office régional de placement (ORP), avec pôle insertion +, le service officiel des curatelles de la Glâne, les médecins et la caisse cantonale de chômage.

Nous participons régulièrement à différents réseaux qui permettent de coordonner la prise en charge des bénéficiaires.

11.1.7.4 L'année 2016, en bref

L'équipe du service social a habilement géré le départ de Mme Morina. Mme Progin a ainsi pu commencer au service social dans de bonnes conditions.

Le service social est structuré et suit un fil rouge qui permet une cohérence au sein de la structure et dans ses décisions.

Des procédures ont été mises en place, ainsi qu'un classeur de référence répertoriant les normes, les lois et les décisions internes de la commission sociale.

Les élections communales ont amené un changement au niveau de la commission sociale. Tout le monde a très vite pris ses repères. Un travail de qualité et une ambiance agréable se sont vite installés.

Cette année encore, le service social de Romont a spécialement mis l'accent sur la réinsertion professionnelle de ses bénéficiaires, ainsi que sur les jeunes en difficulté qui sont de plus en plus nombreux.

Le Pi+, ainsi qu'avenir 20-25 permet à nos bénéficiaires de retrouver un travail ou une formation.

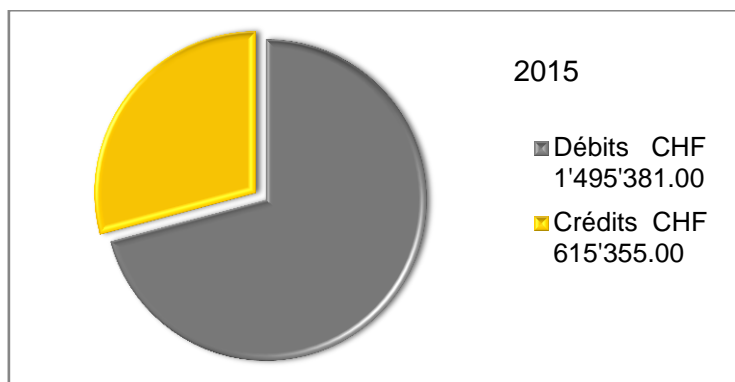
Durant l'année, des nouvelles normes de calcul de la loi sur l'aide sociale nous ont été présentées. Elles sont entrées en vigueur en janvier 2017.

Les principales modifications concernent une légère hausse du forfait d'entretien, un forfait d'entretien plus bas pour les jeunes vivant dans leur propre ménage et sans projet professionnel, plus d'octroi automatique du supplément minimal d'intégration de CHF 100.00, il sera dorénavant octroyé lorsqu'il y a un effort particulier du bénéficiaire, le supplément famille monoparentale de CHF 200.00 n'est plus attribué, les sanctions en cas de non-collaboration peuvent être plus importantes.

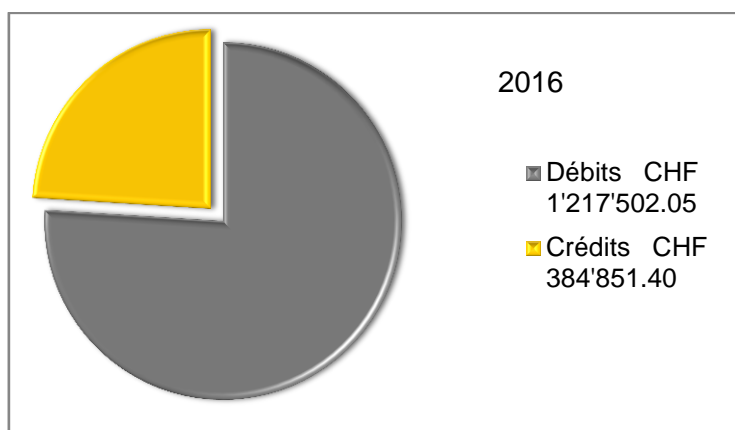
Pour terminer, nous remarquons que les services sociaux rencontrent de plus en plus de violence verbale et physique. La commune a donc décidé de réaménager le service social, afin de travailler dans un endroit sécurisé.

11.1.7.5 Quelques chiffres

En 2015, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'495'381 et des crédits CHF 615'355.



Tandis qu'en 2016, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'214'052 et des crédits CHF 384'581.40.



En 2016, par rapport à 2015, il y a eu moins de dépenses et aussi moins d'entrée d'argent.

En effet, pour bénéficier d'une aide sociale, les personnes doivent présenter un bon nombre de justificatifs. Un contrôle plus important est réalisé.

Les crédits concernent les remboursements de la dette sociale, des rétroactifs AI (moins cette année), des avances sur des indemnités chômage, des subsides d'assurance maladie, des allocations familiales, etc...

En 2016, 47 personnes ont remboursé leur dette sociale régulièrement. Cela représente un montant de CHF 48'994.00.

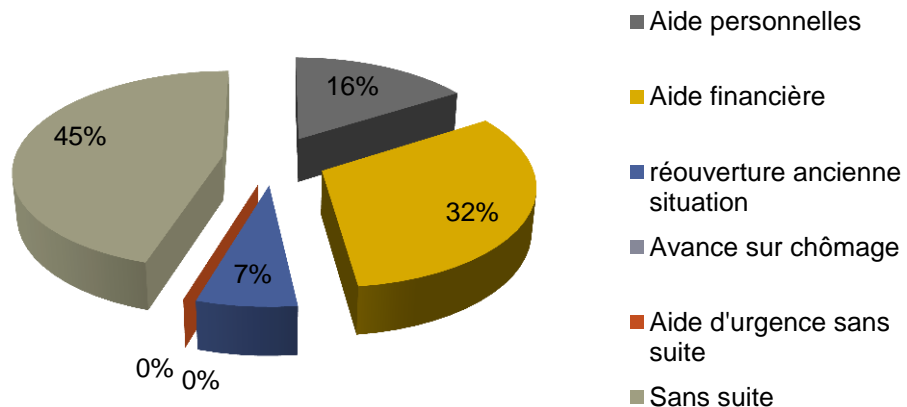
Les dépenses faites par le service social de Romont sont remboursées par le canton à hauteur de 40%.

Nombre de situations traitées

En 2016, 107 personnes sont venues se présenter au service social.

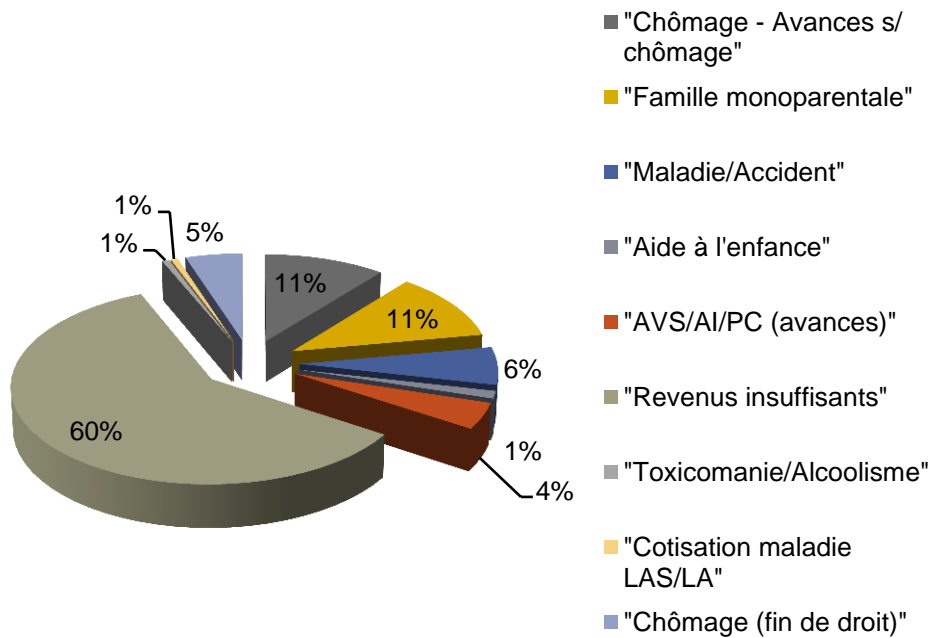
17 sont devenues des aides personnelles pour des démarches administratives diverses, 34 sont devenues des aides financières. Le reste n'a pas abouti car le dossier était incomplet, la personne ne s'est pas présentée ou nous l'avons réorientée suite à un entretien ou un téléphone avec une assistante sociale.

Nouvelles demandes d'aides 2016



Causes d'indigence en 2016

Causes d'indigence



Les causes d'indigence principales demeurent les « Revenus insuffisants ». Il s'agit principalement de personnes ne bénéficiant plus d'indemnités journalières chômage, de familles nouvellement monoparentales qui sont de plus en plus nombreuses, de personnes n'ayant pas assez cotisé pour obtenir des indemnités journalières ou de personnes qui ont une atteinte à la santé, une demande AI étant en cours.

11.1.7.6 Conclusion

L'année 2016 a été une année mouvementée, mais l'équipe a bien géré ces aléas.

Les lois se sont durcies et ne sont pas en faveur des plus démunis. Les bénéficiaires deviennent de plus en plus agressifs et nous avons dû apprendre à gérer ces comportements.

Heureusement, les structures de réinsertion professionnelle se développent et font un bon travail lorsque les bénéficiaires en ont les moyens.

En effet, une partie de nos bénéficiaires sont malades et nous ne pouvons pas leur demander la reprise d'un travail, la priorité étant les soins physiques et/ou psychiques avant toute chose.

Un important travail de réseau est en tous les cas réalisé pour soutenir ces gens.

Pour terminer, relevons que l'année 2016 a demandé à l'équipe une grande capacité d'adaptation. Elle repart toutefois positive avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice.

*L'Assistante sociale responsable
Mélanie Gavillet*

11.2 SANTE

11.2.1 Réseau Santé de la Glâne

11.2.1.1 First Respondant – premier répondant

Le Comité de direction du Réseau Santé de la Glâne a nommé un groupe de travail afin de définir les principes et l'organisation suite à la mise en consultation, par la Direction de la santé et des affaires sociales, du concept des premiers répondant (« First Responders ») du canton de Fribourg (version du 29.06.2016), La version finale a été adoptée le 14 septembre 2016 (http://fribourgcoeur.ch/wp-content/uploads/2016/10/Concept-des-premiers-repondants-du-canton-de-Fribourg_DSAS_160914.pdf).

Le principe de ce concept est de créer un réseau de First Responders couvrant l'ensemble du canton afin de pouvoir réagir au plus vite lors d'un arrêt cardiaque en attendant les secours médicalisés.

Il est demandé aux communes d'informer leurs citoyens sur la possibilité de devenir First Responders. En effet, les minutes comptent lors de la survenue d'un arrêt cardiaque. En Suisse, l'incidence de la mort subite d'étiologie cardiaque est de 0.4 à 1 pour 1000 habitants par année.

L'organisation est la suivante pour les personnes désirant devenir First Responders :

- s'inscrire auprès de la Fondation Fribourg Cœur et suivre les instructions y relatives : <http://fribourgcoeur.ch/prestations/premier-repondant/>
- s'inscrire à la formation BLS-AED : <http://fribourgcoeur.ch/prestations/formations/>
- les personnes déjà en possession du certificat BLS-AED peuvent s'inscrire sans avoir besoin de suivre la formation.

Ce groupe de travail est composé des personnes ci-dessous et se tient à disposition pour tout complément d'information.

Sandrine Goumaz, commune de Châtonnaye
Nadia Marchon, commune de Siviriez
Jean-Claude Raemy, commune de Mézières

11.2.2 Service d'aide et de soins à domicile

11.2.2.1 Prestations des services

Les organisations d'aide et soins à domicile à but non lucratif apportent leur aide en cas de maladie, de handicap, de grossesse à risque, après un accouchement, pendant la convalescence et dans des situations de crise. Elles procèdent à une évaluation de la situation, donnent des conseils, fournissent un encadrement tant au niveau des soins infirmiers qu'à celui de l'aide-ménagère.

Grâce aux prestations fournies par les services d'aide et de soins à domicile, les personnes âgées, les personnes malades, accidentées ou handicapées, tributaires d'une aide extérieure, peuvent demeurer dans leur environnement familial ou, suite à un séjour en milieu hospitalier, rentrer plus rapidement dans leur foyer. Les services d'aide et de soins à domicile ont pour but de maintenir et de favoriser l'autonomie de leurs clientes et clients.

Comment faire appel au service d'aide et soins à domicile?

La demande d'une prestation se fait directement auprès du service d'aide et soins à domicile du district.

Pour les prestations de soins : une évaluation des besoins en soins (RAI-HC), faite par une infirmière, doit être validée par un médecin pour que les prestations soient remboursées par l'assurance.

Prestations d'aide : les besoins en aide sont évalués par une aide familiale, en tenant compte de la situation de l'entourage (prestation subsidiaire).

11.2.2.2 Adresse

RSG Réseau santé Glâne
Aide et soins à domicile
Route de l'Eglise 29
1681 Billens-Hennens

Téléphone : 026 652 98 52
Fax : 026 652 98 47

<http://www.sante-glane.ch/>

E-Mail : asdg@sante-glane.ch

11.2.3 Homes médicalisés

Les trois établissements du RSG, Billens, Vuisternens-dt-Romont et Siviriez sont destinés à accueillir des personnes âgées dont l'état de santé exige des soins infirmiers et une surveillance continue.

L'essentiel de leur activité est régie par la LEMS, loi cantonale sur les EMS.

Les EMS accueillent uniquement des personnes en âge AVS. Pour les personnes domiciliées hors-canton, les demandes doivent être soumises à la direction.

11.2.3.1 Transhomes

Les travaux du nouveau home de Vuisternens-dt-Romont se déroulent selon le calendrier prévu avec toutefois un léger retard. L'emménagement se fera vraisemblablement au mois de mars 2017, l'idée étant que tout soit entièrement terminé pour transférer les résidents. Deux chambres témoins ont été construites. Elles permettent de mieux se rendre compte des besoins réels et d'effectuer les corrections utiles.

Une visite du chantier a été organisée l'automne dernier avec les délégués des communes.

11.2.4 Contrôle des champignons

Pour 2016, le nombre de récoltes contrôlées a été de 163 :

Quantité de champignons comestibles	335.60 kg
Quantité de champignons impropres à la consommation	21.00 kg
Quantité de champignons vénéneux	3.50 kg
Quantité de champignons mortels (phalloïdes)	0.20 kg

Mme Isabelle CORDEY, M. Georges STEINER et M. Jean-Marie DEVAUD assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel.

Le Conseil communal adresse un merci particulier à ces 3 personnes pour leur engagement et pour leurs services auprès de la population.

11.3 CIMETIERE

32 personnes décédées ont rejoint le cimetière de Romont, 6 ont été inhumées et 26 incinérées.

Désaffectation de tombes

16 tombes ont été désaffectées en 2016, les concessions arrivant à échéance. Il arrive également que des familles demandent la désaffectation d'une tombe avant son échéance, ce cas de figure est envisageable pour autant que l'inhumation du corps remonte à plus de vingt ans.

Nouvelle morgue

Les travaux de la nouvelle morgue ont débuté au mois de mars 2015 et elle a été inaugurée le 18 mars 2016 en présence de nombreux invités.



11.4 JEUNESSE



Bilan d'activités 2016

Secteur Rue & Réalisations – Romont

Equipe RR à Romont :

Adrien Oesch, responsable de secteur
Christel Richo, travailleuse sociale de rue
Fabien Boissieux, travailleur social de rue

11.4.1 Introduction

2016 fut à nouveau une année très riche !
2016, l'année du changement, du nouveau et du renouveau.

Dans la rue tout d'abord avec une transition qui s'opère au fil du temps. Les "anciens", sous-entendu les jeunes que REPER accompagne et côtoie depuis plusieurs années maintenant ont quelque peu délaissé l'espace public du chef-lieu glânois. La plupart d'entre eux ont débuté une formation ou ont trouvé un travail. Ce changement de statut les conduit vers d'autres habitudes, Et c'est une nouvelle génération qui peu à peu investit l'espace public. Des "nouveaux" jeunes que les travailleurs sociaux rencontrent fréquemment afin de créer un lien de confiance suffisant qui puisse aboutir à un travail s'inscrivant dans la durée.

Cette année passée aura également vu l'émergence de deux nouveaux projets. Une fête de quartier du côté d'Arruffens organisée en collaboration avec les habitants, ainsi qu'une journée sportive préparée et encadrée avec les responsables du projet des "salles de sport".

Du côté de l'équipe des TSHM (travailleurs sociaux hors murs), il n'y a pas eu de changement notable. M Adrien Oesch, successeur de M Emmanuel Fridez s'est très bien intégré dans la commune de Romont. L'équipe de terrain, représentée par Mme Christel Richoz et M Fabien Boissieux, continue le travail entrepris par REPER depuis bientôt 10 ans.

11.4.2 Evaluation des perspectives 2015

Suite au bilan 2013 déjà, l'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Romont a à cœur de valoriser et visibiliser davantage le travail social de rue, ainsi que les divers types d'accompagnements auprès du réseau et des citoyens.

En 2016, cet objectif a été atteint notamment par la concrétisation de deux projets phares, la fête de quartier d'Arruffens et la journée SPortes Ouvertes. En effet, le travail social de rue a permis d'une part de rencontrer de nombreux habitants du quartier lors de plusieurs permanences de rue et a légitimé ainsi notre présence et notre intervention dans l'organisation du processus communautaire qui a abouti à la réalisation de la fête de quartier. Quant à la journée SPortes Ouvertes, elle a permis de promouvoir les prestations de REPER et plus particulièrement le projet des salles de sport, non seulement auprès des jeunes romontois et glânois mais aussi auprès des habitants glânois et fribourgeois en paraissant dans la presse locale et régionale.

Le deuxième objectif émis pour l'année 2016 consistait à présenter les prestations du secteur Rue & Réalisations aux élèves du Cycle d'Orientation de la Glâne, afin de faire connaître le travail social de rue aux jeunes qui pourraient en avoir besoin mais qui sont peu présents sur l'espace public et dès lors difficilement atteignables par les travailleurs sociaux de rue. Cet objectif qui avait déjà été émis en 2015 mais qui n'avait malheureusement pas pu être concrétisé par manque de moyens en ressources humaines, a pu être planifié dans l'agenda 2016 des TSHM.

Le troisième objectif dans la ligne de mire des TSHM lors du dernier bilan résidait dans la mise en place d'un réseau de patrons pour le projet Transition, pour autant qu'un financement puisse être dégagé dans le cadre de celui-ci, et dans la poursuite de l'action communautaire concernant les jeunes et les espaces publics. Concernant la création d'un réseau de patrons glânois, aucun financement n'a pu être dégagé.

Par conséquent, les TSHM n'ont pas entamé de démarches dans ce sens. Quant à la poursuite du processus communautaire entrepris avec les gérants de la Coop et de la Migros, les TSHM ont sondé en début d'année les différents acteurs engagés dans le processus. Les tensions avec les jeunes étant en nette diminution, il a été décidé d'un commun accord de mettre en suspens le groupe de travail (GT) "Rassemblement". Ce groupe de travail n'a donc pas été réactivé en 2016 au vu du climat relativement calme sur les différents espaces publics fréquentés par les jeunes.

Le dernier objectif relatif à l'augmentation du pourcentage du travail social de rue de REPER de 90% à un 100% en s'ouvrant davantage à la Glâne n'a toujours pas été atteint. Le projet Transition pour lequel REPER s'est vu octroyé un 10% a sollicité à nouveau les communes du district en 2016 afin d'assurer un financement jusqu'à la fin 2017 en tout cas. Par conséquent, le contexte n'étant pas optimal pour une demande financière supplémentaire, l'association REPER en accord avec les autorités communales romontoises a décidé de différer sa demande et de remettre à l'année prochaine sa réflexion quant à la stratégie à mettre en place pour les années à venir.

11.4.3 Permanences sociales de rue

L'immersion des TSHM dans le chef-lieu glânois se décline principalement par une présence régulière in situ au sein des lieux de rencontres des jeunes et in vivo, soit un pourcentage de travail de 90%¹. En 2016, les TSHM ont été également présents lors des manifestations qui ponctuent la vie socioculturelle romontoise et glânoise telles que le carnaval, le comptoir, la braderie, le festival "On the road" et le Bal des moches.

Les permanences sociales de rue offrent un contact direct avec la population romontoise et les jeunes en particulier. Elles permettent également aux TSHM d'être visibles et accessibles, d'observer ce qui se passe sur le terrain, de rencontrer de nouvelles personnes, de créer et de renforcer les liens. Ce dernier élément est indispensable dans le cadre d'une approche basée sur la libre adhésion (sans mandats nominatifs).

En 2016, l'équipe des travailleurs sociaux de rue a pu travailler en binôme sur les douze mois de l'année. Cette présence explique en partie l'augmentation du nombre de jeunes rencontrés au cours de cette année. Il est important de rappeler que la présence des TSHM sur les espaces publics fluctue en fonction des autres prestations offertes sur l'antenne de Romont, notamment au regard de la mise sur pied de certains projets.

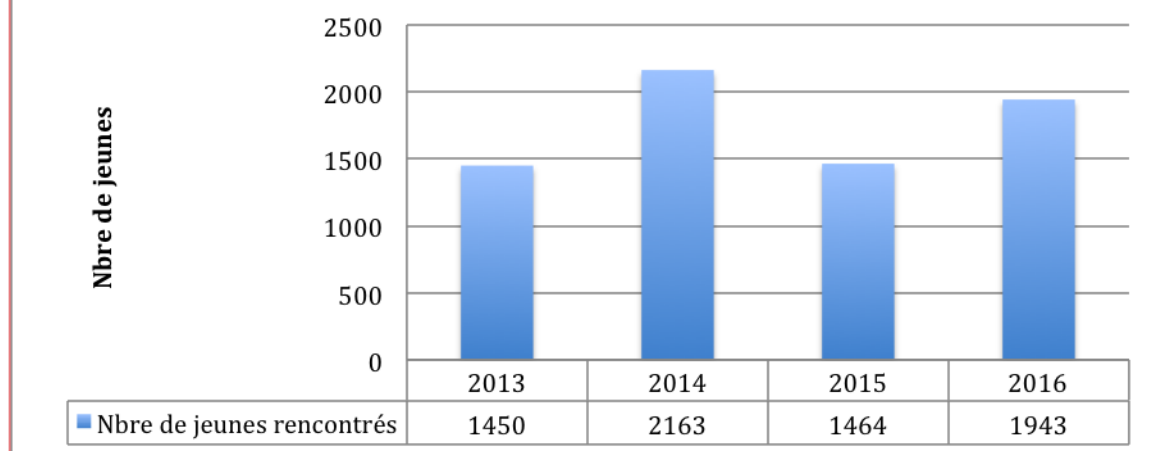
11.4.3.1 Statistiques :

Les TSHM ont rencontré durant l'année 2016 un total de 1943 jeunes par le biais de la permanence de rue. Les TSHM ont effectué un total de 111 permanences, ce qui représente environ 3 moments de présence dans la rue par semaine. Ils ont rencontré en moyenne 17-18 jeunes par permanence et relèvent une présence de genre très marquée avec plus de 85% d'hommes².

¹ Soit un TSHM à 40% et une TSHM à 50%.

² Pourcentage approximatif.

Nbre de jeunes rencontrés dans la rue 2013 - 2016



Ces rencontres avec les jeunes se définissent et prennent la forme d'aide telle que des informations-conseils, des soutiens, des orientations et des prémices d'accompagnements socio-éducatifs individuels. De plus, les TSHM sensibilisent la jeunesse à un comportement citoyen dans l'occupation de l'espace public, comme le littering, les règles de bon voisinage et les codes en vigueur dans la société. In fine, l'aspect préventif quant à la consommation de produits légaux et illégaux occupe une bonne partie du travail des TSHM.

Plutôt encourageant, le bilan 2016 confirme la tendance soulignée en 2015. En effet, de nombreux jeunes connus et, pour certains, accompagnés par les TSHM, qui étaient en situation de précarité à la fois sociale et professionnelle, ont réussi à trouver une formation ou un emploi. Occupés durant la journée, ces jeunes se retrouvent dès lors en fin de journée après leurs activités respectives. Toutefois, les TSHM constatent qu'il y a toujours de nouvelles générations qui décrochent et peinent à s'insérer. C'est pourquoi ils ne perdent pas de vue que la rue est le terreau principal pour rencontrer ces jeunes en difficulté et leur donner accès aux différentes prestations offertes sur l'antenne de Romont, notamment les accompagnements socio-éducatifs et les projets.

La question de la place des jeunes dans l'espace public, notamment au cœur des discussions du GT "Rassemblement" en 2015, s'est fait moins ressentir en 2016. Les TSHM émettent l'hypothèse que ce changement s'explique notamment par le fait que le travail de sensibilisation avec les jeunes sur l'occupation de ces espaces et la manière de les occuper a contribué à une certaine prise de conscience et que leur présence dans les centres commerciaux est ainsi également mieux tolérée. En 2016, les TSHM constatent également que l'école enfantine et la place de jeu attenante ont été très peu investies par leur public-cible.

Les endroits habituellement fréquentés par la majorité des jeunes rencontrés durant l'été restent des endroits "sensibles", voire "tendus", car une météo clémente est souvent propice à des regroupements relativement importants de jeunes. Bien que ce phénomène soit connu sur le territoire romontois, ces rassemblements continuent d'impressionner certains habitants et sont souvent malheureusement synonymes de littering. La gare, le parc à la rue des Arruffens, le Bicubic (terrain synthétique et de basketball) et le Cycle d'Orientation de la Glâne sont ainsi des lieux régulièrement visités par les TSHM.

En hiver, plusieurs groupes de jeunes privilégient le périmètre de la gare. Néanmoins, les contrôles via la Police ferroviaire se multiplient et dissuadent les jeunes d'occuper ces espaces. Ces mesures provoquent chaque hiver un mouvement des jeunes qui se retrouvent pour certains dans différents cafés de la ville. Leur présence est tolérée pour autant qu'une partie du groupe consomme et que les lieux soient respectés. En 2015, il était ressorti des échanges réguliers avec les TSHM que ces jeunes recherchaient un endroit fermé pour pouvoir simplement se rencontrer. Bien qu'aucun lieu ne soit actuellement dédié aux jeunes pouvant les accueillir, la situation dans les rues romontoises semble plutôt calme et sereine. Les TSHM s'interrogent toutefois quant aux conséquences qu'impliquera la fermeture en début 2017 de deux de ces lieux de rencontre dans le paysage romontois.

Depuis la rentrée scolaire, les TSHM connaissent deux nouvelles vagues de jeunes qui ont pour habitude de se retrouver à des endroits différenciés. Alors que la première se retrouve davantage au terrain synthétique et à la Migros, la deuxième préfère investir le périmètre de la gare. Pour la plupart, il s'agit de jeunes sortis il y a peu de l'école obligatoire ou de jeunes encore en scolarité obligatoire. Les TSHM se montrent très attentifs à ces nouveaux jeunes fréquentant de manière récurrente les espaces publics et s'évertuent à créer et à renforcer le lien lors de chaque rencontre.

En résumé, la rue et les jeunes continuent à bien se porter. Les TSHM restent tout de même vigilants et attentifs aux jeunes et à leurs besoins et, par conséquent, s'efforcent de maintenir le balancier entre les différentes prestations sur la commune de Romont. La qualité de ce funambulisme dépend également du travail en réseau, dont REPER en fait une priorité, et qui, par conséquent, permet de garder un contact régulier avec les différents acteurs politiques, sociaux, économiques ainsi qu'avec la Police locale.

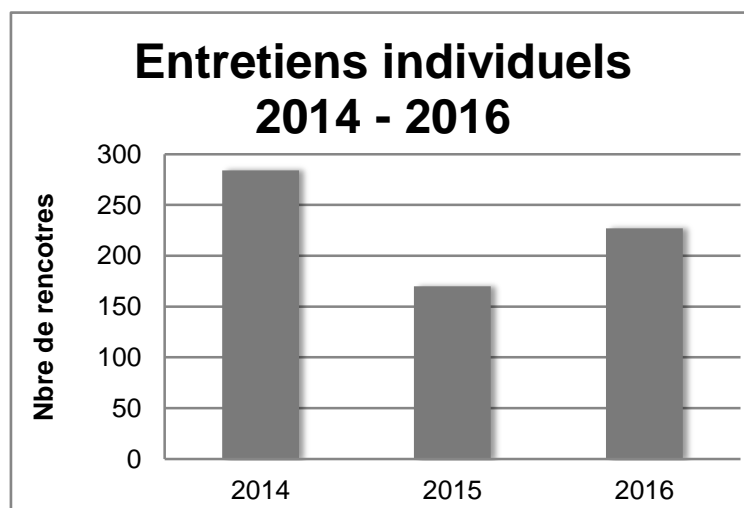
11.4.4 Accompagnements socio-éducatifs individualisés et personnalisés

L'accompagnement socio-éducatif est destiné essentiellement à soutenir les jeunes âgés de 14 à 25 ans (public-cible) mais également leur famille. Cette prestation occupe une place centrale dans le travail qu'effectue l'équipe de REPER au quotidien. Chaque accompagnement est individualisé en fonction de la demande, des besoins et de la situation de chaque jeune. De nombreuses demandes proviennent de jeunes rencontrés dans la rue à plusieurs reprises. D'autres prennent directement contact avec REPER par le biais d'un appel ou d'un e-mail. Dans les deux cas, c'est au jeune qu'appartient la décision de débiter ou d'interrompre l'accompagnement selon le principe de la libre adhésion. Nous n'avons donc aucune emprise sur la durée d'un suivi, d'où l'importance de tisser un lien fort qui puisse s'inscrire dans la durée.

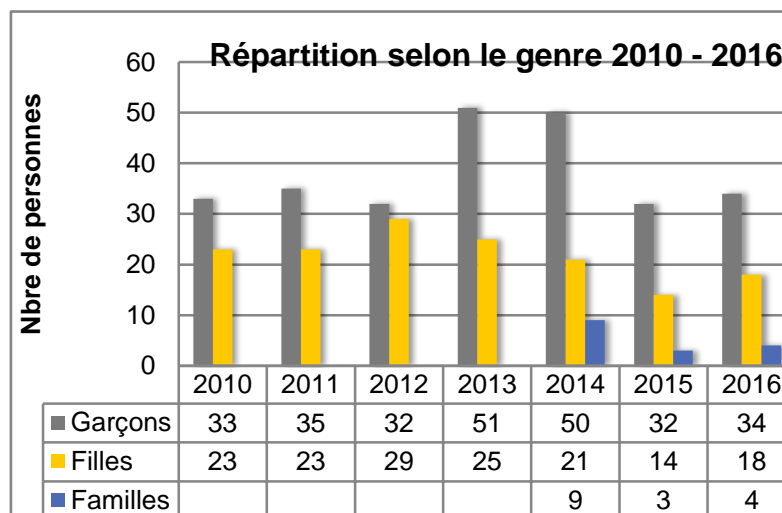
REPER aura accompagné plus d'une cinquantaine de jeunes en 2016. Ce chiffre est pratiquement équivalent à celui de l'an dernier. Toutefois, le nombre d'entretiens a lui augmenté de plus de 30% passant de 170 en 2015 à 227 en 2016. Cette progression s'explique par la complexité de certaines situations (minoritaires) de jeunes qui cumulent différentes problématiques nécessitant de nombreuses rencontres. Le nombre moyen d'entretiens pour ces situations est d'environ 13 par individu. Les autres bénéficiaires viennent en moyenne 3 fois.

Le nombre d'accompagnements de famille reste également similaire à l'année passée. 4 familles ont fait appel aux conseils de REPER. Leurs demandes concernent souvent des difficultés relationnelles qu'ils rencontrent avec leurs enfants ou des problématiques en lien avec de la consommation de cannabis.

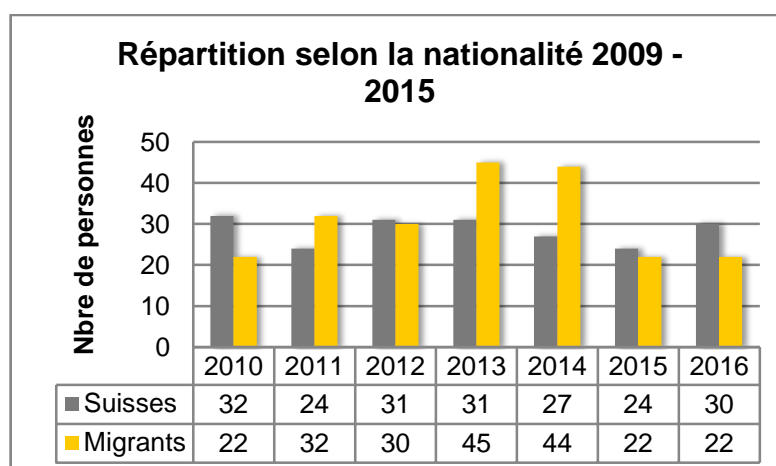
Les échanges avec les différents partenaires se sont multipliés. Deux facteurs peuvent expliquer cela. Le premier tient au fait que REPER collabore directement avec eux dans le cadre de projets tels que le groupe Qualité de vie en Glâne. Le second vient du fait que REPER est actif à Romont depuis plusieurs années et que le réseau Glânois est stable. Les liens se sont donc solidifiés au fil du temps. Cela améliore indéniablement la qualité des accompagnements et le suivi des jeunes.



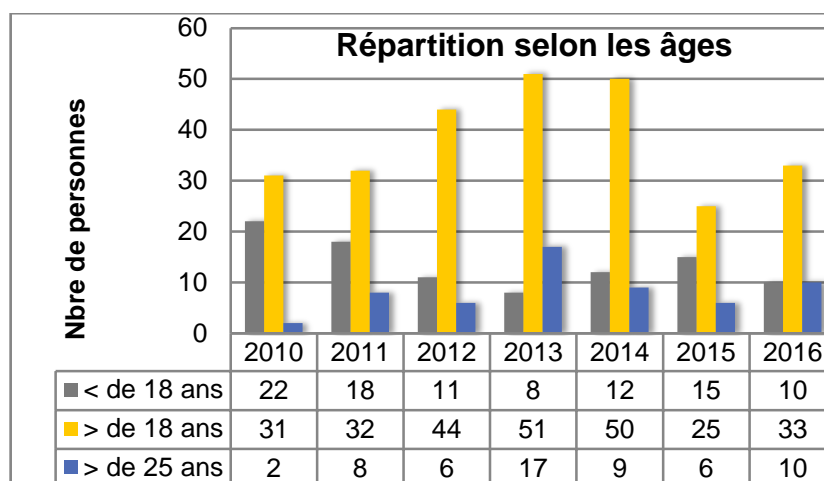
C'est une constante, mais une fois encore les garçons sont plus nombreux que les filles. Il y en a environ deux fois plus. Au vu de la faible présence des filles dans la rue, cette statistique est tout à fait logique, puisque les TSHM rencontrent une proportion très importante d'hommes sur l'espace public.



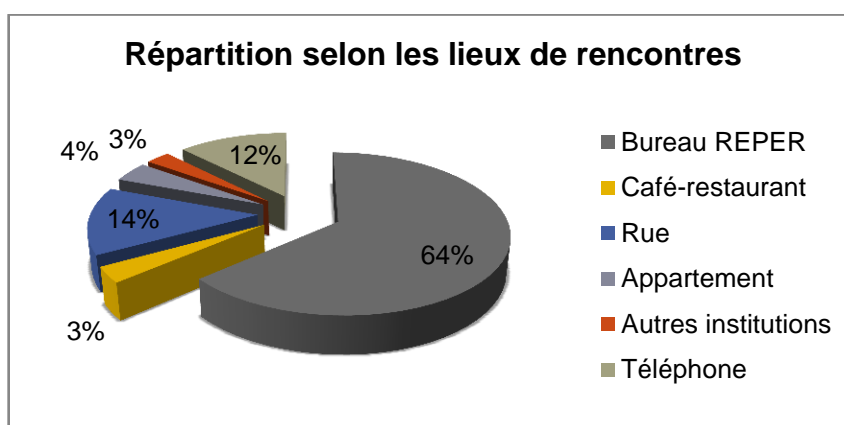
Les Suisses sont plus nombreux cette année encore. La proportion est en revanche plus nette qu'en 2015. Une tendance qui s'inverse donc par rapport à 2013 et 2014, années marquées par une forte vague migratoire.



La proportion entre les âges est similaire à l'année dernière, les jeunes adultes restent la majorité du public accompagné par les TSHM de REPER. A noter qu'avec les nouveaux jeunes rencontrés sur l'espace public en 2015 ainsi qu'avec la nouvelle articulation du projet "Transition", la proportion des < de 18 ans rencontre une augmentation.

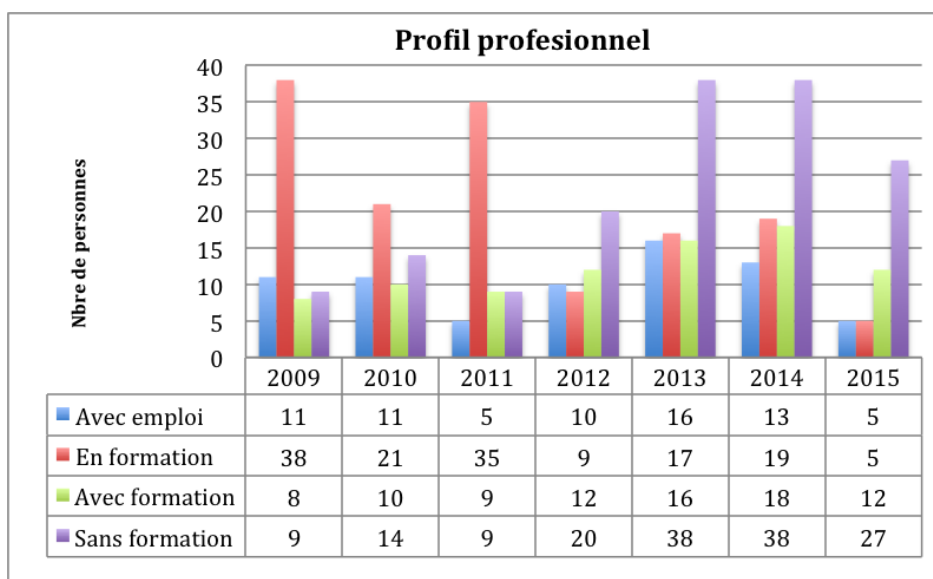
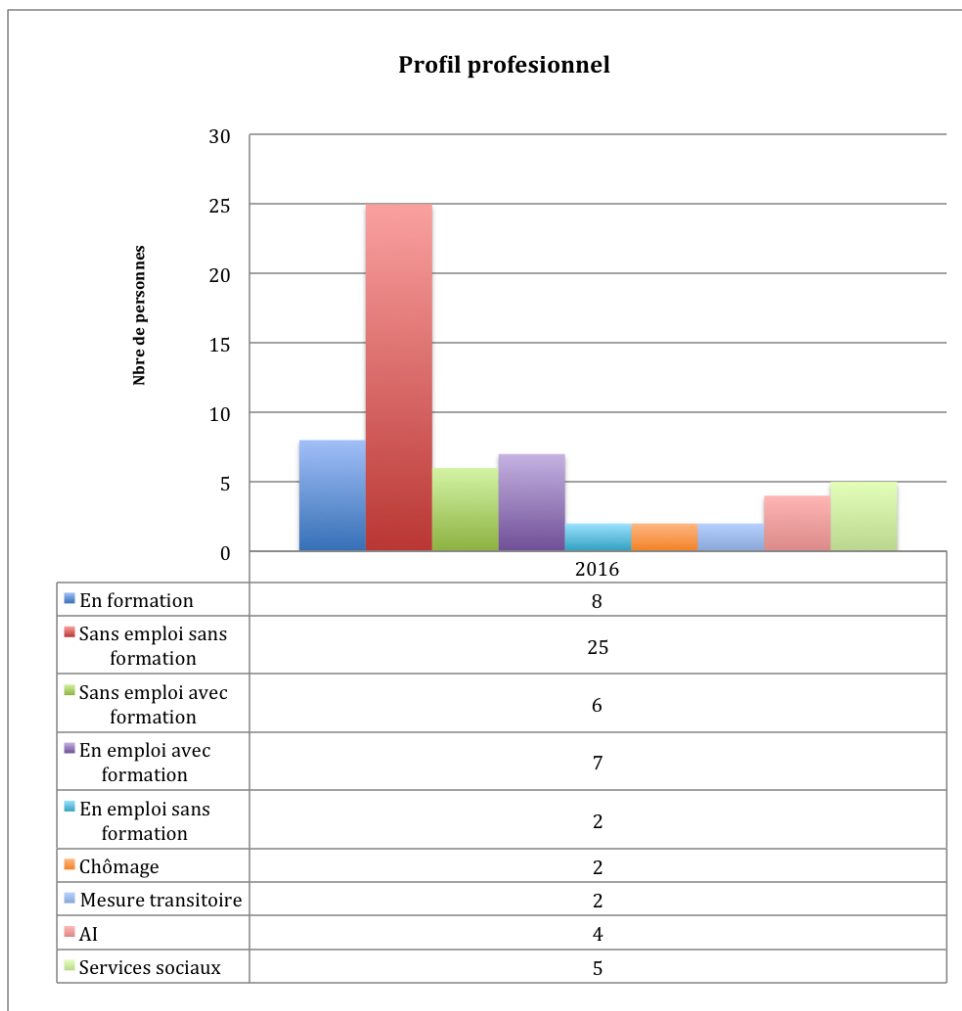


Le bureau REPER reste le lieu le plus utilisé pour le déroulement des accompagnements socio-éducatifs. Il offre un cadre sécurisant et plus intime pour aborder certains sujets très personnels et délicats. Toutefois, on observe une forte augmentation des entretiens dans la rue et par téléphone. Cela s'explique par plusieurs raisons. Depuis toujours, les TSHM romontois ont de nombreux échanges avec les jeunes sur l'espace public. Certains d'entre eux ne viennent pas jusqu'au bureau pour un entretien. La rue est alors le seul moyen de parler de leur situation et de les aider du mieux possible. Auparavant, ceux-ci n'étaient pas forcément comptabilisés dans nos statistiques. Après réflexion, il nous est paru important de mettre en avant ce travail et de rendre une photographie au plus proche de la réalité. Concernant le téléphone, le processus est à peu près similaire. Nous vivons une époque dans laquelle les moyens de communication se sont extrêmement développés et diversifiés. Les conversations téléphoniques se sont multipliées avec les jeunes et durent parfois très longtemps et, au final, s'apparentent clairement à des entretiens. Nous communiquons également via What's App ou Messenger. Ces "conversations" ne sont pas considérées comme des entretiens.

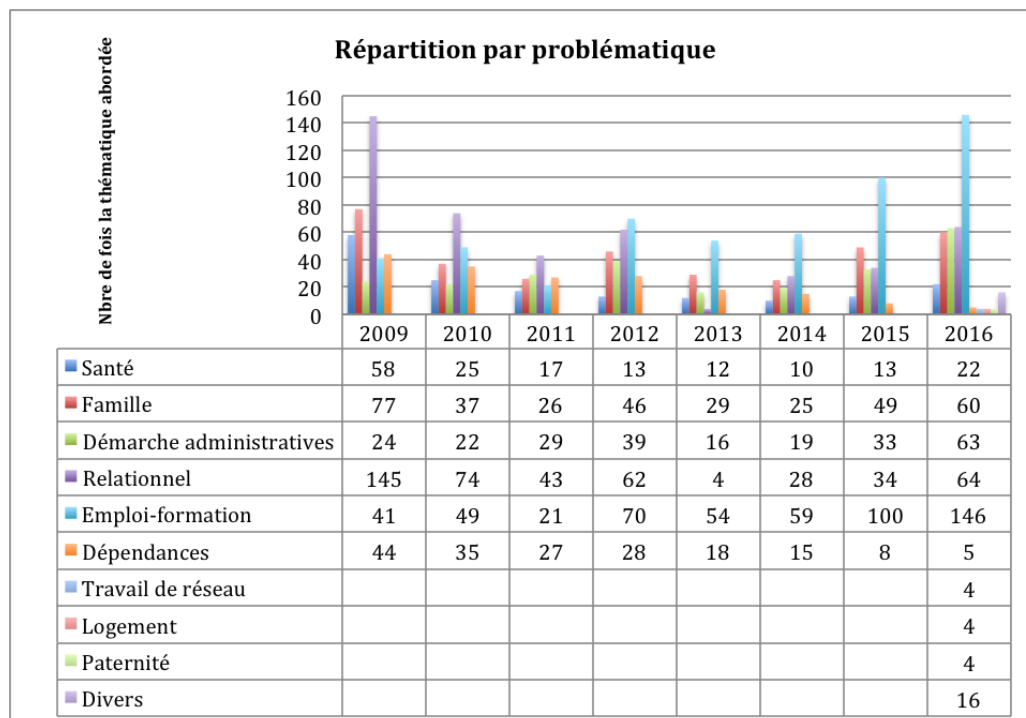


Ces quatre dernières années, le profil professionnel des jeunes que nous accompagnons reste similaire. Une grande majorité d'entre eux sont sans formation et sans emploi. Cette année, les TSHM ont décidé de détailler davantage le profil des jeunes. Ainsi, les jeunes suivis par d'autres services apparaissent. L'antenne de Romont tente de resserrer les liens existants entre les services

locaux tels que le SSR de Romont, cela dans le but de collaborer plus régulièrement sur quelques situations. Une rencontre a notamment eu lieu entre tous les collaborateurs des deux structures. Les TSHM relèvent aussi, comme en 2015, le nombre élevé de jeunes inscrits à la Plateforme Jeune en attente d'une mesure transitoire telle que le SEMO. Il apparaît que cette situation est persistante. Bien que des structures comme REPER ou Transition existent, leurs moyens d'interventions sont souvent insuffisants face aux besoins d'encadrement de certains jeunes.



La majorité des demandes des jeunes concerne l'insertion professionnelle. Cette année, on remarque une augmentation de pratiquement 50% des entretiens en lien avec cette problématique, ce qui est considérable. Les résultats de 2016 affichent également une forte augmentation des demandes sur les thématiques de la santé, la famille ou des relations avec autrui. Ce constat confirme parfaitement les précédentes observations, à savoir que les situations des jeunes se complexifient et se traduisent par des accompagnements traitant différents domaines.



Par rapport à 2015, l'association REPER constate qu'il n'y a pas vraiment de changements majeurs au niveau des mesures cantonales pour les jeunes qui sont sans solution professionnelle. En effet, l'éventail des possibilités de prise en charge telles que les SEMO n'augmente pas et nombreux sont les jeunes en attente d'une place dans l'une de ces structures.

Toutefois, comme mentionné précédemment, il y a tout de même des jeunes que les TSHM côtoient depuis plusieurs années et qui se trouvaient sans emploi ou formation et qui ont réussi néanmoins à trouver une place dans le monde professionnel.

11.4.5 Projets

Cette année passée fut marquée par la mise en place de deux nouveaux projets ponctuels : La fête du quartier d'Arruffens tout d'abord, organisée en collaboration avec les habitants ainsi que les TSHM romontois, et la journée SPortes Ouvertes, liée au projet des salles de sport. Pour le reste, le mini-job Agent de propreté a connu une transformation importante et les salles de sport affichent quant à elles, l'arrivée d'une nouvelle activité et une implication plus importante de la nouvelle génération.

11.4.5.1 Salles de sport

Le projet des salles de sport continue de susciter un intérêt important de la part des jeunes. Nous observons une fréquentation régulière de la plupart des activités.

Pour l'année 2016, l'éventail proposé s'est légèrement modifié. Le début d'année a été marqué par l'arrêt de la danse hip-hop, toute première activité encadrée par REPER au sein du centre d'accueil notamment. Ce retrait s'explique par la volonté de la majorité des danseuses de mettre un terme à la pratique de la danse hip-hop pour des motifs religieux. Parallèlement, une partie du challenge a résidé dans la pérennisation des deux disciplines introduites en 2015, le parkour et le B-boying. A la réouverture des salles au mois d'octobre, le parkour a peiné à trouver un nouveau responsable pour encadrer les jeunes adeptes de cette discipline, le jeune initiateur ayant mis un terme à son engagement pour des raisons personnelles et professionnelles. Le B-boying a quant à lui trouvé son rythme de croisière en bénéficiant d'une plage horaire de trois heures le samedi. La planification des différentes activités s'étant modifiée à la reprise en octobre en fonction de la disponibilité des responsables et de la participation des jeunes, deux responsables en place ont décidé de lancer une nouvelle activité, le badminton, afin d'occuper une plage horaire à disposition.

En 2016, sept activités différentes ont ainsi été proposées, réparties sur huit plages horaires durant la semaine. Toutes les activités ont eu lieu une fois par semaine, à l'exception du football en salle et du workout (jusqu'en mai) deux fois par semaine. Les salles des Avoines étaient donc ouvertes tous les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches pour une pratique accessible à de nombreux sports différents.

REPER reste évidemment présent et très attentif au déroulement des activités afin que celles-ci aient lieu en toute sécurité et dans le respect des règles. De plus, nous avons la chance de pouvoir compter sur des responsables de salle compétents et très expérimentés. Certains d'entre eux sont en place depuis le début du projet et ont une excellente connaissance de la jeunesse romontoise. Il n'y a eu aucun incident à déplorer en 2016, ceci notamment grâce à l'encadrement mis en place.

REPER propose chaque année aux responsables de salle quatre rencontres thématiques sous forme d'échange ou de formation. Les TSHM souhaitent par ce biais leur transmettre quelques outils pouvant leur servir dans la gestion d'activité. En 2016, nous avons insufflé une réflexion globale autour du projet des salles de sport. En place depuis 2012, il nous paraissait important de réfléchir avec les responsables à la suite de ce projet pour qu'il perdure de la meilleure façon possible. Dans l'idée de maintenir une démarche participative, les TSHM se sont penchés sur quatre thèmes lors de la première rencontre à laquelle a participé un conseiller communal : la visibilité et la promotion du projet, la succession des responsables, la convention tripartite ainsi que le financement du projet qui devrait connaître quelques changements en lien avec le soutien de Fritime (cf. Fritime).

Suite à cette soirée, l'idée de réaliser une journée autour des différentes activités proposées dans les salles de sport a germé et a donné lieu à plusieurs rencontres afin qu'elle puisse se concrétiser (cf. SPortes Ouvertes). Afin de remercier les anciens responsables et d'accueillir les nouveaux, nous les avons accueillis en fin d'année autour d'un souper convivial et chaleureux.

Bénéficiant de locaux adaptés pour la pratique de leur sport depuis mars 2015, l'activité Taekwondo, accompagnée ces dernières années par REPER, est devenue pratiquement autonome. Bien qu'une association "Taekwondo Romont" ait vu le jour, nous sommes restés toujours présents en filigrane en poursuivant notamment le défraiement d'un moniteur et ce, jusqu'en juin 2016. Les TSHM ont accompagné également l'association "Taekwondo Romont" dans leur démarche de recherche de fonds. REPER est très heureux d'assister au développement de l'association qui de surcroît continue d'enchaîner les bons résultats.

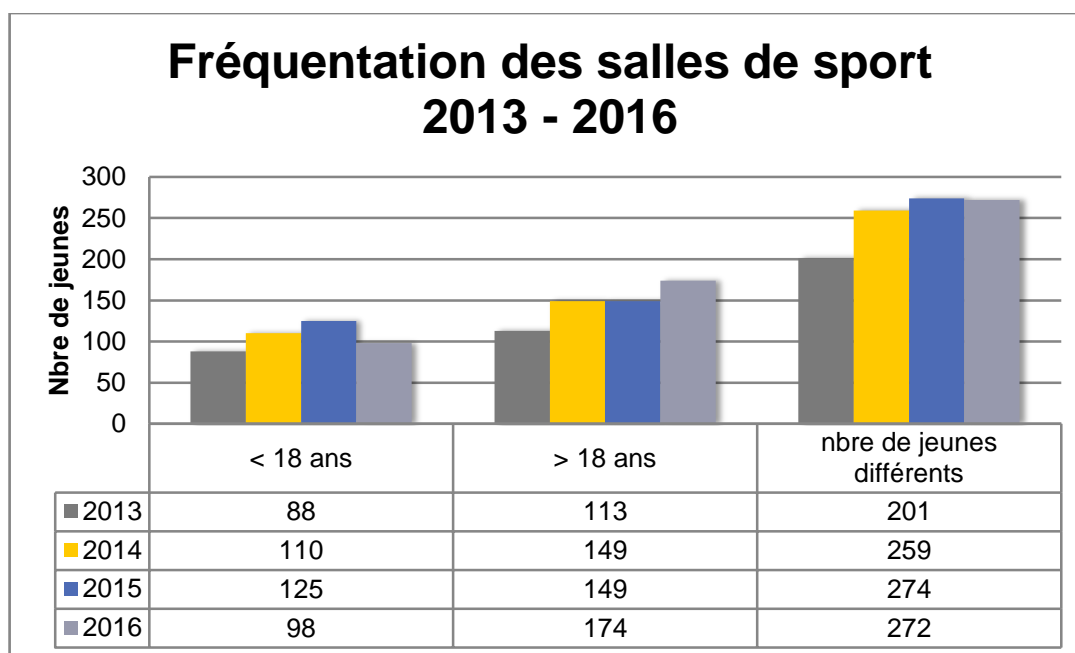
Pour l'année à venir, nous allons donc continuer notre processus de réflexion afin d'envisager la transition et le futur des salles de sport.

Tableau de la fréquentation des salles de sport à Romont :

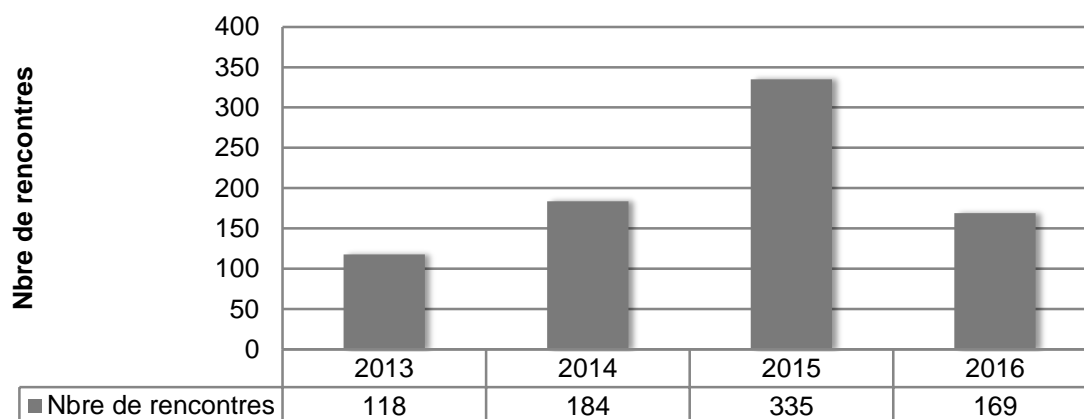
	- de 18 ans	+ de 18 ans	Nbre de jeunes différents	Nbre de rencontres	Nbre de passages
Football	43 G	90 G	133	55	976
Workout	2 G	22 G	24	36	183
Basketball	13 G 2 F	19 G 5 F	39	24	168
Danse Hip Hop	6 F	2 F	8	3	16
B-boying	6 G 9 F	4 G	19	27	331
Parkour	17 G	4 G	21	19	105
Badminton	/	21 G 7 F	28	5	47
Sous-total	81 G 17 F	160 G 14 F			
Total	98	174	272	169	1826

Le football reste indéniablement le sport qui attire le plus de jeunes. Concernant les autres activités, certains chiffres restent stables, d'autres fluctuent. Le workout a connu une baisse de fréquentation en début d'année 2016, c'est pourquoi il a été décidé de réduire l'offre en ne proposant plus qu'une fois par semaine cette activité. Avec l'arrivée de nouveaux responsables, le basket a quant à lui connu un essor dans sa courbe de fréquentation. Les nouveaux venus depuis 2015, soit le parkour et le B-boying, ont pris leurs marques et continuent de s'inscrire dans le programme avec une grande satisfaction.

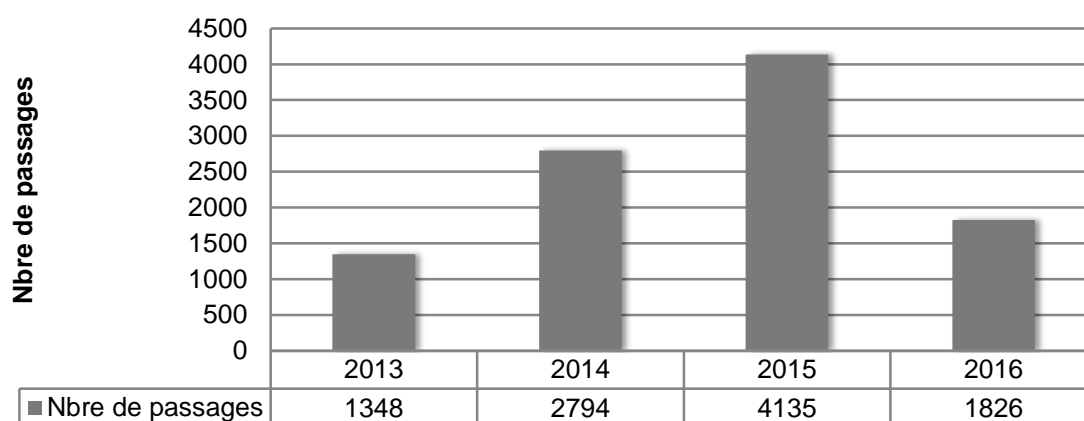
Tableaux comparatifs des quatre dernières années:



Nbre de rencontres dans les salles 2013 - 2016

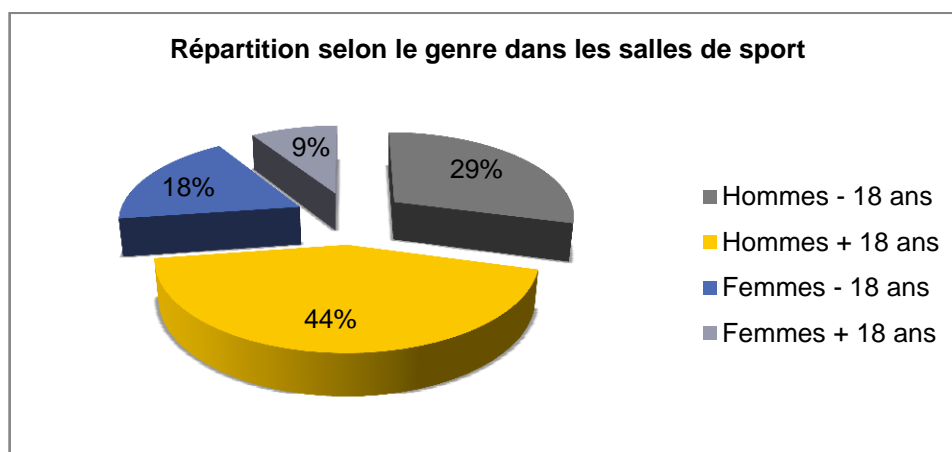


Nbre de passages dans les salles 2013 - 2016

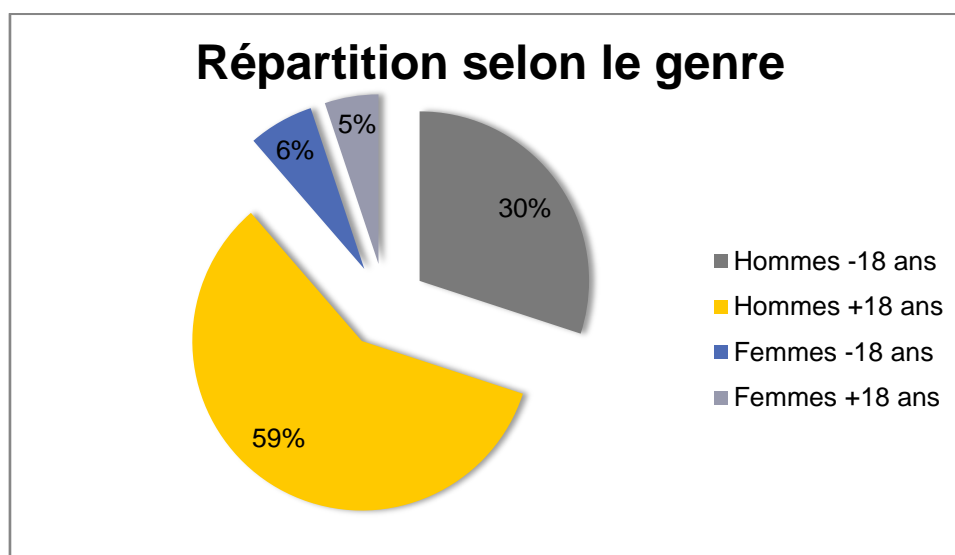


Comparativement aux trois dernières années, les courbes montrent cette année une diminution générale avec une baisse significative du nombre de rencontres et de la fréquentation des salles. Cette diminution est en lien direct avec l'activité taekwondo. En effet, nous avons décidé de sortir les statistiques liées à cette activité pour ce bilan 2016, le taekwondo étant devenue une activité indépendante du projet des salles de sport. Malgré la sortie de ces chiffres, le nombre de jeunes différents fréquentant les salles de sport démontrent que le projet des salles de sport continue de répondre à une demande bien présente dans la région.

2015



2016



La répartition des genres a diminué par rapport aux années précédentes. Ce constat, en partie explicable par la sortie des chiffres du taekwondo, reste questionnant. Le projet n'attire qu'un faible pourcentage de jeunes femmes, les garçons restant le principal public du projet. Sur les sept activités, une ne réunit que des filles (danse hip-hop 1), trois n'attirent que des hommes (foot, workout et le parkour) alors que le B-boying, le basketball et le badminton sont mixtes.

Chaque activité est encadrée par un, voire deux responsables, en fonction du nombre de participants. Comme mentionné précédemment, le projet peut compter sur une équipe expérimentée qui possède une bonne connaissance de la jeunesse romontoise.

Pour 2017, les TSHM souhaitent maintenir une présence dans les salles. En effet, l'équipe de travailleurs sociaux de REPER constate depuis le lancement du projet qu'il est important de garder le contact avec le terrain pour assurer le bon fonctionnement du projet. Afin d'assurer une pérennisation des activités, les TSHM continueront de chercher de nouveaux responsables afin d'assurer la relève. Ils estiment également essentiel de poursuivre la promotion du projet en investiguant et en utilisant différemment les nouveaux modes de communication utilisés par les jeunes, notamment les réseaux sociaux et réitérant éventuellement la journée SPortes Ouvertes.

Fritime

Afin de pérenniser le projet des salles de sport et son ouverture pour la jeunesse romontoise et glânoise dans le chef-lieu, l'équipe des TSHM de Romont, de concert avec la Commune de Romont, a effectué à la fin 2013 une demande au canton via son nouveau projet Fritime, demande qui fut acceptée. Les salles de sport ont donc bénéficié d'une aide annuelle de CHF 2'500.- qui vient compléter la subvention de la Commune pour un montant total de CHF 10'000.-. Cette somme couvre les frais liés à la location des salles, le défraiement des responsables ainsi que l'achat de nouveau matériel.

Sans ce soutien financier cantonal, cette action pourrait être remise en question et engendrerait sans aucun doute une immense déception auprès des bénéficiaires actuels. Ce financement sera assuré encore jusqu'à fin 2017. Les autorités communales et REPER devront réfléchir à une nouvelle modalité de financer ce projet, soit via le programme "Fritime" soit via d'autres sources.

11.4.5.2 Mini-jobs "agent de propreté"

Mis en place en 2013 sous l'impulsion de REPER en collaboration avec la Commune de Romont, le Mini-Job "Agent de propreté" a connu une année de changement. Pour rappel, ce mini job a pour mission d'œuvrer chaque matin au nettoyage des détritux sur des lieux spécifiques comme l'école enfantine, la cafétéria du CO de la Glâne, le terrain synthétique et de basket du Bicubic, différents arrêts de bus et le parc jouxtant la route d'Arruffens et la rue Pierre de Savoie.

Le Mini-Job se destine à des jeunes qui rencontrent des difficultés, souvent liées à l'insertion socioprofessionnelle ainsi qu'à d'autres problématiques. Les objectifs du projet sont de replacer ces jeunes dans un contexte professionnel, de les observer et de travailler certains de leurs comportements en vue de trouver une formation. Le TSHM propose également à chaque jeune un accompagnement socio-éducatif afin de les soutenir dans leur démarche.

En 2016, certains "Mini-Jobbeurs" ont eu du mal à respecter les exigences du poste malgré l'encadrement du Service de la Voirie et des TSHM. Retard : absences non-justifiées ont notamment conduit à l'exclusion d'un jeune. Il est important de préciser que lorsque qu'un jeune ne se présente pas à son poste pour effectuer son travail, son absence a des conséquences sur l'organisation de la Voirie ainsi que sur le travail de M Jolliet, concierge du CO de la Glâne.

Il était donc nécessaire de repenser le concept avec les différents partenaires. Un nouveau concept a donc été imaginé et de nombreux réajustements ont été effectués. Les deux changements majeurs se situent au niveau des horaires d'une part. En effet, le mini-jobbeur commençait à travailler à 6h30 jusqu'à 8h30. Les nouvelles tranches horaires sont maintenant entre 11h30 et 13h30 ou de 16h00 à 18h00. Ainsi, l'absence d'un jeune n'a plus le même impact qu'auparavant. L'autre grand changement, se situe au niveau de sa mission. Son rôle n'est plus de se contenter exclusivement sur le ramassage des déchets. En effet, il est également responsable de mener un travail de sensibilisation au littering auprès des écoliers du CO ainsi que des jeunes et des adultes qui occupent les espaces publics. Pour ce faire, il suit tout d'abord une petite formation pour apprendre à aborder les gens et à dialoguer sans tenir un discours moralisateur. Aussi, il est équipé d'un tri-roller à tri sélectif. Autrement dit, un chariot dans lequel il trie le pet, l'alu et le verre. Le reste des déchets est centralisé dans le même compartiment.

Après environ six semaines de test, tout le monde semble satisfait de cette nouvelle formule. Durant la pause hivernale, les partenaires se sont revus pour affiner encore le nouveau concept. La reprise du Mini-Job est prévue pour le mois de mars 2017. Le COG, par l'intermédiaire de M Jolliet, deviendra également signataire de la convention qui sera donc quadripartite.

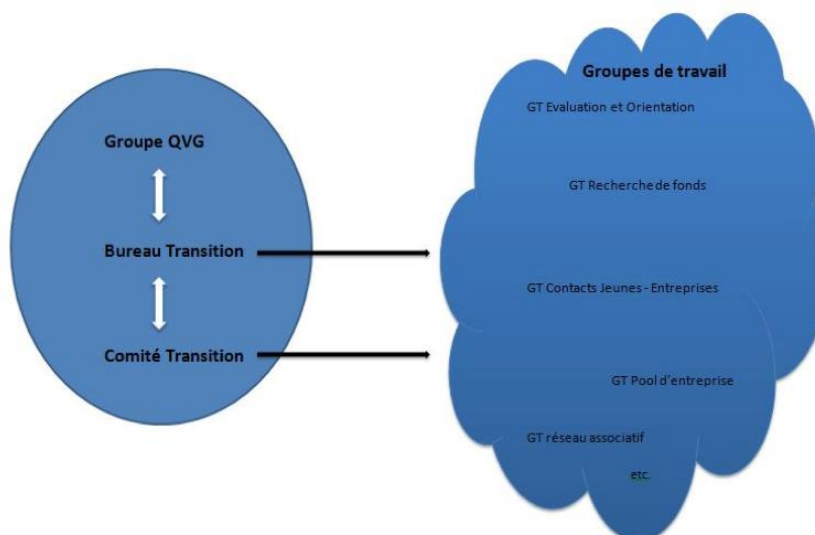
11.4.5.3 Projet Rickshaw

Rien cette année.

11.4.5.4 Paysage éducatif / Transition

En 2016, l'implication de REPER dans le projet Transition s'est essentiellement située au niveau du comité de pilotage, puisque ce dernier a été contraint de réévaluer et reformaliser sa structure organisationnelle. Ainsi, plusieurs de ces séances ont été consacrées à clarifier la structure du Paysage Éducatif glânois ainsi que la fonction et le rôle de ses différents groupes et acteurs. Dans le même temps, le groupe opérationnel réunissant les acteurs de terrain a été suspendu dans l'attente de l'aboutissement de cette démarche de refonte structurelle.

Cette nouvelle structure a abouti fin 2016 et sera opérationnalisée début 2017. Elle s'organise autour de l'articulation du Bureau et du Comité. Le Bureau est l'organe exécutif du projet, qui soumet au Comité les orientations possibles et qui coordonne le projet. Ce dernier est composé du directeur du COG, de la lieutenant de préfet et du responsable du secteur Rue & Réalisations de REPER. Le Comité est l'organe décisionnel qui opte pour les grandes lignes du projet, sur l'impulsion du Bureau. Il réunit les membres du Bureau, les autres membres de l'ancien comité de pilotage et des représentants de l'ancien groupe de terrain, pour autant que ceux-ci voient un intérêt à participer à ses séances. L'idée de cette nouvelle structure est d'éviter trois écueils que le comité de pilotage a identifiés lors de l'analyse de la structure : le manque de proximité entre les acteurs stratégiques et les acteurs de terrain, le cumul des fonctions de la coordinatrice au sein du projet, et le fait que la coordination ne repose que sur une seule personne. Enfin, un troisième niveau structurel a été défini, celui des groupes de travail au sein desquels certaines tâches seront déléguées ou certains thèmes approfondis.



Il est également apparu essentiel pour les membres du comité de pilotage de clarifier la mesure du projet Transition proposée aux jeunes, en explicitant au sein d'un même document ses critères, ses différentes étapes, leurs objectifs et les personnes responsables. Cette volonté est également la conséquence du constat dressé lors de l'analyse du projet effectué courant 2016, selon lequel beaucoup d'éléments étaient restés dans l'informel et qu'il était nécessaire de les expliciter.

Le comité de pilotage s'est également concentré sur la finalisation de la plaquette présentant le projet Transition. Les textes ont été retravaillés et le projet « photos » d'une classe à projet professionnelle (CPP) du COG qui avait été lancé en 2015 pour fournir les images et portraits pour la plaquette a été mené à bien. Une graphiste glânoise a finalisé le tout pour un résultat de très bonne facture. Cette plaquette est distribuée pour soutenir les démarches de pérennisation financière du projet qui est le prochain grand défi qui attend ce projet, et qu'il devra à tout prix relever s'il entend continuer d'exister à l'avenir.

11.4.5.5 Journée de prévention du suicide

Suite aux bilans positifs des éditions antérieures, les travailleurs sociaux de rue de REPER ont reconduit leur partenariat avec les travailleuses sociales scolaires et les médiateurs du Cycle d'Orientation de la Glâne. A quelques détails près, l'édition 2016 s'est calquée sur celle de 2015. Ensemble, ils ont ainsi peaufiné cette action de prévention du 10 septembre 2016 (journée mondiale de la prévention du suicide). Pour rappel, les principaux objectifs visaient d'une part à sensibiliser les élèves du COG à la problématique du suicide, d'autre part à faire connaître les personnes ressources internes et externes au COG et les numéros d'urgence au niveau local en cas de souci. Les interventions sont ainsi restées planifiées sur une demi-journée scolaire lors de deux moments phares.

L'action a ainsi débuté lors de la pause de la matinée. Trois groupes de deux professionnels étaient présents dans les préaux du CO de la Glâne. A noter que pour cette année, l'aumônerie s'est jointe au pool d'intervenants. L'action a été répétée durant la pause de midi. Le slogan de la journée, identique à celui de 2015, s'intitulait "Là pour Toi". Le même matériel de prévention, un tatouage éphémère édité par l'association Stop Suicide, a été distribué à environ 300 d'entre eux. Nombreux furent les échanges portant sur la thématique du suicide et du mal être. Bien que brefs, ces moments ont permis aux élèves de partager leurs questions et leur expérience en lien avec ce sujet délicat. Un support en forme de main contenant des numéros d'urgence cantonaux a également été distribué aux élèves par les enseignants. Contrairement à l'édition précédente, l'action 2016 n'a pas opté pour la photographie des tatouages réalisés sur les poignets des jeunes avec le message "Là pour Toi".

Le bilan de la journée est une nouvelle fois très positif. Les échanges furent riches et nombreux. Pour les professionnels, cette journée est un excellent moyen de rencontrer les élèves et de leur expliquer les différentes ressources qui sont à leur disposition. Cette journée est inscrite dans la planification et sera reconduite probablement l'année prochaine sur un modèle similaire.

11.4.5.6 Fête de quartier

Pour la première fois, le quartier d'Arruffens à Romont a organisé une fête de quartier baptisée Pique-Nique au Parc. Cet événement est le fruit de plusieurs mois de travail durant lesquels se sont engagés une dizaine d'habitants du quartier d'Arruffens ainsi que les deux travailleurs sociaux de rue de l'association REPER. Les organisateurs s'étaient fixé comme objectif la mise sur pied d'un événement convivial réunissant les différentes générations et cultures présentes dans ce quartier. Le quartier compte près de 800 habitants et de multiples nationalités différentes. L'envie sous-jacente étant que les habitants aient l'occasion de se rencontrer et de faire plus ample connaissance.

L'événement a eu lieu le samedi 2 juillet, sur la place centrale du quartier, que les habitants appellent communément le Parc. Les festivités ont débuté dans la matinée et les grills ont commencé à chauffer aux alentours de midi afin que tout un chacun puisse se retrouver et partager un moment autour d'un repas canadien multiculturel. Tout au long de la journée, des jeux étaient à disposition

pour les petits, alors que pour les plus grands, un tournoi de football a été organisé par deux jeunes Arruffennois. Un bar aux prix très abordables a permis à tous de venir se désaltérer. La fête a été rythmée au son de musiques d'ici et d'ailleurs.

Pour les TSHM de REPER, l'enjeu de ce processus a résidé dans le rassemblement des habitants et leur implication dans l'organisation de cet événement. Très tôt dans le processus, sous l'impulsion du président du Club Portugais de Romont, la communauté portugaise s'est fortement impliquée et mobilisée. En comparaison, il a été plus difficile d'identifier les autres leaders des autres communautés et, par conséquent, de les solliciter dans la préparation de la fête. Au fil des rencontres, un noyau dur d'habitants motivés s'est constitué et a mené à bien la réalisation de la fête. Pour cette première édition, les TSHM constatent toutefois que ce noyau de base était demandeur du soutien de REPER, notamment pour toutes les tâches de coordination et le financement.

Il est important de rappeler que cette journée n'aurait pas été possible sans le soutien de la Commune de Romont qui a mis gracieusement à disposition une bonne partie de la logistique, le projet Transition qui a alloué un financement au mini-job créé pour cette occasion, le Club Portugais de Romont qui a été porteur du projet et qui a mis également gracieusement à disposition des grilles et des parasols, et l'association REPER.

Malgré la météo pluvieuse, les organisateurs tirent un bilan positif de la journée et du processus. Ils ont reçu des échos très encourageants de tous les participants et plus particulièrement des jeunes qui ont très vite manifesté leur envie de réitérer l'expérience. De nombreux habitants se sont déplacés et la modalité du pique-nique canadien a très bien fonctionné. Nous avons pu compter sur la présence des autorités communales, ce qui a suscité un sentiment de reconnaissance auprès des organisateurs notamment. Notre public cible, habitué à occuper cet espace durant l'été, est venu timidement se mélanger au reste des habitants. Les TSHM de REPER les ont encouragés à s'investir davantage dans le processus, mais les jeunes, à l'exception des deux jeunes responsables du tournoi, ont préféré rester spectateurs pour cette première édition. De même, la curiosité palpable derrière certaines vitres d'habitations renforce l'envie des organisateurs de réitérer l'expérience en 2017 afin de poursuivre ce mouvement d'aller vers et d'offrir ainsi un moment différent privilégié à tous les habitants du quartier.

Plusieurs défis attendent les organisateurs pour les années à venir. En effet, conscients de la mixité de leur quartier tant sur le plan culturel que générationnel, ils souhaitent toucher le plus de communautés possibles et les différentes générations. De plus, l'enjeu sera de rechercher un financement autre que celui octroyé par REPER. Comme cette fête a pu voir le jour grâce aux différents partenariats mentionnés antérieurement, les organisateurs ont à coeur de soigner ces liens avec les différents partenaires sensibles à leur envie d'offrir un moment fédérateur dans leur quartier. Parmi les enjeux principaux concernant les éditions futures, les TSHM de REPER envisagent d'une part leur retrait progressif de l'organisation, d'autre part l'implication des jeunes dans le groupe des organisateurs.

11.4.5.7 Facebook

Malgré une présence et une activité assez discrètes sur Facebook en 2016, l'équipe des TSHM reste attentive aux nouveaux moyens de communication actuels, notamment aux réseaux sociaux. Des jeunes sollicitent l'aide de REPER via Messenger, la messagerie de Facebook. La promotion de la journée SPortes Ouvertes a été réalisée en partie, par le biais d'une campagne Facebook. Les TSHM restent attentifs et réfléchissent à la manière d'être plus présents.

11.4.6 Groupes de travail

Les travailleurs sociaux de REPER ont collaboré avec différents groupes de travail sur la place romontoise et glânoise notamment :

Groupes de Travail (GT)	Nombres de rencontres
GT Qualité de vie en Glâne (Préfet, Syndic, Autorités Communales, Juge de paix, CO, SEJ, Police Cantonale, REPER, etc.) Pour rappel, REPER coordonne le GT depuis sa création en 2008. Les principales thématiques abordées par le GT en 2016 concernent la création d'une place fédératrice, l'occupation de l'espace public par les jeunes, le projet Transition, la visibilité du groupe, etc.	5
GT Rassemblement (Commerçants, Police cantonale, Préfecture, Autorité communale, CO, REPER, etc.) Pour information, REPER coordonne le GT par l'entremise de M. Beaud	0
GT Transition (comité de pilotage et groupe opérationnel)	16
GT Police cantonale de proximité, région sud / REPER	2
GT Médico-social en Glâne	0
GT Autorités communales / REPER	1
GT Location Hôtel de Ville	0

En 2016, le GT Rassemblement et le GT Médico-social de la Glâne ont été mis en suspens et n'ont dès lors sollicité aucune rencontre des partenaires.

11.4.7 Collaboration avec le réseau local, régional et cantonal

Les collaborations sont diverses et dépendent essentiellement des accompagnements socio-éducatifs, des projets ou des actions communautaires. Néanmoins, nous avons poursuivi ou scellé des partenariats avec notamment :



11.4.8 Lieux de provenance des jeunes pour les accompagnements socio-éducatifs et de projets

Communes de la Glâne :

- Billens
- Mézières
- Siviriez
- Châtonnaye
- Vuisternens-devant-Romont
- Chapelle
- Villarimboud
- Ursy

Il est très fastidieux de répertorier la provenance des jeunes dans la rue qui sollicitent le travailleur social de rue lors de rencontres fortuites.

11.4.9 Perspectives futures

- Consolider le rapprochement avec le COG, notamment à travers les projets Mini-Job et Transition, afin de continuer à tisser le lien avec la nouvelle génération de jeunes présents sur les espaces publics.
- Poursuivre l'action communautaire concernant les jeunes et les espaces publics, en réactivant le GT Rassemblement suite à la fermeture de deux cafés fréquentés par les jeunes. Pour rappel, la demande d'un local resurgit de manière récurrente, notamment en période hivernale. En effet, un lieu de rencontre répondrait à un besoin temporaire de se réunir dans un endroit couvert et chauffé, surtout durant les mois les plus froids.

Toutefois, ces jeunes ont de la peine à se mobiliser, et affichent une tendance à être plutôt consommateurs qu'acteurs. Pour rappel, le centre de jeunes géré par REPER a fermé ses portes en partie pour cette raison. La philosophie de travail de REPER cherche à ce que l'impulsion vienne des jeunes afin que le projet soit le leur et non celui de travailleurs sociaux.

- Maintenir le balancier entre les différentes prestations sur Romont, en planifiant et répartissant au mieux nos forces sur les différentes prestations.
- Entamer une réflexion avec les autorités communales romontoises sur la stratégie jeunesse et l'évolution démographique planifiée par la commune pour les années à venir.
- Augmenter le pourcentage du travail social de rue de REPER de 90% à un 100% en s'ouvrant davantage à la Glâne.

11.4.10 Conclusion

Cette année écoulée aura vu de nombreuses évolutions et nouveautés dans le paysage des TSHM. Dans la rue tout d'abord avec une nouvelle génération qui s'approprie peu à peu des lieux laissés par leurs prédécesseurs. Certains de ces jeunes n'ont pas réussi à trouver de formation professionnelle et ont débuté un accompagnement avec REPER ou attendent une place dans un Semestre de Motivation.

Deux projets majeurs ont vu le jour. Le Pique-Nique au Parc ainsi que la journée SPortes Ouvertes. Le groupe d'organisation du pique-nique de quartier a d'ores et déjà décidé de renouveler cette expérience conviviale. Les salles de sport connaissent une amorce de changement au niveau des responsables. Certains "anciens" ont choisi de quitter le projet pour se consacrer à d'autres occupations. De jeunes responsables ont donc pris la relève.

Le travail social à Romont poursuit son chemin. Les nombreux partenaires romontois (autorités, COG, Police de proximité, services sociaux, etc.) connaissent et reconnaissent de plus en plus l'action de REPER à Romont. L'équilibre entre la conservation des acquis et le développement de nouvelles perspectives restent au centre des perspectives des TSHM Romontois.

11.4.11 Décompte financier 2016



Antenne Romont - Décompte financier 2016

(comptes révisés au 21.02.2017)

	CHARGES	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2016 révisé
1	Personnel			
1.1	Salaires bruts (0.9 EPT)	107'681.73	85'644.98	85'000.00
1.2	Charges sociales	16'988.57	14'037.21	17'000.00
1.3	Indemnités perte de gain	-17'896.20	-2'771.30	0
1.4	Allocations employeur	1'453.64	1'527.34	1'800.00
1.5	Formation - perfectionnement - supervision	400.00	900.00	900.00
	TOTAL 1	108'627.74	99'338.23	104'700.00
2	Frais administratifs			
2.1	Mat. Informat., bureau+tél+poste	1'792.55	1'977.10	2'000.00
	TOTAL 2	1'792.55	1'977.10	2'000.00
3	Frais encadrement			
3.1	Déplacements+repas	5'040.10	2'747.59	4'500.00
3.2	Permanences de rue	1'740.00	2'320.00	2'500.00
	TOTAL 3	6'780.10	5'067.59	7'000.00
4	Animations socio-pédagogiques			
4.1	Animations	651.75	2'803.15	2'500.00
4.2	Projets job	18'634.45	5'417.40	7'000.00
	TOTAL 4	19'286.20	8'220.55	9'500.00
5	Projet salle de gym accompagnée			
5.1	Location salle	2'489.20	3'237.55	3'000.00
5.2	Défraiement intervenants extérieurs	9'050.00	8'130.00	9'000.00
	TOTAL 5	11'539.20	11'367.55	12'000.00
	TOTAL DES CHARGES 1-5	148'025.79	125'971.02	135'200.00
	PRODUITS	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2016 révisé
1	Subvention Ville de Romont et Communes Glâne	110'000.00	111'000.00	111'000.00
2	Association des communes du CO de la Glâne	13'000.00	11'674.00	13'000.00
4	Subvention cantonale DSAS	0.00	0.00	8'700.00
5	Subvention cantonale de gym accompagnée	0.00	0.00	0.00
6	Subvention cantonale FriTime	2'500.00	2'500.00	2'500.00
7	DSAS - projet intergénérationel "Rickshaw"***	5'000.00	0.00	0.00
8	Ville de Romont "Rickshaw"	16'000.00	0.00	0.00
9	Recettes courses Rickshaw	348.85	0.00	0.00
	Produits divers	300.00	784.00	0.00
	TOTAL DES PRODUITS	147'148.85	125'958.00	135'200.00
	RESULTAT	-876.94	-13.02	0.00

12 Domaines / Bâtiments / Forêts

12.1 DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées en 2016 à 13 agriculteurs représente environ 261'000 m².

12.2 CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Rosa Maria Baptista Bernardino
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Paula Silvana Rodrigues Braziela
- Mme Jacqueline Curty

Dans le cadre de sa formation d'agent d'exploitation, notre apprenti Philippe Aeberhard collabore également avec le service de conciergerie notamment pour les grands nettoyages des écoles et des halles de gym.

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.

Deux auto-laveuses et un aspirateur dorsal ont été achetés pour remplacer des appareils défectueux ou plus du tout adaptés aux normes en vigueur.

Des équipements de sécurité ont été acquis pour les travaux en hauteur et le personnel formé à leurs utilisations.

12.3 BÂTIMENTS

Dans le cadre de la Cité de l'Energie, nous travaillons depuis 2013 avec la société Energo qui nous conseille et nous donne une assistante technique in situ pour l'optimisation des installations existantes. Un contrat de cinq ans a été conclu avec cette société qui est reconnue dans ce domaine et qui collabore avec d'autres collectivités publiques du canton.

Une diminution des consommations de mazout, d'électricité et d'eau a été constatée et est effective. Cette diminution est de plus de 10 % pour certains bâtiments.

Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris sur les bâtiments communaux en 2016, en voici la liste :

Ecole de la Ville, Rue de l'Eglise 4

- > Toutes les fenêtres de la cage d'escaliers ont été changées. On est passé de verres simples à des verres triples.
- > Changement du sol d'une salle de classe.
- > Changement de plusieurs stores.
- > Changement du système de sonorisation/sonnerie.

Hôtel de Ville, Rue du Château 112

- > Changement du système de sonorisation.

Il est à relever que pour tous les bâtiments équipés d'un boiler un contrat d'entretien a été conclu afin de les détartre régulièrement.

Les extincteurs de tous les bâtiments ont été contrôlés et changés si nécessaire.

12.4 FORETS

12.4.1 4^{ème} arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveyse

12.4.1.1 Nouveau 4^{ème} arrondissement forestier

2016 fut une année riche en changement et en nouveautés, suite à la réorganisation de la structure territoriale du SFF (Service des forêts et de la Faune). Les bureaux de l'arrondissement forestier ont déménagé début octobre 2016 et se trouvent désormais à la Grand-Rue 15 à Romont.

12.4.1.2 Corporation forestière Glâne-Farzin

La Corporation se compose de 4 triages forestiers, soit 3 triages Fribourgeois (6.1, 6.2 et 6.3 et 1 triage Vaudois (6.4) Les propriétaires publics membres de la Corporation sont gérés en gestion commune. C'est-à-dire qu'il y a une seule gestion financière pour les 32 propriétaires. Cela représente 2571 ha de forêts publiques et 41 ha de forêts privées (Abbaye de la Fille-Dieu et Nestlé Waters) soit 2612 ha.

Le territoire de la partie Vaudoise se situe sur la rive droite de la Broye et s'étend de Chesalles/Moudon à Marnand. La partie Fribourgeoise comprend l'entier du district de la Glâne.

Les principales tâches que la Corporation effectue dans les forêts des membres sont la récolte du bois, soit 23'100 m³ de bois exploités annuellement et environ 100 ha de soins aux jeunes peuplements.

Philosophie de l'entreprise

Des lignes directrices ont été définies par la Corporation, celles-ci sont définies via une charte.

Charte

- La corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin est le centre de compétence fort et reconnu pour la région au niveau forestier.
- La corporation gère les forêts de son périmètre, selon les principes du développement durable (environnement – société – économie).
- La corporation met en valeur le rôle d'accueil du public en forêt, en tenant compte des attentes de la population et en l'informant quant à ses diverses fonctions.
- La corporation offre des places de travail d'un standard élevé, du point de vue technique et salarial.
- Elle est une entreprise formatrice.
- La corporation est un partenaire fiable pour l'économie régionale du bois.

13 Ecoles / Sport

13.1 Ecoles

13.1.1 Classes

13.1.1.1 Ecole enfantine et primaire

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
Classes 1H-2H								
N. Monney et C. Morel	10	10	17	3	0	20	0	20
B. Bugnon et M. Deschenaux	9	10	15	4	0	19	0	19
Sandrine Defferrard	9	9	12	6	0	18	1(+2)	20
H. Demierre et N. Repond	8	12	20	0	0	20	0	20
D. Chaluthara	6	13	19	0	0	19	0	19
L. Girard	9	9	18	0	0	18	0	18
K. Chofflon	9	10	19	0	0	19	0	19
Total 1H-2H	60	73	120	13	0	133	1(+2)	135
3H								
J. Mrdovic	9	9	18	0	0	18	0	18
Ch. Maternini	9	8	17	0	0	17	1(+2)	19
G. Ecoffey et M. Dougoud	9	9	18	0	0	18	0	18
N. Telbois et G. Ecoffey	9	8	17	0	0	17	0	17
Total 3H	36	34	70	0	0	70	1(+2)	72
4H								
M. Strüby	10	6	16	0	0	16	0	16
M. Morand et M. Dousse	7	8	15	0	0	15	0	15
S. Sapin et J. Dougoud	9	8	17	0	0	17	0	17
Total 4H	26	22	48	0	0	48	0	48
Total 3H-4H	62	56	118	0	0	118	1(+2)	120
5H								
A.-C. Roubaty et I. Cange	11	8	19	0	0	19	1(+2)	21
B. Kolly et M.-Th. Bossel	14	7	21	0	0	21	1(+2)	23
C. Mayor	14	7	21	0	0	21		21
Total 5H	39	22	61	0	0	61	2(+4)	65
6H								
A. Bossel	8	10	18	0	0	18	1(+2)	20
D. Monney	8	11	19	0	0	19	0	19
V. Pavlovic	8	9	17	0	0	17	1(+2)	19
J. Delgado	9	7	16	0	0	16	2(+4)	20

Total 6H	33	37	70	0	0	70	4(+8)	78
Total 5H-6H	72	59	131	0	0	131	6(+12)	143
7H								
L. Philipona	9	9	18	0	0	18	0	18
T. Angéloz	8	9	17	0	0	17	1(+2)	19
Y.Haussener	9	9	18	0	0	18	0	18
Total 7H	26	27	53	0		53	1(+2)	55
8H								
C. Bapst	12	10	22	0	0	22	0	22
M. Ménétrey et S. Richoz	10	12	22	0	0	22	0	22
M. Maternini	10	12	22	0	0	22	0	22
Total 8H	32	34	66	0	0	66	0	66
Total 7H-8H	58	61	119	0	0	119	1(+2)	121
Total 3H-8H	192	176	368	0	0	368	8(+16)	384
Total 1H-8H	252	249	488	13	0	501	9(+18)	519

- > L'école enfantine est répartie en 7 classes, trois classes sont situées au bâtiment scolaire de la Condémine et quatre autres classes au bâtiment de l'école primaire en Ville. Elle compte 133 élèves. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année nous en comptons 13.
- > L'école primaire est répartie en 20 classes, elle compte 384 élèves y compris les 8 intégrations

Enseignants :

Arrivées :

- Mme Karen Chofflon
- Mme Joana Dougoud
- Mme Isabelle Cange
- M. Jonathan Delgado
- Mme Samanta Ghiggia
- Mme Patricia Chappuis
- Mme Sophie Richoz

Départs :

- Mme Fabienne Voirol
- Mme Claire Massy
- M. Alban Osmani
- Mme Nicole Gex
- Mme Claudine Ballif
- M. Florian Rouiller

Bulletin d'information :

Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école enfantine et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci au RE pour la rédaction et aux Ateliers Protégés de la Glâne pour l'aide précieuse et l'impression.

Carnaval :

Comme chaque année la participation au cortège des enfants des écoles de Romont a été très appréciée. Merci à eux et à leurs enseignants.

Projet d'établissement :

En route vers le Pacifique

Lors du lancement de notre projet d'établissement, en septembre dernier, nous avons effectué un logo humain avec l'artiste « Notsonoisy ». La RTS est venue filmer notre performance et l'école primaire de Romont est passée dans l'émission « Couleurs locales » le jour-même. Le quotidien « La Liberté » s'est également intéressé à notre initiative et a rédigé un bel article à ce sujet. Les deux écoles se sont réunies pour ce sit-in de la paix et chacun en a gardé un souvenir inoubliable.

Suite du projet

Nous sommes toujours en train de travailler sur notre projet « Trait d'union ». Les enseignants ont collaboré par cycle afin de créer des activités en lien avec les objectifs opérationnels fixés selon les attentes des autres cycles. Les premières évaluations diagnostiques ont été effectuées en début d'année scolaire et les évaluations formatives ont eu lieu à la fin du premier semestre. En mai de cette année, nous procéderons aux évaluations sommatives afin de pouvoir mesurer l'évolution des élèves grâce aux activités mises en place. En juin, les enseignants réaliseront l'autoévaluation de notre projet d'établissement, basé principalement sur l'axe didactique « Trait d'union ».

Conclusion

Le corps enseignant de Romont propose une multitude d'activités communes afin de faire évoluer notre école. Chacun participe selon sa motivation et ses moyens à cette évolution. Nous tenons particulièrement à privilégier les moments de partage entre les différents degrés afin que les élèves sentent qu'ils appartiennent tous à la même école.

Tamara Angéloz

Informatique et internet :

L'infrastructure informatique de l'école de la Ville est en ordre. Certaines classes bénéficient du Wi-Fi, mais cela n'est pas généralisé dans toute l'école.

L'entreprise Tebicom s'occupe toujours de la partie technique de l'informatique.

Au niveau du matériel informatique, le renouvellement des portables de l'école de la Ville a continué. En août 2017, 9 nouveaux MacBook Pro ont été installés et le renouvellement continuera jusqu'à ce que tous les anciens MacBook soient remplacés. L'école de la Ville est entièrement renouvelée, nous passerons à l'école de la Condémine cet été.

Les 2 beamers de l'école de la Ville font acte de faiblesse. Ils ont été achetés en 2008-9. Ils n'ont pas encore été changés.

Une nouvelle école étant prévue pour le futur, des enseignants ont fait part de leur désir de moderniser également l'école de la Ville pour que l'équipement ne soit pas trop différent de celui de la nouvelle école. L'installation de matériel interactif (tableau, caméra remplaçant le rétroprojecteur,...) dans l'école de la ville serait donc la bienvenue pour une prochaine année. Idéalement la même année que la nouvelle école car le matériel informatique évolue très vite et il est conseillé d'avoir les mêmes installations dans toutes les classes dans le cas où un enseignant devrait déménager de classe. Il n'aurait donc pas à apprendre une nouvelle manière de fonctionner

sur les installations interactives. Il serait judicieux de ne pas changer les beamers pour l'instant car ils deviendraient inutiles si les classes pouvaient bénéficier de ce matériel interactif.

À partir de cette année, les enseignants qui ont droit à un nouvel ordinateur selon le tournus, ont pu choisir entre un ordinateur fixe ou un ordinateur portable. Si l'ordinateur portable est choisi, il est demandé à l'enseignant de le laisser également à disposition des élèves en créant une session spécifiquement pour eux.

Les problèmes de coupure internet qui ont eu lieu pendant l'année 2015-2016 sont résolus dans l'ensemble.

Le site internet de l'école reste en constante progression.

Marjorie Deschenaux est toujours responsable de l'école de la Condémine et Coralie Bapst reste responsable pour l'école de la Ville.

Coralie Bapst et Marjorie Deschenaux

13.1.1.2 Classes de soutien A

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
M.-C. Maillard	6	5	5	6	11		11
V. Maillard							
Total	6	5	5	6	11		11
Développement							

13.1.1.3 Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

Education physique :

1H	1 x 60 min / semaine
2H	2 x 60 min / semaine
3H à 8H	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
D 2 + 3	2 x 60 min / semaine

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz passe dans chaque classe 2 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 2 après-midis sportifs par classe ont été organisés.

Natation :

2H à 8H et classes de développement 7 leçons par année

Patinage :

3-4H 4 x ½ jour
1H, 2H, 5H, 6H, 7H, 8H + D2-D3 +Les CLES 3 x ½ jour

Ski :

4H : 3 journées à Rathvel
5H : 3 journées à Rathvel
6H : 3 journées à Rathvel
7H : 3 journées à Rathvel
8H : 3 journées à Rathvel

7H: camp de ski aux Mosses, 5 jours

Camp d'été :

Les classes de 4H à Moléson Village 3 jours
Les classes de 8H à la Roche 5 jours
Les classes de 6H à Charmey 4 jours

Marche :

Une marche d'automne a été organisée entre 9 et 15 km selon l'âge des enfants.

Escalade :

Les classes de 1-2-3-4-5-6-7-8H, D2 et D3 et Les CLES/Logo 2 x 1h00

Sport scolaire facultatif :

Lundi :	de 16h15 à 17h15	Unihockey	avec Pierre Richoz
Lundi :	de 16h25 à 17h25	Judo 3-4-5H	avec Joël Grandjean
Mardi :	de 16h15 à 17h15	Polysport 3-4-5H	avec Anne Conus
Mardi :	de 16h15 à 17h15	Football	avec Charleen Maternini
Jeudi :	de 16h15 à 17h15	Polysport 6-7-8H	avec Oriane Van Den Driesche
Vendredi	de 16h15 à 17h15	Tennis	avec Damien Vauthey

Basket

Participation au tournoi scolaire 7-8H

Ski

Participation championnat scolaire 4H à 8H

Football

Participation à la Crédit suisse cup 6H à 8H

13.1.1.4 Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse

Les Services auxiliaires scolaires sont sous l'égide de la nouvelle et de l'ancienne loi scolaire de 2016 et 1985 sur l'école enfantine, l'école primaire et le Cycle d'orientation.

Ils sont régis par une convention intercommunale, signée par toutes les communes des deux districts. Romont et Châtel-St-Denis sont le support juridique.

Les SAS Glâne-Veveyse interviennent auprès de mille enfants, sur signalement, principalement des enseignants. Ils sont ouverts à tous les élèves de l'école enfantine, de l'école primaire et du cycle d'orientation, ainsi qu'à leurs parents, à leurs enseignants ou à toute autre personne concernée (assistants sociaux, pédiatres, ...). L'accès est gratuit pour autant que l'inspecteur scolaire ou la direction du CO ait donné son accord pour une prise en charge.

Les thérapeutes : logopédistes, psychologues et thérapeutes en psychomotricité mettent leurs compétences professionnelles à disposition des élèves présentant des difficultés.

Les SAS constituent un élément du réseau des mesures d'aides scolaires mis en place par la DICS, notamment son service du SESAM. L'organisation de ce dispositif vise une meilleure adéquation entre les besoins des élèves et les mesures d'aide.

Budget et frais de fonctionnement

Les SAS Glâne-Veveyse sont, selon la loi scolaire, subventionnés par le canton à raison de 50% et par les communes à 50%.

Pour 2016, les frais de fonctionnement des SAS se sont élevés à CHF 2'490'569.15. Le budget était de CHF 2'646'871.00.

Les recettes proviennent notamment :

CHF 322'963.45	du canton, part payée auparavant par l'AI
CHF 808'625.00	du canton, subvention ordinaire
CHF 190'742.00	des communes de la Glâne, part payée auparavant par l'AI
CHF 566'919.40	des communes de la Glâne, subvention ordinaire
CHF 134'179.55	des communes de la Veveyse, part payée auparavant par l'AI
CHF 398'805.00	des communes de la Veveyse, subvention ordinaire
CHF 2'907.00	des communes d'autres districts, part payée auparavant par l'AI
CHF 65'427.75	de participations diverses

Personnel :

Direction	M. Jean-Luc Gross	
Secrétariat	Mme Marie-Claude von der Weid Mme Carmen Deillon	
	Glâne	Veveyse
Logopédistes	Florence Faucon Florence Gobet Adrienne Iannone Noémie Minez Véronique Van Schoute Xavier Van den Driessche	Pascale Defleur Maude La Spada Anne-Françoise Rod-Metraux Julien Frisque
Psychologues	Valérie Butty Stéphanie Bonfils-Wuilloud Charlotte Currat Muriel Lamy Stéphanie Python-Afo	Pascale Greber Esther Torrini Raphael De La Jara
Psychomotricien/nes	Justine Charrière Sandra Daudin Marie Muheim	Nadège Dubi Catherine Stefan

Commission de gestion :

Plusieurs membres de la CG actuelle ont terminé ou ont changé leur mandat politique à la fin de cette législature. Nous remercions les membres démissionnaires pour leur grande implication durant de nombreuses années :

M. Jérôme Allaman, Président

M. Michel Chevalley, Préfet de la Veveyse

M. Bernard Déglise, représentant de l'association des Communes de la Veveyse

M. Jean-François Vuagniaux, représentant de l'association des Communes de la Glâne

M. Jean-François Beaud, inspecteur scolaire

M. Jean-Daniel Nanzer, directeur CO

Plusieurs changements sont entrés en vigueur avec la nouvelle législature :

- La présidence (alternance Glâne-Veveyse à chaque législature), c'est au tour de la Glâne
- La vice-présidence (alternance Glâne-Veveyse à chaque législature), c'est la Veveyse avec une nouvelle représentante
- Un nouveau représentant de l'association des communes de la Glâne
- Une nouvelle représentante de l'association des communes de la Veveyse
- Un nouvel inspecteur à la rentrée scolaire 2016-2017
- Une nouvelle organisation de la Commission de Gestion

Composition de la nouvelle Commission de Gestion

Avec voix délibérative :

Mme Micheline Poulin	Présidente & conseillère communale	Romont
Mme Christine Genoud	Vice-présidente & conseillère communale	Châtel-St-Denis
Mme Renée Genoud	Syndique de Remaufens	Représentante de l'association des Communes de la Veveyse
M. Joseph Aeby	Syndic de Rue	Représentant de l'association des Communes de la Glâne
M. Willy Schorderet	Préfet	de la Glâne
M. François Genoud	Préfet	de la Veveyse
Mme Carole Angéloz	Inspectrice scolaire	Veveyse
M. Sylvain Lang	Inspecteur scolaire	Glâne

Avec voix consultative :

M. Jean-Luc Gross	Directeur	SAS-GV
Un/e représentant/e du personnel	Collaborateur/trice	SAS-GV

Décisions prises par la Commission de gestion en 2016 :

La CG s'est réunie à quatre reprises : le 18 février, 21 mars, 7 septembre et le 24 novembre 2016

1. Revoir le mode de décisions stratégiques et opérationnelles. Le/la Présidente et le directeur prennent les décisions opérationnelles
2. Accepter les comptes 2016
3. Accepter le budget 2017
4. Poursuivre la réduction du nombre d'antennes en logopédie en Glâne et en Veveyse en suivant la nouvelle loi scolaire qui oblige les Communes à avoir au moins 8 classes par Cercle Scolaire. N'avoir plus qu'une antenne de logopédie par Cercle Scolaire, avec un local adéquat et réservé pour les SAS-GV au sein du Cercle.
5. Accepter le budget 2017 avec une augmentation de 1.7 EPT en logopédie.
6. Accepter de rejoindre le projet de construction « En Bouley » avec le CESLG et les Ateliers de la Glâne sur la base du prix de location annoncé.
7. Accepter la démission de M. Jean-Daniel Nanzer, directeur du CO de la Veveyse en fonction de la réorganisation de l'Inspectorat
8. Accepter la réorganisation de la CG, en donnant aux Préfets ou à leurs représentants, une voix délibérative.

Statistiques thérapies

- Durant l'année scolaire 2015-2016, 1'161 enfants ont été pris en charge :
 - 626 dans le secteur logopédie
 - 377 dans le secteur psychologie
 - 158 dans le secteur psychomotricité.

Anciennes statistiques

Année scolaire	Nombre d'enfants suivis au total en G et V
2013-2014	973
2014-2015	1070

Bref historique 2016 :

Liste d'attente

La liste d'attente a repris l'ascenseur suite à une abondance de demandes depuis les mois d'octobre 2015. Les attentes en logopédie restent, selon les Cercles scolaires, importantes.

En 2013, l'attente pour une prise en charge en logopédie était d'un an avec un EPT de moins qu'en 2016. Avec un effectif complet depuis plusieurs mois, le secteur logopédie n'arrive pas à rattraper le retard et la liste d'attente explose.

L'inspectrice confirme, au sein de l'école actuelle, des demandes de prises en charge toujours plus nombreuses et toujours plus importantes.

En se tenant à la dotation liée aux fourchettes données par le canton, le délai d'attente ne pourra jamais se réduire. Actuellement, nous aurions besoin de 1.5 poste supplémentaire pour répondre à toutes les demandes avec un délai raisonnable d'attente d'environ 3 mois à 4 mois. Notre dotation serait ainsi supérieure à celle acceptée par le canton et les communes devraient prendre la différence entièrement à leur charge.

La CG se dit soucieuse de ce problème d'attente en logopédie tout en étant consciente que cela correspond à une augmentation de 20% des postes en logopédie, ce qui équivaut à une grosse charge supplémentaire pour les communes.

Les membres présents sont d'accord de présenter un budget avec 1.7 EPT supplémentaires tout en précisant que si cette augmentation se révélait être insuffisante, il faudrait alors revoir sérieusement le mode de prise en charge des thérapies.

Locaux

Comme déjà dit ces dernières années, nous avons encore trop de locaux peu adaptés et qui ne sont pas très attractifs sur un marché du travail très tendu... où il est déjà difficile de trouver des logopédistes.

Dans ce sens et aussi en lien avec la future loi scolaire, le directeur a poursuivi la rencontre des autorités communales pour leurs futures constructions ou pour revoir l'organisation de la logopédie au sein d'un seul endroit par Cercle Scolaire. Plusieurs nouvelles constructions scolaires sont en projets en 2016.

Glâne

Mézières

Mise à disposition de nouveaux locaux pour la logopédie

Romont

Plusieurs discussions sont toujours en cours avec la Commune de Romont, pour des locaux adaptés dans la construction de la future nouvelle école sise à la Condémine.

Au niveau du CO, nous avons déposé depuis plusieurs années une demande pour une salle de psychomotricité dans le futur CO rénové.

Nous avons été abordés par le CESL/G - Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne, sa directrice Mme Evelyne Badoud Grandjean pour un projet de construction commune dans le futur. En effet, depuis de nombreuses années, ils sont confrontés à des problèmes de locaux. Nous avons donc décidé de participer à la réflexion autour d'un tel projet qui nous permettrait de pérenniser nos activités et surtout, comme en Veveyse, de nous retrouver, tous secteurs confondus. Les SAS-GV ont un besoin impératif d'une salle de psychomotricité centralisée à Romont. De plus, en cas d'augmentation de personnel, ce qui est fort probable, nous serions obligés de louer d'autres locaux, probablement dans un autre endroit dans Romont, ce qui éclaterait encore plus la structure. La réalisation du projet permettrait des synergies avec le CESL/G, ex : administration, possibilité de conjuguer avec le personnel, ex : engager un collaborateur disponible dans l'autre structure pour un remplacement...

Un concours d'architecture a eu lieu et l'avant-projet est finalisé. Ce projet de construction a été présenté à l'assemblée des syndicats de la Glâne par les SAS-GV. Cette assemblée a préavisé favorablement l'inclusion des SAS-GV dans le projet. La décision finale a été prise par la CG de rejoindre le projet de construction « En Bouley » avec le CESL/G et les Ateliers de la Glâne sur la base du prix de location annoncé.

Ursy

La commune intégrera une salle de logopédie et une salle de psychomotricité dans leur projet d'école pour 2017 ou 2018.

Veveyse

Attalens

Des contacts ont aussi été pris pour une nouvelle salle de psychomotricité, en lien avec la nouvelle construction, pour l'année scolaire 2017-2018.

Châtel Saint-Denis

Le bâtiment du Vicariat est rénové durant l'année 2016. En attendant, nous sommes très bien accueillis dans l'ancien hôpital Monney par le RSV, le réseau santé de la Veveyse et sa Directrice, Mme Jacqueline Bourqui. Nous retrouverons, en 2017, des nouveaux locaux adaptés à notre mission dans le bâtiment du Vicariat tout neuf.

Le Crêt

Inauguration de la nouvelle école avec la mise à disposition d'une nouvelle salle exclusivement pour la logopédie.

Téléphonie

Notre installation téléphonique est complètement renouvelée et opérationnelle. Elle est en location en lien avec nos futurs projets d'éventuel déménagement. Chaque thérapeute dispose enfin d'un numéro unique, ce qui décharge grandement notre secrétariat.

Site internet

Il est à jour et opérationnel. Chacun y trouvera les informations nécessaires sous :

www.sas-gv.ch

En lien avec le site internet, nous avons une nouvelle identité visuelle et un logo, tout neuf.

Rencontres

Comme chaque année, nous avons rencontré les entités suivantes :

Au niveau de la direction :

Plusieurs rencontres avec les collègues de la CODSAS – Conférence des directeurs / trices des SAS

Plusieurs rencontres avec le SESAM avec et sans collègue de la CODSAS

Plusieurs rencontres avec le RFSM / CPP - réseau fribourgeois de santé mentale / centre de pédo-psychiatrie avec l'ensemble des directeurs des SAS

Rencontres régulières avec les Inspecteurs de la Glâne et de la Veveyse

Rencontres avec les nouveaux RE's de la Glâne et de la Veveyse

Au niveau de la direction et des thérapeutes

Les nouveaux enseignant/es pour leur expliquer notre travail, notamment les manières de signaler des enfants et répondre à leurs questions sur des difficultés possibles d'élèves.

Des rencontres plus particulières ont eu lieu :

Plusieurs rencontres avec le RFSM / CPP Bulle - réseau fribourgeois de santé mentale / centre de pédo-psychiatrie

Rencontre avec le nouvel Inspecteur de la Glâne, présentations mutuelles

Des rencontres avec les RE's et les MCDI's de la Veveyse autour de thématiques communes, notamment un échange sur les différents matériels thérapeutiques des 3 secteurs et sur les outils pédagogiques des MCDI's.

L'Ecole Montessori, aux Paccots

Événements marquants 2016 :

Formations & Supervisions

Ensemble du personnel

Fonctionnement de la mémoire

Logopédie

Logico-Mathématiques

Gestion mentale

Dysphasie

Troubles de la voix

Psychologie

Stratégie de changement de comportement

Psychomotricité

Douleurs

Relaxation

Personnel

En Glâne :

Administration

Surcharge chronique de travail. Engagement de personnel auxiliaire par le biais de programmes d'emplois temporaires du chômage.

Logopédie

Départ de Mme Sandrine Bart

Départ de Mme Solène Bellogi

Départ de Mme Maryline Cettou

Engagement de Mme Florence Gobet

Engagement de Mme Adrienne Iannone

Engagement de Mme Noémie Minez

Psychologie

Stabilité du personnel.

Remplacement d'un congé maternité par Mme Charlotte Currat et Mme Aurélie Beytrison

Psychomotricité

Départ de M. Patrice Guyot

Départ de Mme Marie-Rose Schiagnio

Remplacement d'un congé-maladie par une collègue de la Veveyse : Mme Nadège Dubi

Engagement de Mme Justine Charrière

Engagement de Mme Marie Muheim

En Veveyse :

Logopédie

Remplacement d'un congé maternité par M. Julien Frisque

Départ de Mme Sophie Marquet

Engagement définitif de M. Julien Frisque

Engagement de Marjorie Lapierre

Psychologie

Stabilité du personnel.

Remplacement d'un congé-maladie par Mme Aurélie Beytrison

Psychomotricité

Stabilité du personnel

Réflexions

- Groupe de travail sur la nouvelle demande d'intervention des SAS des enfants
- Groupe de travail sur la centralisation ou non des prestations. La question du déplacement des élèves est encore en suspens. Les différents SAS sont organisés chacun à leur manière, parfois proches des écoles, parfois centralisés. Or, la loi scolaire impose un rapprochement des thérapeutes, en tout cas en logopédie. Les Directeurs des SAS demandent une souplesse d'organisation en fonction des locaux et de la grandeur des Cercles scolaires, bien différents d'une région à l'autre.
- Procédure d'évaluation du personnel
- Groupe de travail afin de revoir la convention intercommunale datant de 1988 avec les membres de la CG : Mme Micheline Poulin, Mme Christine Genoud, Mme Renée Genoud , M. Joseph Aeby, M. Gross et l'administration.

Réalisations

- Nouvelle information aux parents sur l'aspect juridique, le déplacement des enfants
- Concept juridique, transmissions et protections des données. Secret de fonction et secret professionnel
- Nouveau support juridique, avenants aux contrats de travail soumis désormais à la LPERS / RPERS
- Nouveau concept en matière de formation continue et formation longue

Conclusions et remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la commission de gestion pour leur important investissement autant dans nos séances qu'en dehors pour prendre des décisions souvent urgentes.

Je me réjouis de poursuivre le travail avec les membres restants ainsi qu'avec les nouveaux membres.

Je remercie également chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur grande motivation, disponibilité, expérience et savoir-faire pour le bien des enfants en difficulté.

Pour l'administration et la direction, beaucoup de travail accompli, souvent dans l'urgence.

Je veux également remercier le SESAM, le support juridique, les communes de la Glâne et de la Veveyse, les inspecteurs scolaires, les conseillers et conseillères pédagogiques, les directeurs des CO et les RE's pour toutes nos bonnes collaborations.

Les collaborateurs/trices des Services Auxiliaires Scolaires Glâne-Veveyse accomplissent un travail conséquent et important. Ils sont un maillon indispensable dans la prise en charge des enfants qui présentent des difficultés dans l'école régulière. Ils méritent de chaleureux remerciements pour leur travail compétent.

Jean-Luc Gross, directeur

13.1.2 Accueil extrascolaire

L'Accueil extrascolaire de Romont propose un service d'accompagnement et de repas pour les enfants.

Cette structure permet d'accueillir 36 enfants, le matin, le midi et l'après-midi, dès 06h45 et jusqu'à 18h30.

Il est à relever que la plage horaire de midi est complète chaque jour. Des repas équilibrés sont servis par la cuisine des Ateliers de la Glâne.

Les locaux, d'une surface de 150 m², se situent dans le nouveau bâtiment des Ateliers de la Glâne, à la Route de l'Industrie 3.

L'effectif d'accompagnement se compose d'une personne responsable à 100 % ainsi que de quatre auxiliaires travaillant à 50 % chacune.

Dans le but d'assurer un accueil et un accompagnement de qualité, un concept socio-éducatif a été établi.

L'Accueil extrascolaire propose aux enfants différentes activités créatrices, ludiques et sportives durant les heures d'ouverture.

Déroulement d'une journée type

6h45 :

- Arrivée des enfants : Les enfants arrivent à l'accueil, se changent au vestiaire à la place qui leur est attribuée, mettent leurs chaussons, se lavent les mains et vont prendre le petit déjeuner pour ceux qui veulent en prendre un.
- Après le déjeuner : les enfants rangent leur place, vont se laver les mains et les dents. Ensuite, ils sont libres de jouer ou de se reposer jusqu'à ce que l'animateur-trice les appelle pour aller à l'école.
- Trajets : Les transports de l'accueil à l'école en ville se font en bus, le personnel amène les enfants à l'arrêt de bus, prend le bus avec les plus petits pour les déposer à l'école. Le trajet de l'accueil à l'école de la Condémine se fait à pied accompagné de l'animateur-trice.

8h00 :

- L'Alternance : Dès l'année scolaire 2015/2016, celle-ci est assurée par l'accueil extrascolaire, ainsi les enfants sont pris en charge par le personnel de l'accueil et vont à l'accueil pour y faire différentes activités (jeux, cuisine, peinture).

11h00 :

- Trajets : le Personnel de l'accueil va chercher les enfants à l'école ou à l'arrêt de bus pour les conduire à l'accueil où ils sont libres de jouer le temps que le dîner soit servi.
- Dîner : Avant le dîner, les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains et viennent ensuite se mettre à table pour manger.
- Repas : Les enfants se servent eux-mêmes, goûtent de tout et essaient de finir leur assiette. Ils ont droit à plusieurs services sans aller dans l'excès.
- Dessert : Tous les enfants ont droit au minimum à un dessert par repas si dessert il y a.
- Fin du repas : Les enfants rangent leur place, vont se laver les mains, les dents. Ensuite, ils sont libres de jouer un moment, le temps que l'animateur/trice les appelle pour aller prendre le bus ou se rendre à pied à l'école.

13h30 :

- Trajets : Les transports de l'accueil à l'école en ville se font en bus, le personnel amène les enfants à l'arrêt de bus, prend le bus avec eux pour aller jusqu'à l'école. Pour les autres le trajet se fait à pied de l'accueil à l'école accompagné d'un animateur-trice.
- Alternance de l'après-midi : Dès l'année scolaire 2015/2016, celle-ci est assurée par l'accueil extrascolaire, ainsi les enfants sont pris en charge par le personnel de l'accueil et vont à l'accueil pour y faire différentes activités (jeux, cuisine, peinture).

16h00 :

- Trajets : Le personnel va chercher les enfants devant l'école de la Condémine et les attend devant l'école de la ville pour prendre le bus ; une fois arrivés à l'accueil les enfants prennent le goûter. Uniquement les enfants ayant une autorisation signée des parents peuvent faire le trajet seuls de l'école à l'accueil.
- Goûter : Arrivés à l'accueil, les enfants se changent, rangent leurs chaussures, leur sac, leur veste dans le vestiaire. Ils vont se laver les mains. Ensuite, ils se dirigent vers la table pour y prendre le goûter.
- Devoirs : Les enfants qui ont des devoirs à faire peuvent les faire à l'accueil mais ils ne sont pas corrigés par les animateurs (c'est aux parents de contrôler les devoirs). Par contre, les animateurs-trices peuvent aider l'enfant s'il rencontre des difficultés en faisant ses devoirs.

Les enfants qui n'ont pas de devoir, sont libres de jouer, lire, dessiner, faire des bricolages ou autres activités avec l'animateur-trice présent. Les enfants quittent l'accueil entre 16h30 et 18h30.

Coordonnées et contacts utiles :

Lieu de l'accueil :

Route de l'Industrie 3
1680 Romont
Tél : 026 651 99 19
Courriel : AES@romont.ch

Adresse postale :

Ville de Romont
Accueil extrascolaire (AES)
Rue du Château 93
Case postale 236
1680 Romont

Personnel en charge de l'accueil :

- M. Domingo Kalukemba, responsable
- Mme Mélanie Menoud, auxiliaire
- Mme Ariane Olofsson, auxiliaire
- Mme Inga Duc, auxiliaire
- Mme Nadine Kramer, auxiliaire

Secrétariat :

- Mme Nicole Berset, secrétaire

13.1.3 Transports scolaires

Les enfants qui habitent dans les différents secteurs de la Commune ont la possibilité d'utiliser des services de bus scolaires. Les secteurs éloignés tels que la zone En Raboud sont desservis gratuitement.

Les enfants des quartiers d'Arruffens, du Pré de la Grange, d'En Bouley, de Chavannes et de la Maula ont la possibilité d'utiliser des transports scolaires mais en assumant une participation financière.

13.1.4 Médecine scolaire

Le médecin scolaire (pédiatre) procède annuellement aux visites médicales ainsi qu'aux vaccinations. Des informations d'éducation sexuelle sont données dans 3 degrés allant de l'école enfantine à la dernière année du primaire.

13.2 SPORT

13.2.1 Vie sportive romontoise

Quelques événements sportifs marquants en 2016

- 9 - 10 janvier, championnat fribourgeois de badminton au Bicubic organisé par le BC Glâne à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire.
- 29 janvier, inauguration des locaux du club de taekwondo.
- 19 mars, début des festivités pour les 50 ans du Judo Club Romont.
- 9 avril, championnat fribourgeois de gymnastique artistique fille et garçon organisé par le GASF.
- 25 mai, le CS Romontois remporte la Coupe Fribourgeoise de football des actifs.
- 11 juin, concours Team Cup des Agrès au Bicubic organisé par Romont-gym.
- 11 – 12 juin, 46^{ème} Course automobile de Romont organisée à Drognens par l'Ecurie Sporting.
- 18 juin, 8^{ème} rang obtenu par la Ville de Romont lors du Grand Prix des Villes Sportives.
- 13 août, match de Coupe Suisse de football au terrain du Glaney entre le CS Romontois et le FC Sion.
- 18 septembre, 36^{ème} Course en Forêt organisée par le CARC.

13.2.2 Infrastructures sportives

Centre de sport de Bossens

Le 6 octobre 2016, le Conseil général a accepté la demande de crédit de CHF 5'140'800.00 pour le Centre de Sport de Bossens.

Le Conseil communal a travaillé plus de 2 ans sur ce projet, élaboré en collaboration avec la Commission des sports et les sociétés utilisatrices.

Le projet consiste à rénover les courts de tennis, le terrain de football, à reconstruire le bâtiment actuel et à améliorer la zone de parcage. Les éléments nouveaux sont les pistes d'athlétisme, le saut en hauteur et la place de jeu pour les enfants.

Suite à l'acceptation du crédit, l'association « Notre Romont » a lancé un référendum contre cette demande de crédit. Le référendum ayant abouti, le projet est ainsi bloqué.

La demande de crédit pour ce projet doit dès lors être soumise au vote populaire. Le 21 mai 2017, les citoyens romontois devront se déterminer sur l'acceptation de ce crédit.

14 Culture / Tourisme

14.1 Culture

14.1.1 VITROMUSEE ROMONT

Musée suisse du vitrail et des arts du verre

14.1.1.1 Organisation

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises ; les séances ont été préparées à chaque fois par le Comité de direction. Complété en 2015, le Conseil est resté inchangé dans sa composition. Le Conseil appuie entièrement les projets de la direction du Vitromusée et de ses collaborateurs. Plusieurs membres du Conseil soutiennent personnellement certaines des activités du Vitromusée. Le lien avec la Société des Amis du Vitromusée s'est notamment révélé efficace, tant pour ce qui est de la communication et de la promotion des activités du Vitromusée que pour la nouvelle gestion de l'aide financière au musée.

La présidente s'est engagée dans la démarche du Vitromusée visant à obtenir une subvention fédérale. De même, elle a participé à deux séances consacrées à la question de l'extension souhaitée des locaux du musée.

Le Conseil de fondation soutient les réflexions sur la structure d'organisation du Musée et sur sa collaboration avec le Vitrocentre Romont, son partenaire scientifique, dans le cadre du Centre des arts du verre à Romont.

Personnel

Accueil du musée : Alice Terrapon a intégré l'équipe et Loïc Schorderet l'a quittée.

L'année 2016 a été particulièrement exigeante pour le personnel du Vitromusée par rapport à la gestion de ses collections – mis à part le programme habituel dense de trois expositions temporaires et des activités de médiation. Les changements apportés à la présentation permanente de parties des collections, l'accueil de nouvelles collections d'objets en verre, la numérisation, l'inventaire approfondi et surtout le conditionnement des collections dans des dépôts nouvellement aménagés ont demandé des efforts considérables à l'équipe du Musée.

A ceci se sont ajoutés les travaux en vue de la publication en ligne de premières parties de toutes les collections sur la plate-forme vitrosearch dédié au patrimoine verrier suisse que le Musée prépare en collaboration avec son partenaire scientifique Vitrocentre. Le Vitromusée relève le dévouement de son équipe très restreinte, dont font partie des engagements en partie bénévoles ainsi que des collaborateurs externes, et il tient à leur exprimer sa reconnaissance.

Fréquentation

En 2016, le Vitromusée a accueilli 12'600 visiteurs, dont 7'800 visiteurs des expositions et 4'800 visiteurs à l'occasion d'autres manifestations au Musée.

Finances

Les derniers comptes à avoir été approuvés par le Conseil de fondation sont ceux de 2015. Ils ont bouclé avec un déficit de Fr. 530.84, pour un total de charges de Fr. 634'866.57 et un total de produits de Fr. 634'335.73. Les comptes 2016 seront approuvés lors de la séance du 6 juin 2017.

14.1.1.2 Activités et projets

Développement du Musée

Le Vitromusée continue d'exploiter son potentiel de développement. Le bureau d'architectes Bakker et Blanc, auteur des dernières transformations de 2006, a été mandaté par l'Etat de Fribourg d'une étude complémentaire sur les possibilités de dédier d'autres espaces du château à des fins culturelles et touristiques liées au Vitromusée. La présentation d'objets en verre est à l'essai dans une salle de l'aile fribourgeoise, du point de vue muséographique, de la conservation et de l'intégration dans le cadre du bâtiment historique. Pour ces essais, le Musée peut recourir aux nouvelles acquisitions qui ont enrichi ses collections (voir ci-dessous).

Exposition permanente

Le Vitromusée s'investit continuellement à renouveler son exposition permanente. Ainsi, il a pu acquérir le grand Mobile de Monica Guggisberg et Philipp Baldwin, artistes suisse et britannique considérés parmi les créateurs verriers les plus connus de nos jours.

L'exposition d'œuvres contemporaines dans le grand espace de l'Orangerie a été modifiée pour mettre en valeur non seulement cette nouvelle pièce majeure, mais également le relief en verre bleu de Michel Guével, une autre pièce emblématique des collections du Musée. La présentation du précieux vitrail de Marc Chagall a été complétée par un document vidéo dans lequel le maître verrier de l'artiste, Michel Pierret, en raconte l'histoire.

Le Vitromusée a aussi préparé le départ d'œuvres de sa collection : un grand vitrail de Gian Casty (montrée dans les expositions temporaires dédiées à cet artiste au Vitromusée Romont et au Museum Kleines Klingental Basel de 2011/12), exposé à l'Orangerie, partira avec quatre autres vitraux à Zuoz, le lieu d'origine de l'artiste. L'ensemble y sera intégré dans un ensemble architectural public conçu par le bureau d'architectes Ruch et Partners. Ce transfert – sous forme d'un prêt à long terme à la Commune de Zuoz – est significatif de la politique de collection patrimoniale du Musée, qui s'engage non seulement à sauvegarder des témoins de la création artistique suisse, mais qui est aussi disposé à les reconduire à une nouvelle présentation contextuelle publique, si une occasion convaincante se présente.

Expositions temporaires

Le Vitromusée a montré trois expositions temporaires en 2016, consacrées à quatre artistes contemporains franco-allemand, allemand et fribourgeois : Thierry Boissel, Jochem Poensgen, Catherine Liechti et Peter Bath. L'exposition « Thierry Boissel » a commencé en décembre 2015 et a été décrite dans le rapport annuel 2015.

« Affinité / Wahlverwandt. Jochem Poensgen – peinture sous verre et vitraux »

Collaboration avec le Deutsches Glasmalerei-Museum Linnich

5.6. – 1.11.2016

Jochem Poensgen, qui a fêté en 2016 son 85ème anniversaire et les 60 ans de sa première commande de vitraux, a contribué de manière significative au développement de l'art du vitrail contemporain lié à l'architecture. Originaire de Düsseldorf, il a conçu des vitraux pour quelque 200 bâtiments publics et privés, pour des édifices religieux en Europe et aux USA ainsi qu'une soixantaine de vitraux autonomes. A plusieurs occasions, il a été chargé de l'aménagement intégral d'églises et de chapelles pour lesquelles il a créé non seulement les vitraux mais aussi le mobilier liturgique. Ses réalisations se distinguent par une interprétation rigoureuse et minimaliste des éléments essentiels de la création verrière dans l'architecture : la lumière, l'espace, la structure et la couleur. Ses œuvres, ses nombreuses expositions et son activité d'enseignant dans plusieurs pays lui valent une réputation internationale. Artiste polyvalent, il explore aussi d'autres supports et techniques tels que la gravure et le dessin. Depuis 2013, la peinture sous verre lui ouvre de nouvelles perspectives artistiques.

Le Vitromusée a rendu hommage à cet artiste et à son œuvre. L'exposition a proposé un dialogue captivant, sans doute le premier dans le cadre d'une exposition de musée consacrée à un artiste contemporain, entre une septantaine de peintures sous verre, montrées au public pour la première fois, et près de trente vitraux. Une projection de photographies a donné un aperçu des vitraux de Poensgen dans l'architecture.

Une publication bilingue en français et en allemand, éditée en collaboration avec le Deutsches Glasmalerei-Museum Linnich, a accompagné l'exposition. Richement illustrée, elle est principalement consacrée à la peinture sous verre de Jochem Poensgen. Elle comprend des textes de l'artiste ainsi que des historiens d'art Elisa Ambrosio et Holger Brülls.

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, Jochem Poensgen a présenté une conférence sur son œuvre verrier.

(L'exposition a été inaugurée le 12 mars 2017 au Deutsches Glasmalerei-Museum à Linnich dans la région de Cologne. Elisa Ambrosio, collaboratrice du Vitrocentre, a été invitée à parler sur la peinture sous verre de l'artiste. Une délégation du Vitromusée l'a accompagnée, une présence suisse qui a été – avec la collaboration qui a menée à cette exposition – chaleureusement relevée dans leurs discours par Madame Marion Schunck-Zenker, Maire de la Ville de Linnich et la Conservatrice du Musée, Madame Myriam Wierschowski.)

« Catherine Liechti. Peter Barth »

27.11.2016 – 26.3.2017

Le Vitromusée, qui ouvre régulièrement ses portes aux créateurs contemporains, a présenté deux artistes fribourgeois pour qui le verre est fondamental. Ils exploitent ce matériau, seul ou associé à d'autres, et s'inspirent de techniques traditionnelles comme le vitrail ou la peinture sous verre, se consacrant toutefois essentiellement à leurs réflexions et messages d'artistes. Finesse et subtilité, rigueur et profondeur expressive sont des qualités communes à leurs œuvres.

Catherine Liechti

Combinant verre et plâtre, grisaille et peinture sous verre, les installations créées par Catherine Liechti ont proposé des *réflexions sur le passage du temps* et son empreinte. Fascinée par le caractère ambivalent du verre - matériau pérenne et stable mais si fragile –, l'artiste développe des œuvres exploitant ce paradoxe. Le temps s'écoule dans la peinture au bas des feuilles de verre ou s'immobilise dans le plâtre. Des moments suspendus. Cristallisation des pages d'un livre feuilleté, arrêt sur image. Capture d'un instant fugitif et évanescant, fragments figés d'une vie. Miroirs de l'instant présent ou

memento mori, les créations de Catherine Liechti sont des invitations sensibles à observer et percevoir les variations temporelles et chromatiques. Née en 1971, Catherine Liechti vit et travaille à Fribourg.

Peter Barth

Avec une grande installation, Peter Barth a offert un accès à sa vision du monde. Le titre, *Seelenlandwirtschaft* (Culture des âmes), a fourni une clé de lecture pour ses concepts. Indépendant et taciturne, mais jongleur de mots, Peter Barth, qui se dérobe à toute médiatisation, communique d'autant plus profondément à travers ses créations variées et intenses, avec ses associations complexes de matériaux intemporels et de temporalité des objets, entre parlé et écrit, entre trames et gestes, entre être et paraître. Le déménagement de son atelier marquait un tournant pour Peter Barth, qui conjugait rétrospective et renouveau, dans une construction dense et plus condensée que jamais, une « vitrine » de son œuvre. Né en 1960 à Zurich, Peter Barth vit depuis 1964 à Chiètres où il a son atelier.

Collections

Projet de mise en valeur des collections, publication en ligne

Le Vitromusée, en collaboration avec le Vitrocentre, a continué en 2016 les travaux d'inventorisation et de numérisation des collections, avec un effort particulier accordé au projet de mise en ligne des bases de données sur la plate-forme vitrosearch. Les différents inventaires des collections ont été complétés et adaptés en adéquation avec un manuel de saisie précis et en traitant en priorité les œuvres exposées et les nouvelles acquisitions. La poursuite du conditionnement des œuvres graphiques s'est organisée en fonction des priorités de la mise en ligne, en synergie avec la campagne de scannage et l'approfondissement des inventaires. La campagne photographique s'est concentrée sur les vitraux exposés et les vitraux de petits formats conservés dans les dépôts.

Dépôts et infrastructure

La mise à disposition (en location) par la Ville de Romont de nouveaux locaux a permis d'aménager des dépôts pour la conservation des collections. Quatre locaux ont été peints et sécurisés, un sol en bois aggloméré a été enlevé pour exclure toute émanation. Diverses structures de rangement (étagères métalliques, armoires à plan, châssis de verriers) ont été installées, ainsi que des mesures prises pour assurer les conditions climatiques requises. Les différents types d'œuvres (vitraux, objets en verre, œuvres graphiques, outils de verriers) ont été déménagés dans le dépôt qui leur est destiné. Les efforts particuliers consacrés à ces travaux ont permis de respecter les délais du projet pluriannuel de mise en valeur du patrimoine verrier suisse soutenu par la Loterie Romande. Le rangement devra toutefois encore être affiné et certaines collections d'objets transportées dans les dépôts définitifs.

Elargissement des collections

Dons

Vitraux : Joan Vila Grau, « Assaig de vitrall incolor », Panneau d'essai pour un vitrail incolore de la cathédrale Sagrada Família à Barcelone, 2007 (don de l'artiste, achat à l'atelier). – Jochem Poensgen, Panneau d'essai pour l'église de Krina, 2014 (don de l'artiste et de l'atelier Frank Schneemelcher). – Jochem Poensgen, « Zwischen den Zeilen VII », vitrail au plomb, 1990 (don de l'artiste). – Panneau d'antiquaire, XVIe, XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècle (donation privée). – Jost Caen, « Fugue », vitrail au plomb, 1982 (donation privée). – Atelier de Karl Wehrli, Zurich, verrières historicistes provenant de l'église catholique de Bösinggen, vers 1889 (don de la paroisse).

Arts du verre : Collection privée de verres (Donation Josef Arnoth, troisième partie), plus de 1000 pièces.

Acquisitions (avec le soutien de la Société des amis du musée)

Vitraux : Louis Greiner attr., « Assomption de la Vierge », vitrail provenant d'une chapelle en Gruyère, avant 1894. – Ernst Rinderspacher, « Saint Sébastien », vitrail monolithe, vers 1913. – Ernst Rinderspacher, « Fortuna (?) », vitrail monolithe, vers 1920. – Monica Guggisberg et Philip Baldwin, « Mobile », 2016.

Peinture sous verre : Jochem Poensgen, Peinture sous verre, 2016.

Arts du verre : Vase de la verrerie de Saint-Prex.

Œuvres graphiques : Augusto Giacometti, Projet pour un vitrail représentant un paon, vers 1900. – Elias Nüster, Gesellenbrief ausgestellt von Obmann und Meister der Zunft der Glaser und Glasmaler in Zürich für Jacob Müllhaupt von Thiengen, daté 1798.

Recherche

20e Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre (AIHV)

Depuis le 20e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre qui s'est déroulé du 7 au 11 septembre 2015 à l'Université de Fribourg et à Romont, le comité d'édition des actes de ce congrès, qui est identique à celui de l'organisation du congrès, a organisé la récolte des manuscrits de 120 contributions, rédigés en trois langues, a mis sur pied un comité de relecture, organisé la relecture des textes et réalisé la préparation des manuscrits pour la mise en page. La parution du volume des actes est prévue pour l'été 2017.

En préparant la publication de premières parties des collections en ligne sur la plate-forme vitresearch, la collaboratrice responsable des collections et des chercheurs du Vitrocentre ont approfondi l'état de la recherche et de la documentation scientifique sur ces œuvres.

Ateliers, autres manifestations, accueil du public

Activités pour les classes et les groupes d'enfants

Dans le cadre des activités Culture et école, animations scolaires soutenues par l'Etat de Fribourg, les animatrices ont proposé trois programmes liés aux expositions temporaires :

- « Les couleurs du mot », durant l'exposition Thierry Boissel, jusqu'au 10 avril 2016 ;
- « Fenêtres en folie ! », durant l'exposition Affinité Peintures sous verre et vitraux de Jochem Poensgen, du 5 juin au 1er novembre ;
- « Mots en bulle », durant l'exposition Catherine Liechti – Peter Barth, dès le 27 novembre 2016

14 classes ont suivi ces activités

Enfants au musée

Dans l'espace qui leur est expressément dédié, les enfants sont invités à réaliser individuellement les activités précitées, adaptées pour être accessibles aussi aux plus jeunes. L'offre du jeu du parcours des fantômes est un classique indémodable, disponible en français et en allemand. Une version adaptée pour les enfants de 4 à 8 ans est aussi proposée. Un jeu d'observation permet de découvrir l'art de la peinture sous verre dans l'aile fribourgeoise du château.

Activités pour les Passeports-Vacances

Trois animations pour les enfants de la Gruyère et de Morges ont eu lieu.

Activités proposées sporadiquement

Des ateliers créatifs pour les enfants ont été proposés à quatre reprises durant l'année. L'activité des 4-6 ans a rencontré un beau succès. La création d'une jolie vache était proposée à l'occasion de la grande Bénichon à Romont et pour la Saint Nicolas, lors du marché de Noël, 30 enfants sont repartis avec de magnifiques calendriers réalisés avec la technique de la peinture sous verre.

Workshops

Le programme des ateliers 2016 a rencontré un succès mitigé. Sur les 20 ateliers proposés, 9 ont eu lieu. L'organisation des stages exige une grande flexibilité de la part des organisateurs car de plus en plus, les participants attendent le dernier moment pour s'inscrire. La Société des Amis du Musée soutient financièrement l'édition du prospectus ainsi que sa distribution.

L'atelier du Vitromusée, APSV

Chaque premier week-end des mois d'avril à octobre, un peintre-verrier de l'Association professionnelle suisse du vitrail (APSV) offre aux visiteurs un aperçu de son art. Ces démonstrations permettent de se familiariser avec les diverses étapes de la création d'un vitrail. Un film présentant le travail de verriers est diffusé en boucle dans l'espace où a lieu cette activité.

Activités publiques

Dans la salle St-Luc, les mariages civils sont célébrés tous les vendredis et un samedi par mois, avec évocation des œuvres exposées. Cette même salle est régulièrement réservée pour d'autres occasions (concerts, auditions, séminaires, apéritifs après mariages ou visites guidées, etc.). L'Orangerie, espace couvert, se prête particulièrement bien pour les apéritifs de mariage en été.

Marché de Noël (3 et 4 décembre 2016)

Le Vitromusée a participé à la manifestation avec sa boutique, en accueillant des artisans dans l'Orangerie et une conteuse pour le jeune public dans la Salle St-Luc.

Communication

Le site Internet commun du Vitromusée, du Vitrocentre et du Vitrofestival

Le site Internet www.vitromusee.ch est opérationnel en trois langues (français, allemand et anglais). Il est continuellement mis à jour et complété, en parallèle avec ceux du Vitrocentre et du Vitrofestival.

Route du Cœur (itinéraire proposé aux cyclistes)

Depuis 2016, les cyclistes échangent les batteries de leurs vélos électriques dans un magasin en ville, mais le Vitromusée bénéficie d'une mention dans les prospectus au même titre que les étapes

Vitrofestival

Dans le cadre d'une association avec l'Office du tourisme de Romont et de sa région, le Vitromusée a participé à préparer la 5ème édition du Vitrofestival de Romont qui aura lieu les 22/23 avril 2017.

*Anne de Pury-Gysel, Présidente du Conseil de Fondation
Stefan Trümpler, Conservateur*

14.1.2 VITROCENTRE ROMONT

Centre suisse de recherche sur le vitrail et les arts du verre

14.1.2.1 Missions

La Fondation Vitrocentre Romont est une infrastructure de recherche dédiée aux arts du vitrail, de la peinture sous verre et du verre, sur le plan historique, technique et de la conservation. Le Vitrocentre rassemble de la documentation et des collections d'étude, dont notamment le Fonds Ruth et Frieder Ryser, et soutient la formation dans ce domaine. Il collabore avec le Vitromusée Romont, Musée suisse du vitrail et des arts du verre, dans le cadre d'un partenariat qui constitue le Centre de compétence suisse pour les arts du verre.

14.1.2.2 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation, dans lequel la Ville de Romont est représentée par deux membres du Conseil communal, s'est réuni deux fois. Il a adopté les comptes et le budget et a approuvé son programme d'activités ainsi que le rapport du Comité scientifique. Le Conseil de fondation a pris connaissance du départ à la retraite du collaborateur scientifique Yves Jolidon, responsable du domaine de la peinture sous verre, et il a remercié le chercheur de renommée internationale pour ses services rendus au Vitrocentre.

14.1.2.3 Comité scientifique

Le comité scientifique du Vitrocentre est composé de Cordula Kessler, présidente (directrice de NIKE), Michele Bacci (professeur d'histoire de l'art médiéval, Université de Fribourg), Reto Nussbaumer (conservateur des biens culturels du canton d'Argovie), Hartmut Scholz (directeur de la Forschungsstelle für die Glasmalerei des Mittelalters, Fribourg en Br./D) ; Stefan Trümpler et Sophie Wolf sont les répondants du Vitrocentre. Le comité s'est réuni à deux reprises pour prendre connaissance et examiner les activités scientifiques de l'institution et faire un rapport au Conseil de fondation.

14.1.2.4 Activités de recherche du Vitrocentre

Les chercheurs du Vitrocentre ont terminé le catalogue scientifique des vitraux du XVe au XVIIIe siècle du canton de Berne. Ce projet fait partie du Corpus Vitrearum, un programme international de recherche fondamentale en histoire de l'art consacré aux vitraux. Plus de 1200 œuvres de cette période conservées dans le canton de Berne ont été analysées et documentées selon les standards de ce programme, dans plusieurs musées, environ 120 églises et des collections privées.

Des liens historiques et artistiques avec le patrimoine correspondant fribourgeois, recensé auparavant, ont pu être établis et étudiés. L'auteure de l'ouvrage en deux volumes sur les vitraux fribourgeois a commencé à intégrer le corpus scientifique dans la base de données du Vitrocentre, qui servira à publier ces 400 œuvres en ligne sur la plateforme vitrosearch. Dans le même cadre, les travaux pour un nouveau projet sur les vitraux du canton de Thurgovie ont été entamés. Ce projet inclura pour la première fois également les réalisations allant jusqu'à nos jours.

Les collections du Vitrocentre et du Vitromusée ont également fait l'objet de travaux très conséquents de recherche, de documentation et de conservation. Ce programme a été mené en synergie par les deux institutions partenaires, avec le soutien de la Conférence des organes

cantonaux de la Loterie Romande et de l'Office fédéral de la culture. Le musée a piloté l'aménagement de dépôts existants et nouveaux et le conditionnement des œuvres, tandis que le Vitrocentre a été responsable de travaux de recherche, d'inventaire et de numérisation, en particulier pour le fonds graphique de l'ancien atelier de verriers Kirsch et Fleckner et le Fonds Ruth et Frieder Ryser de peintures sous verre et de verres objets.

Les préparatifs pour le lancement de la plateforme en ligne sur le patrimoine verrier suisse sont très avancés. Les catalogues numériques des vitraux des cantons de Genève et de Berne ainsi qu'un choix d'œuvres faisant partie des collections romontoises ont été préparés pour inaugurer ce nouveau moyen de transmission et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Le Vitrocentre a terminé ou poursuivi plusieurs projets de recherche ciblés. La revue Patrimoine fribourgeois du Service des biens culturels a publié un aperçu de l'histoire de la conservation des verrières de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Les études sur l'histoire et la technique des vitraux médiévaux de la collégiale de Berne dans le cadre d'un projet de recherche avec l'Université de Berne, la Berner Münsterstiftung et le Fonds national de la recherche scientifique ont été poursuivies et ont fait l'objet de présentations et de publications scientifiques.

Une collaboration avec l'Université de Zurich est consacrée aux vitraux réalisés dans le cadre d'architectures néo-mauresques du XIXe siècle. Les recherches et modélisations sur les effets de lumière dans des vitraux médiévaux, menées avec des laboratoires de l'EPFL de Lausanne, ont été présentées au 3ème Congrès de l'histoire de l'art en Suisse, à l'exemple d'un vitrail de la Cathédrale de Lausanne exposé au Vitromusée.

Dans le domaine de la conservation, les études du Vitrocentre sur la technologie des verrières de protection de vitraux ont fait objet de publications et de conférences. Le Vitrocentre a participé à la soumission d'un projet européen consacré à la conservation de verrières architecturales, avec des partenaires belges, français, anglais, allemands et hollandais.

Des peintures sous verre du début du XVIIIe siècle des collections du Vitrocentre ont été étudiées dans le cadre d'une thèse de doctorat en lien avec le centre, tout comme des œuvres verrières d'artistes du Groupe de Saint-Luc. Parmi les nombreuses collaborations et échanges scientifiques sur le plan national et international, on peut également mentionner le séjour de recherche à Romont d'une doctorante de l'Université de York (GB), établissement où le directeur du Vitrocentre assume un mandat d'expert externe. Un accord a été conclu avec l'Université de Fribourg pour proposer des cours sur les arts du verre.

Parmi les expertises effectuées dans toute la Suisse ainsi qu'à l'étranger, on peut relever les études préparatoires pour la restauration de l'église Saint-Michel à Fribourg. Un effort important a été consacré à l'édition des actes du XXe Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre (AIHV) qui s'est tenu en 2015 à l'Université de Fribourg et à Romont. Le Vitrocentre a contribué à une publication sur la peinture sous verre de l'artiste Jochem Poensgen, en lien avec une exposition au Vitromusée.

Le Vitrocentre a été évalué par la Confédération (Conseil suisse de la science et de l'innovation et Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation) et a été reconnu en tant qu'infrastructure de recherche d'importance nationale. C'est à ce titre qu'il obtiendra à nouveau une contribution fédérale pour la période 2017-2020. L'institution établit un rapport annuel scientifique détaillé qui peut être mis à disposition des personnes intéressées.

Stefan Trümpler
Directeur du Vitrocentre Romont

14.1.3 BIBLIOTHEQUE

14.1.3.1 Activité et fonctionnement

451 adultes et 683 jeunes et enfants de Romont et de la région empruntent régulièrement des livres à la bibliothèque. Ce sont **1134** lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, dont **189 nouvelles inscriptions**.

39577 ouvrages ont été empruntés parmi le choix de romans, documentaires, périodiques, biographies, albums, bandes dessinées, mangas et livres audio.

1277 nouveaux documents ont été catalogués et mis à disposition du public. De plus, **268 documents** ont été loués pour un an à Bibliomedia à Lausanne, dont une exposition sur le thème « Dans la bibliothèque du chapelier » et **50 livres** en langues étrangères à LivrEchange à Fribourg.

24824 ouvrages sont propriété de la bibliothèque, soit **13024** dans le secteur adulte et **11800** dans le secteur jeunesse dont **5340** livres pour enfants et **6460** pour jeunes et adolescents.

Nous constatons, par rapport à l'année précédente, une augmentation des prêts de 15% et une diminution du nombre de comptes lecteurs de 4%.

Pour information, suite à une proposition de l'archiviste communal M. Defferrard approuvée par le Conseil communal, la bibliothèque ne possède plus le fonds Louis Page. Celui-ci a été transféré aux archives communales en date du 14 juin.

(Pour des données chiffrées détaillées, les statistiques relatives aux livres et aux lecteurs sont jointes à ce rapport.)

14.1.3.2 Commission de la bibliothèque

En 2016, la commission se composait de :

- M. Christian Perrier, responsable du dicastère de la culture
- Mme Maryse Chassot, bibliothécaire responsable
- Mme Carole Chételat, bibliothécaire
- Mme Roxane Baud
- Mme Danielle Chassot
- Mme Laure Delabays
- Mme Corinne Dénervaud
- M. Michel Dousse
- Mme Anne-Claire Roubaty

La commission a siégé à 2 reprises pour des séances administratives et a participé à certaines animations.

14.1.3.3 Expositions

L'hiver

En début d'année, des livres sur le thème de l'hiver étaient exposés dans la vitrine, et ceci jusqu'à la mi-février.

Komako Sakaï, auteur-illustrateur

De la mi-février à la mi-mai, nos lecteurs ont pu découvrir une exposition « Coup de cœur » sur Komako Sakaï, auteur-illustrateur de livres pour enfants. Pour réaliser cette exposition, nous avons acquis les différents albums de cet auteur.

Dans la bibliothèque du chapelier

L'exposition thématique que nous empruntons chaque année à Bibliomedia à Lausanne a été mise en place de la mi-mai à la mi-juillet. Cette exposition sur le thème du chapeau comprenait 30 romans et albums pour les enfants. Une fois l'exposition terminée, nos petits lecteurs ont pu emprunter ces livres.

Des bonhommes de neige à la bibliothèque

Pendant l'été et jusqu'à fin septembre, une expo-photos rafraîchissante a pris place sur les murs et dans la vitrine de la bibliothèque. Ces bonhommes de neige avaient été réalisés le 21 janvier 2015 autour de la Tour à Boyer sur l'initiative de Laure Delabays. Nous avons aussi affiché dans le coin-enfants une histoire en dessins d'un bonhomme de neige parti en vacances aux Maldives réalisée par une classe de 2H de Romont.

Nuit du Conte

Dans le cadre de la Nuit du Conte, nous avons monté une exposition sur le thème « Ultrasecret ». Nous y avons exposé aussi bien des livres pour les enfants et les jeunes que pour les adultes ; des romans, des albums mais également des documentaires et des livres-jeux. Les lecteurs ont pu voir cette exposition jusqu'à fin novembre.

14.1.3.4 Animations

Accueil du Rotary Club de Romont

Suite à la demande de la présidente du Rotary Club Mme Monique Brügger, la bibliothèque a ouvert ses portes à ses membres pour une de leurs soirées thématiques le 26 avril. Ce soir-là était organisée une conférence de Frédéric Rossier sur l'univers de Tintin. La bibliothécaire responsable était présente pour accueillir les membres du Rotary et en a profité pour dire un petit mot et présenter brièvement la bibliothèque et ses activités.

Rencontre avec un auteur

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 27 avril Mme Aline Guignard et M. Olivier Forney, auteurs du livre « Chasseurs d'horizon ». Ils ont fait vivre à toutes les personnes présentes et pour le plus grand plaisir de ceux-ci leur voyage de deux ans à vélo autour du monde. Au départ de Vevey, ils ont parcouru 33'303 kilomètres en traversant l'Europe, l'Empire ottoman, l'Asie, l'Inde, le Népal, l'Amérique latine pour revenir en Suisse en passant par le Portugal, l'Espagne et la France. Le temps

d'une soirée, ils nous ont emmenés avec eux par leurs souvenirs et leurs anecdotes qu'ils ont partagés avec nous et par le diaporama qu'ils nous ont proposé. Après leur présentation, nous avons poursuivi ce temps d'échanges à la bibliothèque autour d'une collation. Aline et Olivier ont aussi profité de ce moment pour dédicacer leur livre.

Heures du Conte

Trois heures du conte ont été organisées pour les enfants de 7 à 12 ans. La première heure du conte du 14 avril a réuni 31 enfants autour d'Anne-Laure Brügger. Pour la deuxième heure du conte du 9 juin animé par Vincent Roubaty, 21 enfants ont participé. Et lors de la troisième heure du conte du 22 septembre, 14 enfants étaient présents autour de Valentine Joye. Cette année, nous avons décidé d'offrir une heure du conte supplémentaire aux enfants, et au vu de la fréquentation générale et du réel plaisir de ceux-ci, nous sommes satisfaites de cette décision et continueront ainsi pour les prochaines années.

Les classes de 2H de Romont ont été invitées à une heure du conte le 1^{er} juillet. Merci à Laure Delabays pour l'animation de cette matinée. Les 84 enfants présents et leurs enseignantes ont eu beaucoup de plaisir à écouter des contes sur le thème du froid.

Passeport vacances

La bibliothèque a, cette année encore, participé au passeport vacances de la Glâne en proposant une animation pour les enfants de 6-9 ans. L'activité a eu lieu le jeudi matin 18 août et a rassemblé 16 participants. Nous avons créé 3 groupes avec les enfants présents et la matinée s'est déroulée autour de 3 postes. Au 1^{er} poste, nous demandions aux enfants, en se basant sur la couverture d'un livre, d'en inventer l'histoire. Une bibliothécaire était présente pour les guider et écrire leur texte. A la fin de la matinée, les 3 groupes ont raconté leur histoire aux autres enfants. Au 2^{ème} poste, les enfants ont chacun réalisé un marque-page en s'inspirant du début de dessin proposé sur celui-ci et en le continuant à leur façon. Ils ont pu emporter leur marque-page à la maison. Pour le 3^{ème} poste, nous avons proposé aux enfants de réaliser un domino géant avec une sélection de livres. Avant de commencer, ils devaient se mettre d'accord sur le critère qui permettrait de former la chaîne de livres. Ça pouvait être par exemple le sujet du livre, la couleur, l'illustration,... Pendant la matinée, nous avons également fait une petite pause et offert une collation aux enfants. Les enfants sont repartis contents de leur activité. Pour organiser l'animation et le matin même pour encadrer les enfants, deux membres de la commission de bibliothèque, Laure Delabays et Anne-Claire Roubaty, nous ont prêté main forte.

Bricolage

Le 20 octobre nous avons organisé un atelier bricolage pour les enfants de 4 à 6 ans. Cette animation a été organisée toujours dans la volonté de proposer une activité autre que Né pour lire pour les plus jeunes. 12 enfants sont venus réaliser chacun deux jolies marionnettes faites en papier mousse. Un petit goûter a été offert aux enfants et une fois les marionnettes terminées, nous avons montré aux enfants comment les utiliser. Les enfants sont repartis ravis et contents de montrer leurs marionnettes à leurs parents.

Nuit du Conte

L'Institut suisse Jeunesse et Médias et Jeunesse et Médias.AROLE ont fixé au 11 novembre la « Nuit du Conte » pour toute la Suisse. Le thème proposé était « Ultrasecret ».

Cette année, la Nuit du conte a été organisée à Romont. Nos 3 conteurs habituels, Anne-Laure Brügger, Laure Delabays et Vincent Roubaty, ont eu la gentillesse d'animer la soirée. Notre souhait pour être dans le thème de cette année était d'amener les participants dans 3 lieux de la ville de

Romont où le public n'a pas accès habituellement. Pour ce faire, la soirée s'est déroulée sur le principe d'une chasse au trésor. Les 53 participants, répartis en 3 groupes et munis d'un plan succinct de la ville de Romont, ont dû se repérer et se rendre, selon un ordre préétabli, dans les 3 lieux de conte, à savoir la chapelle de St-Charles, le galetas de l'école primaire et la cave du salon de coiffure Etat d'âme. Pour entrer dans chaque lieu de conte, les groupes devaient répondre à deux énigmes posées par le conteur, une pour les enfants et une pour les adultes. Et la fin des contes, ils recevaient dans chaque lieu une carte à jouer, carte qui leur a servi en fin de soirée. Après le temps des contes, tous les participants se sont retrouvés à la salle bourgeoise de l'Hôtel de Ville pour la collation. Et c'est là que, grâce aux nombres inscrits sur les cartes à jouer, ils ont pu offrir leur coffre au trésor rempli de pièces en chocolat. Leur ont aussi été servi du thé à la cannelle et des tranches de tresse. Les participants sont repartis enchantés de leur soirée et de nombreuses personnes nous ont remerciés et félicités pour l'organisation.

Une exposition sur le thème a été mise sur pied à la bibliothèque pour l'occasion.

En attendant Noël...

Cette année, nous avons organisé une fête de Noël le mercredi après-midi 21 décembre pendant les heures de prêt, ceci pour proposer une animation de Noël pour petits et grands. Des chants de Noël résonnaient dans la bibliothèque et nous avons offert à nos lecteurs friandises, thé à la cannelle et jus de pomme. Pour les enfants, nous avons mis sur pied un atelier bricolage où tous ceux qui le souhaitaient pouvaient venir réaliser une boule de Noël avec l'aide d'une bibliothécaire. 30 enfants ont fait le bricolage. Cette 1^{ère} fête de Noël fut réussie et cette animation est à retenir pour les prochaines années.

Né pour lire

Grandir avec les livres, un atout pour la vie : c'est le but du projet lancé par Bibliomedia et l'Institut suisse Jeunesse et Medias sous le patronage de l'Office fédéral de la culture.

Il vise à sensibiliser les parents à l'importance de se familiariser très tôt avec les livres. Après formation de leurs bibliothécaires, certaines bibliothèques du canton dont la nôtre se sont lancées dans l'aventure.

Un coffret-cadeau de 2 livres est offert dans ce cadre à chaque nouveau-né par le biais des maternités et des bibliothèques.

Un rayonnage spécial « tout-petits » a été aménagé au coin des enfants et rassemble les livres qui sont spécialement conçus pour leur âge. Il est régulièrement complété.

Une fois par mois sauf en juillet, la bibliothèque a invité les enfants de 0 à 5 ans à venir avec leurs parents partager un moment privilégié autour du livre. L'animation dure une heure et les participants sont libres de venir et de partir quand bon leur semble. Les bibliothécaires sont là pour accueillir les enfants et leur faire découvrir les livres. Lors de chaque séance, la bibliothécaire en charge de Né pour lire, Carole Chételat, propose un thème aux enfants. Cette année, nous avons eu comme thème : la neige, Carnaval, Pâques avec une chasse aux œufs en chocolat, le jardin, les animaux de la ferme, le chevalier et la princesse, l'été, le chapeau, Halloween, l'hiver et Noël.

Pour chaque rencontre, les bibliothécaires s'adaptent à l'âge des enfants présents. Des histoires sont lues en groupe, des comptines à doigts sont apprises, des rondes font danser les enfants, des kamishibaï font découvrir des histoires différemment, ... Les enfants ont aussi du temps pour prendre des livres, les feuilleter, les faire lire à leurs parents. Puis les personnes qui le souhaitent peuvent emprunter des livres.

Cette année encore, l'animation a été proposée en alternance un mois le lundi et un mois le jeudi. Sur 11 séances, nous avons accueilli 70 enfants. Au vu du plaisir des enfants présents et de la satisfaction des parents, l'activité va continuer ainsi en 2017.

Visites de classes

8 classes du Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne (CESL/G) viennent régulièrement à la bibliothèque, presque chaque mardi matin.

1 classe de 6H de Romont est venue en visite le 19 janvier. La bibliothécaire a présenté la bibliothèque et son fonctionnement aux élèves. Puis ceux-ci ont pu choisir un livre qu'ils ont emporté avec eux.

1 classe de 5H de Romont est venue à la bibliothèque le 22 mars. Ils ont pu découvrir l'endroit, accompagnés d'une bibliothécaire. Chaque enfant a eu du temps pour choisir un livre et en fin de visite, une histoire leur a été lue par la bibliothécaire.

1 classe de 8H de Prez-vers-Siviriez s'est rendue à la bibliothèque le 13 avril. Une visite des lieux a été faite et la bibliothécaire leur a montré le fonctionnement du catalogue en ligne.

1 classe de 3H de Villargiroud est venue passer une heure à la bibliothèque le 1^{er} juillet. Après une présentation de la bibliothèque par la bibliothécaire, les élèves ont fait une petite activité avec des peluches cachées dans les différents rayons, activité organisée par l'enseignante et permettant aux enfants de se familiariser un peu plus avec le lieu.

2 classes de 3H d'Ursy sont venues en visite le 29 septembre et le 6 octobre. La bibliothécaire leur a fait découvrir l'endroit et leur a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque. Les enfants ont pu choisir un livre à prendre en classe.

5 élèves de l'école privée APV de Siviriez sont venus visiter la bibliothèque le 6 décembre. Après la découverte des lieux par la bibliothécaire, les élèves ont été initiés à la recherche sur le catalogue WebOpac. Après la visite, ils sont restés un moment à la bibliothèque pour effectuer des recherches pour un travail demandé par l'enseignante.

En tout, **123 élèves** sont venus visiter la bibliothèque avec leur classe en 2016.

Des éducatrices de crèches, des enseignant(e)s des classes enfantines et primaires choisissent régulièrement à la bibliothèque des livres pour leurs classes. Il arrive aussi, comme pour la semaine de la lecture par exemple, que des enseignants nous demandent de leur préparer un choix de livres sur un thème précis.

14.1.3.5 Promotion

Foire aux livres

La bibliothèque est sortie de ses murs le 23 avril, à l'occasion de la foire du printemps organisée sur la place de l'école primaire de Romont. Comme l'année précédente, nous avons mis l'accent sur la promotion de la bibliothèque en mettant en évidence les différentes offres et animations de celle-ci avec, comme support, des affiches et des flyers à distribuer aux visiteurs. Et comme le 23 avril c'est également la journée mondiale du livre, nous avons voulu marquer l'événement et avons proposé aux visiteurs un concours avec à la clé 2 abonnements d'une année enfant-jeune et 2 abonnements d'une année adulte à gagner.

Nous avons aussi sur notre stand des cartons de livres de seconde main, dans lesquels les visiteurs pouvaient se servir et donner un peu d'argent en échange s'ils le souhaitaient.

Nous avons également accueilli sur notre stand Mme Aline Guignard et M. Olivier Forney, auteurs du livre « Chasseurs d'horizon ». La bibliothèque a ainsi pu annoncer sa prochaine rencontre avec un auteur.

Page Facebook

Le 10 mai a eu lieu le lancement de notre page Facebook. Sur cette page, vous y trouverez les informations générales concernant la bibliothèque, à savoir par exemple les types d'abonnement et les horaires, ainsi que nos coups de cœur, nos animations, des photos, des avis divers, etc.

Chronique littéraire – Un temps pour lire

Elle a été mise sur pied en collaboration avec la Feuille fribourgeoise.

Cette année, cinq articles écrits par des membres de la commission de bibliothèque ont été transmis à la Feuille fribourgeoise. Les coups de cœur sont toujours mis en évidence en face du bureau de prêt, ainsi que sur notre page Facebook.

Réaménagement et désherbage

Pendant la fermeture d'été, nous avons effectué de grands travaux de réaménagement et de rangement. En effet, la nouvelle signalétique achetée en 2015 a été mise en place dans l'ensemble de la bibliothèque. Il s'agissait de serre-livres coulissants avec étiquettes pour remplacer les sabots et ainsi gagner de la place sur les rayons, et de porte-étiquettes sur lesquels ont été notés les différents indices de la CDU et les thèmes s'y rapportant. Il nous reste encore les porte-étiquettes du secteur « Enfant » à mettre en place et nous souhaitons les simplifier en y indiquant des thèmes plus généraux ou en y mettant des images. Les livres ont ainsi pu être reclassés correctement et tous ont retrouvé une place sur les rayons. Certains secteurs ont été déplacés afin d'optimiser l'espace. De plus, 4 nouveaux bacs ont été achetés pour les BD « Jeune » et un ensemble de bacs a été rajouté dans le secteur « Enfant » pour les livres pour les tout-petits. Nous avons également changé le sens de rangement des livres. Avant, ceux-ci étaient rangés sur la longueur de la travée. Maintenant, les livres sont rangés par étagère. Ceci est beaucoup plus pratique pour la recherche et le rangement. De plus, la majorité des bibliothèques fonctionnent ainsi. La bibliothèque possède maintenant une meilleure signalétique et il est plus aisé pour nos lecteurs pour se repérer dans les rayons.

Nous avons aussi profité de ce réaménagement pour effectuer du désherbage. Une grande partie des livres jeunesse dés herbés a pu être donnée à une association qui récoltait des livres pour la Côte d'Ivoire. Cette information nous a été transmise par Danielle Chassot, membre de la commission de la bibliothèque. Le projet de cette association est de mettre sur pied un bibliobus qui puisse aller à la rencontre des enfants et leur apprendre à lire.

Newsletter

Pour chaque animation proposée à la bibliothèque, nous envoyons une newsletter à nos lecteurs qui nous ont transmis leur e-mail lors de leur inscription. Ceci se fait en plus de la publicité que nous faisons à la bibliothèque, sur le site Internet et sur notre page Facebook. Nous profitons également de cette possibilité pour informer, par exemple, nos lecteurs d'éventuelles fermetures exceptionnelles.

Collaboration avec le Centre de documentation de la HEP Fribourg

La bibliothèque continue sa collaboration avec le Centre de documentation pour l'année scolaire 2016-2017. Les enseignants peuvent donc toujours se faire livrer et retourner du matériel du Centre de documentation dans l'endroit mis à disposition dans notre bibliothèque. Cette offre est toujours fort appréciée et donne à la bibliothèque une plus grande visibilité auprès des enseignants glânois.

Location de livres

268 livres ont été loués à Bibliomedia à Lausanne, romans et albums jeunesse, bandes dessinées pour adultes, romans en gros caractères pour adultes, ainsi que des livres cartonnés pour les tout-petits et des livres-CD pour les enfants. Quelques livres audio « Adulte » et « Jeune » ont aussi été empruntés. Les deux bibliothécaires s'y sont rendues le 24 mars.

50 livres jeunesse en langues étrangères ont été loués à LivrEchange à Fribourg. La bibliothécaire Carole Chételat s'y est rendue également le 24 mars.

Abonnements gratuits

Un abonnement adulte gratuit à la bibliothèque, pour la durée d'une année à partir de sa validation, est proposé à chaque nouvelle famille ou nouvel habitant qui s'installe à **Romont**. Distribué avec les documents usuels, il permet à ces personnes de découvrir les prestations de la bibliothèque de leur nouvelle commune. En 2016, **11 personnes** sont venues s'inscrire à la bibliothèque avec le bon offert par la commune.

Choix de livres

Les bibliothécaires ont catalogué **1277 nouveaux documents**, choisis en librairie, sur la base de références d'ouvrages spécialisés, à la suite de la visite au Salon du livre de Genève, d'après des critiques littéraires, sur des propositions de lecteurs ou d'enseignants.

Participation à FReBOOKS

FReBOOKS est un projet pilote de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg en collaboration avec les bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton. FReBOOKS offre à la population du canton de Fribourg la possibilité d'emprunter des livres numériques (e-books) de littérature générale et documentaires pour adultes.

Cette nouvelle offre est proposée à nos lecteurs depuis 2 ans. Cette année, nous avons inscrit **8 lecteurs** pour le prêt d'e-books.

Stagiaires

Durant l'année 2016, 2 jeunes filles étant au CO de Romont sont venues faire un stage à la bibliothèque. Pendant leur stage, elles ont pu avoir un aperçu des tâches d'une bibliothécaire et ont également été informées sur les différentes formations possibles pour pouvoir travailler en bibliothèque. Nous avons accueilli Mme Sophie Favre du 9 au 13 février et Mme Shukri Omar les 6 et 7 avril.

14.1.3.6 Soutien

Don 2016 de la Loterie romande

Les statistiques et le rapport d'activités 2015 ont été examinés par la répondante des bibliothèques de lecture publique Mme Angélique Joye au nom de l'ABF. Sur cette base, notre bibliothèque a pu recevoir le maximum pouvant être attribué soit la somme de Fr. 5000.-. Nous adressons nos vifs remerciements à la Loterie romande pour ce soutien.

Participation des communes voisines

Les communes partenaires ont reçu le rapport d'activités et les statistiques 2015. Lors de certaines animations, des affiches sont déposées dans les commerces de leurs villages.

Un grand merci aux communes qui participent aux frais de la bibliothèque : **Siviriez et Villaz-St-Pierre**.

14.1.3.7 Informatique

WebOpac

Le public peut consulter notre catalogue de chez lui, via Internet. Le lecteur peut consulter son compte lecteur, prolonger ses documents en prêt et réserver le livre qui l'intéresse, pour autant que celui-ci soit actuellement en prêt chez un autre lecteur.

Depuis début 2013, nous informons systématiquement nos nouveaux lecteurs de ces possibilités en leur donnant une feuille explicative et nous communiquons aussi petit à petit ces informations à nos anciens lecteurs. Ces services sont bien appréciés et leur utilisation est toujours en augmentation. En 2016, **10116 recherches** ont été effectuées sur notre catalogue (9053 en 2015) et **1534 connections au compte lecteur** (1283 en 2015) et **3004 prolongations** ont été effectuées via Internet (2396 en 2015).

Netbiblio

Nous avons acquis fin mai le module Acquisition de notre système de gestion. Ce module supplémentaire nous permet d'éditer les commandes directement dans Netbiblio et nous sommes ainsi mieux à même de renseigner nos lecteurs sur les livres que nous aurons prochainement ou sur ceux que nous devons encore commander. Avec ce module, nous pouvons créer différents centres de coût pour les diverses acquisitions de la bibliothèque liées aux achats de livres « Enfant », « Jeune » et « Adulte » ou de livres audio. Nous avons ainsi une gestion efficace de notre budget d'acquisition.

14.1.3.8 Liens professionnels

La bibliothèque maintient ses liens avec les **organisations professionnelles** par sa participation aux différentes manifestations liées au monde du livre.

Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF)

- Assemblée générale

A eu lieu le 14 mars à la HEP de Fribourg, avec en première partie une visite commentée du Musée Gutenberg.

Participation : Maryse Chassot et Carole Chételat

- Soirée des bibliothèques

A eu lieu le 8 novembre à la BCU Beauregard de Fribourg. La soirée s'est déroulée en workshops avec pour thème « A quoi servent les bibliothèques ? : un argumentaire en faveur des bibliothèques fribourgeoises – son utilisation et sa diffusion ».

Participation : Maryse Chassot

Communauté de lecture publique (CLP)

- Organisation de cours
- Mise sur pied de l'action Né pour lire et suivi, affiches et coffrets-cadeaux

Institut suisse Jeunesse et Médias / Jeunesse et Médias.AROLE

- coordination, information, publicité, cours pour l'organisation de la Nuit du Conte.

BCU

- Recherches bibliographiques
- Renseignements professionnels
- Page Web des bibliothèques du canton
- Prêt de livres pour des expositions
- Organisation de cours
- Répondante des bibliothèques
- FReBOOKS

Bibliomedia

- Location de livres jeunesse, BD adultes, livres en gros caractères adultes et des livres audio

LivREchange à Fribourg, bibliothèque interculturelle

- Location de livres en langues étrangères

Salon du Livre de Genève

Visite du salon du livre le 28 avril et prise de nombreuses références pour les acquisitions « Jeunesse ».

Participation : Maryse Chassot

14.1.3.9 Formation continue

BCU / ABF / CLP

- Réunions des responsables avec conférences sur un thème
- Rencontres entre bibliothécaires
- Conférences ou visites dans le cadre des assemblées (ABF – CLP – etc.)
- Visites de bibliothèques, d'expositions, de librairies
- Cours organisés sur différents thèmes (v. rubrique liens professionnels).

AlCoda

- Formation à l'évolution du programme Netbiblio et soutien informatique.
Le 31 mai, Mme Jocelyne Prélaz de AlCoda nous a formées à l'utilisation du module Acquisition.

14.1.3.10 Conclusion

Le point fort de notre travail de cette année a été sans aucun doute le réaménagement de la bibliothèque. Il était plus que nécessaire de revoir la signalétique et l'organisation de l'ensemble de celle-ci. Et ceci toujours dans le souci de rendre la bibliothèque la plus accueillante possible pour nos lecteurs. Nous avons à cœur de répondre à leurs attentes et de leur proposer un lieu convivial. Notre collection est ainsi mieux mise en valeur et les retours positifs de notre public sont valorisants pour notre travail.

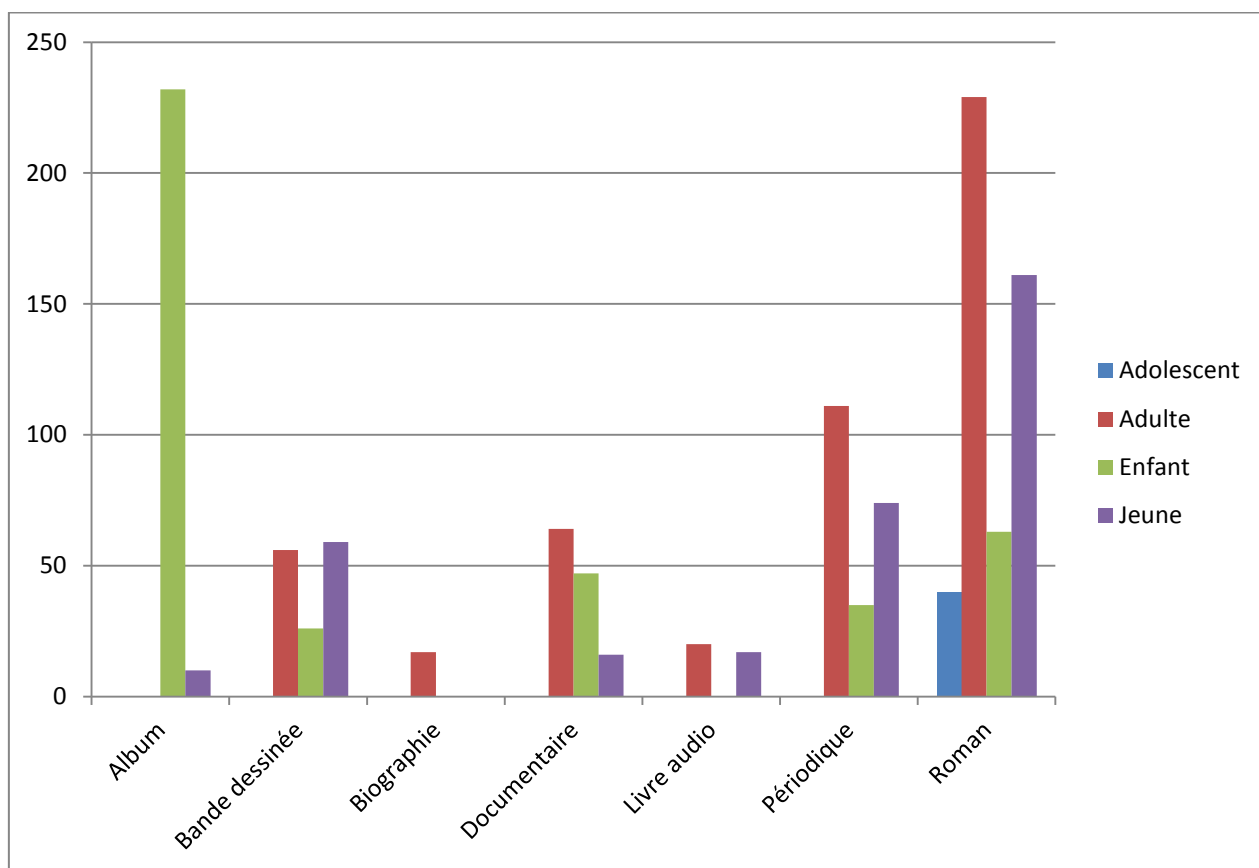
Pour terminer, je souhaite partager cette citation de Tahar Ben Jelloun qui, pour moi, correspond bien à ce que notre bibliothèque se doit d'être :

« Une bibliothèque est une chambre d'amis »

*Maryse Chassot
Bibliothécaire responsable*

14.1.3.11 Nouvelles acquisitions en 2015

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	0	232	10	242
Bande dessinée	0	56	26	59	141
Biographie	0	17	0	0	17
Documentaire	0	64	47	16	127
Livre audio	0	20	0	17	37
Périodique	0	111	35	74	220
Roman	40	229	63	161	493
Total	40	497	403	337	1277

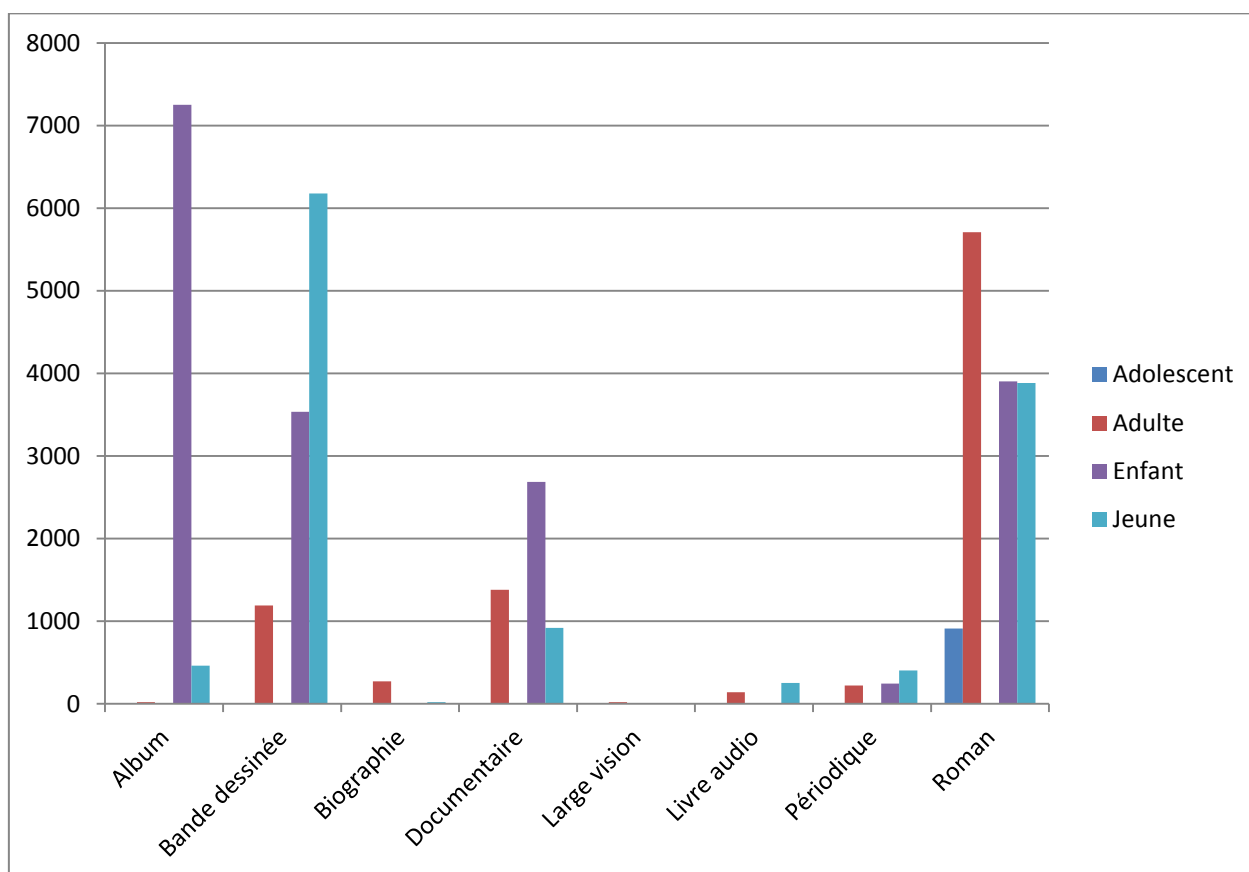


14.1.3.12 Statistique des prêts 2016

Période : 1^{er} janvier 2016 – 31 décembre 2016

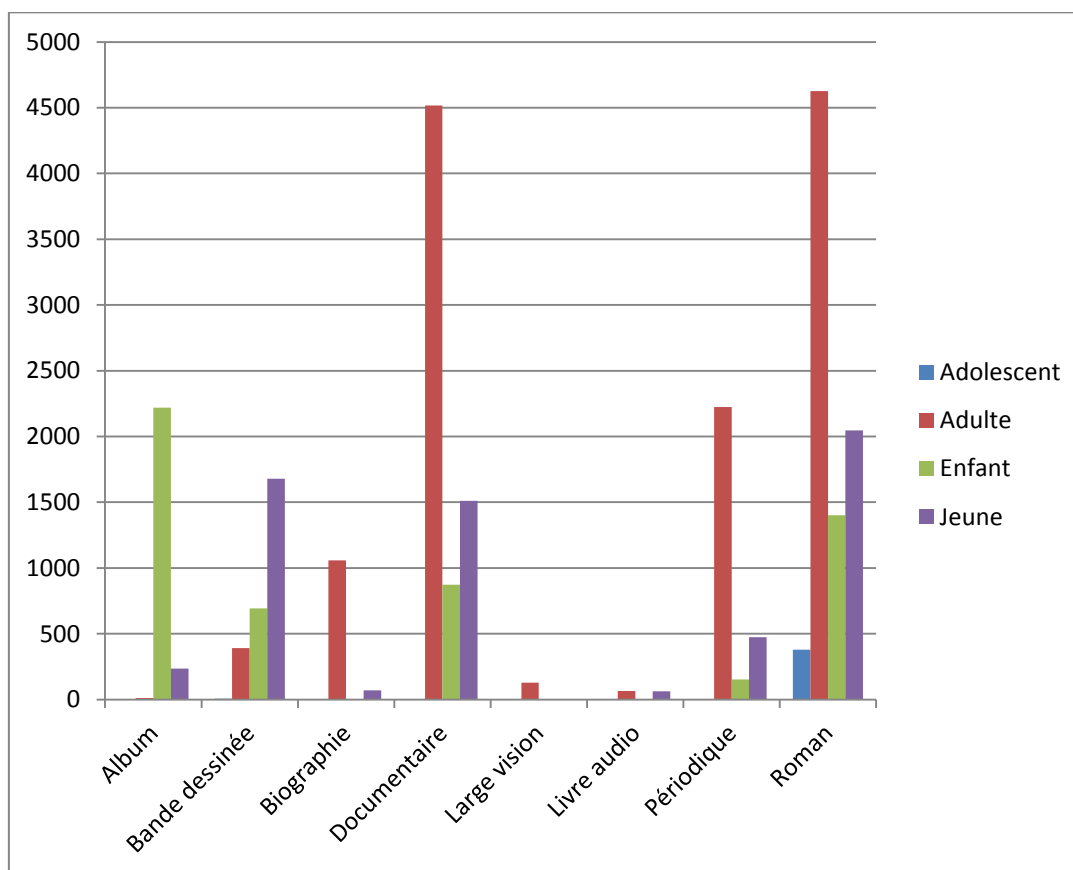
Nombre d'utilisateurs : 7005

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	18	7251	460	7729
Bande dessinée	8	1189	3533	6177	10907
Biographie	0	272	0	17	289
Documentaire	0	1377	2685	918	4980
Large vision	0	19	0	0	19
Livre audio	0	137	0	249	386
Périodique	0	221	242	403	866
Roman	910	5708	3902	3881	14401
Total	918	8941	17613	12105	39577



14.1.3.13 Ouvrages propriété de la bibliothèque à fin 2016

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	11	2218	236	2465
Bande dessinée	6	391	693	1679	2769
Biographie	0	1057	1	69	1127
Documentaire	0	4518	874	1510	6902
Large vision	0	129	0	0	129
Livre audio	0	66	0	63	129
Périodique	0	2225	153	473	2851
Roman	378	4627	1401	2046	8452
Total	384	13024	5340	6076	24824



14.2 TOURISME

14.2.1 Organisation et administration



Introduction

2016 : une année bien remplie pour les collaboratrices de l'Office du Tourisme de Romont et sa région ! En plus des tâches habituelles de l'Office du Tourisme que sont l'accueil et l'information des visiteurs, le marketing, la gestion des visites guidées et forfaits et la mise en place des animations annuelles ou bisannuelles, de nombreux projets ont été mis en place.

Relevons notamment la création d'une toute nouvelle brochure, attendue depuis longtemps : « Balade historique au cœur d'une ville médiévale », une brochure incitant les visiteurs à effectuer à pied un itinéraire d'un kilomètre et demi en vieille ville de Romont, à la découverte de ses plus beaux monuments, places et rues. Un document touristique indispensable pour mettre en valeur les richesses historiques de Romont. A noter aussi, la poursuite du projet « Bus Découvertes » avec une nouvelle mouture en 2016 pour visiter les villes de la région et leurs châteaux d'une autre manière, en collaboration avec Moudon et Echallens Tourisme.

Au chapitre de la promotion, impossible de ne pas mentionner la mise en place en novembre dernier de notre nouveau site internet, incontournable pour l'information et la promotion auprès des visiteurs. Un projet de poids pour les ressources humaines et financières du plus petit Office du Tourisme du canton.

Quant aux événements, ils ont été plus que nombreux : Comptoir de Romont (accueil durant 10 jours), animations à la Tour du Sauvage, organisation et développement de la Fête de St-Jacques, et collaboration active dans l'organisation des 20 Heures de musiques, de la Foire de Printemps, mais aussi et surtout de la Bénichon du Pays de Fribourg, qui a pris possession de la vieille ville de Romont en septembre dernier. Un projet de taille pour une région comme la nôtre, mais dont la portée et les retombées sont significatives et qui a convaincu toute une région : un succès !

Pour terminer, notre implication dans deux projets touristiques cantonaux a également été importante en 2016. Le premier verra en mars la mise en ligne d'une plateforme de tourisme collaboratif qui mettra en relation des visiteurs avec des hôtes de la région et découvrir des activités typiquement fribourgeoises. Le deuxième, porté par un comité de pilotage dont l'Office du Tourisme de Romont a le lead : un site internet qui invitera à la découverte d'une partie du riche patrimoine sacré, religieux et spirituel de notre canton. L'aboutissement est prévu en mai 2017.

Heureusement, la situation financière de l'Office du Tourisme s'est améliorée depuis le 01.01.2016, sans quoi tout ce travail n'aurait pas pu être mis en œuvre. Les réflexions fournies en 2014 et 2015 par le groupe de travail sur l'avenir et la structure de l'Office du Tourisme a porté ses fruits. De nouvelles ressources financières ont été trouvées : Les communes glânoises ont augmenté leurs subventions par habitant (+ CHF 3.-), les tarifs des taxes de séjour locales ont été revus à la hausse et nos mandats de billetterie ont été revus et adaptés depuis la saison 2015-2016.

Avant le détail de nos activités et de notre organisation pour l'année 2016, ce rapport commence par un mot de notre président.

Mot du président

En 2016, une colline d'animations très visibles a été proposée aux nombreux visiteurs. A cela s'ajoutent également de très nombreux travaux invisibles mais indispensables pour la promotion de

notre région. Les collaboratrices ont œuvré sans compter leurs heures pour nous offrir des prestations de qualité et appréciées de tous. Je ne peux que les remercier à travers ce petit mot.

En tant que président de la société de développement, je souhaiterais évidemment revivre chaque année le comptoir, les 20 Heures de musiques ou la Grande Bénichon. L'attente de leurs retours en vaut vraiment la peine !

Enfant, j'ai eu la chance de vivre de très belles et festives bénichons à Romont. Je peux vous assurer qu'en 2016, tous mes souvenirs d'enfant me sont revenus en retrouvant toute cette population joyeuse se balancer le long du château ou tourner en rond en musique sur la place de l'Hôtel de Ville. Un tout grand bravo et mes remerciements aux responsables de cette très belle fête populaire.

Si je dois encore retenir un événement en 2016, c'est la très belle programmation à la Tour du Sauvage durant l'été. Pensez à réserver vos places cette année, car de nombreuses personnes en ont fait les frais en 2016.

Avec les sourires des collaboratrices et de la directrice de l'Office du Tourisme, avec l'appui indéfectible des communes de la Glâne et en particulier celui de la ville de Romont, avec le désir du comité d'offrir toutes ses compétences administratives et organisationnelles, je ne peux que me réjouir du futur touristique qui sera proposé à nos visiteurs et également à toute la population de Romont et sa région.

Frédéric Rossier
Président de la Société de Développement de
Romont et sa région (SDR)

14.2.1.1 La Société de Développement de Romont et sa région

Organisation et administration

Reconnaissance cantonale de la SDR

A noter également qu'en 2016, la Société de Développement de Romont et sa région devait, comme c'est le cas tous les 5 ans, obtenir un renouvellement de sa reconnaissance cantonale auprès de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT). Cette reconnaissance la différencie des autres Sociétés de Développement (SD) locales comme celles de Rue et de Siviriez et lui donne la légitimité d'encaisser les taxes de séjour locale et régionale sur la commune de Romont. Les autres communes glânoises n'ayant pas de SD reconnues au niveau cantonal, seule la taxe de séjour y est encaissée par les hébergeurs. Pour rappel, les taxes de séjour sont facturées par la Centrale d'Encaissement de la taxe de séjour administrée par l'UFT et reversées ensuite aux Offices du Tourisme pour financer leurs prestations en faveur des hôtes : activités d'accueil, d'animation et de gestion des produits touristiques.

Un dossier complet a donc été préparé en vue du renouvellement de cette reconnaissance, obtenue en 2011 et dont l'échéance était fixée au 31.12.2016. Nous y avons présenté nos stratégies et visions pour l'avenir ainsi qu'un plan d'activités pour l'année à venir, de même qu'un budget et des projections financières à l'horizon 2021. Ces documents ont été validés par le comité de la SDR avant d'être validés par le comité de l'UFT le 9 novembre 2016 : la SDR est donc officiellement reconnue comme société de développement, selon la Loi sur le Tourisme, pour la période 2017-2021.

Renouvellement du Label Qualité Q1

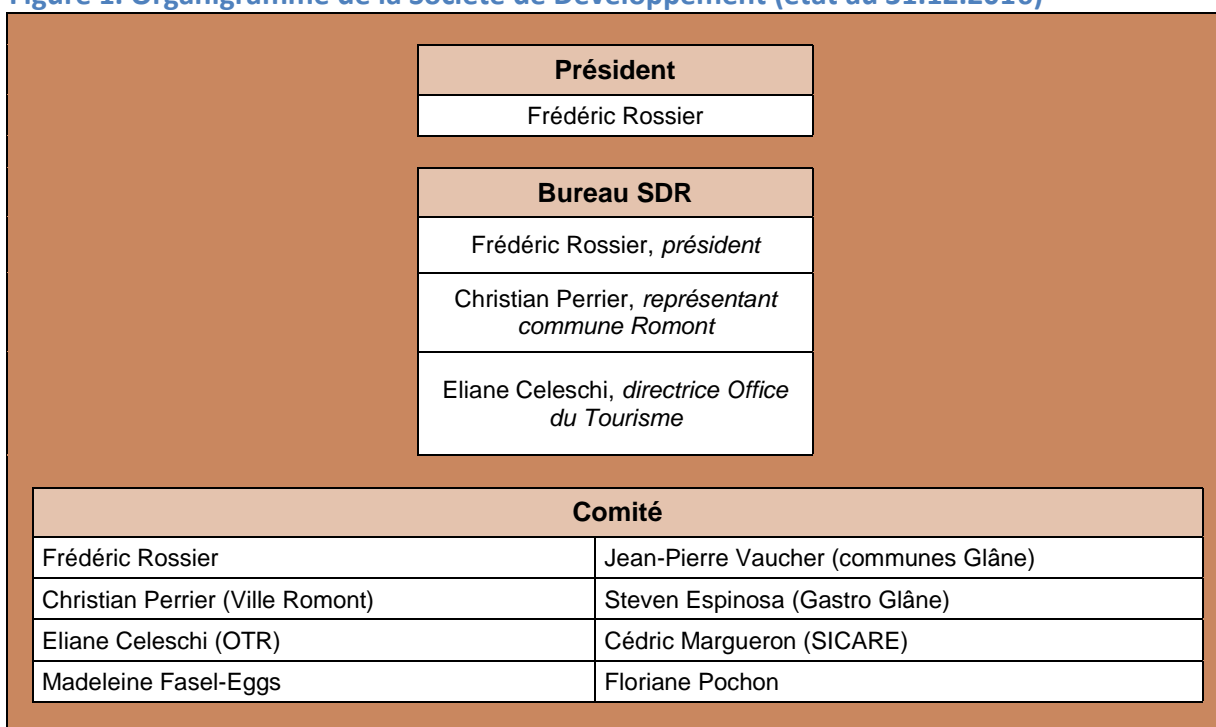
Tous les 3 ans, le label Qualité décerné à l'Office du Tourisme arrive à échéance. L'obtention de ce label est une exigence fixée par l'Union Fribourgeoise du Tourisme. Un coach qualité diplômé étant

obligatoire dans chacune des entreprises souhaitant obtenir ce label, la formation a été suivie en 2016 par la directrice. Suite à cela, un dossier complet a été déposé auprès de la Fédération suisse du Tourisme (avec plan d'action, chaîne de prestations, gestion des réclamations, et profil de qualité) et l'Office du Tourisme a ainsi obtenu avec succès son label Qualité Q1 du Tourisme suisse pour la période 2016-2019. A condition toutefois d'envoyer ensuite chaque année le contrôle du plan d'action de l'année précédente et le plan d'action pour l'année suivante.

Comité

Le comité de la Société de Développement de Romont et sa région, organe stratégique de l'organisation, avait été élu en bloc lors de l'assemblée générale du 20 mai 2015 pour une période de 3 ans. Un seul changement est à noter au sein de ce comité en cours de l'année 2016 : Christiane Pichonnat, représentant Gastro Glâne a été remplacée en cours de mandat par Steven Espinosa, Président de cette association.

Figure 1. Organigramme de la Société de Développement (état au 31.12.2016)

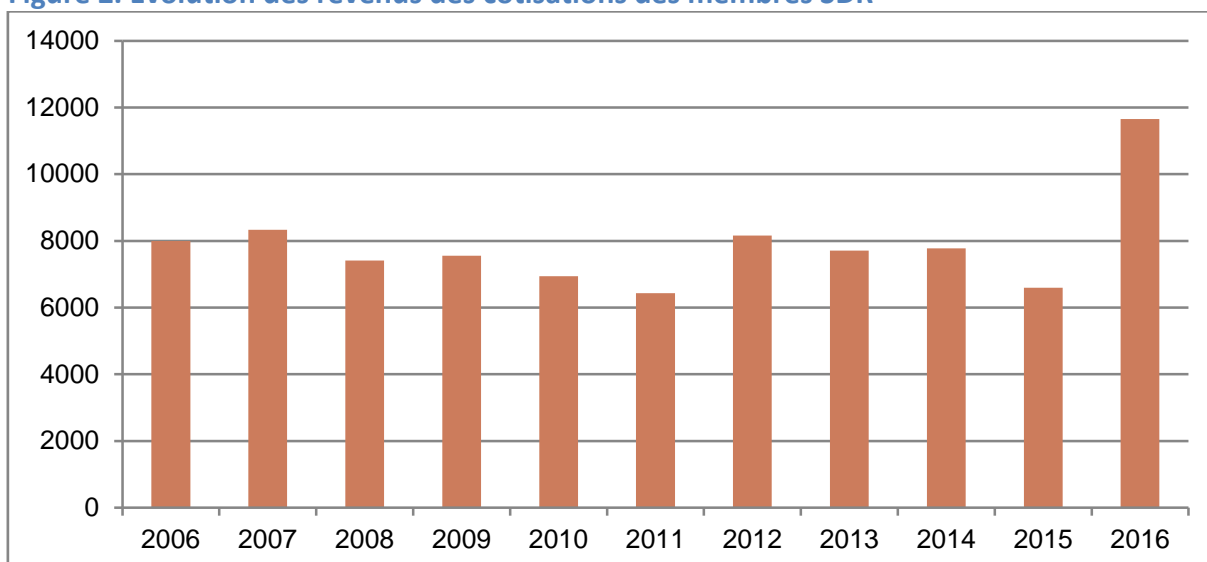


Membres

En 2016, la Société de Développement compte 148 membres cotisants : 66 membres privés et 82 commerces et entreprises pour un revenu total de CHF 11'650.- ce qui correspond à augmentation de CHF 5'060.- par rapport à 2015 ; cela grâce à l'augmentation des tarifs des cotisations décidée en assemblée 2015 (augmentation de CHF 30.- à CHF 50.- pour les membres privés et de CHF 80.- à 100.- pour les entreprises membres). L'objectif visé par cette augmentation des tarifs est atteint, avec 28 entreprises de plus qu'en 2015. Toutefois, nous observons une diminution de 7 membres privés en 2016.

Nous souhaitons toutefois relever ici qu'il est regrettable que seuls 19 des 148 membres cotisants en 2016 soient des partenaires touristiques directs (restaurateurs, hébergeurs, attractions touristiques).

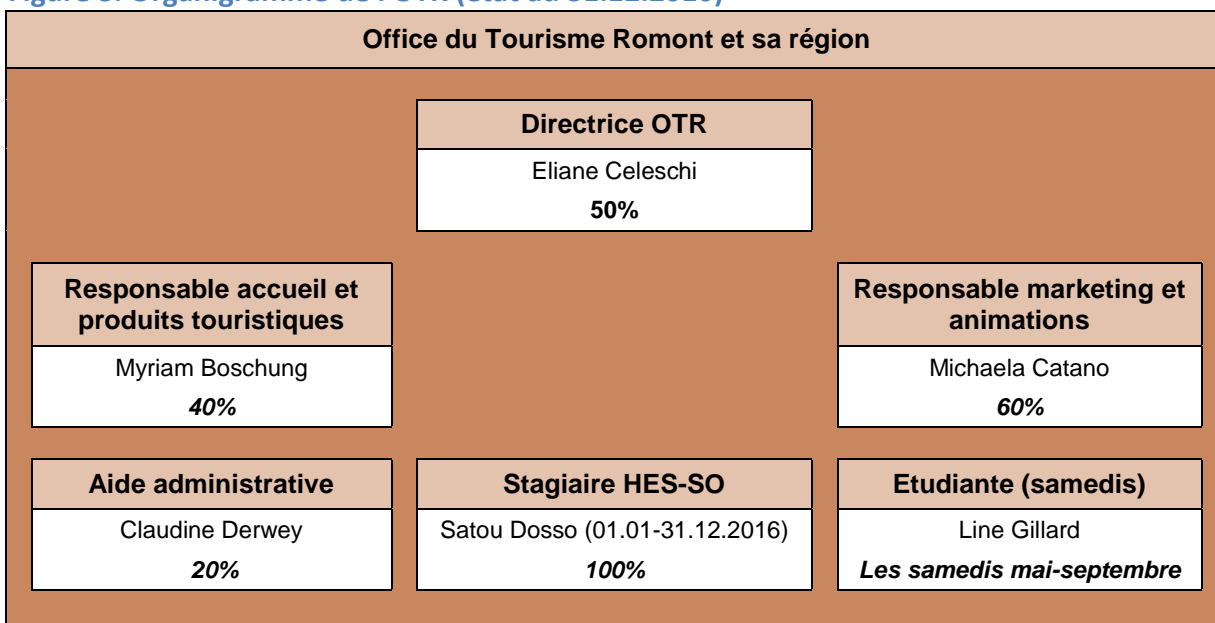
Figure 2. Evolution des revenus des cotisations des membres SDR



14.2.1.2 L'Office du Tourisme de Romont et sa région

Jusqu'au 31.12.2016, l'équipe de l'Office du Tourisme (OTR) était composée de 4 collaboratrices à temps partiel et une stagiaire de la HES-SO filière tourisme à plein temps. L'équipe a été comme les années précédentes complétée par une étudiante pour les ouvertures du samedi durant la belle saison, et pour quelques événements ponctuels. Toutefois, pour faire face aux nombreuses activités prévues en 2016, nous sommes passés de 2,5 équivalents plein-temps en 2015 à 2,7 équivalents plein-temps, tout en gardant une marge pour couvrir les heures supplémentaires potentielles. Ce qui était judicieux : l'équivalent d'un 20% supplémentaire a été effectué en heures supplémentaires en 2016 par les différentes collaboratrices

Figure 3. Organigramme de l'OTR (état au 31.12.2016)



14.2.2 Bilan du tourisme en Glâne en 2016

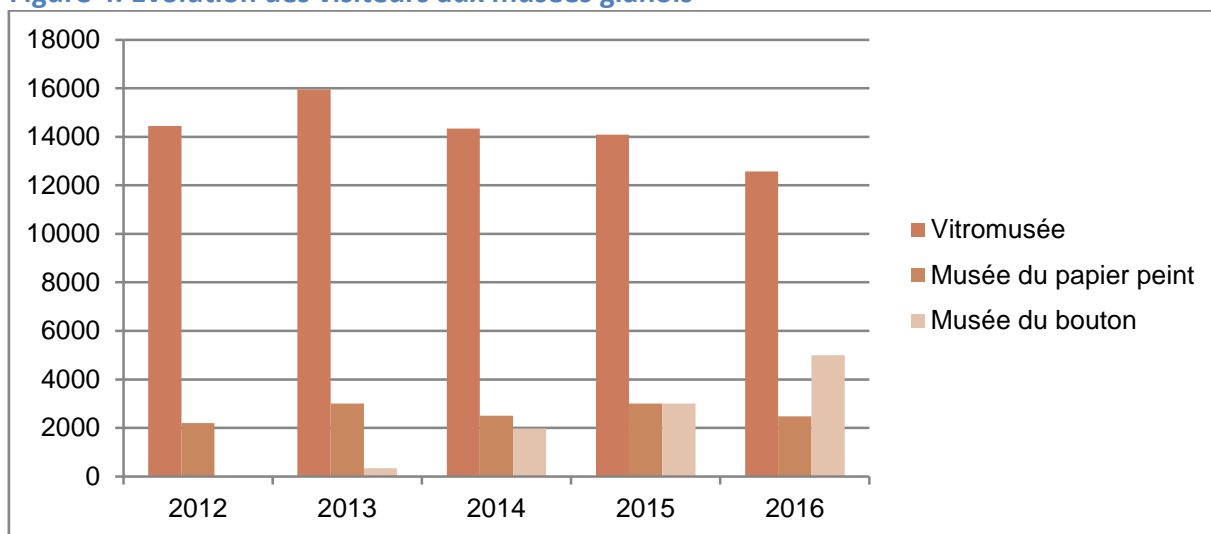
14.2.2.1 Les principaux prestataires touristiques

Cette année 2016 n'a pas été la meilleure année pour le Vitromusée Romont et le Musée du papier peint de Mézières. Malgré ses deux magnifiques expositions temporaires : Thierry Boissel « Le vitrail est mort, vive le vitrail » du 5 décembre 2015 au 4 juin 2016 (normalement jusqu'au 10 avril mais prolongée) et Jochem Poensgen « Affinités » du 5 juin au 1^{er} novembre, le Vitromusée voit ses visiteurs en constante diminution depuis 2014 (12'573 visiteurs en 2016 contre 14'087 en 2015, année du Vitrofestival).

Quant au Musée du papier peint, il retrouve en 2016 sa fréquentation de 2014 (un peu moins de 2'500 visiteurs, contre 3'000 visiteurs en 2015).

Seul le Musée du bouton tire son épingle du jeu, avec près de 5'000 visiteurs en 2016. Une nette augmentation par rapport à 2015 (+2'000). L'annonce de sa fermeture qui a eu lieu durant l'automne y est-elle pour quelque chose ? Quoiqu'il en soit, ce Musée a désormais fermé ses portes définitivement, ses collections ayant heureusement été reprises par le Musée de la mode à Yverdon. Il est évidemment tout à fait regrettable que ce Musée du bouton qui a ouvert ses portes en 2012 dans la Haute Ferme du Vert Pays à Estévenens-Dessus n'ait pas trouvé un nouvel écrin dans notre région. A noter toutefois que les « petites mains » continuent à travailler en 2017 pour mettre sur pied des expositions itinérantes et des animations (défilés,...) dans des EMS de la région.

Figure 4. Evolution des visiteurs aux musées glânois

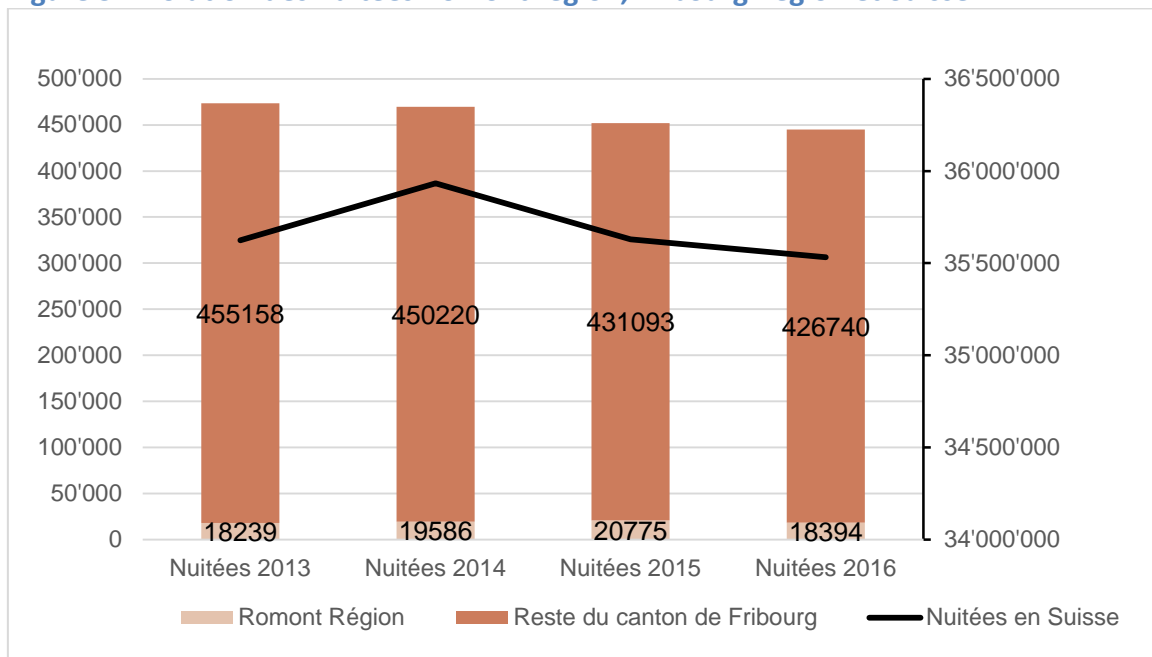


Quant aux prestataires d'activités telles que Le Pied Total et le Bivouac dans les arbres à Villarimboud ou encore le Jardin de la Passion, leur fréquentation en 2016 a été semblable aux autres années.

14.2.2.2 L'hébergement et les taxes de séjour

En 2016, la destination Fribourg Région a connu un léger recul des nuitées (-1.49%), mais moindre qu'en 2015 (-3.82%), c'est moins bien que la Suisse de manière générale qui n'affiche qu'un très léger recul de -0.27% en 2016. Romont et sa région enregistré une baisse de 11.46% (-1'931 nuitées) par rapport à 2015. La proportion de nuitées glânoises par rapport aux nuitées cantonales diminue (- 0.5 pts) pour revenir à son niveau moyen de 2013-2014 soit environ 4%.

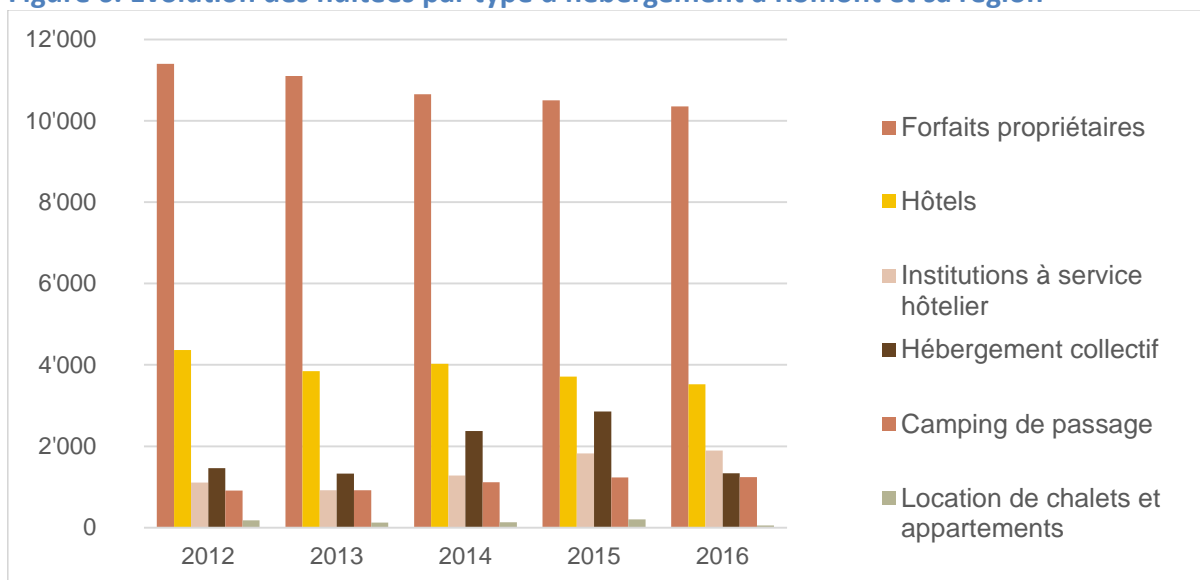
Figure 5. Evolution des nuitées Romont région, Fribourg Région et Suisse



En 2016, les hébergeurs de Romont et sa région ont comptabilisé 18'394 nuitées, contre 20'775 nuitées en 2015, soit une diminution de 11.46%. Les nuitées effectives sont au nombre de 8'044, le reste des nuitées (10'350) provenant des forfaits de 150 nuitées/an facturés à une septantaine de propriétaires de résidences secondaires. Cette baisse des nuitées entre 2015 et 2016 s'explique notamment par une baisse des nuitées en hébergements collectifs.

La proportion des nuitées sur la commune de Romont (pour lesquelles sont perçues la taxe locale et régionale) est toujours d'environ 70% contre 30% pour le reste de la Glâne (nuitées pour lesquelles n'est perçue que la taxe régionale).

Figure 6. Evolution des nuitées par type d'hébergement à Romont et sa région

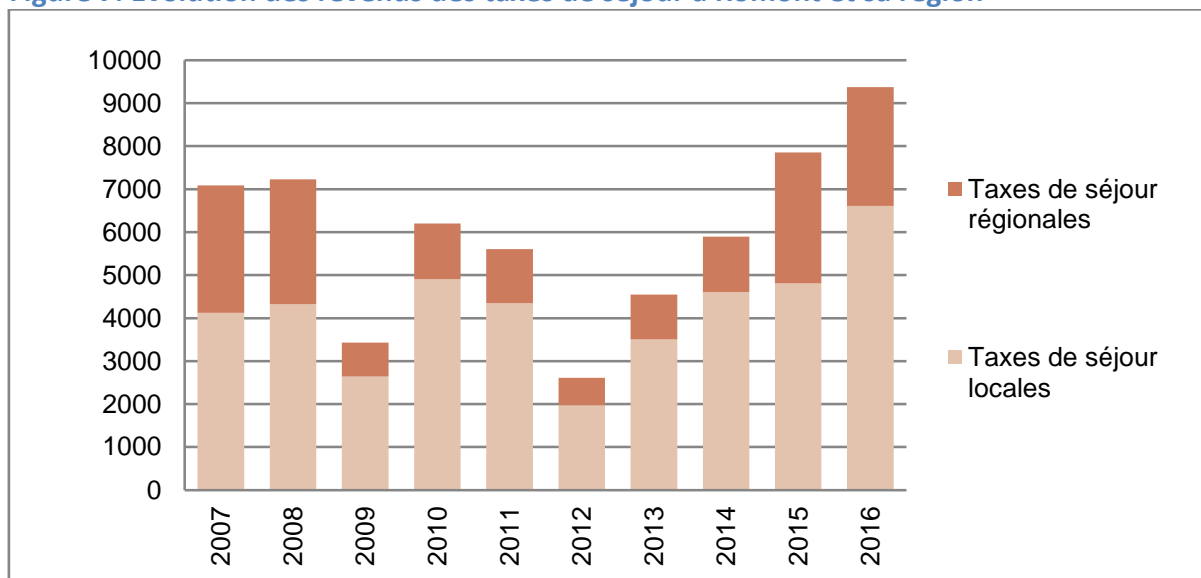


Les forfaits propriétaires sont encore la part la plus importante des nuitées (56%), les nuitées effectives se répartissent ensuite entre les hôtels (19%), les institutions à service hôtelier (ex. chambres d'hôtes,...) 11% dépassent en 2016 les hébergements collectifs (7%), qui accusent une baisse de 45% par rapport à 2015, vient ensuite le camping de passage (borne euro-relais, bivouac dans les arbres...) 7%, et la location de chalets et appartements.

14.2.2.3 Taxes de séjour locale et régionale

Malgré cette diminution des nuitées en 2016, les revenus des taxes de séjour encaissés par l'Office du Tourisme ont augmenté par rapport à 2015 (+ CHF 1'400.-). Ceci s'explique par l'augmentation des tarifs des taxes locales de séjour dès le 01.01.2016.

Figure 7. Evolution des revenus des taxes de séjour à Romont et sa région



14.2.3 Les activités de l'Office du Tourisme en 2016

14.2.3.1 Accueil et information

Selon les statistiques relevées par les collaboratrices de l'Office du Tourisme pour l'Observatoire du Tourisme fribourgeois, le nombre de contacts au guichet et par téléphone est stable par rapport à 2015. Plus de 1'500 groupes, familles ou individuels ont poussé la porte de l'Office du Tourisme ou nous ont appelées.

Plus de 40% de ces demandes sont liées à notre service de billetterie (Bicubic et les Capucins), ce qui correspond aux années précédentes. Les pèlerins sont toujours nombreux à solliciter notre aide pour trouver un logement pour la nuit, ils ont été plus d'une centaine en 2016.

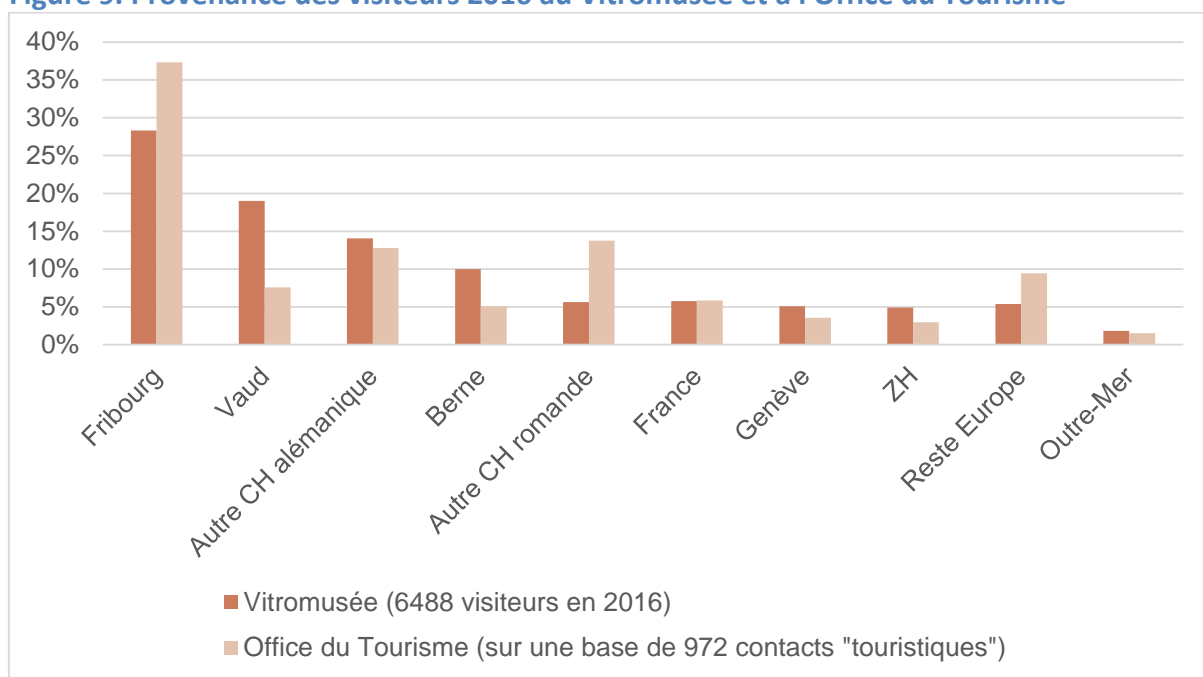
Si l'on regarde de plus près le profil des visiteurs qui passent la porte de l'Office du Tourisme, voici ce qui peut être relevé (à noter que les statistiques de provenance contiennent également tous les contacts billetterie et ne correspondent donc pas exactement au tourisme).

Figure 8. Profil des visiteurs de l'Office du Tourisme

Langue	Âge	Provenance
Français : 80%	Entre 45 et 64 ans : 45%	Suisse : 90%
Allemand : 15%	Plus de 65 ans : 25%	France : 4%
Anglais : 4%	Entre 25 et 44 ans : 20%	Allemagne : 2%
Autre : 1%	Familles et jeunes : 10%	Autres pays : 4%

Si l'on supprime les contacts « billetterie », on peut comparer la provenance des visiteurs avec les statistiques relevées par le Vitromusée Romont. Le graphique ci-dessous présente la répartition des visiteurs par provenance (en % des visiteurs totaux). On remarque une forte cohérence, malgré quelques légères différences, dont une part plus importante des visiteurs fribourgeois à l'Office du Tourisme qu'au Vitromusée, et une part moindre des visiteurs vaudois. Ces différences peuvent s'expliquer par le fait qu'un certain nombre des utilisateurs des services de l'Office du Tourisme ne sont pas réellement des touristes ou des excursionnistes, mais ils peuvent également être des habitants de la région qui y viennent rechercher des renseignements simples sur la ville de Romont (indication de direction, etc.).

Figure 9. Provenance des visiteurs 2016 au Vitromusée et à l'Office du Tourisme



14.2.3.2 Marketing et promotion

Romont et sa région misent sur plusieurs canaux de communication pour une visibilité de ses offres et notamment de son Vitromusée : campagnes de promotion nationales et internationales en collaboration avec l'Union Fribourgeoise du Tourisme et Suisse Tourisme, présence en ligne grâce à son site internet www.romontregion.ch, à l'envoi de newsletters et aux réseaux sociaux, présence médiatique (communiqués de presse et envoi d'agendas, mais également publication d'annonces publicitaires dans différents journaux) mais également promotion par le biais de brochures et feuillets distribués largement. En 2016, l'OTR a également été présent au Comptoir de Romont, rendez-vous bisannuel de proximité ; soutenu comme à son habitude l'adhésion du Vitromusée à l'association de promotion Léman Sans Frontières ; et envoyé une newsletter à plus de 20'000 contacts par le biais de la plateforme d'évènements de Suisse romande tempslibre.ch.

Campagnes de promotion

Campagne internationale (été)

En 2016 et grâce au budget supplémentaire dégagé pour l'Office du Tourisme par les communes glânoises, un montant supplémentaire a pu être investi dans les campagnes de promotion internationales. Ainsi, pour la première fois, Romont et sa région a pu être présent dans la campagne internationale « Été » en collaboration avec Suisse Tourisme, dont les actions portent sur les principaux marchés de proximité que sont notamment la France et l'Allemagne. Un budget de CHF 10'000.- a été investi pour une présence de Romont région sur ces marchés.

Campagne de promotion sur le territoire national

La participation à la campagne de promotion sur le marché suisse, pour un budget cantonal global de CHF 620'000.- a coûté à Romont CHF 30'000.-, le Fonds cantonal de marketing coordonné prenant en charge également CHF 30'000.- de notre investissement. Comme habituellement, les actions ont été diverses et sur plusieurs canaux de communication :

- du sponsoring à la télévision (« Votre soirée » RTS et SF1)
- un encartage d'une brochure présentant les différentes offres des régions dans l'Illustré (FR-DE) et le Schweizer Familie (portée plus de 1,5 millions de personnes)
- des annonces publicitaires dans différents supports (tels que la NZZ, le Schweizer Familie, le Schweizer Landliebe, le Schweizer Illustrierte, l'Illustré, le Magazine Loisirs.ch été, le Bel Eté ou encore FriStyle)
- Du marketing en ligne (annonces/bannières/skyscrapers) sur Illustre.ch, le site internet de Suisse Tourisme, des CFF, du 20 Minutes et du 20 Minuten, ainsi que diverses bannières sur différents sites (PPN)
- Une campagne sur les réseaux sociaux, par l'intermédiaire d'une agence.

Avec plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de milliers de personnes touchées par chacune de ces actions, c'est tout le pays qui a entendu parler de Fribourg Région en 2016, et plus particulièrement de son Vitromusée, mis en avant dans la brochure et les annonces publicitaires.

Figure 10. Annonce "Goûtez l'été à Fribourg Région" utilisée pour la campagne suisse 2016



Web, newsletters et réseaux sociaux

Nouveau site internet dès novembre 2016

Un changement majeur est intervenu en 2016 pour l'Office du Tourisme de Romont et sa région, et plus particulièrement pour sa visibilité en ligne. En effet, depuis le mois de novembre dernier, le site internet www.romontregion.ch a fait peau neuve, comme celui de tous les organes touristiques du canton de Fribourg, y compris bien sûr la plateforme cantonale, www.fribourgregion.ch, qui présente le contenu de chacune des destinations fribourgeoises.

La mise en ligne de ce nouveau site internet a été un travail très conséquent pour le plus petit Office du Tourisme du canton que nous sommes. Mais le résultat est au rendez-vous.

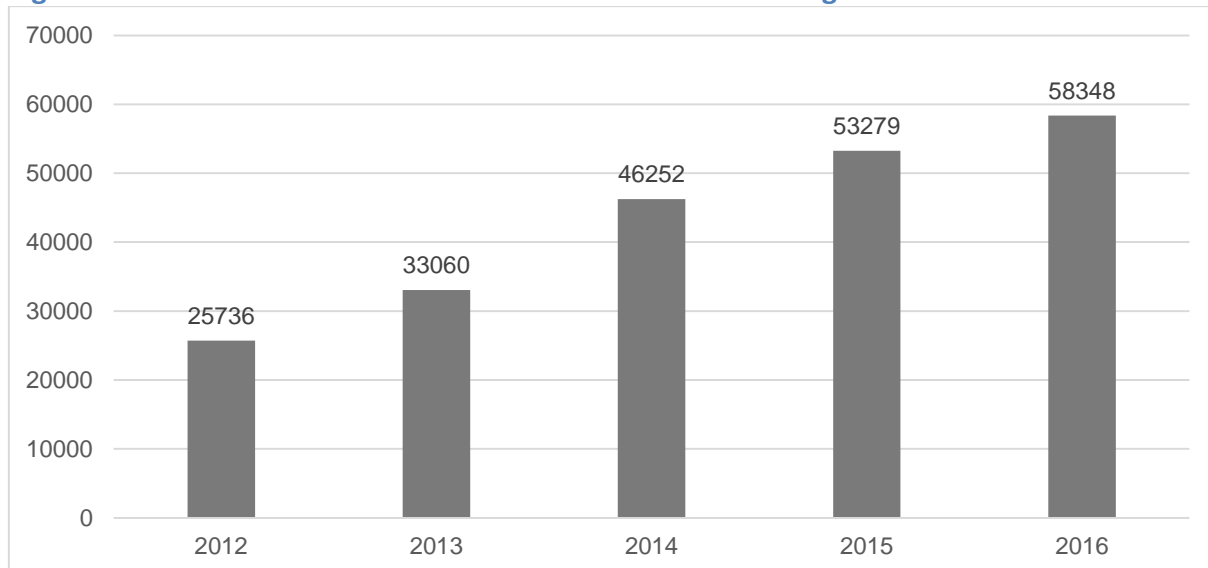
Un changement majeur de paradigme a été amorcé par les destinations fribourgeoises. Leurs sites internet misent dorénavant davantage sur les images et les propositions d'activités s'adaptent au profil et aux envies des visiteurs. Ainsi, grâce aux articles sur lesquels le client va cliquer ainsi qu'aux éventuelles préférences qu'il aura mentionnées (culture/sport/etc), la plateforme leur proposera des activités et des offres touristiques adaptées à ses besoins.

De la même manière, la page d'accueil du site internet propose toute une série de « suggestions » d'activités, qui s'affichent de manière aléatoire en fonction de ses préférences. Ce changement de paradigme et la disparition sur la page d'accueil des « rubriques » traditionnelles peut avoir l'inconvénient d'apporter une confusion aux clients, mais l'interface est très attrayante et le rendu très agréable. Ceci est également dû au fait que la plateforme fait la part belle aux images et aux visuels, des éléments-clés pour la promotion.

Statistiques des visites sur le site internet

En raison du changement de site internet mi-novembre, les **statistiques** (Google Analytics) des visites sur www.romontregion.ch en 2016 ont dû être réévaluées. En effet, des chiffres manquaient pour les mois de novembre et décembre. Nous nous sommes donc basés sur les visites moyennes des 10 premiers mois de l'année 2016 (sauf septembre dont les chiffres sont faussés par la Grande Bénichon), et avons pu estimer qu'en 2016, le site aurait obtenu un nombre de visites de près de 10% supérieur à celui de l'année passée, avec environ 58'000 visites en 2016 contre 53'000 en 2015. Voici l'évolution des visites de 2012 à 2016 en fonction de ce qui précède.

Figure 11. Evolution du nombre de visites sur www.romontregion.ch

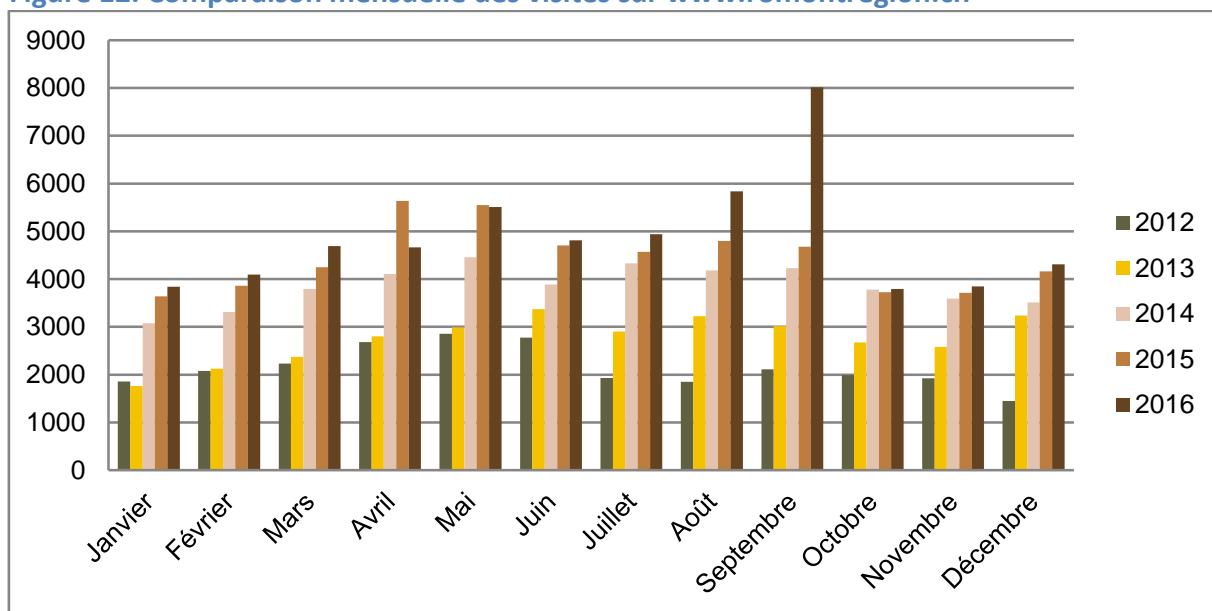


Les statistiques mensuelles sont également parlantes, puisque chaque mois de l'année 2016 a vu un nombre plus important de visites qu'en 2015, exception faite du mois d'avril. Le mois d'avril 2015 avait en effet vu une forte affluence sur www.romontregion.ch, en raison du Vitrofestival, évènement bisannuel dont la prochaine édition aura lieu les 22-23 avril 2017.

On peut noter une nette augmentation des visites sur le site internet en septembre, avec un total de plus de 8'000 visites pour ce mois, ce qui représente presque le double des visites mensuelles moyennes. Ce nombre important de visites est dû à l'organisation de la Grande Bénichon du Pays de Fribourg à Romont, une édition exceptionnelle qui a attiré une grande foule.

De plus, le mois de septembre 2016 était celui des 20h de musiques, manifestation bisannuelle, qui rencontre toujours un beau succès.

Figure 12. Comparaison mensuelle des visites sur www.romontregion.ch



Profil des visiteurs de www.romontregion.ch

Les visiteurs suisses sont toujours largement plus nombreux, mais leur part a augmenté en 2016, passant de 82% en 2015 à 90%. Comme en 2015, les visiteurs suisses viennent principalement du canton de Vaud, Zurich et Fribourg (33%, 23% et 21%), viennent ensuite les cantons de Genève et Berne avec environ 5% chacun puis Neuchâtel, Bâle-Ville et Lucerne (un peu plus de 1%).

Les visiteurs français sont toujours les premiers visiteurs étrangers (3%), suivis des Allemands (1.5%) et divers pays se partagent, à parts plus ou moins égales, les 5.5% restants : Etats-Unis, Angleterre, Belgique, Brésil, Italie, Espagne et Canada.

Pages les plus visitées

Les 10 pages les plus visitées sur le site romontregion.ch en 2016, sans prendre en compte la page d'accueil, sont toujours les hébergements et les restaurants. A noter la présence dans ce top10 de la page « Bénichon » et du « Comptoir de Romont ». Les manifestations sont toujours un élément très recherché également :

1. **Hébergements** : 7'184 pages vues
 - a. **Chambres d'hôtes et tables d'hôtes** : 2'808 pages vues
 - b. **Hôtels – auberges** : 2'780 pages vues
 - c. **Hébergements pèlerins** : 1'596 pages vues
2. **Restaurants** : 6'657 pages vues
3. **Bénichon** : 6'190 pages vues
4. **Calendrier des manifestations** : 5'922 pages vues
5. **Manifestations principales** : 3'351 pages vues
6. **Randonnées pédestres** : 2'811 pages vues
7. **VTT** : 2'174 pages vues
8. **Excursions et curiosités** : 1'639 pages vues
9. **Comptoir de Romont** : 1'392 pages vues
10. **Musées et galeries** : 745 pages vues

Newsletters

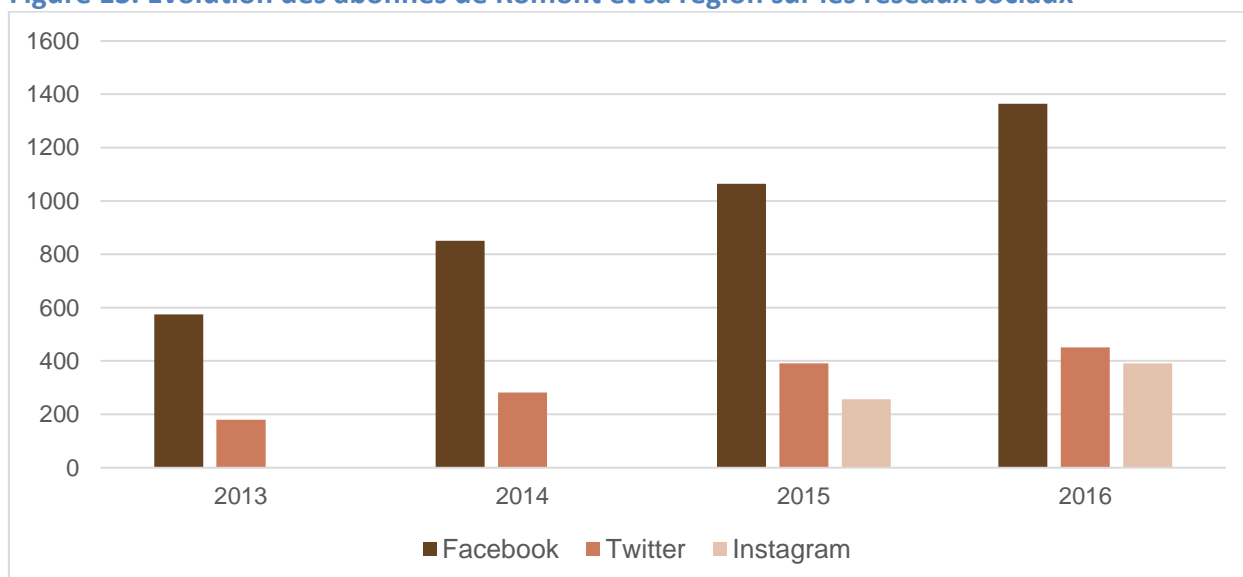
Au total 8 newsletters ont été envoyées en 2016 par l'Office du Tourisme. Quatre d'entre elles étaient destinés à plus de 4000 privés, et ont obtenu un taux d'ouverture variable, entre 22% et 71% d'ouverture. Dans le but d'attirer des groupes, trois newsletters ont été envoyées à plus de 1000 prestataires touristiques ou autre cibles potentielles telles que les communes ou les paroisses. Si les deux premières ont bien fonctionné avec un taux d'ouverture de près de 70% à 80%, la newsletter du mois d'août fût un échec avec un taux d'ouverture de seulement 11%.

A l'occasion de la Bénichon du pays de Fribourg et des 20 Heures de Musiques qui ont eu lieu en septembre, l'OTR a envoyé une newsletter payante via Temps Libre, qui vise un public beaucoup plus large. Voir le chapitre « Autres actions de promotion ».

14.2.3.3 Réseaux sociaux

Notre stagiaire de la Haute Ecole de Gestion et Tourisme de Sierre a géré nos pages sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram. En 2016, 300 personnes supplémentaires ont aimé notre page Facebook, 60 personnes de plus se sont abonnées à notre compte Twitter et environ 130 personnes supplémentaires se sont abonnées à notre compte Instagram, ce qui nous permet d'atteindre au 31.12.2016 un total de plus de 2'200 abonnés, tous réseaux sociaux confondus (augmentation de près de 30% en une année).

Figure 13. Evolution des abonnés de Romont et sa région sur les réseaux sociaux



De manière générale, les jolies photos de la région et les vidéos fonctionnent toujours bien et ont un taux de réaction (partages, commentaires, j'aime) plus important. Certains posts Facebook ont été vus plusieurs milliers de fois en 2016, il s'agit notamment de l'annonce « J-2 avant le carnaval », accompagné d'une photo (qui a généré près de 200 réactions : 7'767 personnes atteintes, 152 j'aime et 41 partages). La vidéo de la fanfare de Romont jouant sur le voltigeur lors de la Bénichon a également eu un très bon succès (5'334 personnes atteintes, 2'185 personnes l'ont vue, et une septantaine de j'aime). La Fête du vin cuit et le Tour de Romandie ont également eu une belle portée (6'159 personnes pour la première, 3'113 pour le second).

Médias et annonces publicitaires

Notre présence dans les médias en 2016 a été étroitement liée aux événements qui se sont déroulés dans notre région durant l'année : de nombreux et jolis articles sur la Bénichon du mois de septembre, les 20 Heures de musiques ou encore le Comptoir de Romont. La Tour du Sauvage bénéficie également toujours d'une certaine présence médiatique. Les communiqués de presse ont souvent été complétés par des annonces publicitaires payantes dans les journaux ou sur RadioFR, comme pour les expositions temporaires du Vitromusée, les animations à la Tour du Sauvage ou encore la Fête de St-Jacques.

Nos offres forfaitaires pour les groupes ont également été mises en avant par des annonces payantes dans des magazines d'excursions pour les groupes : Bus Jahrbuch et Auf Reisen.

Supports de communication

Romont : Balade historique au cœur d'une ville médiévale

Le grand changement survenu en 2016 du côté des imprimés de l'Office du Tourisme de Romont et sa région, c'est la création d'une toute nouvelle brochure : « Romont : Balade historique au cœur d'une ville médiévale ».

Les visiteurs intéressés par le patrimoine historique et médiéval du chef-lieu glânois recevaient jusque-là gratuitement un descriptif historique simple en français, sans images ni traductions. Il y avait un réel manque pour l'accueil des touristes. Les objectifs de la création de cette brochure étaient multiples :

- Proposer une brochure informative, ludique et attrayante, en 3 langues (FR, DE, EN), avec une attention particulière aux enfants
- Promouvoir et mettre en valeur les monuments principaux et les richesses historiques de la ville
- Inciter les visiteurs et les habitants de la région à parcourir la vieille ville et les remparts
- Répondre aux questions historiques des visiteurs sur la ville de Romont
- Faire découvrir les changements de la vieille ville de Romont au cours de l'histoire par des photos anciennes

Le résultat : une très jolie brochure A5 de 28 pages qui invite à la balade en vieille ville de Romont pour partir à la découverte d'un peu moins de 20 monuments et lieux historiques : château, Hôtel de ville, Maison St-Charles, Remparts, tours médiévales, etc. Une balade d'une heure 30 environ (qui peut aller jusqu'à 2, voire 3 heures en fonction de l'intérêt porté aux monuments) à réaliser à pied, accessible aux poussettes et aux fauteuils roulants en évitant les escaliers.

Des textes soignés rédigés par Madeleine Fasel-Eggs et traduits en allemand et anglais donnent des informations historiques incontournables et de petites anecdotes plus ludiques sur les différents lieux, de jolies photos anciennes et récentes (de Line Gillard, principalement) les illustrent et un joli petit écureuil emblématique de la ville de Romont invite adultes et enfants à la découverte et à la réflexion. Les réponses ainsi qu'un glossaire explicatif de différents termes difficiles et personnages historiques complètent ce document.

Cette brochure a été imprimée à 5'000 exemplaires et est d'ores et déjà très appréciée par les visiteurs, mais également par les habitants de la région et les partenaires.

Figure 14. Reflets de la brochure « Balade historique », p. 14-15.

9

TOUR DES BEGUINES

Les béguines sont des femmes qui vivent de manière indépendante, tout en formant une communauté religieuse laïque. A Romont, elles accueillissent les religieux voyageurs de divers ordres, dans une maison qui n'existe plus.

La Tour a certainement fait partie de la première enceinte de la ville. Reconstituée après l'incendie de 1589, elle est utilisée comme grenier jusqu'au milieu du 19^e siècle et a ensuite servi de latrine, de cuisine militaire et d'atelier, elle abrite actuellement des salles de cours.

Beginen waren Frauen, die, obwohl sie „säkularisiert“ Religionsgemeinschaften gründeten, sehr unabhängig lebten. In Romont empfingen sie in einem Haus, das heute nicht mehr existiert, Reisende verschiedener religiöser Orden.

Der Turm gehörte möglicherweise zum ersten Teil der Stadtbefestigung. Nach dem Brand von 1589 wiederaufgebaut, diente er bis Mitte des 19. Jh. als Kornkammer und danach als Melkerei, Militärküche und Werkstatt. Heute befinden sich darin Räumlichkeiten für die Schule.

The Beguines were a group of independent women who formed a secular religious community and welcomed travellers from various religious orders to their foyer in Romont. This no longer exists.

The tower was probably one of the town's first constructions. It was rebuilt after having been destroyed by fire in 1589 and was used as a granary until the mid 19th century. Later it served as a dairy, a military kitchen and workshop classrooms are currently housed there.



On disait que les blanchisseuses venant à la fontaine blanchissaient le linge et noircissaient les réputations!

Die Waschweiber trafen sich hier am Brunnen und taten, was sie am besten konnten: waschen und tratschen.

Women used to come not only to wash their laundry at the fountain but also to gossip.

10

PLACE ST-JACQUES

Le chemin de Compostelle conduit, à travers toute l'Europe, au tombeau de saint Jacques le Majeur, dans la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Romont se situe à 2300 km de cette ville de Galice (Espagne). De nombreux pèlerins, partis d'Europe orientale ou d'Allemagne, font halte ici. La Place St-Jacques doit son nom à l'Auberge du Saint-Jacques (aujourd'hui: la Poste) qui accueillit pèlerins et voyageurs entre le 16^e siècle et 1956. Une niche à l'extrémité de l'ambulo protège une statue du saint, œuvre du sculpteur français Georges Jeanclos.

Der Jakobsweg führt durch ganz Europa bis zum Grab des Heiligen Jakobus, das sich in der Kathedrale von Santiago von Compostela befindet. Romont ist 2300 km von dieser Galizischen Stadt (Spanien) entfernt. Viele Pilger aus Osteuropa oder Deutschland übermachten in unserer Stadt. Der St. Jakobsplatz verankert seinen Namen der Unterkunft „Auberge du Saint-Jacques“ (heute: die Post), die zwischen dem 16. Jh. und 1956 Pilger und Reisende empfing. Eine Nische (am Ende des Busunterstandes) beherbergt eine Statue des Heiligen, ein Kunstwerk des französischen Bildhauers Georges Jeanclos.

The St. James Compostela way leads across Europe to the tomb of St. James the Greater in the cathedral of Santiago de Compostela. Romont is 2300 km from this city in Galicia (Spain). Numerous pilgrims leaving from eastern Europe or Germany stop here. The St. Jacques Square owes its name to the Auberge du Saint-Jacques (today: the Post) which welcomed pilgrims and travellers between the 16th century and 1956. A niche (at the end of the bus shelter) houses a statue of the Saint created by the French sculptor Georges Jeanclos.

14

As-tu trouvé la statue de saint Jacques dans la mur ? A quel reconnaît-on les pèlerins de St-Jacques ?

Hier tu die Statue des Heiligen Jakobus in der Mauer gefunden? Erkennst du die Symbole der Pilger auf der Statue des Heiligen?

Did you find the statue of Saint James in the wall? How do you recognize pilgrims going to Santiago? → p. 54




Photo: B. Jeanclos - 1990

Autres guides de Romont et sa région

La brochure « Balade historique » vient compléter les autres feuillets de l'Office du Tourisme : le guide des hôtels et restaurants réédité chaque année, et le guide général qui avait été édité en 2015 et pour lequel une nouvelle version sera préparée pour la fin de l'année 2017.

Les 15'000 exemplaires de cette dernière ont été presque tous distribués en une année et demie : ceci grâce notamment aux nombreux événements majeurs de 2016 tels que le Comptoir de Romont, la Grande Bénichon du Pays de Fribourg, les 20 Heures de musiques ou encore Estavayer2016. Quant au guide des hôtels et restaurants, 8'000 exemplaires ont été donnés en 2016 contre 5'000 exemplaires habituellement.

Figure 15. Les brochures de l'Office du Tourisme



A noter que le Corporate Design (graphisme) des brochures des organes touristiques de tout le canton de Fribourg a été modifié en 2016. Ainsi, la « Balade historique » arbore fièrement le nouveau design, contrairement au guide des hôtels et restaurants et au guide touristique général de Romont région. Ces deux brochures seront adaptées à ce nouveau graphisme dès leur prochaine édition.

14.2.3.4 Listes et feuillets complémentaires

Chaque début d'année, l'Office du Tourisme remet à jour les informations relatives aux hébergements et aux possibilités de restauration, pour le guide des hôtels et restaurants, pour le site internet, mais également pour la création de la brochure « hébergements pour pèlerins », très utile aux pèlerins de St-Jacques de Compostelle pour trouver une chambre pour la nuit lors de leur arrivée à Romont ou en avance pour préparer leur voyage.

De plus, nous proposons aux visiteurs venant en groupe un feuillet très apprécié : la liste des menus et apéritifs pour les groupes, proposée en collaboration avec les restaurateurs et traiteurs de la région. Cela permet aux visiteurs de prévoir leur journée au complet, en y intégrant un repas, apéritif ou goûter sans devoir contacter directement tous les prestataires eux-mêmes.

Autre actions de promotion

Newsletter Tempslibre.ch du 31 août 2016

Au vu des manifestations importantes qui ont rythmé l'automne à Romont et sa région, l'Office du Tourisme a pour la première fois tenté l'expérience d'envoyer une newsletter payante via Tempslibre.ch. Plus de 21'000 adresses ont ainsi été utilisées, soit 5 fois plus que nos newsletters habituelles.

Plus de 3500 personnes ont ouvert cette newsletter, pour un taux d'ouverture d'un peu moins de 20%, ce qui reste relativement bon étant donné qu'il s'agit de personnes qui ne se sont pas spécifiquement inscrites pour recevoir des informations de Romont Région. Près de 350 personnes ont cliqué sur l'un des articles, ce qui donne un excellent taux de conversion de 8.84%, taux qui est en moyenne plutôt de 2%. Cette newsletter a par conséquent porté ses fruits.

La Bénichon du Pays de Fribourg a naturellement été le thème phare de cette newsletter intitulée « Traditions et culture cet automne dans la région de Romont ». Mais nous avons bien sûr profité de cette large visibilité pour promouvoir d'autres événements et offres culturelles. Voici les statistiques des différents articles de cette newsletter.

Tableau 1. Statistiques (clics) des articles de la newsletter Tempslibre.ch du 31.08.2016

Articles	Clics	Ratio
Bénichon du Pays de Fribourg	137	28%
20 Heures de musiques	53	11%
Marchés du soir Rue	46	9%
Bicubic : Wilson chante Montand	32	7%
Capucins : Thierry Lang Trio	22	5%
Expo temporaire Musée du papier peint	16	3%
Expo temporaire Vitromusée	14	3%
Liens tempslibre.ch (recherche concerts, promos, expositions, etc.)	167	34%
Total clics	487	100%

Léman Sans Frontière

Par son statut de membre (financé en collaboration entre l'Office du Tourisme, le Vitromusée Romont et la Société des Amis du Vitromusée), le Vitromusée fait partie de toute la communication de l'association Léman Sans Frontière. Il est présent sur les sets de table tirés à 500'000 exemplaires et les guides annuels tirés à 300'000 exemplaires et distribués dans toutes les régions partenaires, en Suisse et en France : Offices du Tourisme, partenaires touristiques, hôtels, etc. et lors de salons de promotion sur lesquels l'association est présente.

De plus, en 2016, à l'occasion de ses 25 ans, Léman Sans Frontière a mis en place des EDUCTOURS. Il s'agit de journées de découverte des sites partenaires, qui permettent de présenter aux collaborateurs de chacun des 40 sites touristiques membres les autres sites. En 2016, le Vitromusée et la région de la Glâne faisaient partie du programme. Un impact positif car le personnel d'accueil des autres sites est sollicité par les clients pour découvrir d'autres lieux. Par ailleurs, l'assemblée générale d'automne de Léman Sans Frontière s'est déroulée à Romont, dans la salle de l'hôtel de Ville ainsi qu'au Vitromusée.

Comptoir de Romont

L'équipe au complet de l'Office du Tourisme a tenu une nouvelle fois le stand d'information du Comptoir de Romont. L'occasion en plus de renseigner les visiteurs sur les informations pratiques relatives au Comptoir, de mettre en avant pendant une dizaine de jours les événements principaux de l'année ainsi que les multiples activités proposées en Glâne.

Une autre approche des visiteurs régionaux pour leur présenter les nouveautés. Un concours a été spécialement mis sur pied sur le thème de la Bénichon, dans le but de récolter de nouveaux abonnés à notre newsletter et de faire la promotion de l'évènement. 709 personnes ont participé à ce concours et parmi elles 135 nouveaux abonnés ont été enregistrés, soit presque 20% des participants.

Bénichon du Pays de Fribourg

Pour présenter la région aux très nombreux visiteurs de la Bénichon du Pays de Fribourg qui s'est tenu à Romont du 9 au 11 septembre 2016, l'OTR et l'UFT se sont unis pour tenir un stand au marché du terroir fribourgeois. L'occasion pour l'OTR de présenter la brochure « Balade historique » toute fraîchement sortie de presse, et de renseigner les visiteurs sur les nombreux atouts de notre région.

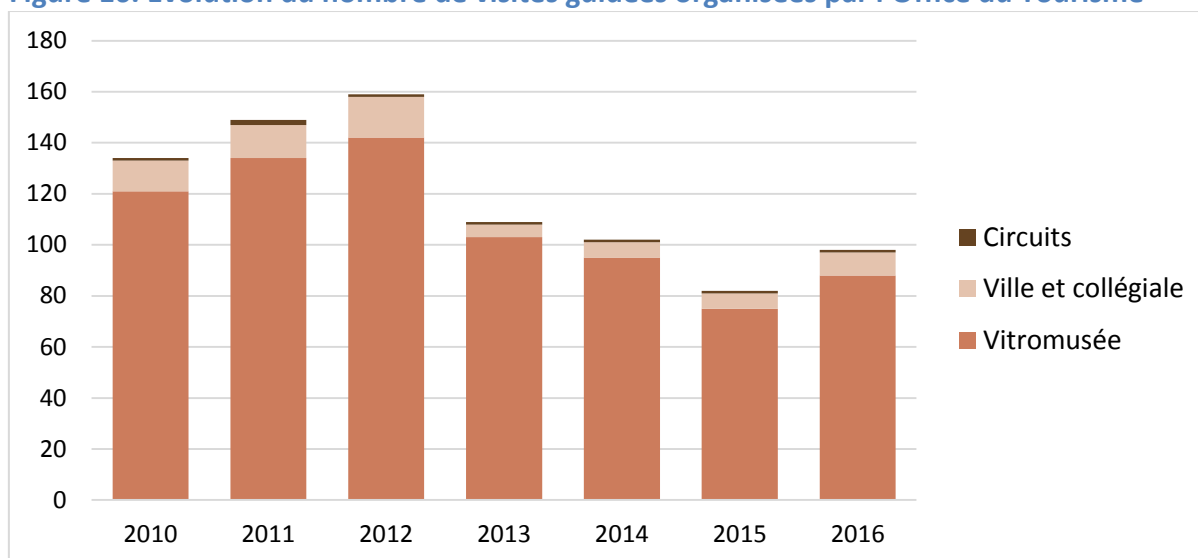
14.2.3.5 Gestion et mise en valeur des produits touristiques

Visites guidées

Comme chaque année, notre petite équipe de guides (fr, all) a commenté des visites du Vitromusée (1h ou 1h30), de la ville de Romont (1h ou 1h30), de la Collégiale Notre-Dame de l'Assomption (30 minutes) ou du circuit du vitrail (2h30), en général parcouru en voiture ou en bus par les groupes de visiteurs accompagnés de l'une de nos guides.

En 2016, 1274 personnes ont profité d'une ou plusieurs visites guidées à Romont, soit 69 groupes (sans compter les visites guidées publiques proposées gratuitement chaque dernier dimanche du mois). Cela représente une diminution de 6 groupes mais une augmentation de 12 visites guidées par rapport à 2015. Les tailles des groupes sont stables, avec une moyenne de 20.7 visiteurs par groupes.

Figure 16. Evolution du nombre de visites guidées organisées par l'Office du Tourisme



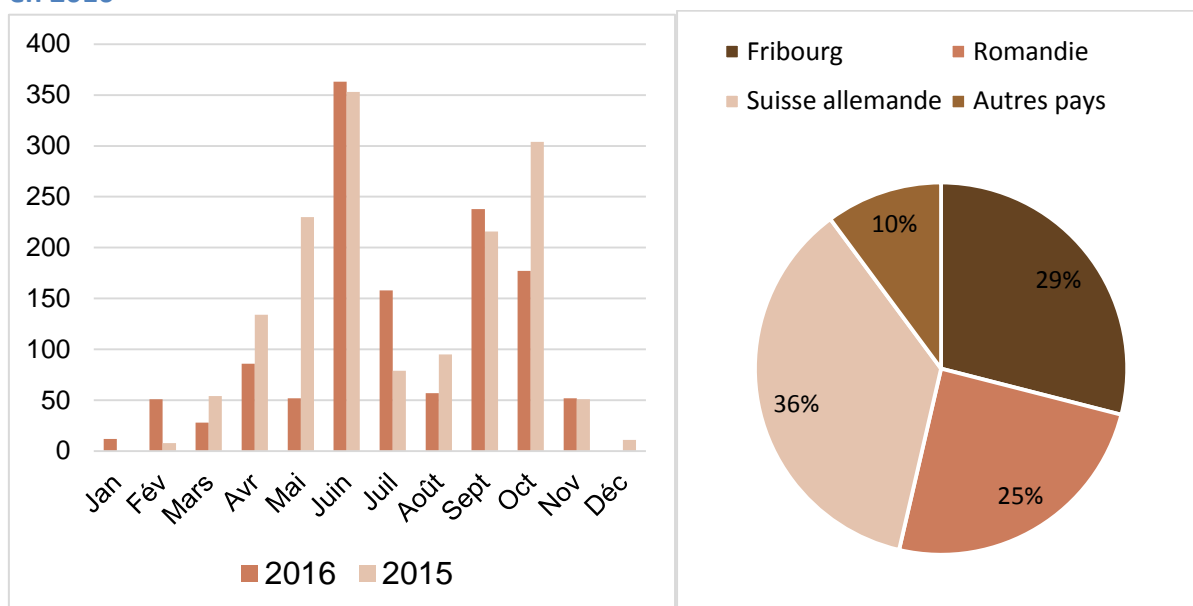
L'augmentation des visites guidées, malgré le nombre des groupes qui diminue, s'explique du fait que les groupes passent plus de temps dans la région et profitent de plusieurs visites dans une journée. De plus, dans l'organisation de ces journées, on note une augmentation des prestations de bouche (restaurant, boulangerie, traiteur), soit 16 prestations de plus en 2016 qu'en 2015. Environ un tiers des utilisateurs des visites guidées complètent leur journée avec un café-croissant, un repas, un apéritif ou encore un goûter. Une bonne nouvelle pour nos partenaires.

Malgré les efforts de l'Office du Tourisme et du Vitromusée Romont, depuis 2013 le nombre de groupes est en baisse. Le projet de « tourisme collaboratif » qui sera lancé le jeudi 16 mars 2017 par l'Union fribourgeoise du Tourisme en collaboration avec les Jeunes Chambres fribourgeoises et les Offices du Tourisme régionaux permettra peut-être de donner un nouvel élan aux visites guidées grâce à la mise en ligne par nos guides de nouvelles visites guidées thématiques sur les thèmes des vitraux, notamment. L'Office du Tourisme fera un effort tout particulier pour permettre le développement de nouvelles offres thématiques attrayantes pour les visiteurs.

En comparaison à 2015, on note une diminution du nombre de visiteurs sur le mois de mai, mais une augmentation sur le mois de juillet. Le pic de fréquentation des visiteurs se trouve donc sur les mois de juin-juillet et septembre-octobre.

Quant à la provenance des visiteurs, le canton de Fribourg a chuté par rapport aux dernières années. Par contre la part des visiteurs en provenance de Suisse allemande a elle bien augmenté en passant de 20% en 2015 à 36% du total des visiteurs en 2016. Les autres provenances restent stables.

Figure 17. Répartition des visiteurs (visites guidées) par mois et provenance des groupes en 2016



Forfaits individuels

Notre forfait-phare « Capitale du Vitrail », qui inclut une nuit dans un hôtel, les entrées aux deux musées glânois et une boîte de chocolats souvenirs de Romont a été une nouvelle fois mis en avant lors de la Campagne sur le marché suisse, par le biais de la petite brochure encartée dans divers grands journaux ainsi que distribuée par les Offices du Tourisme.

Une dizaine de personnes ont bénéficié de ces forfaits en 2016. A noter que pour la majorité des destinations, ces forfaits sont principalement utilisés comme « produits d’appel » pour attirer l’attention des visiteurs, qui en général préfèrent adapter cette offre à un séjour ou une excursion qui correspond mieux à leurs envies. Il faut voir ici la proposition de ce forfait comme une action de promotion.

Autre produit

Bus Découvertes

Depuis sa création en 2014, le projet « Bus Découvertes » demande aux trois offices partenaires (Moudon, Echallens et Romont région) des investissements conséquents. Afin de réduire les frais, en 2016, uniquement 2 dates ont été proposées en 2016 pour les circuits en rétro-bus à la découverte de notre région, soit une de moins qu’en 2015.

Comme en 2015, un guide en habits d’époque a présenté l’histoire de notre région aux visiteurs à bord du bus qui parcourait les villes de Moudon, Lucens, Romont, Mézières FR, Oron et Rue, sur le circuit renommé « Légendes et Châteaux ». Une légende a également été contée dans la cour du château de Romont.

On a compté une quarantaine de personnes lors de chaque journée, il y a donc eu une légère augmentation de la fréquentation par rapport à 2015. Bien trop peu toutefois pour couvrir les frais. L'année 2016 avait été envisagée comme la dernière sous cette forme pour le **Bus Découvertes**. Ainsi, dès 2017, le concept tel qu'il a été présenté sera abandonné au profit de la vente de ces circuits accompagnés en tant que produits touristiques, sur réservation pour les groupes intéressés.

A noter qu'une partie des investissements dans le graphisme du projet pourra être réutilisé pour la promotion de ce produit.

Figure 18. Affiche et photo du Bus Découvertes à Romont en 2016



14.2.3.6 Manifestations et animations

Voici un petit résumé des manifestations principales dans lesquelles l'Office du Tourisme a été impliqué en 2016 (gestion de la promotion, mandat administratif, etc.) :

En tant que membre du comité d'organisation

Foires de Romont

L'Office du Tourisme a comme toujours tenu son rôle dans le comité d'organisation des foires de Romont. La foire de printemps s'est déroulée le 23 avril par un temps maussade. Tous les exposants du marché du terroir n'ont par conséquent pas répondu présents, contrairement aux enfants, qui étaient près de 80 à faire des affaires au marché anglais. Les deux invités d'honneur étaient la Jeune Chambre Internationale de la Glâne ainsi que la Bénichon du Pays de Fribourg.

La première a donné un aperçu en avant-première de son livre « Balade à Romont », avec la présence de François Raemy sur son stand. La Bénichon du pays de Fribourg a quant à elle présenté son édition 2016 organisée à Romont, qui a remplacé pour cette année la traditionnelle foire de Bénichon du mois d'août.

Bénichon du Pays de Fribourg

C'est en vieille ville de Romont que la Bénichon du Pays de Fribourg a pris ses quartiers en 2016, du 9 au 11 septembre. La manifestation a été une véritable réussite, avec entre 15'000 et 20'000 visiteurs venus de toute la Suisse pour fêter et manger la traditionnelle Bénichon, sous un soleil radieux. L'Office du Tourisme a participé à l'organisation de cette importante manifestation en tant que membre du comité. Entre le diner des entreprises, le souper-spectacle de Norbert et les dégustations de bière et de tapas avec Ben & Léo, l'espace gourmand a affiché complet 3 jours durant.

Le vendredi, plus de 300 enfants sont venus visiter la ferme de la Bénichon avec leur école. De nombreuses animations ont fait le bonheur des petits comme des plus grands, avec notamment le cortège de petit bétail, le voltigeur à l'ancienne, et la grande star du week-end ; la traditionnelle balançoire de Bénichon, construite spécialement pour l'occasion par le service de la voirie de la ville de Romont. Les 8 restaurants partenaires de la région ont également rencontré un grand succès et ont été ravis de cette collaboration.

L'Office du Tourisme et l'Union fribourgeoise du Tourisme se sont unis pour tenir un stand au marché du terroir fribourgeois, afin de promouvoir le canton et la région. Sur les deux jours, 108 personnes ont ainsi participé au concours organisé sur le stand et des centaines d'autres ont découvert nos activités par le biais de nos différentes brochures.

11^e édition des 20 Heures de Musiques : « Adossé à la colline »

Pas loin de 7'000 entrées aux concerts ont été enregistrées pour cette 11^e édition des 20 Heures de musiques Romont, le 24 septembre 2016. De 4h du matin à minuit, ce ne sont pas moins de 120 concerts exclusivement acoustiques (la nouveauté 2016) qui ont ravi les spectateurs dans 16 différents lieux différents de la ville de Romont. Deux nouveaux lieux « adossés à la colline » ont fait leur apparition cette année grâce à des habitants qui ont signé pour le nouveau concept : ouvrir leur salon pour quelques prestations musicales.

En charge de la promotion, de la communication et de la relation avec la presse, l'OTR a également vendu des billets le jour de la fête et fait office de point d'information. Grâce à une météo très favorable, l'espace restauration et les animations extérieures ont beaucoup plu, aux petits comme aux grands.

Propres animations de l'Office du Tourisme

Tour du Sauvage

Comme chaque année, les visiteurs ont été nombreux à fouler les remparts Ouest de la ville pour se rendre à la Tour du Sauvage, lieu d'expositions et de spectacles durant l'été. Plus de 1850 visiteurs ainsi flâné dans les 11 expositions artisanales estivales.

Il y en avait pour tous les goûts : des objets en verre, des photos, des peintures, des poteries et des personnages en papier mâché. Les visiteurs profitent d'un peu de fraîcheur tout en admirant le travail des artistes et artisans, qui apprécient le cadre enchanteur du lieu.

Figure 19. Exposition de poteries de Florence Guillaume-Gentil «A la recherche du Sauvage!»



Les 430 spectateurs des Jeudis du Sauvage ont été ravis : du théâtre, des claquettes, du chant a cappella, du jazz, des contes pour enfants et adultes... les spectacles proposés chaque jeudi soir (11 soirées) ont été appréciés par une moyenne de près de 38 personnes par représentation (pour une cinquantaine de places), un excellent résultat. Le Groupe de chant « The Postiche » a rassemblé à lui seul 70 visiteurs, qui se sont fait une petite place dans chacun des recoins de la tour.

Figure 20. The Postiche: spectacle musical « Sans la barbe »



Depuis 2016, un bar est installé dans la tour avant et après les Jeudis du Sauvage. Les sirops artisanaux, bières et autres rafraîchissements ont été très appréciés des visiteurs et ont permis de réaliser un petit bénéfice au profit de l'organisation de ces animations.

Fête de saint Jacques

Depuis 2010, l'Office du Tourisme organise chaque 25 juillet une « Fête de saint Jacques ». Les objectifs visés cette rencontre annuelle sont multiples :

- Renforcer le positionnement de Romont comme ville-étape incontournable sur le Chemin qui mène jusqu'à St-Jacques de Compostelle, en Espagne, à 2000 km de là.
- Proposer une animation estivale aux pèlerins, aux touristes de passage, mais également à tous les « amis » de St-Jacques : hébergeurs, anciens pèlerins, personnes intéressées par le Chemin.
- Faire connaître et faire parler du pèlerinage de St-Jacques de Compostelle, qui attire chaque année plus de pèlerins (en 2016 : 277'915 pèlerins se sont rendus au but). Plusieurs centaines de pèlerins passent par Romont chaque année.

Après plusieurs éditions très simples (conférence, organisation commune avec les Amis de St-Jacques, etc.) la mouture 2016 s'est montrée plus ambitieuse. La Fête de Saint-Jacques a pris place, cette année dans la cour du château. Les quelques 160 personnes présentes (dont une soixantaine d'enfants) se sont rassemblés autour d'une exposition de photographies sur le thème du Chemin de Saint-Jacques. Pour cette exposition participative, l'Office du Tourisme a invité les anciens pèlerins à accrocher leurs clichés le long de cordes tendues entre les quatre coins de la cour.

Les enfants ont aussi été mis à l'honneur cette année, un goûter leur a été offert à leur arrivée, et des bricolages leur ont été proposés. Sous l'œil attentif des collaboratrices de l'Office du Tourisme, ils ont ainsi eu l'occasion de décorer de vraies coquilles St-Jacques à l'aide de peinture et de collages. Des contes et témoignages ont également été proposés aux familles (et à toutes les autres personnes) présentes. L'occasion de découvrir des histoires et anecdotes de Saint-Jacques de Compostelle racontées par 3 conteurs, dans le cadre enchanteur de la cour du château.

La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale autour de grillades. La manifestation était gratuite, le seul retour financier provenant des ventes de boissons et de grillades. Autant l'exposition que les animations pour enfants ont rencontré un grand succès.

Figure 21. Reflets de la Fête de Saint Jacques 2016



14.2.4 Autres activités de l'Office du Tourisme

14.2.4.1 Mandats de billetterie

L'Office du Tourisme a géré comme chaque année le service de billetterie de Bicubic et de l'Association culturelle Les Capucins. Après de nombreuses recherches et rencontres avec des prestataires de services, l'Office du Tourisme avait mis en place en mai 2015 un nouveau système de gestion de la billetterie et de la vente en ligne des spectacles (INFOMANIAK), et redéfini son mandat de prestation et ses tarifs auprès de ses deux partenaires.

Après une saison complète en 2015-2016 et une moitié de saison sur la fin de l'année 2016, nous pouvons faire un premier bilan et relever ici une série de points positifs : un fonctionnement automatisé des décomptes et statistiques des ventes et une augmentation des ventes en ligne (notamment grâce à la possibilité de ventes en ligne pour les Capucins, qui ne disposaient pas de système informatique des ventes jusqu'en 2015), mais également une interface de vente et un historique des commandes et des ventes (auparavant presque inexistant) qui correspond mieux à nos besoins.

En revanche, les nombreuses spécificités relatives aux deux salles de spectacle (abonnements, concours et places offertes, flexibilité du service après-ventes,...) ont posé de nombreux problèmes techniques. De plus, des modifications fréquentes sont réalisées par le prestataire de services sur le système, modifications qui ne correspondent pas nécessairement à nos besoins. Sans compter les nombreux *bugs*, problèmes techniques et de fonctionnement qui surviennent encore régulièrement, faisant perdre un temps précieux aux spectateurs en quête d'un billet, mais également aux collaboratrices de l'Office du Tourisme.

Le bilan de ce nouveau système de billetterie reste donc mitigé. Malheureusement, nous avons pris conscience qu'il est extrêmement difficile de trouver un système correspondant à nos exigences de fonctionnement et à un prix abordable.

14.2.4.2 Participation à deux projets touristiques cantonaux

L'Office du Tourisme de Romont et sa région, par le biais de sa directrice, a été impliqué en 2016 dans deux projets touristiques cantonaux qui seront dévoilés au public dans le courant 2017.

Plateforme fribourgeoise de Tourisme collaboratif

Le premier est une plateforme internet de tourisme collaboratif qui permettra aux habitants de notre canton : particuliers, artisans ou petites entreprises de proposer des activités à des touristes ou des visiteurs de la région en quête d'échange et d'authenticité. L'objectif étant de faire découvrir et de mettre en valeur les spécificités locales : gastronomie, terroir, traditions, lieux d'intérêt.

L'Office du Tourisme de Romont s'est investi dans le comité de pilotage de ce projet et comme tous les Offices régionaux a participé au recrutement des premiers « hôtes » qui proposeront des activités à des visiteurs.

Ce site internet sera officiellement inauguré le 16 mars 2017, lors du Réseau Pro Tourisme organisé par l'Union Fribourgeoise du Tourisme, à Romont. Le prochain rapport annuel précisera les contours de ce projet et en fera un premier bilan.

Patrimoine sacré fribourgeois

La région de Romont regorge d'un riche patrimoine sacré : vitraux modernes et sentier vitrail, églises et chapelles, Maison et sentier Marguerite Bays, Collégiale Notre-Dame de l'Assomption et Vitromusée, Abbaye de la Fille-Dieu, etc.

Un tel patrimoine méritait d'être mis en valeur, raison pour laquelle l'Office du Tourisme de Romont et sa région en partenariat avec la Région Glâne-Veveyse et Innoreg FR ont déposé un projet auprès de la Nouvelle Politique Régionale en 2013. L'objectif : valoriser et promouvoir les richesses sacrées du canton de Fribourg.

Après l'engagement durant quelques mois d'un chef de projet, quelques hésitations dans le concept et la tournure à donner au projet et de nombreux changements au sein du comité de pilotage, le projet a pris une nouvelle tournure en 2016.

Un nouveau comité de pilotage a été formé, avec à sa tête l'Office du Tourisme de Romont et sa région ; et une nouvelle orientation a été donnée au projet. Ainsi, un site internet (en lien direct avec la plateforme touristique cantonale www.fribourgregion.ch) sera lancé dans le courant de l'année 2017. Celui-ci présentera en trois langues (FR-DE-EN) de nombreux points d'intérêts : églises, chapelles, musées, mais aussi lieux de ressourcement et balades thématiques en pleine nature. Cette plateforme sera plus longuement décrite dans le prochain rapport annuel.

Office du Tourisme de Romont et sa région
Eliane Celeschi,
Directrice

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :

Dominique BUTTY



Le Secrétaire :

Yves BARD